

ATLAS DE LA MER ET DU LITTORAL



ÉDITION 2021

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DE LA MER SUD-ATLANTIQUE



XXIV - VII - MMXXI



PHARE DE CORDOUAN



MINISTÈRE
DE LA MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS 2021 DE LA MER ET DU LITTORAL

📍 FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

L'Atlas 2021 de la Mer et du Littoral constitue un ensemble de 42 fiches synthétiques, largement commentées et illustrées et mises en perspective par plus de 50 cartes qui donnent les clés de lecture actuelles de la façade maritime Sud-Atlantique et permettent de s'en représenter les principaux enjeux à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Environnement marin, économie et croissance bleue, planification, recherche et innovation, risques littoraux et patrimoine maritime constituent les grandes thématiques de ce nouveau millésime qui reprend et enrichit les cartographies produites pour la version 2020. Il intègre également de nouvelles fiches thématiques, et propose de nouveaux focus à l'échelle territoriale. Cette sixième édition permet ainsi de visualiser les grandes tendances et les évolutions temporelles et spatiales en matière de transition écologique de la mer et du littoral en Nouvelle-Aquitaine.

Cet atlas a été conçu par l'unité géomatique du pôle connaissance et environnement marin de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique, dans le cadre de sa mission de diffusion de la connaissance liée à la mer et au littoral. Réalisé sous la direction éditoriale d'Hervé Goasguen, il s'appuie sur l'expertise de l'ensemble des équipes de la DIRM Sud-Atlantique, et celle de ses nombreux partenaires institutionnels, professionnels et associatifs.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Quitot

Chef de projet et coordination éditoriale : Hervé Goasguen

Collecte, traitement des données, rédaction : David Dudognon, Yannick Dumeau

Cartographie : David Dudognon, Yannick Dumeau

Vulgarisation scientifique et technique : David Dudognon

Ont participé à cette édition : Hervé Goasguen, Élodie Coupé, Gwénaëlle Blancher, Hervé Tréhein, Matthieu Melsbach, Frédéric Alcouffe, Philippe Gaudin, Richard Tura, Fabien Roujeau, Solange Majourau (DIRM Sud-Atlantique)

Conception graphique : Yannick Dumeau (réalisation de la couverture à partir de 2 photographies : photo aérienne par cerf-volant du phare de Cordouan © Thomas Sagory / Ministère de la Culture ; oiseau marin © Arnaud Bouissou / Ministère de la Mer et Ministère de la Transition écologique - photothèque Terra 2021 ; en quatrième de couverture : fût du phare de Cordouan vu de nuit de la coursive extérieure © Arnaud Bouissou / Ministère de la Mer et Ministère de la Transition écologique photothèque Terra 2021).

Le logo du phare de Cordouan est une marque déposée. Toute reproduction partielle ou intégrale interdite sans autorisation.

Édition : Novembre 2021

Imprimé sur du papier certifié PEFC par Atelier 41, Bordeaux




Jean-Philippe Quitot

 Directeur interrégional de la mer
Sud-Atlantique


ÉDITORIAL

Le phare de Cordouan est désormais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Cette inscription est le fruit de 400 ans d'histoire mais n'aurait pu se concrétiser sans la fédération d'un formidable réseau d'acteurs (DIRM, DRAC, Syndicat mixte, collectivités...). Les phares ont cela de particulier qu'ils appartiennent à la fois au paysage terrestre et maritime, dans toutes ses composantes, pêche, commerce, plaisance... Ils sont un trait d'union entre ces mondes dont l'apparente familiarité cache des trésors de diversité.

Grâce aux cartes, cette sixième édition de l'atlas de la mer et du littoral de la façade Sud-Atlantique s'attache précisément à illustrer et mettre en lumière cette diversité et ses enjeux, et propose de partager en chiffres et en faits l'extraordinaire richesse et le dynamisme des écosystèmes et de l'économie bleue de la plus vaste des huit régions côtières métropolitaines.

Faire de cette diversité un atout, développer les activités humaines, l'emploi maritime, en harmonie avec les milieux marins et en permettant la cohabitation des usages dans les meilleures conditions de sécurité est au cœur de nos politiques publiques. Le document stratégique de façade adopté en 2021 trace cette voie et son plan d'action devrait être adopté en 2022. Sa mise en œuvre nécessitera là aussi une forte et large mobilisation.

Cet atlas est le fruit d'un large travail d'analyse et de synthèse des nombreuses données collectées sur le milieu marin, l'économie maritime, le patrimoine et les risques littoraux en Nouvelle-Aquitaine. Réalisé avec minutie et passion par les équipes de la Direction interrégionale de la mer (DIRM), il ne pouvait aboutir sans l'appui et le soutien de l'ensemble de nos partenaires institutionnels que je tiens ici à remercier vivement et chaleureusement.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ai une pensée particulière de soutien à l'ensemble des acteurs du monde maritime qui, tout en faisant face aux conséquences de la crise sanitaire, continuent leur activité, souvent peu visible, mais si nécessaire aujourd'hui. Cette édition leur est dédiée.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture à la découverte de cette nouvelle édition 2021, et un bon vent sur nos côtes ■

”

SOMMAIRE



1. PRÉSENTATION DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE | 8



1.1 | LES CHIFFRES-CLÉS DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE | 10



1.2 | LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES | 12



1.3 | L'ADMINISTRATION DE LA MER ET SES ZONES DE COMPÉTENCES | 14



1.4 | LES COMMUNES LITTORALES | 16



1.5 | ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE LITTORALE | 18



1.6 | L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE MARITIMES | 20



2. LES ACTIVITÉS MARITIMES ET LITTORALES | 22



2.1 | LES PORTS ET LA FLOTTE DE PÊCHE | 24



2.2 | LES MÉTIERS DE LA PÊCHE | 26



2.3 | LA FILIÈRE PÊCHE ET LA PRODUCTION | 28



2.4 | LA CONCHYLICULTURE | 30



2.5 | LES AUTRES ACTIVITÉS AQUACOLES | 32



2.6 | LES PORTS DE COMMERCE | 34



2.7 | LE TRANSPORT ET LE TRAFIC MARITIMES | 36



2.8 | LES TRAVAUX MARITIMES ET PORTUAIRES | 38



2.9 | LA PLAISANCE | 40



2.10 | LES SPORTS ET LES LOISIRS NAUTIQUES | 42



2.11 | LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ MARITIMES | 44



3. L'EMPLOI ET LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION, LA PLANIFICATION | 46



3.1 | LES GENS DE MER ET L'EMPLOI PROFESSIONNEL MARITIME | 48



3.2 | LA FORMATION PROFESSIONNELLE MARITIME | 50



3.3 | LA RECHERCHE ET LA CONNAISSANCE | 52

 **3.4 | L'INNOVATION ET LES INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES | 54**

 **3.5 | L'INNOVATION ET LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | 56**

 **3.6 | LA PLANIFICATION DES ESPACES MARITIMES | 58**



4. L'ENVIRONNEMENT MARIN ET LITTORAL | 60

 **4.1 | LES MILIEUX MARINS ET LITTORAUX | 62**

 **4.2 | LES FONCTIONNALITÉS ET LES SERVICES DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX | 64**

 **4.3 | LES ZONES FONCTIONNELLES HALIEUTIQUES | 66**

 **4.4 | LES PARCS NATURELS MARINS ET LES AIRES MARINES PROTÉGÉES | 68**

 **4.5 | LA PROTECTION DES SITES DU LARGE | 70**

 **4.6 | LE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN | 72**

 **4.7 | LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES EAUX LITTORALES | 74**

 **4.8 | LES PLAGES ET LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE | 76**

 **4.9 | LES CLASSEMENTS SANITAIRES CONCHYLICOLES | 78**

 **4.10 | LE SUIVI ZOOSANITAIRE DES COQUILLAGES | 80**

 **4.11 | LES DÉCHETS MARINS ET LES POLLUTIONS MARINES | 82**

 **4.12 | L'ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE | 84**

 **4.13 | LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES LITTORAUX | 86**



5. LE PATRIMOINE MARITIME ET LITTORAL | 88

 **5.1 | LES PHARES | 90**

 **5.2 | LE PATRIMOINE MARITIME FLOTTANT | 92**

 **5.3 | LA PROTECTION DES SITES LITTORAUX | 94**

 **5.4 | LE SENTIER DU LITTORAL | 96**

 **5.5 | LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL | 98**

 **5.6 | LE PATRIMOINE BALNÉAIRE ET LE TOURISME LITTORAL | 100**





90 000 km² d'espace maritime
sous souveraineté



4 départements littoraux
138 communes littorales



723 kilomètres de linéaire côtier

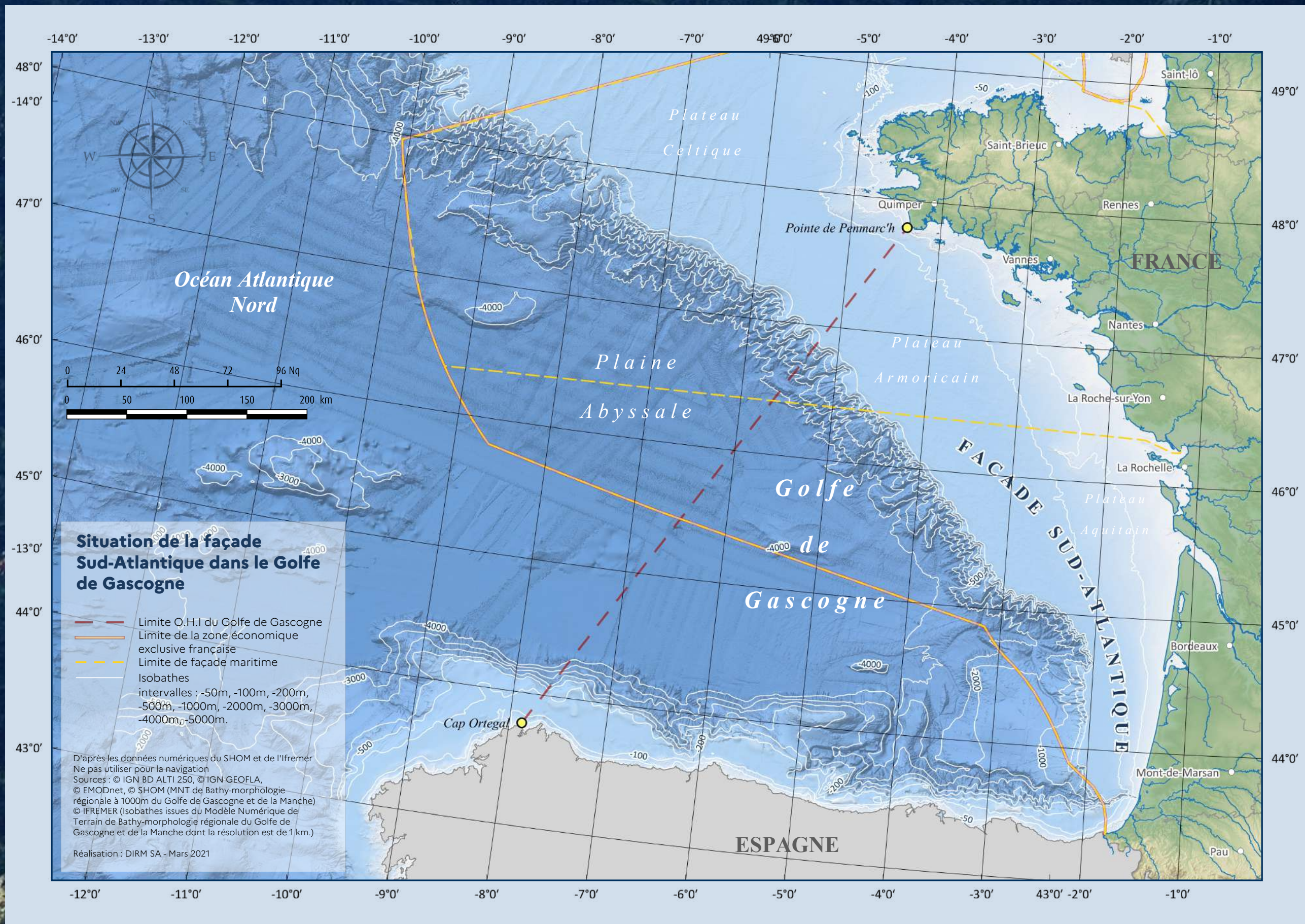


65 aires marines protégées
2 parcs naturels marins



53 000 emplois maritimes
dont **4 990** marins professionnels







CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE



1.1 LES CHIFFRES-CLÉS DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE | P.10



1.2 LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES | P.12



1.3 L'ADMINISTRATION DE LA MER ET SES ZONES DE COMPÉTENCES | P.14



1.4 LES COMMUNES LITTORALES | P.16



1.5 ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE LITTORALE | P.18



1.6 L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE MARITIMES | P.20



La façade Sud-Atlantique s'étend du Nord au Sud sur plus de 720 kilomètres de linéaire côtier. Cela représente 14% de l'ensemble du linéaire côtier métropolitain. Elle s'étire au Nord de la commune de Charron en Charente-Maritime, dans la baie de l'Aiguillon jusqu'à la commune d'Hendaye au Sud, dans les Pyrénées-Atlantiques. Elle comprend les quatre départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine, soit respectivement la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Le littoral de la façade concentre environ 720 000 habitants, répartis sur les 138 communes littorales. Parmi celles-ci, 38 bordent un estuaire (Charente, Gironde et Adour) ou un étang rétro-littoral.

Les eaux maritimes de la façade font partie intégrante de la sous région marine « Golfe de Gascogne » et couvrent un peu moins d'un quart de l'ensemble des eaux métropolitaines, soit 90 000 km² dans les limites de la zone économique exclusive (ZEE). Quatre grands secteurs peuvent être distingués au sein de ces eaux : le plateau continental, la marge continentale, la plaine abyssale au-delà du plateau continental, et le Gouf de Capbreton, en limite sud du Golfe de Gascogne, qui est un long canyon côtier qui entaille le plateau continental.

L'économie maritime en Nouvelle-Aquitaine constitue une spécificité notable de l'économie régionale et génère près de 53 000 emplois, soit 2,1% de l'emploi régional (le tourisme littoral représente plus de 60% des emplois maritimes).

En termes de démographie, la façade Sud-Atlantique présente une densité de population de 198 hab./km², inférieure à celle des communes littorales métropolitaines (285 hab./km²). Elle est en revanche une fois et demi supérieure à celle de la moyenne hexagonale (118 hab./km²). Cette densité de population est en augmentation continue et soutenue. Sa répartition géographique est hétérogène sur l'ensemble de la façade. Elle se caractérise par une forte proportion de personnes âgées et un indice de vieillissement de 1,26 (0,99 en France métropolitaine). ■

La Corniche basque à Hendaye. Crédit photo : France Télévision



1.1 | LES CHIFFRES-CLÉS DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

Pôles d'activités maritimes

- ⚓ Pôles majeurs d'activités
- ⚓ Pôles moyens d'activités
- ⚓ Petits pôles d'activités

Pêches professionnelles maritimes

- 🚢 Principales zones de pêche au large
- 🚢 Principales zones de pêche côtière
- 🚢 Zones de pêche estuarienne
- ⚓ Principaux ports de pêche
- 🌊 Halles à marée (criées)

Aquaculture

- 🌿 Cadastre conchylicole
- 🚢 Zones et centres de production conchylicoles

Ports et transport maritime

- 🚢 Grands ports maritimes
- 🚢 Terminaux portuaires
- 🚢 Ports de commerce
- 🚢 Ports d'escales de paquebots de croisière
- 🚢 Projets de ports d'escales de paquebots de croisière

Routes maritimes

- Routes principales
- Routes secondaires
- 🚢 Zones d'approche et d'accès aux ports, trafic maritime dense

Plaisance et sports nautiques

- 🚢 Ports de plaisance structurants (>400 places)
- 🚢 Spots de surf emblématiques
- 🚢 Zones de pratique de la voile, des sports nautiques et subaquatiques

Formation, recherche et innovation

- 🚢 Pôles et antennes de recherche universitaires
- 🚢 Lycées maritimes et aquacoles
- 🚢 Construction/réparation nautique et navale
- 🚢 Projets d'éolien en mer

Protection de l'environnement

- ⋯ Parcs naturels marins
- 🌿 Réserves naturelles nationales
- ★ Sites protégés par le Conservatoire du littoral

Patrimoine, sites et tourisme

- 🌿 Secteurs inscrits à l'UNESCO
- 🚢 Stations balnéaires historiques de la côte Atlantique
- 🌿 Grands sites de France labellisés
- 🌿 Grands sites de France en projet
- 🌿 Principaux phares classés en service
- 🌿 Tourisme balnéaire



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, HOM MNT HOMONIM (Traitements DIRM SA) - Réalisation DIRM SA MCPML Septembre 2021



53 000
emplois dans l'économie
maritime recensés par
l'INSEE en 2017



990
millions d'euros de chiffre
d'affaire réalisé par la
filière navale et nautique



73,1
millions d'euros générés
par la filière de la pêche
professionnelle maritime



65
aires marines
protégées, dont 2
parcs naturels marins



1ère
région européenne de
production conchylicole



200 000
dauphins estimés en
hiver dans le Golfe de
Gascogne



222
millions d'euros de
chiffre d'affaire réalisé
par la filière conchylicole



99%
des eaux de baignade
de bonne ou
d'excellente qualité



17,8
millions de tonnes de
marchandises traitées
dans les ports de
commerce



75%
du linéaire côtier du
département de la
Gironde en recul



2 256
éducateurs sportifs pour
les activités nautiques



15 500
hectares de terrains
acquis et protégés par le
Conservatoire du littoral



4 990
marins professionnels
en activité



17
phares inscrits et
classés au titre des
monuments historiques



4
lycées maritimes et
aquacoles dont 2
lycées professionnels
maritimes



104
navires du patrimoine
labellisés soit la moitié
du patrimoine national



3
pôles universitaires
de recherche sur la
mer et le littoral,
2 stations IFREMER



670
kilomètres de sentier
du littoral ouverts



1 700
mégawatts, gisement
de production
estimé pour les EMR



1ère
région littorale pour
l'hôtellerie de plein-air

FICHE

1.1



Carrelets de l'estuaire de la Gironde

Mortagne-sur-Gironde - Charente-Maritime

Un carrelet est un filet de pêche de plusieurs mètres carrés tendu sur une armature métallique, descendu et remonté régulièrement à l'aide d'un treuil. Par extension, le nom de carrelet a été donné aux cabanes associées au filet et au treuil. Très prisés des pêcheurs, les carrelets font partie des paysages estuariens de la façade Sud-Atlantique. On en compte actuellement environ 500 sur l'estuaire de la Gironde.

© Crédit photo :Laurent Mignaux / Terra

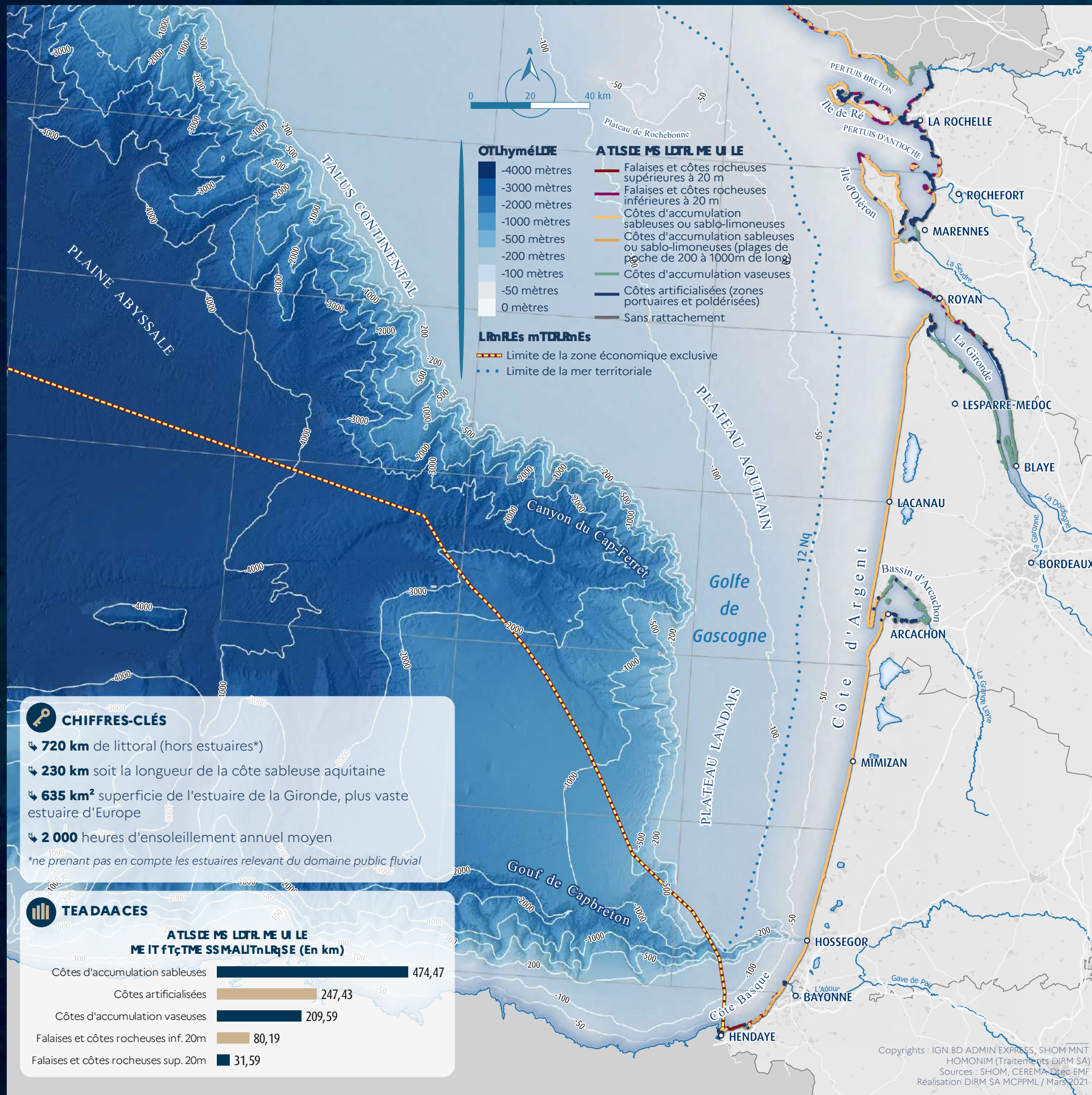
Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, INSEE



Pour aller plus loin :

 [INSEE - la façade Sud-Atlantique, un vivier de 50 000 emplois maritimes entre terre et mer](#)



Bordée par le Golfe de Gascogne, caractérisée par de vastes espaces naturels préservés et par une riche diversité de paysages, la façade Sud-Atlantique est un espace fortement attractif, grâce à une côte très préservée mais également fragile et de plus en plus convoitée. Un littoral de 723 kilomètres borde la façade Sud-Atlantique du nord au sud, de la Sèvre Niortaise jusqu'à la frontière franco-espagnole. En comptant les estuaires, le linéaire côtier de la façade Sud Atlantique atteint près de 1 000 km. Cela représente 14 % de l'ensemble du linéaire côtier métropolitain.



À elles seules, les côtes de Charente-Maritime représentent près de la moitié du linéaire côtier sud-atlantique, soit 446 km. Le secteur de la mer des Pertuis est marqué par la présence de 4 estuaires, sous l'influence des panaches fluviaux, en particulier l'estuaire de la Gironde, plus vaste estuaire d'Europe occidentale. Les zones côtières abritées par les îles (Ré, Oléron) constituent la mer des Pertuis, abritant une richesse écologique majeure mais particulièrement fragile.

Les côtes de la Gironde et des Landes sont surtout composées de grandes plages sableuses peu découpées. Seule exception, le Bassin d'Arcachon est une vaste lagune remarquable par ses paysages et son patrimoine naturel. C'est l'une des rares lagunes à marée d'Europe, en perpétuel mouvement. Au sud de la façade, la côte basque contraste avec le long littoral sableux des Landes, par ses falaises plongeant dans l'Océan Atlantique.

230 kilomètres de côte sableuse et un quart de l'espace maritime métropolitain

Les eaux maritimes au large de la région Nouvelle-Aquitaine couvrent un peu moins d'un quart de l'ensemble des eaux métropolitaines, soit 90 000 km² dans les limites de la zone économique exclusive (ZEE). 4 grands secteurs peuvent être distingués :

- 1) **Le plateau continental** se caractérise par une pente douce et peu d'irrégularités. Les fonds y sont compris entre 0 et 200 mètres. La largeur du plateau continental suit un gradient Sud-Nord. Elle est assez faible au sud de la façade, environ 50 km, et est nettement plus importante au nord, plus de 200 km. Le plateau aquitain se caractérise principalement par des fonds sableux, mais on trouve quelques particularités géomorphologiques, telles que des structures rocheuses carbonatées formées par des émissions de méthane froid au sud (unique en France) et le plateau de Rochebonne ;
- 2) **La marge continentale**, entre le plateau et la plaine abyssale, se présente sous la forme d'un talus abrupt permettant d'atteindre des fonds inférieurs à -4 000 mètres en quelques dizaines de kilomètres. Elle est constituée de nombreux canyons sous-marins qui se prolongent jusqu'à la plaine abyssale ;
- 3) **La plaine abyssale** au-delà du plateau continental atteint, dans les limites des eaux sous souveraineté, des profondeurs inférieures à moins 4 000 mètres ;
- 4) **Le gouf de Capbreton** en limite sud du Golfe de Gascogne est un long canyon, qui entaille le plateau continental. Il commence à quelques centaines de mètres de l'entrée du port de Capbreton et s'étend à l'ouest sur plus de 250 km dans les eaux espagnoles, atteignant des profondeurs inférieures à -2 000 mètres. Il sépare à Capbreton la zone pyrénéenne du plateau des Landes. Ce gouf, dont l'origine fut longtemps mystérieuse pour les scientifiques, est le témoin des vastes mouvements des plaques tectoniques qui ont éloigné la péninsule Ibérique de la France. Grâce à ce gouf naturel, les marins disposent d'un accès protégé au port de Bayonne : l'océan y est relativement plus calme par gros temps.

Un climat tempéré océanique

Le climat de la façade Sud-Atlantique est globalement **tempéré océanique**. L'essentiel des communes de bord de mer y ont un climat de type océanique franc. L'ensoleillement annuel moyen est d'un peu plus de 2 000 heures sur cette façade avec des vents dominants pouvant être forts, généralement de secteur ouest - nord-ouest. Enfin, le nombre de jours de tempête est assez élevé. ■

FICHE

1.2

**Porte de l'Atlantique***Île d'Oléron - Charente-Maritime*

L'Île d'Oléron est la plus grande île française métropolitaine après la Corse, avec 30 km de long sur 8 km dans sa plus grande largeur, elle a une superficie de 174 km² et plus de 21 000 habitants permanents. Au total, ce sont 723 km de littoral qui bordent la façade Sud-Atlantique du nord au sud, et en comptant les estuaires le linéaire côtier de la façade atteint près de 1 000 km.

© Crédit photo : Les Vols de Max 2017

Sources mobilisées :

SHOM, IGN, IFREMER, CEREMA / Géolittoral, Observatoire National de la Mer et du Littoral, Ministère de la Mer, Ministère de la Transition écologique

**Portails de l'Atlantique :**

-  [Synthèse statistique de la façade Sud-Atlantique \(ONML\)](#)
-  [Le site du Service hydrographique et océanographique de la Marine \(SHOM\)](#)



La compétence des autorités maritimes s'exerce sur un espace en mer sous souveraineté de plus de 90 000 km²

CHIFFRES-CLÉS

- 90 000 km² d'espace maritime sous souveraineté
- 200 milles limite de la zone économique exclusive
- 24 milles limites de la zone contiguë
- 12 milles limites de la mer territoriale
- 300 mètres limite de la responsabilité des communes littorales en matière de police de la baignade et des activités nautiques

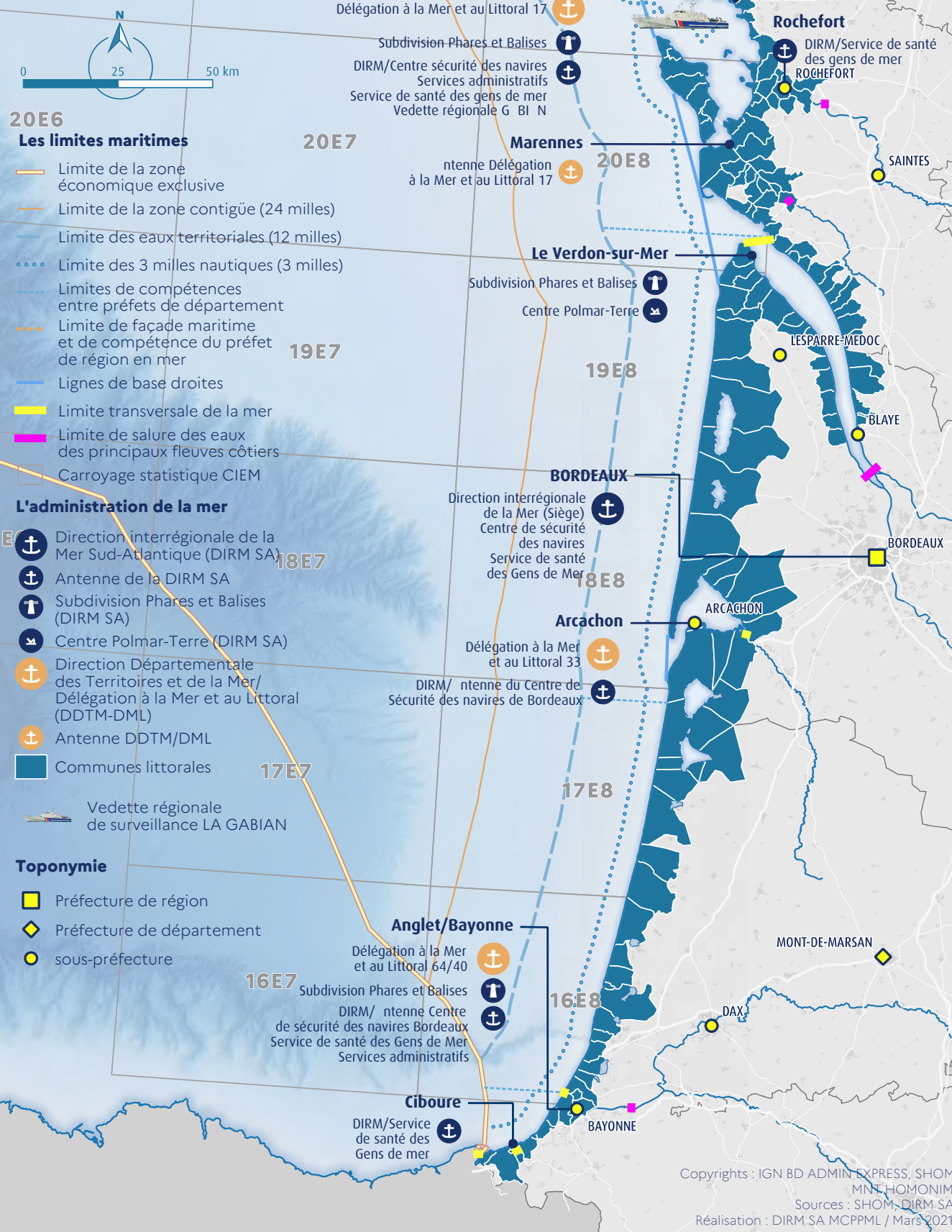
ACTUALITÉS

Face au besoin de disposer d'une **limite de référence entre la terre et la mer**, le SHOM et l'IGN avaient constitué en 2009 un référentiel au 1/25.000, le « trait de côte HISTOLITT® ». L'avancement des levés laser topographiques et bathymétriques, et les progrès parallèles de la géomatique, permettent au SHOM et à l'IGN de produire une limite terre-mer d'une très bonne qualité. Les besoins des usagers du littoral ont été recueillis dans le cadre des travaux du GIMeL (Groupe de Travail Géo-Informations pour la Mer et le Littoral). Cette limite actualisée est plus résolue et plus précise que le trait de côte HISTOLITT® qu'elle viendra remplacer. Cette donnée permet d'approcher bien plus finement la limite entre la terre et la mer. La production, partagée entre le SHOM et l'IGN et diffusée par départements, se déroulera à partir de 2021.

Le SHOM a également publié de nouvelles données qui concernent les délimitations maritimes et notamment les **limites relatives aux usages de pêche**. Ces limites maritimes liées aux usages de pêche et issues des réglementations française et européenne sont gérées par la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du Ministère de la Mer.

Ces limites sont réparties en trois catégories :

- la limite intérieure de la bande côtière de pêche (6 milles marins) ;
- la limite des 3 milles marins ;
- la limite de pêche en Outre-mer (100 milles marins).



L'espace maritime sous souveraineté nationale est divisé en plusieurs zones, en allant de la côte jusqu'aux limites de la zone économique exclusive (ZEE) au large.

La partition de l'espace maritime

La zone économique exclusive (ZEE) est une zone en mer qui s'étend jusqu'à 200 milles. Elle est située au-delà de la mer territoriale et adjacente à celle-ci. Cette zone est devenue zone de pêche communautaire en 1977 pour la zone Atlantique et Mer du Nord. L'État riverain peut y défendre des droits souverains limitativement prévus par conventions (droits de pêche, exploitation des fonds...).

La zone contiguë est la zone maritime côtière située jusqu'à 24 milles des côtes dans laquelle l'État exerce ses droits de douane.

Les eaux territoriales sont des zones maritimes côtières où les États exercent leurs souverainetés, limitées au maximum à 12 milles nautiques.

Les eaux intérieures sont des eaux maritimes qui se trouvent en deçà de la ligne de base droite point de départ des eaux dites territoriales.

Le code rural et de la pêche maritime fixe la **limite de salure des eaux** dans les fleuves, rivières et canaux du littoral. Cette limite détermine, dans les cours d'eau, la ligne de séparation entre le régime de pêche fluviale situé en amont et celui de la pêche maritime en aval. Pour les cours d'eau où la limite de salure des eaux n'a pas encore été fixée, celle-ci correspond à celle définie par la limite transversale de la mer.

Le domaine public maritime

Le domaine public maritime (DPM) naturel est constitué de dépendances dont l'état résulte de phénomènes naturels. Il est composé du sol et du sous-sol de la mer, compris entre la limite haute du rivage, c'est-à-dire celle des plus hautes mers en l'absence de perturbations météorologiques exceptionnelles, et la limite, côté large, de la mer territoriale fixée à 12 milles ; des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer ; des lais et relais de la mer (terrains formés par les dépôts de sédiments marins et dont la mer s'est définitivement retirée) ; des parties non aliénées de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les régions et départements d'outre-mer.

Le domaine public maritime artificiel est composé des équipements et installations portuaires, ainsi que des ouvrages et installations relatifs à la sécurité et la facilité de la navigation maritime.

Les pêches maritimes

Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) a subdivisé la zone 27 en sous-zones et en divisions. Celles-ci servent de bases aux scientifiques qui établissent des diagnostics sur l'état de la ressource lorsqu'ils se réunissent en groupes de travail sous l'égide du CIEM. Ces sous-zones et ces divisions sont également employées pour l'attribution des quotas de pêche.

Plusieurs autorités compétentes

Le préfet maritime et le préfet de région Nouvelle-Aquitaine sont compétents sur cet espace maritime. Le préfet maritime est investi d'un pouvoir de police générale, il a autorité dans tous les domaines où s'exerce l'action de l'État en mer. Le préfet de région a autorité sur les administrations intervenants en mer et est autorisé de police des pêches.

La Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (DIRM SA), sous l'autorité du Préfet de Région et du Préfet Maritime coordonne les politiques maritimes à l'échelle de la façade Sud-Atlantique. Elle organise les politiques de développement, de régulation et de contrôle des activités exercées en mer, soit directement par ses services soit par la coordination des services de l'État, la réglementation des pêches maritimes professionnelle et de loisir, les mesures de sécurité et de sûreté des navires français et des navires étrangers en escale dans les ports français, le balisage et la signalisation maritime, le sauvetage en mer, la prévention de la pollution marine, la délivrance des titres de formation professionnelle maritime, ainsi que les aides au développement et à la modernisation des entreprises de pêche maritime et de cultures marines. Elle est implantée à Bordeaux, à La Rochelle, au Verdon et à Anglet et exerce également l'autorité académique de 2 lycées maritimes à Ciboure et à La Rochelle.

Les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) sont les services d'accueil des usagers et mettent en œuvre, dans le département, certaines compétences maritimes sous l'autorité du Préfet de département : contrôle des pêches et police de la navigation, extraction et dragage de matériaux, police de l'environnement en mer, gestion du domaine public maritime dont l'octroi de concessions de cultures marines, application de la loi littoral...

Les communes littorales sont responsables dans la bande côtière des 300 mètres de la police de la baignade et des activités nautiques à partir d'engins non immatriculés.



L'Hôtel de la Marine
DIRM Sud-Atlantique
Bordeaux

FICHE

1.3

**Baliseur côtier le « Chef de Baie »***La Rochelle (port d'attache) - Charente-Maritime*

Le « Chef de Baie », baliseur côtier de 27 mètres de long est entré en service en début d'année 2020. Il travaille pour la subdivision des phares et balises de la DIRM Sud-Atlantique de La Rochelle. Équipé à la fois d'un grand pont, de grues et de treuils pour transporter bouées, chaînes et matériel de lutte contre les pollutions, il effectue une navigation côtière avec un équipage maximum de six marins. Son périmètre d'intervention s'étend jusqu'au sud des côtes vendéennes. La subdivision de La Rochelle entretient et gère le dispositif de signalisation maritime pour le département de la Charente-Maritime. Il intervient également sur toutes les îles du Pertuis d'Antioche. Les subdivisions des phares et balises de la DIRM Sud-Atlantique implantées à Bayonne, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et les moyens nautiques de l'Armement des Phares et Balises, assurent le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord du département de la Charente-Maritime.

© Crédit photo : H&T architecture navale & ingénierie maritime

**Sources mobilisées :**

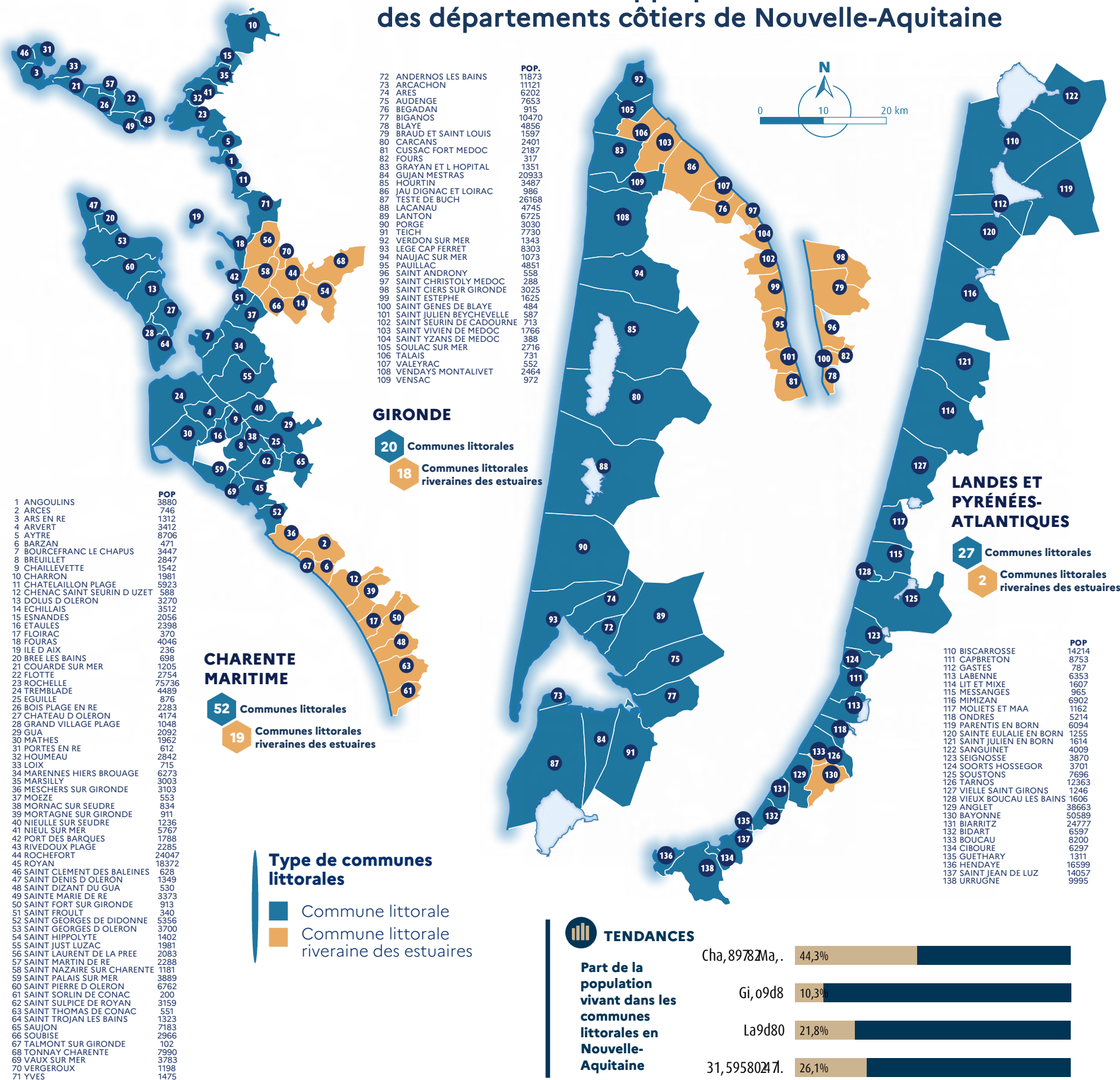
SHOM, IGN, DIRM Sud-Atlantique, Préfecture Maritime de l'Atlantique, DDTMs

Pour aller plus loin :

 [Le portail national des limites maritimes \(SHOM\)](#)



La loi littoral s'applique à 138 communes des départements côtiers de Nouvelle-Aquitaine



Les littoraux et les régions maritimes sont globalement des territoires attractifs. C'est évidemment le cas pour la façade Sud-Atlantique qui connaît depuis les années 60, une forte évolution des populations des communes littorales, se traduisant par une pression immobilière accrue. La Loi Littoral vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès au public sur les sentiers littoraux.

Un cadre de référence, la Loi Littoral

La prise de conscience de l'importance économique du littoral et des multiples convoitises dont il fait l'objet a rendu indispensable l'intervention d'une norme de valeur juridique supérieure chargée d'arbitrer entre les multiples utilisations du littoral. C'est dans cet esprit qu'a été votée le 3 janvier 1986 la loi littoral. S'appliquant aux côtes métropolitaines et d'outre-mer, aux étangs salés et aux plans d'eau intérieurs de plus de 1 000 hectares, la loi littoral associe des principes d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral avec pour objectifs de préserver les espaces rares et sensibles, gérer de façon économe la consommation d'espace par l'urbanisation et les aménagements touristiques notamment, et ouvrir plus largement le rivage au public, comme les plages, afin d'accueillir en priorité sur le littoral les activités dont le développement est lié à la mer.

Depuis son adoption, le contexte géographique et le cadre institutionnel d'application de la Loi Littoral ont beaucoup évolué, l'activité résidentielle, économique et touristique du littoral sud-atlantique s'étant confirmée et renforcée. Dans le même temps, les écosystèmes littoraux ont été affectés par une érosion du littoral, une raréfaction des ressources naturelles ainsi que par les premiers effets du changement climatique.

138 communes littorales, 2 grands pôles urbains

Globalement, la répartition de la population sur le littoral Sud-Atlantique est très segmentée. Deux grands pôles forment une armature urbaine : l'agglomération de La Rochelle au nord en Charente-Maritime, et l'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB) au Sud dans les Pyrénées-Atlantiques. Les grands pôles démographiques secondaires sont Arcachon et Royan (sous influence des pôles d'emplois du bassin de Bordeaux).

Parmi les communes littorales métropolitaines ayant plus de 50 000 habitants en 2019, deux sont situées en Sud Atlantique : La Rochelle, 8ème commune littorale avec 75 736 habitants et Bayonne avec 50 589 habitants. Les autres communes importantes de la façade sont Rochefort (24 047 habs), La Teste-de-Buch (26 168 habs) et les deux communes voisines de Bayonne, Anglet (38 663 habs) et Biarritz (24 777 habs).

La façade Sud Atlantique couvre près d'un cinquième de la surface totale des communes littorales (18,5 %). Les communes y sont, en moyenne, nettement plus grandes que la moyenne littorale : près de 4 000 ha contre 2 440 ha, soit environ 60 % de plus. La surface des communes est variable d'un département à l'autre. Elle est plutôt faible en Charente-Maritime (1 701 ha) et dans les Pyrénées-Atlantiques (1 714 ha), forte dans les Landes (5 978 ha) et particulièrement élevée en Gironde (9 080 ha).

Parmi les dix communes les plus vastes du littoral métropolitain, 5 sont situées en Gironde, les autres étant toutes sur le pourtour méditerranéen : Lacanau (21 400 ha), Hourtin (19 050 ha), La Teste-de-Buch (18 000 ha), Carcans (17 500 ha) et Biscarosse (16 050 ha). On y trouve, par ailleurs, la septième plus petite commune littorale en Charente-Maritime, l'Île d'Aix, d'une superficie de 119 ha. Par ailleurs, 19 communes de Charente-Maritime sont îliennes, réparties sur 3 îles : l'Île d'Aix, l'Île de Ré (10 communes) et l'Île d'Oléron (8 communes).



CHIFFRES-CLÉS

- 71 communes littorales en Charente-Maritime
- 19 communes littorales îliennes
- 5 des 10 plus vastes communes littorales françaises
- 10% de la population cumulée des communes littorales françaises
- 286 106 habitants dans les communes littorales de Charente-Maritime
- 167 186 habitants dans les communes littorales de Gironde
- 89 411 habitants dans les communes littorales des Landes
- 177 085 habitants dans les communes littorales des Pyrénées-Atlantiques

FICHE

1.4



Aménagement des quais du Vieux-Port de La Rochelle

La Rochelle – Charente-Maritime

Lieu de promenade, de contemplation, d'activités et de passage, le Vieux Port symbolise la qualité de vie rochelaise. Le réaménagement de ses quais permettra de faire davantage de place aux modes de déplacement « doux » et de donner une esthétique homogène à l'ensemble du port. Débutée en 2017 avec le quai de Carénage et le quai Meyer (ainsi que le square Valin), puis en 2018 avec le quai Valin, la requalification du Vieux Port se poursuivra jusqu'en 2024. Rénovation des chaussées, des trottoirs et des terrasses, création de pistes cyclables et de cheminements piétons : tous les quais bénéficieront des mêmes aménagements afin de créer une unité d'ensemble du quai Valin à la rue Léonce Vieljeux, en passant par les quais Duperré, Maubec, Louis et Noémie Durand.

© Crédit photo : Ville de La Rochelle



Sources mobilisées :

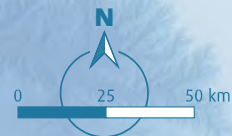
DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, INSEE

Pour aller plus loin :

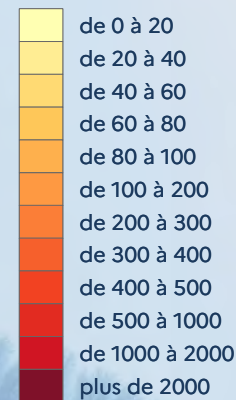
-  [Le site "mer et littoral" du Ministère de la Transition écologique](#)
-  [Diagnostic de l'existant de la façade Sud-Atlantique \(DIRM SA\)](#)



Nombre d'habitants par commune des départements littoraux



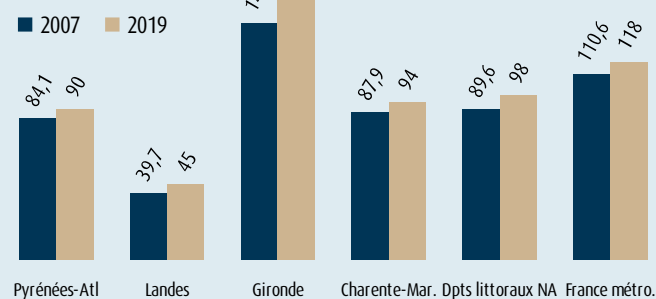
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM
MNT HOMONIM
Sources : IGN, INSEE
Projection : Lambert 93
Réalisation DIRM SA MCPPL
Mars 2021

Densité de population des communes des départements littoraux (habs/km²)

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM
MNT HOMONIM
Sources : IGN, INSEE
Projection : Lambert 93
Réalisation DIRM SA MCPPL
Mars 2021

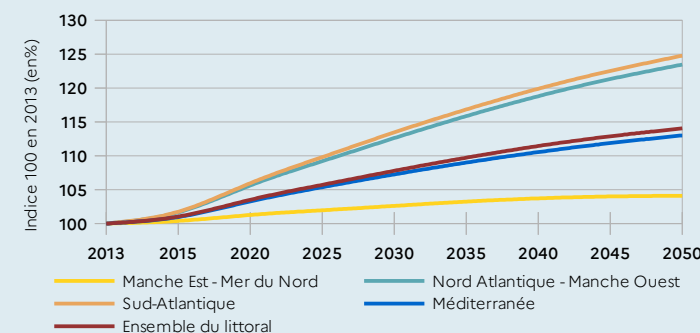
TENDANCES

Évolution de la densité de population dans les départements littoraux de Nouvelle-Aquitaine



(1) Source Insee, Omphale 2017 scénario central - Traitement : DIRM SA

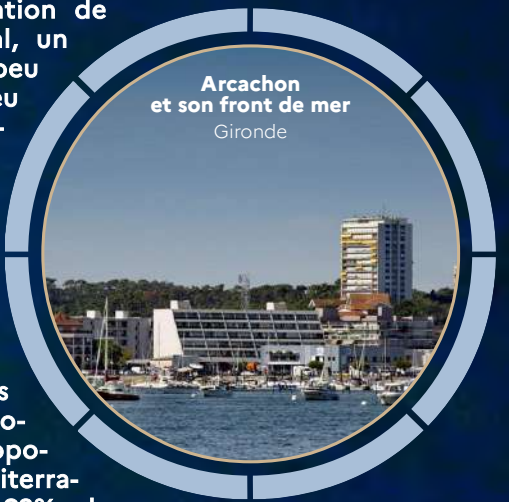
Projection de la population en 2050 dans les départements littoraux métropolitains



(2) Source : Insee, ADMIN-EXPRESS

Un peu plus de 44 % de la population de Charente-Maritime vit sur le littoral, un peu plus de 10% en Gironde, un peu moins d'un quart dans les Landes et un peu moins de 30% dans les Pyrénées-Atlantiques. Les communes du littoral néo-aquitain ont une densité de population moyenne de 144 hab./km². C'est deux fois moins que la moyenne littorale et nettement moins que sur les trois autres façades maritimes. C'est tout de même 22% plus élevé que la moyenne métropolitaine. Entre 2009 et 2014, la densité de population a augmenté plus rapidement (+5,9%) sur le littoral néo-aquitain que sur les autres façades métropolitaines et notamment la façade méditerranéenne (+5,8%). Cette augmentation est 68% plus élevée que la moyenne métropolitaine (+3,5%).

Arcachon et son front de mer
Gironde



Un littoral densément peuplé, moins qu'au niveau national

Cette assez faible densité s'explique, pour partie, par la vaste superficie des communes littorales de Gironde et des Landes. La densité de population est faible dans les communes littorales des Landes et de Gironde, élevée en Charente-Maritime et très forte dans les Pyrénées-Atlantiques.

Selon l'INSEE, en 2050, la population de Nouvelle-Aquitaine gagnerait un million d'habitants par rapport à 2013, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient. Cette croissance résulterait de migrations résidentielles favorables à la région, notamment en provenance de régions voisines et de l'Île-de-France. Le solde naturel freinerait cette croissance, conjuguant à la fois une baisse des naissances et une augmentation des décès. Avec 900 000 Néo-Aquitains de 65 ans ou plus supplémentaires en 2050, la hausse de la population se concentrerait sur les seniors, notamment les plus âgés. La population augmenterait entre 2013 et 2050 dans tous les départements de la région et particulièrement ceux du littoral.

Une dynamique contrastée

Au sein de la façade Sud-Atlantique, la croissance de la population des communes littorales a été très soutenue dans les Landes (+128 % entre 1962 et 2009) et en Gironde (+102 % sur la même période), importante dans les Pyrénées-Atlantiques (+59 % sur la même période) et plus modérée en Charente-Maritime (+38%).

Cette évolution de la population doit être comparée à celle des communes d'arrière-pays littoral : la progression est ainsi particulièrement forte en Charente-Maritime (+120 % sur la période 1962-2009) mais aussi dans les autres départements. Cela traduit un report de la croissance démographique dans l'arrière-pays uniquement par des soldes migratoires très excédentaires.

Le dynamisme de la croissance démographique sur la façade Sud-Atlantique s'explique principalement par les soldes migratoires (ils expliquent 99 % de la croissance démographique de la façade depuis 1962). En effet, contrairement à la moyenne en France métropolitaine et la moyenne sur les communes littorales métropolitaines, les soldes naturels sont négatifs sur la façade Sud-Atlantique depuis le recensement de 1982.

CHIFFRES-CLÉS

11% de la population a 75 ans ou plus, contre 9,3 % en métropole

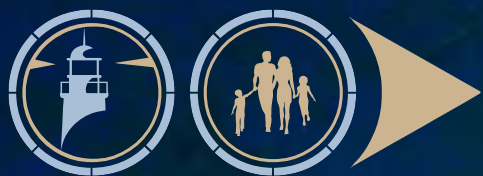
0,5% soit l'augmentation en moyenne chaque année depuis 2012 de la population de la région due au solde migratoire

44,3% de la population de Charente-Maritime vit sur le littoral

159 habitants / km² soit la densité de population en Gironde qui bénéficie de l'attractivité de la métropole bordelaise et concentre plus du quart de la population néo-aquitaine

FICHE

1.5

**Visiteurs sur le site de la dune du Pilat***La Teste-de-Buch - Gironde*

Le littoral Sud-Atlantique est globalement très attractif, la croissance démographique est particulièrement soutenue dans les communes littorales des départements des Landes et de la Gironde. Le dynamisme de cette croissance s'explique principalement par des soldes migratoires élevés.

© Crédit photo : David Dudognon / DIRM SA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, INSEE

**Pour aller plus loin :**

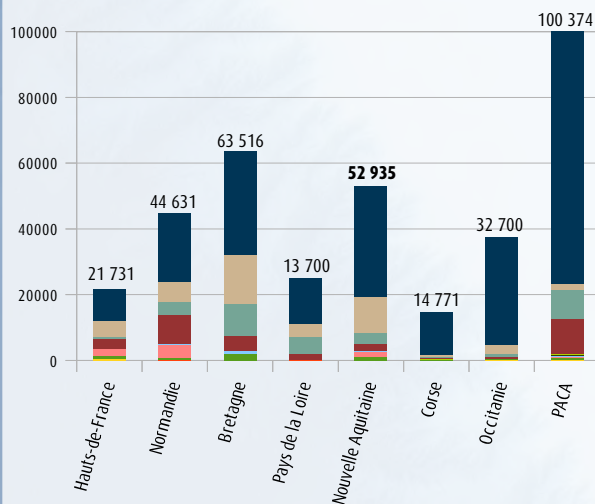
 [L'INSEE \(Institut National de la Statistique Économique\)](#)

 [L'ONML \(Observatoire National de la Mer et du Littoral\)](#)



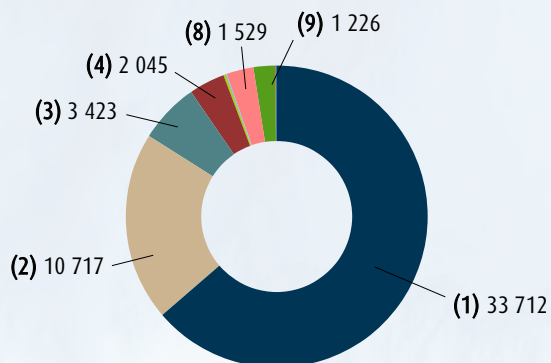
TENDANCES

Répartition de l'emploi maritime dans les zones d'emploi littorales de métropole en 2017



- Tourisme littoral (1)
- Produits de la mer (2)
- Construction et réparation de navires (3)
- Transport maritime et fluvial (4)
- Travaux publics maritimes et fluviaux (5)
- Services para-pétroliers et para-gaziers offshore (6)
- Recherche et protection de l'environnement littoral et marin (7)
- Production d'énergie (8)
- Intervention publique dans le domaine maritime (9)
- Fabrication pose et maintenance de câbles sous-marins (10)
- Extraction de matériaux marins (11)
- Assurances maritimes (12)

Répartition de l'emploi maritime en Nouvelle-Aquitaine en 2017



Source : INSEE, FLORES 2017, SIASP et RP 2017 et Ministère de la Transition écologique et solidaire

ACTUALITÉS

Le plan « **France relance** », annoncé par le Premier ministre le 3 septembre 2020, a pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance vise également le renforcement des filières de la pêche et de l'aquaculture, avec la mise en place d'un fond environnemental pour les filières de la pêche et de l'aquaculture comprenant le financement du projet de navire de nettoyage des parcs à huîtres du Bassin d'Arcachon.

LA ROCHELLE

9 900 emplois dans l'économie maritime répartis sur 83 communes soit 8.54 % de l'emploi dans la zone

ROCHEFORT

1 700 emplois dans l'économie maritime répartis sur 41 communes soit 6.18 % de l'emploi dans la zone

ROYAN

10 900 emplois dans l'économie maritime répartis sur 51 communes soit 22.92 % de l'emploi dans la zone

SAINTES

300 emplois dans l'économie maritime répartis sur 147 communes soit 0.5% de l'emploi dans la zone

LESPARRE-MÉDOC

40 communes
Non intégré au périmètre d'étude

BORDEAUX

7 400 emplois dans l'économie maritime répartis sur 164 communes soit 1.22% de l'emploi dans la zone

LA-TESTE-DE-BUCH

5 800 emplois dans l'économie maritime répartis sur 33 communes soit 10.73% de l'emploi dans la zone

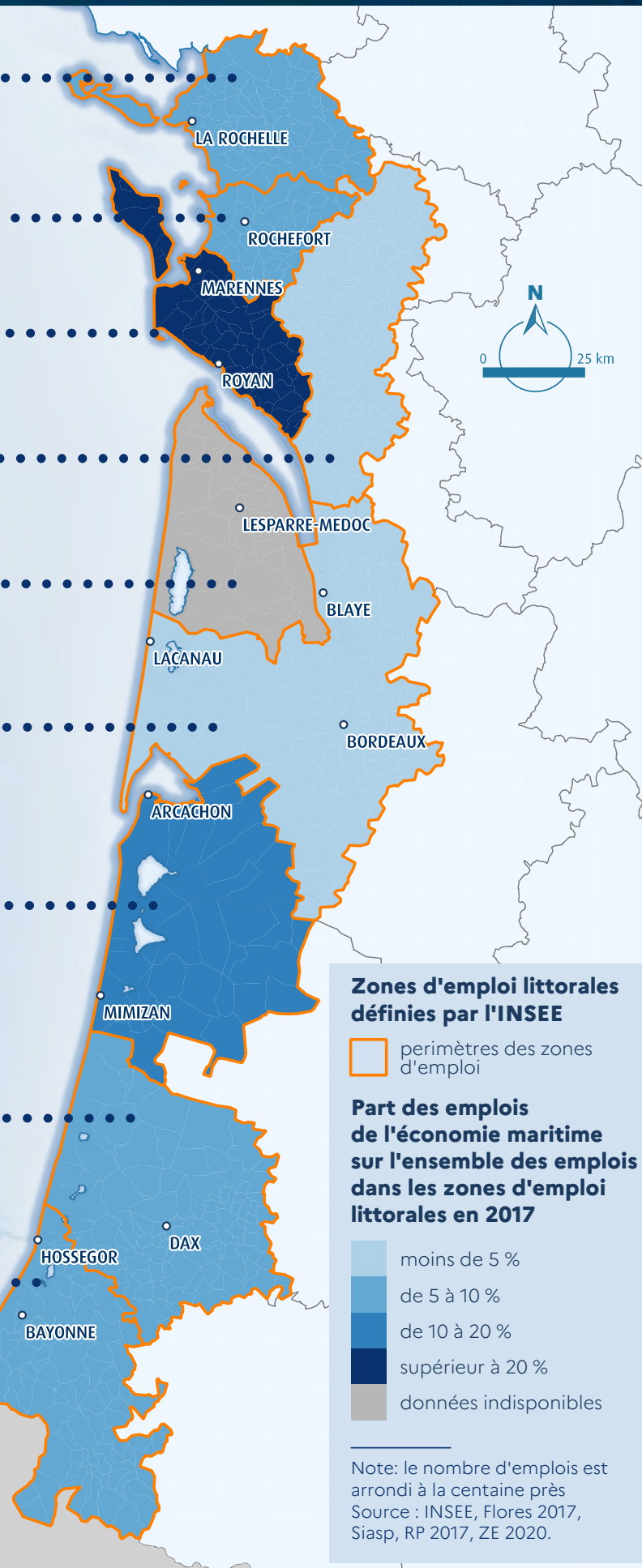
DAX

3 500 emplois dans l'économie maritime répartis sur 119 communes soit 5.39% de l'emploi dans la zone

BAYONNE

13 500 emplois dans l'économie maritime répartis sur 111 communes soit 8.61% de l'emploi dans la zone

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Projection : Lambert 93
Réalisation : DIRM SA MCPPML
Septembre 2021



Zones d'emploi littorales définies par l'INSEE

□ périmètres des zones d'emploi

Part des emplois de l'économie maritime sur l'ensemble des emplois dans les zones d'emploi littorales en 2017

- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 20 %
- supérieur à 20 %
- données indisponibles

Note: le nombre d'emplois est arrondi à la centaine près
Source : INSEE, Flores 2017, Siasp, RP 2017, ZE 2020.

Selon l'INSEE, près de 53 000 personnes travaillaient dans l'économie maritime sur la façade Sud-Atlantique en 2017. Le tourisme littoral est le premier employeur, suivi des activités des produits de la mer et de la construction et de la réparation navale. L'emploi régional maritime est stable depuis 2008, et se caractérise par une importante activité ostréicole. Les activités de l'économie maritime et littorale utilisent les ressources de la mer et du littoral pour répondre aux besoins des habitants, des touristes et des territoires : produits de la mer, production énergétique, transport, santé, loisirs et minéraux. La France s'est dotée d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral. Le « Document Stratégique de Façade » (DSF) a fixé, dès le printemps 2019, des principes et des orientations générales pour une croissance bleue durable et innovante. Le plan d'action dernier volet du DSF, en cours d'élaboration, déclinera des actions concrètes pour un développement durable de l'économie maritime.

● La Nouvelle-Aquitaine, troisième économie maritime régionale

L'économie maritime régionale employait 52 935 personnes en 2017 sur la façade Sud-Atlantique, et concentrait 13 % des emplois de cette économie dans l'hexagone. Unique région de la façade Sud-Atlantique, la Nouvelle-Aquitaine se positionne au troisième rang des régions littorales en terme d'emplois maritimes.

Premier employeur de l'économie maritime, le **tourisme littoral** compte 33 700 emplois soit 62 % des emplois maritimes et littoraux de la région (72 % sur la façade méditerranéenne, et 37 % sur les 2 autres façades Manche-Est-Mer-du-Nord et Nord-Atlantique-Manche-Ouest)

Le domaine des **produits de la mer** (pêche maritime, aquaculture, transformation et commercialisation des produits de la mer) emploie 10 700 personnes sur la façade Sud-Atlantique qui abrite les deux bassins conchylicoles majeurs que sont Marennes-Oléron et Arcachon. Grâce à la contribution de la façade Sud-Atlantique, la France est le premier producteur ostréicole européen (82 % de la production ostréicole européenne). Marennes-Oléron, premier bassin de production et d'exportation d'huîtres au niveau national et européen, concentre à lui seul 35 % de la production nationale d'huîtres. Selon le Comité National de la Conchyliculture, les 2 bassins d'Arcachon et Marennes-Oléron contribuaient en 2015/2016, à hauteur de 40% de la production nationale d'huîtres.

Le domaine de la **construction et de la réparation navale** génère un nombre conséquent d'emplois (3 400 pour la façade). Les **activités portuaires** sont peu répandues sur la façade Sud-Atlantique, avec 2 000 emplois, soit 5 % des emplois nationaux. La façade compte néanmoins 2 grands ports maritimes (Bordeaux et La Rochelle) qui génèrent de nombreux emplois indirects.

● Des activités marquées le long du littoral

Les activités liées à la mer ou au littoral structurent l'économie des zones d'emploi littorales. Les zones d'emplois de Bayonne et La Rochelle se partagent 40 % des emplois maritimes de la façade.

Avec ses 10 000 emplois, la zone de **Bayonne** est le premier pourvoyeur d'emplois maritimes et littoraux de la façade. Le tourisme y est prédominant avec 80 % des emplois. La zone d'emplois de **La Rochelle** compte 8 600 emplois maritimes. La Rochelle possède le plus grand port européen de plaisance de l'Atlantique, et le 6ème Grand Port Maritime de métropole. Enfin, l'activité maritime de la zone d'emplois de **Bordeaux** a un poids important au sein de l'économie maritime française, avec notamment l'entreprise Construction Navale de Bordeaux (CNB) qui est un acteur majeur de l'activité de la construction et de la réparation de navires. ■



CHIFFRES-CLÉS

- 📍 **52 935** emplois dans l'économie maritime en 2017
- 📍 **4 990** marins professionnels en activité
- 📍 **40%** de la production nationale ostréicole
- 📍 **222** millions d'euros de chiffre d'affaire réalisé par la filière conchylicole
- 📍 **73,1** millions d'euros de chiffre d'affaire réalisés par la filière pêche
- 📍 **990** millions d'euros de chiffre d'affaire réalisés par la filière navale et nautique
- 📍 **17,8** millions de tonnes de marchandises traitées dans les ports de commerce
- 📍 **43** escales de paquebots enregistrées à Bordeaux (2019)
- 📍 **27** escales de paquebots enregistrées à La Rochelle (2019)

FICHE
1.6**Pétrolier en transit, ravitaillant le port de Bordeaux***Estuaire de la Gironde*

La façade Sud-Atlantique compte deux grands ports maritimes à Bordeaux et La Rochelle. Ils ont traité 15 millions de tonnes de marchandises en 2020. Selon l'INSEE, le transport maritime et fluvial emploie 2 045 personnes en Nouvelle Aquitaine. Au total, ce sont 53 000 emplois qui dépendent directement de l'économie maritime et littorale. En terme d'emplois dans l'économie maritime, la Nouvelle-Aquitaine se place au 3ème rang des régions françaises.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

Sources mobilisées :

INSEE / DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique

**Pour aller plus loin :**
 [INSEE - la façade Sud-Atlantique, un vivier de 50 000 emplois maritimes entre terre et mer](#)



CHAPITRE 2

LES ACTIVITÉS MARITIMES ET LITTORALES



2.1 LES PORTS ET LA FLOTTE DE PÊCHE | P.24



2.2 LES MÉTIERS DE LA PÊCHE | P.26



2.3 LA FILÈRE PÊCHE ET LA PRODUCTION | P.28



2.4 LA CONCHYLICULTURE | P.30



2.5 LES AUTRES ACTIVITÉS AQUACOLES | P.32



2.6 LES PORTS DE COMMERCE | P.34



2.7 LE TRANSPORT ET LE TRAFIC MARITIMES | P.36



2.8 LES TRAVAUX MARITIMES ET PORTUAIRES | P.38



2.9 LA PLAISANCE | P.40



2.10 LES SPORTS ET LES LOISIRS NAUTIQUES | P.42



2.11 LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ MARITIMES | P.44





La façade Sud-Atlantique génère une activité économique littorale et maritime marquée par ses particularismes géographiques et la richesse de son patrimoine naturel. La conchyliculture est ainsi une activité majeure au niveau national et européen de production de moules et d'huîtres. La pêche professionnelle présente une double spécificité. La pêche au large est concentrée sur le Pays Basque, et le reste de la flottille régionale, majoritairement côtière, exploite les ressources du sud du golfe de Gascogne.

Les différentes activités liées à la construction navale et nautique sont représentées sur la façade. Par ailleurs, la côte aquitaine, réputée pour ses vagues, a permis un large développement des sports et des loisirs nautiques, et l'installation d'une filière « sports de glisse » grâce à l'implantation d'entreprises de renommée mondiale.

Les ports maritimes représentent un maillon primordial dans la construction de l'économie maritime notamment par la mise à disposition d'infrastructures au profit des industriels mais également dans le développement de réseaux avec les territoires concourant ainsi à l'exportation des productions locales.

Le tourisme représente une ressource majeure d'emploi dans la région Nouvelle-Aquitaine. Il repose sur la richesse du patrimoine naturel (pertuis, forêt des Landes de Gascogne, plages aquitaines) et sur la présence d'activités génératrices d'emploi (ostréiculture, surf).

L'ensemble du développement économique a vocation à s'appuyer sur une approche écosystémique privilégiant la recherche de synergie et la collaboration entre les acteurs, pour dépasser les conflits d'usages. ■



Parc ostréicole du Banc d'Arguin - Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

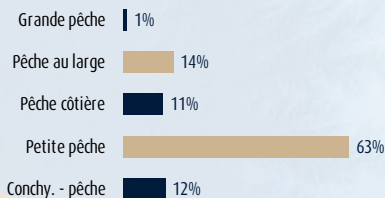


Une flotte de pêche constituée de 529 navires professionnels

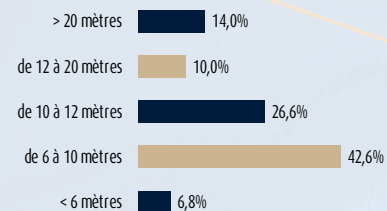
la flotte se caractérise par une importante activité de petite pêche et de pêche côtière le long du littoral de la région, ainsi qu'une pêche au large plus spécifique pratiquée par les unités hauturières du quartier maritime de Bayonne

TENDANCES

Répartition des navires par genre de navigation au 31/12/2020

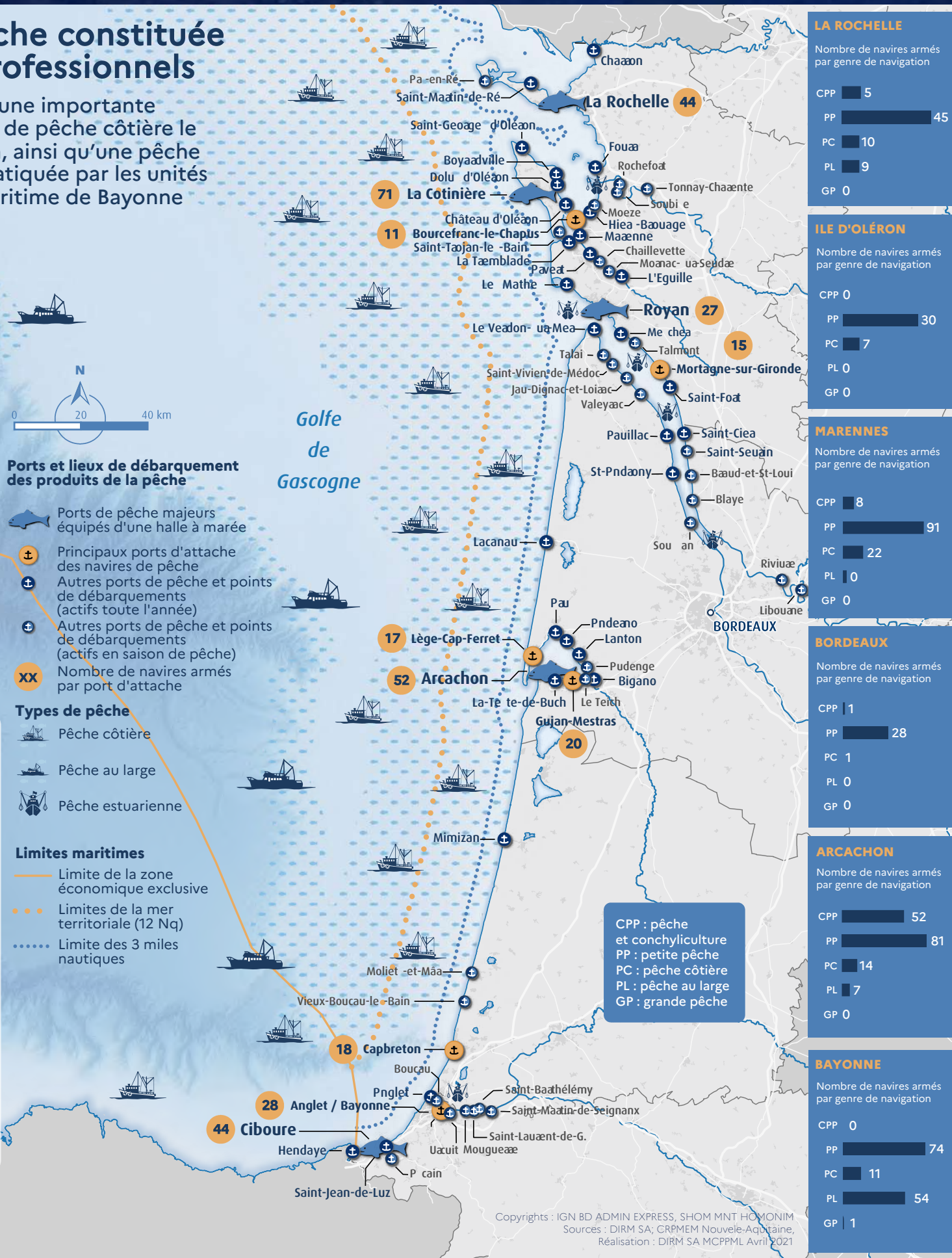


Répartition des navires par longueur au 31/12/2020



ACTUALITÉS

À Saint-Pierre d'Oléron, le port de **La Côtinière** est en pleine transformation avec l'aménagement de nouveaux quais et une nouvelle criée. Le sixième port de pêche français en tonnage est en travaux depuis fin 2018, avec ses 23M€ de chiffre d'affaires annuels et ses 5 000 tonnes de poissons « nobles » (bars, soles, lottes) débarqués à la criée. Le projet, d'un montant de 60 millions d'euros, prévoit dès 2021 l'aménagement de trois nouveaux pontons, d'un tout nouveau terre-plein et d'une nouvelle criée d'une surface de 8 000 m². Fin 2020, 90% du gros-œuvre avait été réalisé, et un quai de déchargement de 200 mètres de long était en train d'être finalisé entre la future criée et la nouvelle digue dite du belvédère. La livraison du chantier est prévue fin 2021.



Près de 530 navires constituaient la flotte de pêche professionnelle de la façade Sud-Atlantique au 31 décembre 2020. Une centaine de navires supplémentaires exerce une double activité de conchyliculture et de petite pêche. Enfin, une trentaine de navires utilisés par des pêcheurs à pied professionnels complètent la liste des navires professionnels. L'armature portuaire est constituée de 11 ports de pêche principaux dont 5 équipés d'une halle à marée.



Une pêche à dominante côtière

La pêche professionnelle régionale est majoritairement une pêche artisanale côtière et estuarienne. Au Pays basque, elle présente une double spécificité : si la côte basque se caractérise par une pêche artisanale, une cinquantaine de navires du quartier de Bayonne pratique la pêche hauturière en dehors des eaux de la façade, jusqu'en Ouest-Irlande et Nord-Écosse. Le reste de la flottille régionale, majoritairement côtière, exploite les ressources du sud du golfe de Gascogne, dont une grande proportion d'espèces à forte valeur ajoutée.

Ce secteur a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion à visée environnementale. Le renouvellement des navires trop anciens et l'amplification d'une gestion raisonnée des ressources halieutiques constituent les enjeux du développement d'une pêche durable. Des navires économes en énergie, aux conditions de travail et de sécurité optimisées renforcent l'attractivité du secteur et des métiers et permettent une valorisation accrue des produits de la pêche.

En Charente-Maritime, le port de la Côtinière sur l'Île d'Oléron est le plus important du département et le 6^e port métropolitain. Il abrite une solide flottille de plus d'une centaine de navires qui s'adonne à la pêche du bar, des langoustines et de certaines espèces nobles, en particulier la sole. Le port de Royan dispose quant à lui d'une flottille artisanale d'une trentaine de petits navires axée sur les pêcheries de sole. Enfin à la Rochelle, une activité de pêche hauturière se distingue avec une dizaine de navires armés à la pêche au large.

Une pêche hauturière spécifique en Sud-Gascogne

En Gironde, le quartier d'Arcachon abrite une trentaine de chalutiers classiques et fileyeurs de 14 à 21 mètres travaillant à l'extérieur du bassin. A ces navires il faut ajouter une dizaine de vedettes côtières de moins de 15 mètres pratiquant une activité polyvalente (utilisation de plusieurs engins tels que lignes ou filets selon la saison et les espèces ciblées) également à l'extérieur du bassin mais pour des marées courtes de moins de 24 heures. Environ 80 petits navires de pêche polyvalents (casiers, filets, pêche à pied...) travaillent exclusivement à l'intérieur du Bassin (pêche « intra-bassin ») et ciblent des espèces très diversifiées en fonction des saisons. À Bordeaux, une trentaine de petites unités pratique une pêche traditionnelle estuarienne sur la Gironde.

Dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, la flotte du quartier de Bayonne est constituée pour moitié de navires de moins de 12 mètres, ligneurs, fileyeurs, bolincheurs et polyvalents pratiquant la petite pêche, proche des côtes avec des marées de moins de 24 heures, l'autre moitié étant constituée de plus grosses unités, jusqu'à 38 mètres, pratiquant surtout une pêche hauturière aux filets ou aux chaluts.

Une nécessaire modernisation de la flottille

La pêche professionnelle doit faire face à de nombreux enjeux, dont en particulier celui du nécessaire renouvellement de la flottille (navires vieillissants, transition énergétique du secteur, amélioration des conditions de travail et de sécurité). Cette modernisation permettrait de contribuer aux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en promouvant des modes de propulsion moins carbonés pour les bateaux de pêche ou en réduisant la distance entre le lieu de débarquement, le lieu de transformation et le lieu de commercialisation des produits de la mer.

Actuellement, les préoccupations de la filière visent le renouvellement et la modernisation des flottilles à capacité égale, l'amélioration de la sélectivité des engins (notamment par le lancement de projets de recherche et développement), le développement d'outils numériques ou encore l'amélioration du suivi de reproduction de certaines espèces très exploitées. ■

CHIFFRES-CLÉS

11 ports de pêche principaux : La Rochelle, La Côtinière, Bourcefranc-le-Chapus, Mortagne-sur-Gironde, Royan, Arcachon, Lège-Cap-Ferret, Gujan-Mestras, Capbreton, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz-Ciboure

529 navires de pêche professionnelle en activité

FICHE
2.1**Dragueur à coquilles Saint-Jacques***Pertuis Breton - Charente-Maritime*

La pêche professionnelle régionale est majoritairement une pêche artisanale côtière et estuarienne. La flotte néo-aquitaine compte actuellement 529 navires de pêche professionnelle maritime détenant un permis de mise en exploitation. Globalement la flotte est composée de navires âgés d'une trentaine d'années, pour une longueur moyenne d'environ 12 mètres. Le plus grand atteint 38 mètres. La flottille régionale présente une double spécificité : si la côte basque se caractérise par une pêche artisanale, une cinquantaine de navires du quartier de Bayonne pratique la pêche hauturière en dehors des eaux de la façade, jusqu'en Ovest-Irlande et Nord-Écosse. Le reste de la flottille régionale, majoritairement côtière, exploite les ressources du sud du golfe de Gascogne, dont une grande proportion d'espèces à forte valeur ajoutée.

© Crédit photo : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

**Sources mobilisées :**

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Mer, CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Pour aller plus loin :

 [Le site du CRPMEM de Nouvelle-Aquitaine](#)



COMPOSITION DE LA FLOTTE DE PÊCHE SUD-ATLANTIQUE



Fileyeurs

Principales espèces ciblées : merlu, bar, maigre, sole, seiche, sar, dorade, rouget

46% de la flotte de pêche



Chalutiers de fond

Principales espèces ciblées : sole, cétteau, langoustine, baudroie

9% de la flotte de pêche



Navires estuariens, pilabours

Principales espèces ciblées : maigre, crevette, civelle, anguille, lamproie

11% de la flotte de pêche



Chalutiers pélagiques

Principales espèces ciblées : bar, merlu, thon, bonite, sardine, anchois

11% de la flotte de pêche



Palangriers, canneurs, ligneurs

Principales espèces ciblées : merlu, bar, thon, bonite

11% de la flotte de pêche



Chalutiers à perche, dragues

Principales espèces ciblées : coquille Saint-Jacques, pétoncle, crevette, langoustine, moule sauvage

6% de la flotte de pêche



Senneurs et bolincheurs

Principales espèces ciblées : thon, bonite maquereau, sardine, anchois

1,2% de la flotte de pêche



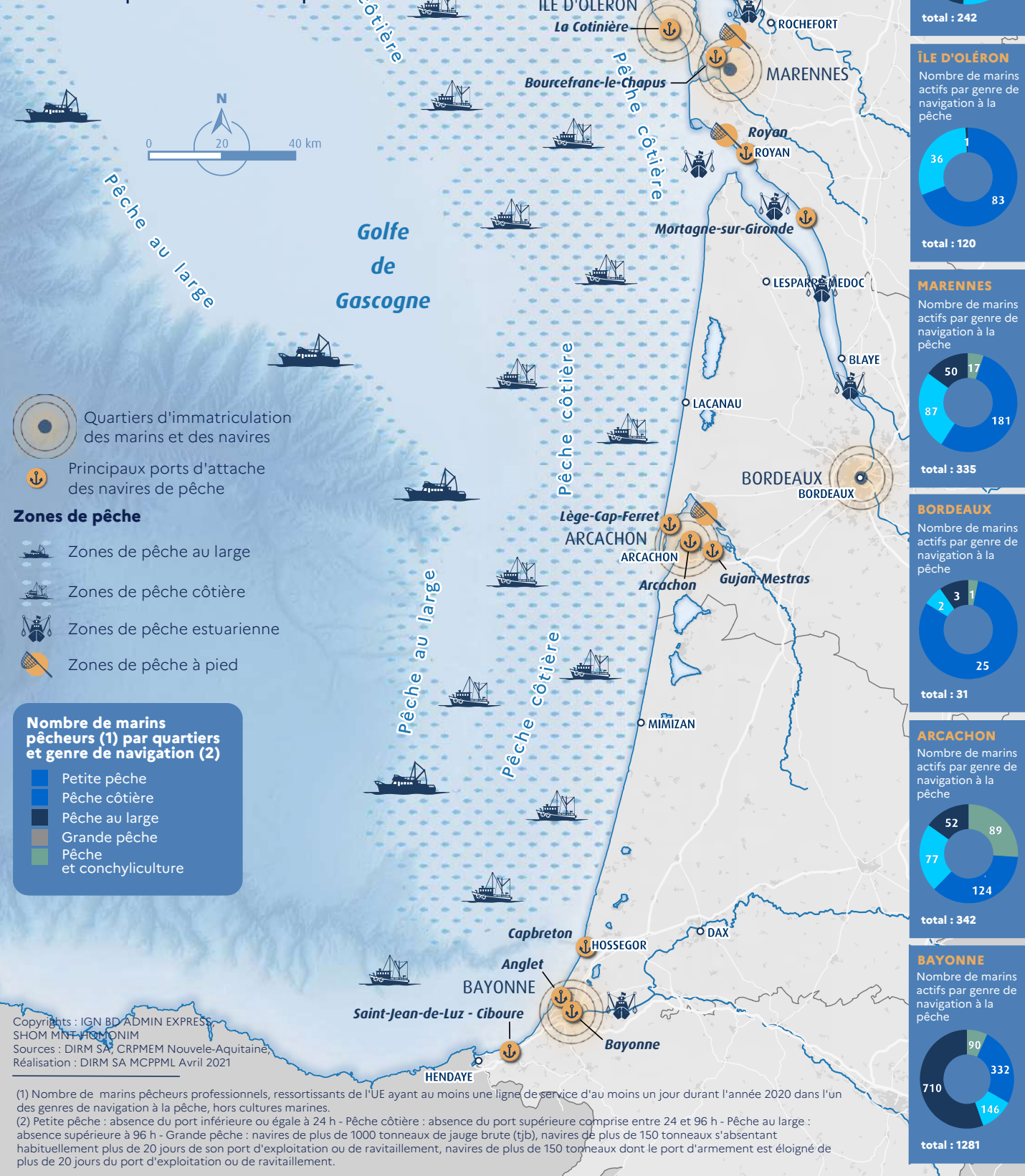
Caseyeurs

Principales espèces ciblées : seiche, poulpe, crabe, crevette, langoustine, anguille, lamproie

2% de la flotte de pêche

Une pêche côtière et artisanale

Les types de métiers à la pêche embarquée sur la façade Sud-Atlantique sont diversifiés, avec une prépondérance de navires fileyeurs qui ciblent les espèces phares de la façade (sole, bar...) ; ils représentent **46 %** des unités composant la flotte de pêche sud-atlantique



Les métiers artisanaux embarqués de la pêche sont emblématiques de la façade Sud-Atlantique et se concentrent sur une pêche côtière d'espèces nobles à forte valeur ajoutée (bars, soles, dorades, maigres...), principalement à partir des ports de l'Île d'Oléron, d'Arcachon, La Rochelle et Royan. En 2020, 2 351 marins-pêcheurs professionnels français et ressortissants européens ont travaillé à bord des navires de pêche de la façade Sud-Atlantique.



Des spécificités géographiques

Sur la façade Sud-Atlantique, la pêche constitue une filière économique importante, exercée par des pêcheurs professionnels français et étrangers, qui participent au dynamisme local et génère aussi un nombre important d'emplois indirects à terre.

Les métiers artisanaux concernent l'ensemble de la façade. Ils sont emblématiques de la région et l'activité se caractérise par une grande polyvalence des métiers, une **pêche côtière et estuarienne** d'espèces à forte valeur ajoutée (bars, soles, maigres, daurades...)

La principale activité de **pêche au large** dépend du port de pêche de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. Les campagnes de pêche au large nécessitent le recours à une main-d'œuvre spécialisée pour travailler à bord des plus grosses unités des armements hauturiers. Ces unités sont pour la majeure partie basées au port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure. Dans le sud du golfe de Gascogne, l'activité de chalutage est assez réduite : les filets fixes, palangres et casiers constituent les techniques de prise privilégiées.

Une filière pourvoyeuse d'emplois

Les effectifs de marins-pêcheurs peuvent sensiblement fluctuer en cours d'année, selon les besoins en main d'œuvre des armements. Au sein des effectifs de marins-pêcheurs de la région, ce sont environ 600 marins qui exercent la fonction de patron de pêche. Au total, 2 351 marins-pêcheurs professionnels ressortissants de l'Union Européenne ont travaillé à bord des unités de la façade Sud-Atlantique en 2020.

Considérant qu'un emploi en mer génère environ 3 à 4 emplois à terre, cela représente environ 10 700 emplois directs et indirects dans la filière pêche et transformation des produits de la pêche. En 2020, tous genres de navigation confondus, le taux d'embarquement à la pêche sur la façade Sud-Atlantique représentait 14,5 % des embarquements français (marins français et marins ressortissants de l'Union Européenne travaillant sur les navires de pêche français).

Une grande polyvalence des métiers

Il existe une large diversité de métiers de la pêche, avec une prépondérance de fileyeurs. Les arts traînants (chaluts, dragues, bolinches et sennes) ne représentent qu'environ un tiers de la flotte. Cependant, bien souvent les pêcheurs utilisent plusieurs engins de pêche. La polyvalence des métiers est très répandue au sein de la flotte de pêche néo-aquitaine.

On dénombre chaque année une centaine de pêcheurs à pied professionnels, répartis sur le Bassin d'Arcachon et la Charente-Maritime. Les 5 principaux gisements se situent à Bonne-Anse, Bellevue, Ade-Manson, au Fiers d'Ars, et sur le Bassin d'Arcachon (source CRPMEM).

Depuis plusieurs années, le métier de marin-pêcheur a adapté ses pratiques pour une meilleure prise en compte des ressources et du milieu naturel, afin de répondre aux enjeux environnementaux, en adaptant les capacités de pêche, en améliorant la sélectivité et en réduisant l'impact sur les milieux marins.

Le développement d'une pêche durable répond également à un enjeu social : préserver la pêche artisanale en renforçant l'attractivité du secteur et en améliorant les conditions de travail et de sécurité. ■

CHIFFRES-CLÉS

- 2 351 marins-pêcheurs professionnels, ressortissants de l'Union Européenne
- 252 fileyeurs
- 108 chalutiers
- 61 tamiseurs et navires estuariens
- 57 ligneurs et canneurs
- 39 dragueurs et caseyeurs
- 8 senneurs et bolincheurs
- 5 navires de pêche à pied

FICHE

2.2

**Pibaleur en action de pêche***Estuaire de la Gironde*

Les pibaleurs de l'estuaire de la Gironde utilisent des tamis qui sont des poches dotées de fines mailles. Ces engins permettent de capturer la civelle (alevin de l'anguille). Dans le monde de la pêche professionnelle, le terme « métiers » désigne les techniques pratiquées en fonction du type de navire mais aussi les engins mis en œuvre pour capturer une ou des espèces de poissons, crustacés ou coquillages.

© Crédit photo : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique,
CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

**Pour aller plus loin :**

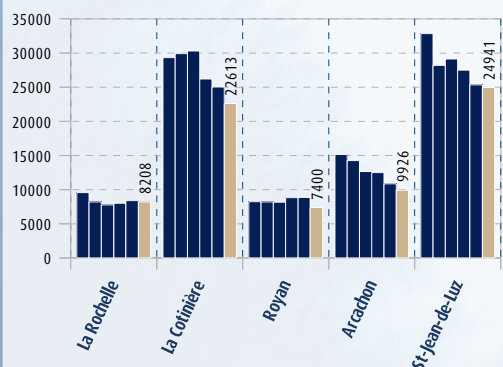
 [IFREMER : les engins de pêche](#)

 [Métier marin, les métiers de la pêche](#)

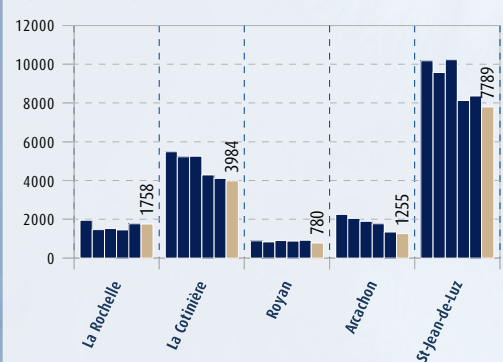


Les 5 halles à marée de la façade Sud-Atlantique ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 73,10 M€

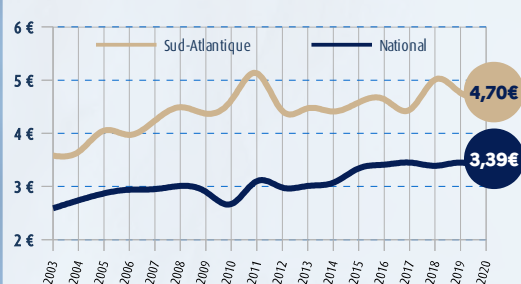
Valeur des ventes (2015-2020)
(en milliers d'euros)



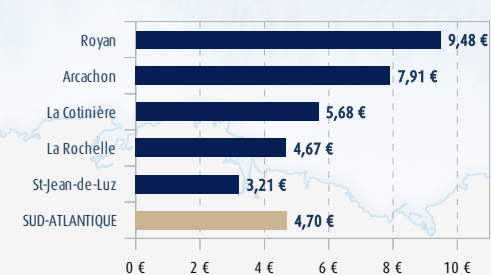
Volumes mis en vente (2015-2020)
(en tonnes)



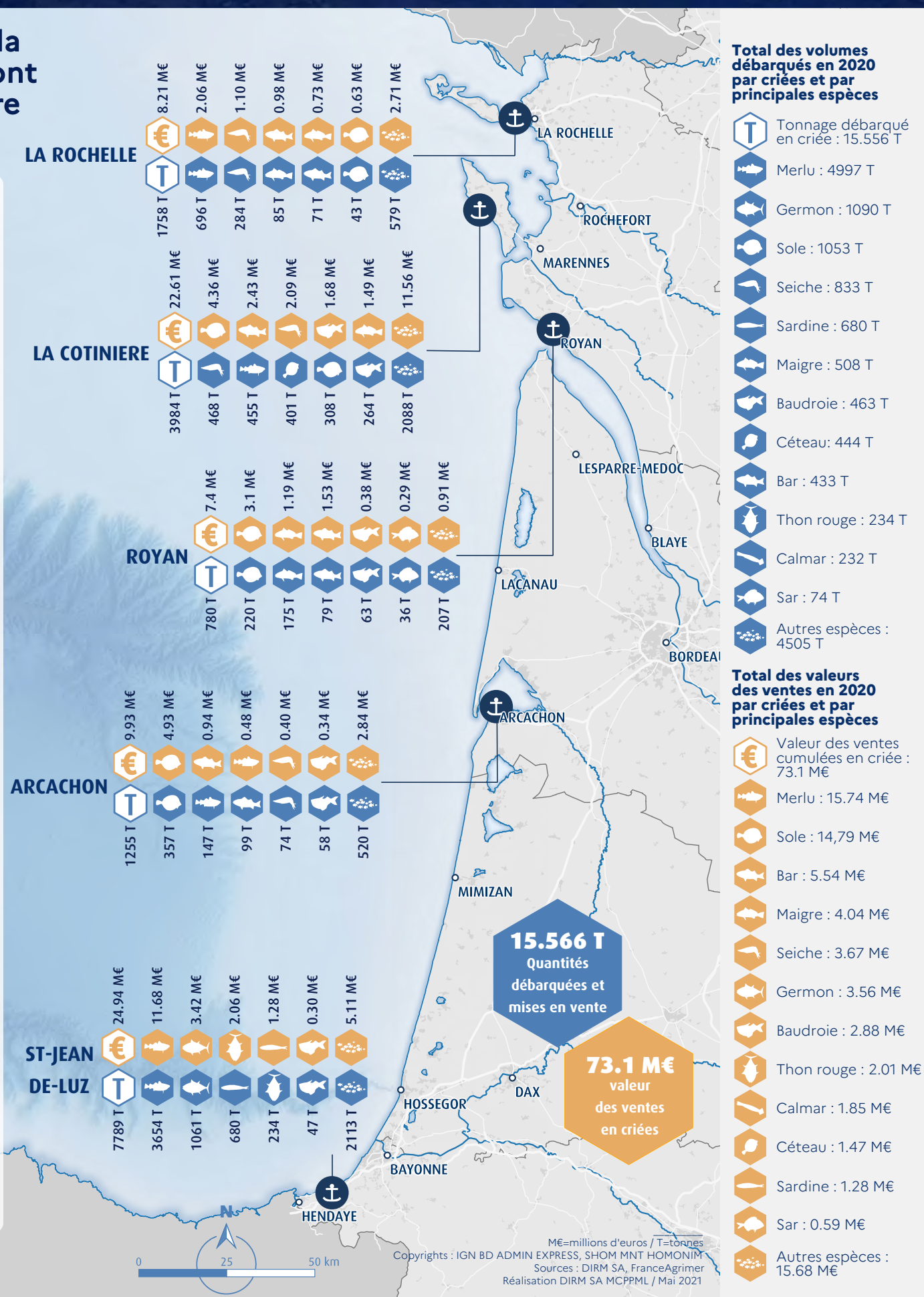
Évolution du prix moyen au kg
(2003-2020)



Prix moyen au kg et par criée



Source : FranceAgrimer 2020



Parmi les 39 halles à marée françaises, 5 sont situées en Nouvelle-Aquitaine, dont 3 en Charente-Maritime. Les principales espèces vendues sont respectivement et en quantité : le merlu, la sole, le bar, la baudroie (lotte), le maigre et la seiche. Le prix de vente moyen en 2020 sur la façade Sud-Atlantique s'est établi à 4,70€ au kilo alors qu'il atteignait 3,39€ en moyenne en France. Ce prix de vente nettement plus élevé s'explique par l'importante proportion d'espèces à forte valeur ajoutée dans les débarquements (sole, bar...), mais également par une bonne valorisation des produits de la pêche (labels et circuits courts). La commercialisation des produits est assurée par trois organisations de producteurs (Pêcheurs d'Aquitaine, OP La Cotinière, From Sud-Ouest).



La vente en criée, entre tradition et modernisation

Le mode principal de vente du poisson frais est la criée qui met face à face l'offre des pêcheurs et la demande du marché dans un lieu portuaire spécifique. Autrefois, les enchères étaient données à la voix dans la halle à marée, d'où le terme "criée" qui, par extension, a fini par qualifier aussi le lieu où se déroule cette vente.

À l'origine, les pêcheurs et les armateurs débarquaient leurs poissons qui étaient triés par espèce et par taille, rangés dans des caisses en plastique et recouverts de glace. Cette opération se déroulait la nuit. Au petit matin, en général vers 6 h, la vente démarrait sous la responsabilité d'un agent du port appelé "crieur". Les mareyeurs se déplaçaient en groupe devant chaque lot. Une fois lancée la vente, ils surenchérisaient avec des signaux propres à chacun et bien connus du crieur. Quand le lot était attribué, il recevait un ticket précisant la quantité, l'espèce et l'identité de l'acheteur. Il suffisait alors de livrer les caisses dans les magasins des mareyeurs.

Aujourd'hui, la vente dite électronique est pratiquée dans tous les ports. Après le tri, tous les lots doivent être enregistrés dans une base de données, une saisie nécessaire pour que les enchères puissent être lancées. Dans certaines criées, l'édition d'un catalogue permet aux acheteurs de s'informer par avance de l'état de l'offre.

La vente reprend une technique déjà ancienne en agriculture : le cadran. Un opérateur affiche les données d'un lot (nom du bateau, espèce, taille, poids) sur un tableau lumineux. Les acheteurs sont installés sur des gradins et, boîtier en main, appuient sur un bouton quand ils veulent soumissionner. Le plus rapide l'emporte. Cette modernisation a introduit la vente à distance par internet, élargissant le panel des acheteurs et réduisant de fait les invendus.

Côtière et hauturière, 2 types de ventes

Dans de nombreuses criées, cohabitent deux types de vente. Les pêcheurs du large proposent des volumes importants en espèces de fond (cabillaud, le merlan, la julienne, le merlu, etc.) capturées dans des campagnes de une à deux semaines. Les pêcheurs côtiers, qui opèrent sur un ou deux jours, débarquent des espèces plus variées et considérées en général comme plus nobles, telles que le rouget, la langoustine, la sole.

Une nécessaire modernisation de la filière

La diversification et la modernisation de la filière de transformation et commercialisation des produits issus de la mer (compétitivité, valorisation des co-produits, valorisation des initiatives de production durable, maintien du tissu économique local, labellisation et image de marque) constituent actuellement des enjeux majeurs sur la façade Sud-Atlantique, notamment pour préserver la pêche artisanale, valoriser les produits en circuits courts et assurer la pérennité de la filière. ■

CHIFFRES-CLÉS

15 566 tonnes de poissons débarquées et commercialisées dans les halles à marée

73,1 millions d'euros de chiffre d'affaire générés par les halles à marée

22,6 millions d'euros, la valeur des ventes pour la Cotinière, 6ème halle à marée française

4,70 € le prix moyen au kilo des débarquements commercialisés

FICHE
2.3**Le port de pêche et la criée de la Cotinière***Île d'Oléron - Charente-Maritime*

La façade Sud-Atlantique compte 5 criées ou halles à marée : La Rochelle, La Cotinière, Royan, Arcachon et Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. La Cotinière est le 6ème criée française pour la valeur des ventes. Environ 5 000 tonnes de poisson y sont mises en vente chaque année. La première vente des produits de la pêche a principalement lieu en criée, appelée également halle-à-marée. Les produits y sont débarqués puis triés selon des normes très précises : espèce, catégorie de taille, présentation (entier, vidé, en filet) et qualité (Extra, A, B, ...) et conditionnés en salle réfrigérée en attendant la vente. Cette vente en criée s'effectue aux enchères qui, si elles s'effectuaient autrefois à la voix, sont réalisées aujourd'hui de manière électronique (vente informatisée) dans toutes les criées françaises. Seuls des acheteurs professionnels, poissonniers, mareyeurs ou grossistes agréés par la criée où s'effectue la vente peuvent y participer. Les enchères sont descendantes puis ascendantes en cas d'offre simultanée, le produit revenant au meilleur offrant. Un produit qui ne trouve pas preneur est retiré de la vente. Il entre alors dans des circuits réservés aux invendus (retrait ou report) financés par les organisations de producteurs : dons à des œuvres caritatives, vente pour une consommation non humaine (animaux), transformation avant une nouvelle commercialisation, etc.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

**Sources mobilisées :**

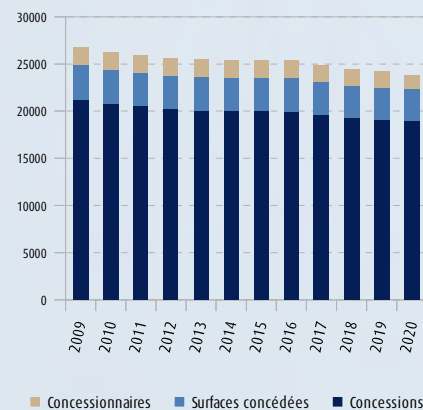
Ministère de la Transition écologique, FranceAgrimer

Pour aller plus loin :
 [FranceAgrimer : données de ventes déclarées en halles à marée en 2020](#)




La conchyliculture représente une activité majeure et emblématique de la façade Sud-Atlantique

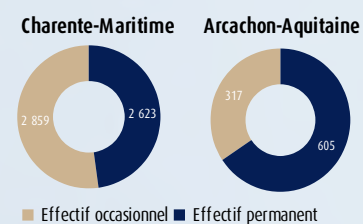
Évolution du nombre de concessions, concessionnaires, des surfaces concédées (en Ha), dédiées à l'élevage toutes huîtres confondues de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



Production conchylicole de la Nouvelle-Aquitaine (en tonnes)



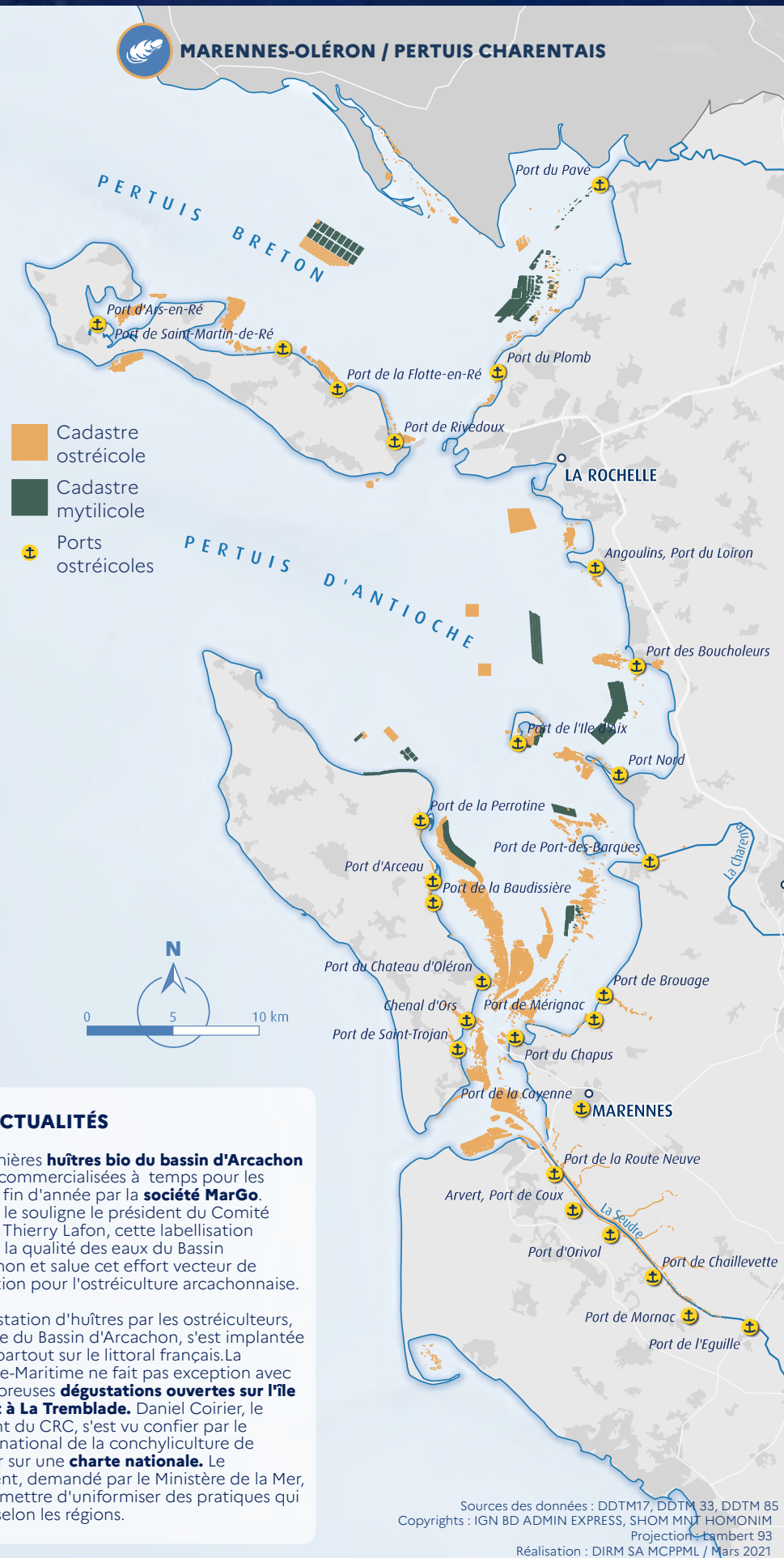
Nombre d'emplois conchylicoles par bassins de production



ACTUALITÉS

Les premières **huîtres bio** du bassin d'Arcachon ont été commercialisées à temps pour les fêtes de fin d'année par la **société MarGo**. Comme le souligne le président du Comité régional Thierry Lafon, cette labellisation souligne la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon et salue cet effort vecteur de valorisation pour l'ostréiculture arcachonnaise.

La dégustation d'huîtres par les ostréiculteurs, originaire du Bassin d'Arcachon, s'est implantée un peu partout sur le littoral français. La Charente-Maritime ne fait pas exception avec de nombreuses **dégustations ouvertes sur l'île de Ré et à La Tremblade**. Daniel Coirier, le président du CRC, s'est vu confier par le Comité national de la conchyliculture de travailler sur une **charte nationale**. Le document, demandé par le Ministère de la Mer, doit permettre d'uniformiser des pratiques qui varient selon les régions.



Sources des données : DDTM17, DDTM 33, DDTM 85
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Projection : Lambert 93
Réalisation : DIRM SA MCPPLM / Mars 2021

La France est le premier pays producteur et exportateur d'huîtres en Europe. Elle se classe également au premier rang mondial pour la consommation d'huîtres à l'état frais avec une consommation d'environ 2 kg par an et par habitant. En Nouvelle-Aquitaine, l'ostréiculture est une activité majeure et emblématique. Plus de la moitié des huîtres creuses françaises et environ le quart des moules de bouchots sont commercialisées en Nouvelle-Aquitaine, première région de production au plan national. La filière conchylicole génère un chiffre d'affaires d'environ 222 millions d'euros.



Conchyliculture et environnement, une interdépendance forte

Les activités conchylicoles induisent inéluctablement des interactions entre milieux et pratiques. Les produits d'aquaculture et en particulier les coquillages marins sont des espèces sensibles à la qualité du milieu marin (qualité de l'eau, température, salinité, etc.), qui peut influencer leur reproduction mais également favoriser le développement de pathologies spécifiques (cf. fiche 4.10 « Le suivi zoosanitaire des coquillages »). De plus, la conchyliculture contribue au maintien de l'écosystème (cf. fiche 4.2 « fonctionnalités et services des écosystèmes littoraux »).

Des phénomènes de mortalité en hausse

Pour le bassin de Marennes-Oléron, la mortalité des naissains à l'issue de leur 1ère année d'élevage a atteint 55 %, valeur identique à celle de référence (58 %). Les pertes ont été relativement homogènes sur l'ensemble des parcs, variant de 48 % à Ronce et Mérignac à 67 % au Martray.

Pour les huîtres de 2ème année, la mortalité annuelle a atteint 12,5 % et est inférieure à la valeur de référence (16 %). Le parc de Ronce a montré une mortalité anormalement élevée de 25 % sur cette classe d'âge.

Les huîtres en 3ème année d'élevage ont connu une mortalité annuelle de 16 %, équivalente à la valeur de référence. La mortalité a varié entre 13 % à La Casse et 18,5 % à la Coupe à Colleau.

Pour le bassin d'Arcachon, la mortalité des naissains à l'issue de leur 1ère année d'élevage (72,2 %) est largement supérieure à la moyenne de référence (36,5 %). Les sites les plus impactés sont ceux les plus internes au bassin avec un maximum de 97,7 % de pertes relevé aux Jalles.

Pour les huîtres de 2ème année, les mortalités (50,7 %) sont également très supérieures aux années précédentes, notamment à Arguin et aux Grahudes, sites les plus internes et externes de la zone d'étude, où les pertes observées sont respectivement de 58,2 % et 71,5 %.

Les huîtres en 3ème année d'élevage ont connu une mortalité annuelle de 35,7 %, valeur trois fois supérieure à la moyenne de référence. La mortalité a varié entre 13,2 % à Bélisaire et 56,2 % aux Jalles.

Une activité mytilicole concentrée dans les Pertuis charentais

Concentrée sur le rivage nord du Pertuis Breton (dont Charron petit port conchylicole connu et réputé), la mytiliculture se pratique également dans le Pertuis d'Antioche sur filières et sur pieux.

Deux événements majeurs ont marqué la saison de production 2020. Un phénomène de surmortalité a touché les moules marchandes. Il a concerné pour l'essentiel les élevages du Pertuis breton et a été signalé dès le 23 mars en même temps que dans des zones plus au nord telles que la Baie de Bourgneuf. Le 15 avril, les relevés de la DDTM de Charente-Maritime et des professionnels estimaient les pertes aux alentours de 30 à 40 % sur les filières et autour de 50 % pour le secteur de bouchots des Écluseaux. Les secteurs plus continentaux du Pertuis breton comme la Pointe de l'Aiguillon et Marsilly ont été moins touchés et ceux du Pertuis d'Antioche et de Marennes-Oléron ont été très peu affectés.

Un épisode d'une durée exceptionnelle de fermeture des zones de production en raison d'une efflorescence toxique du genre *Dinophysis* a démarré le 14 mai. Les pêches des filières ont commencé avec un mois et demi de retard soit, à partir du 26/06 pour le pertuis breton, du 3/07 pour les filières de la baie d'Yves et du 9/07 pour la Maleconche. Les produits de filière et des premières pêches de bouchots ont pu ainsi se retrouver sur les étals, les restaurants ou dans les commerces pendant une même courte période en début de saison estivale. ■

CHIFFRES-CLÉS

↳ **40 %** de la production nationale ostréicole

↳ **858** entreprises générant un chiffre d'affaires d'environ **222 millions** d'euros

↳ **3 183** emplois temps plein

FICHE

2.4



Plage et parcs à huîtres à marée basse sur l'île de Ré

Charente-Maritime - Front de mer de Rivedoux-Plage et parcs à huîtres à marée basse

Surnommée « l'île plate » ou « l'île blanche », Ré est en réalité composée de quatre îles reliées par des cordons de sable. L'insularité, la complexité géographique de son littoral dessinant presqu'îles et golfes marins, l'exploitation vivrière et salicole de ses sols et de ses eaux, sa nature, son climat et son histoire, confèrent à cette île atlantique une grande diversité de paysages. Ce sont ces ambiances singulières qui ont motivé le classement de l'ensemble des parties agricoles et naturelles de l'île et de ses estrans. Les « Franges côtières et espaces naturels de la partie sud-est de l'île de Ré » sont un site classé depuis le 27 août 1990.

© Crédit photo : Thierry Degen / Terra



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DDTM 17, DDTM 33, Ministère de la Transition écologique, IFREMER, CAPENA

Pour aller plus loin :

 [IFREMER : présentation de la filière aquacole](#)





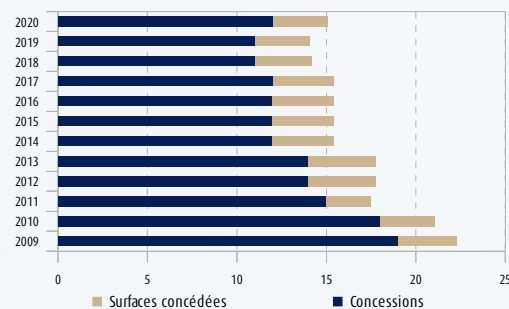
En Nouvelle-Aquitaine, les élevages marins sont représentés et concernent notamment la pénéculture, la pisciculture et l'algoculture

En complément de l'ostréiculture, activité emblématique, ces productions méritent d'être abordées en raison de leurs spécificités et de leurs synergies

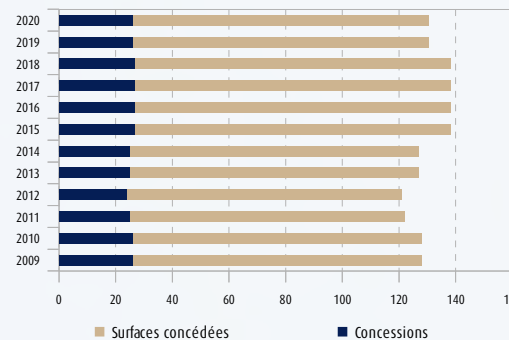


TENDANCES

Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en Ha), dédiées à la vénériculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en Ha), dédiées à la vénériculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



ACTUALITÉS

La **ferme marine du Douhet** est « entreprise partenaire » du projet Sea2Sea financé par l'action « Projets Structurants pour la Compétitivité » (PSPC : État / Région Bretagne) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour objectif de développer et de valider la production d'un consortium de probiotiques marins innovants encapsulés dans des algues pour améliorer la santé et la productivité des élevages aquacoles. Celui-ci aura pour objectif principal de réduire considérablement l'utilisation des antibiotiques, et permettra ainsi de limiter les risques d'antibiorésistance largement observés en aquaculture et chez l'Homme en tant que consommateur final.

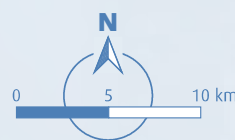


Anglet

Nqrmq m2ring dq l'Adour

BAYONNE

Coprights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : DDP17, DDP33, IFREMER
Réalisation DIRM SA-MCPML Mars 2021



Saint Clément des Baleines

12 Nqrmq dqs B2lqinqs

12 Nqrmq dqs B2lqinqs

Loix

12 C2b2nq du Grouin

LA ROCHELLE

La Brée-les-Bains

Nqrmq m2ring dq Douhet

Dolus d'Oléron

SCEA Bqchqmilh 12uby

EAR1 Gillqs M2ssé

La Tremblade

SCEA Bqchqmilh 12uby

St-Just-Luzac

EUR1 Cl2irqs Atl2ntiquqs

EAR1 Huitrqs Impéri2lqs

EAR1 Anthi2s

EAR1 Rogqr Boy2rd

EAR1 Suirq

Hqrvé D2vid

Stqph2n Ewqnn

Nqrmq M2ring d'Artou2n

1qcomtq Philippq

Type d'élevage aquacole

Site pénécicole

Site piscicole agréé

Cadatre conchylicole et aquacole

Ostréiculture (huîtres)

Mytiliculture (moules)

Marennes-Hiers-Brouage

G2ll2rd M2tthiqu

1qs Cl2irqs dq Bonsongq

EAR1 12 C2yqnnq Blquq

EAR1 Anthi2s

EAR1 Aquidq2

1q C2yqnnq

EUR1 Hqnrq Sch2llqr

Le Gua

Chiron Montivo

Etaules

SAR1 12ugiqr Gouvql2nt

Le Verdon-sur-Mer

Nqrmq 2qu2colq du Médoc

(EAR1 NACEM)

Soulac-sur-Mer

EAR1 Nqrmq 2qu2colq dq Nqyr2n

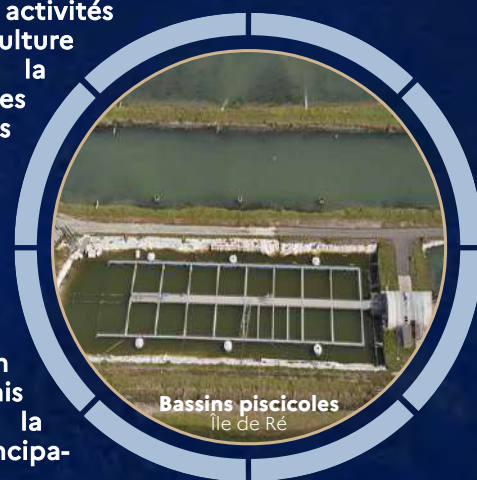
Saint-Vivien-de-Médoc

Nqrmq E2u Médoc

EAR1 12 Pqtitq C2n2u

D2miqn Boul2n

Pour la région Nouvelle-Aquitaine, ces activités de production concernent la pisciculture (plus spécifiquement le turbot et la daurade) ainsi que la pénéculture (élevage des crevettes). Ces activités sont caractérisées par la mise en place de technologies de plus en plus performantes et peuvent s'appuyer sur les résultats d'études scientifiques visant à améliorer la croissance, la résistance ou la mise en marché de ces produits mais également dans un objectif de développement et d'acclimatation de nouvelles espèces. Les sites de production sont variés : en mer, à terre dans des marais salés, des claires ou dans des bassins, la production d'alevins étant assurée principalement par les éclosiers.

Bassins piscicoles
île de Ré

La pisciculture marine

En Charente-Maritime, La Ferme Marine de Douhet (FMD) sur l'île d'Oléron, compte parmi les plus grandes éclosiers de production d'alevins de daurade royale (*Sparus Aurata*) d'Europe. Sa production annuelle d'environ 25 millions d'alevins et d'un milliard d'œufs est commercialisée sur tout le pourtour méditerranéen, ainsi que vers des destinations plus lointaines telles que le Golfe Persique, les Caraïbes et la Chine. Son éclosier est construite sur la côte nord-est de l'île, sur 12 hectares d'anciens marais ostréicoles.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la Ferme Marine de l'Adour, (Groupe Stolt Sea Farm), est l'une des cinq entreprises à assurer la production de turbot en France. Sa production avoisine les 200 tonnes de poissons par an. La transformation et la commercialisation se font en Espagne, via le groupe auquel la ferme appartient.

La pénéculture

Les crevettes pénécides (*Penaeus japonicus*), aussi appelées crevettes « impériales », sont élevées dans les marais atlantiques depuis les années 1980.

En Charente-Maritime, les marais salés, couvrant 20.000 hectares alimentés par les eaux de mer, voient se développer une aquaculture nouvelle : la pénéculture. Bien que le nombre de producteurs soit faible (environ une vingtaine), cette activité apporte un complément de revenus aux conchyliculteurs (grâce à un prix de vente relativement élevé) et leur permet de se diversifier. Cette production quasi-extensive respectueuse de l'environnement cohabite avec les huîtres dont elle dévore le parasite.

En Gironde, dans les années 80, quelques producteurs se sont installés sur le territoire du Médoc pour produire de la crevette impériale. Cet élevage, basé sur la productivité naturelle du milieu, se déroule du mois de juin au mois de septembre et occupe plus de 100 hectares de marais. Les marais et les bassins d'élevage sont directement alimentés par les eaux de l'estuaire de la Gironde, la qualité des eaux estuariennes étant donc essentielle pour l'aquaculture de gambas des marais médocains.

La vénériculture

Au nombre de trente, les entreprises conchylicoles du littoral charentais pratiquent l'élevage des palourdes japonaises (*Tapes philippinarum*) exclusivement dans les marais, notamment dans les marais de La Seudre.

Depuis la fin des années quatre-vingt, la palourde japonaise n'est plus cultivée dans le Bassin d'Arcachon. Désormais pêchée (environ 500 tonnes par an), sa pêche fait l'objet de mesures de gestion dont notamment l'obligation de disposer d'une licence.

L'algoculture

Une activité d'élevage de végétaux marins existe en Nouvelle-Aquitaine. Sur l'île de Ré, la Ferme des Baleines produit de la laitue de mer, accompagnée de salicorne, de graines de maceron et d'aster maritime. ■

CHIFFRES-CLÉS

25 millions d'alevins et 1 milliard d'œufs d'alevins de daurade royale produits en Charente-Maritime dans l'une des plus grandes éclosiers d'Europe

30 entreprises pratiquent l'élevage des palourdes japonaises pour l'essentiel dans les marais de la Seudre

FICHE
2.5**Clares et marais salés de l'estuaire de la Seudre***Les Grandes Roches - Charente-Maritime*

Les marais salés alimentés par les eaux de mer couvrent 20 000 hectares en Charente-Maritime. La forte salinité de l'estuaire de la Seudre a autrefois favorisé l'implantation de nombreux marais salants. Ils furent ensuite creusés pour former des claires et y accueillir les huîtres. Certains marais salés ont depuis quelques années vu se développer de nouveaux types d'élevages aquacoles, et en particulier celui de la crevette.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, IFREMER, DDTM 17

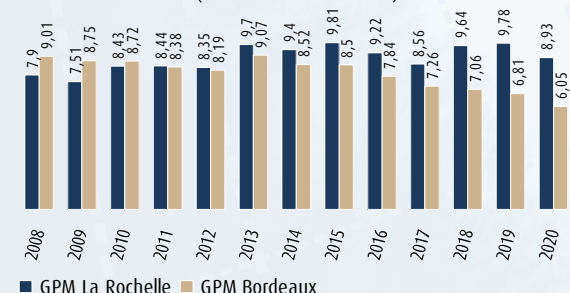
**Pour aller plus loin :**
 [IFREMER : présentation de la filière aquacole](#)



Une armature portuaire régionale constituée de 2 grands ports maritimes et 2 ports à vocation régionale

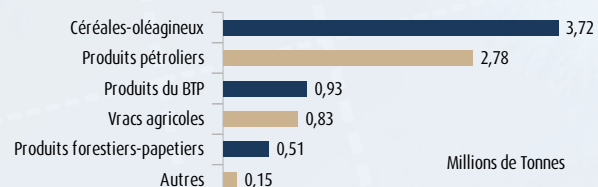
TENDANCES

Évolution des trafics des grands ports maritimes de Bordeaux et La Rochelle entre 2008 et 2020 (en millions de tonnes)

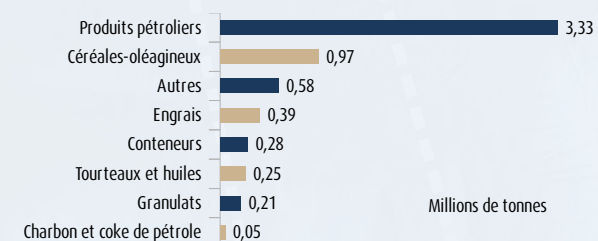


BILAN 2020 DES TRAFICS PORTUAIRES

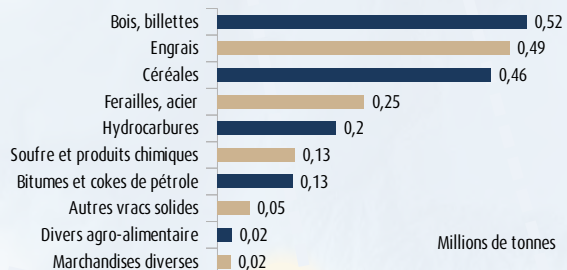
Trafic 2020 du GPM La Rochelle : 8,925 MT



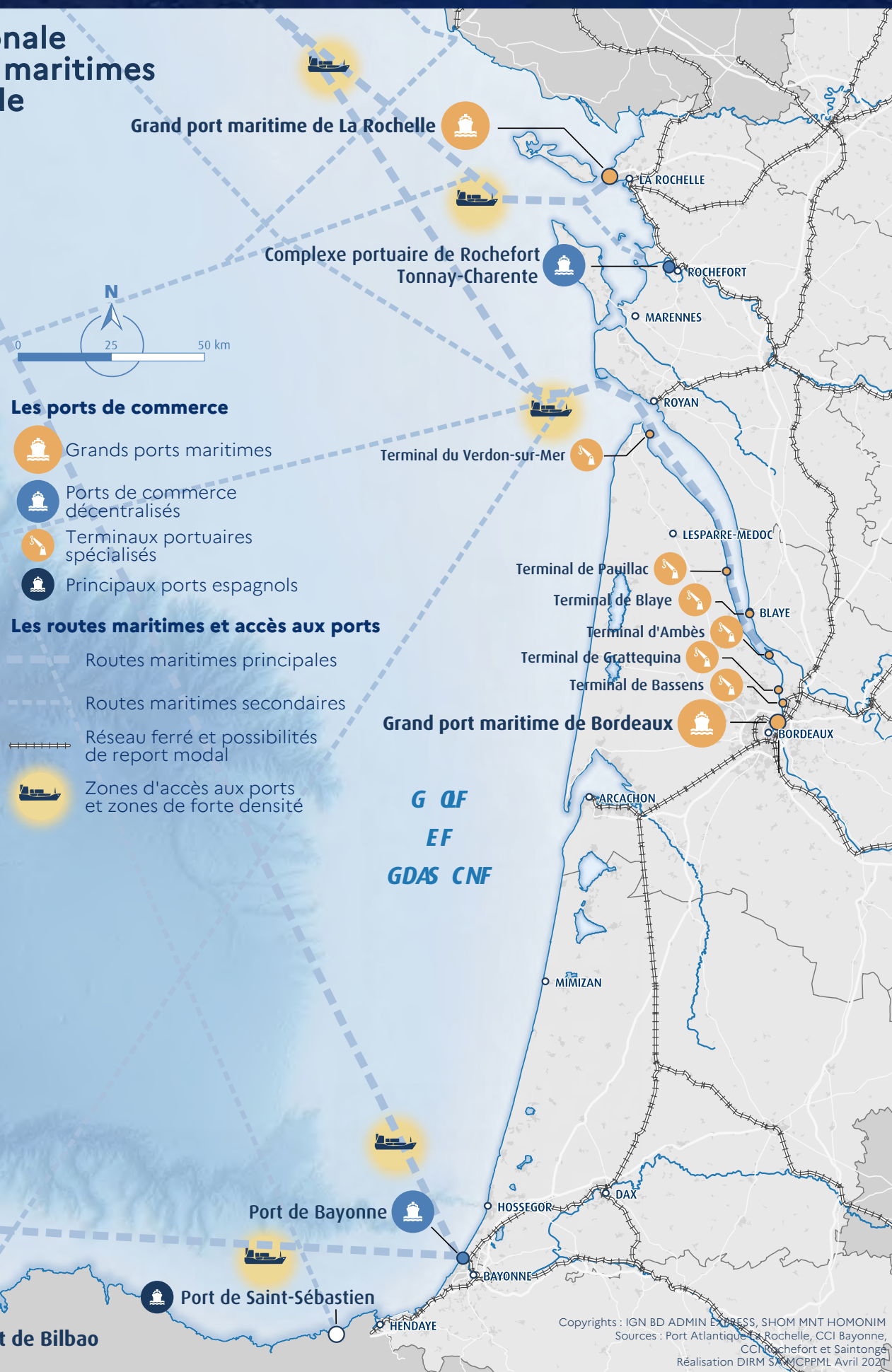
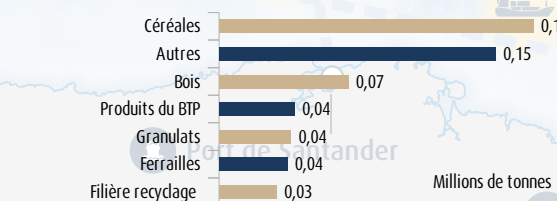
Trafic 2020 du GPM Bordeaux : 6,048 MT



Trafic 2020 du Port de Bayonne : 2,266 MT



Trafic 2020 du Port de Rochefort-Tonnay : 0,553 MT



Les ports de commerce

- Grands ports maritimes
- Ports de commerce décentralisés
- Terminaux portuaires spécialisés
- Principaux ports espagnols

Les routes maritimes et accès aux ports

- Routes maritimes principales
- Routes maritimes secondaires
- Réseau ferré et possibilités de report modal
- Zones d'accès aux ports et zones de forte densité

Le transport maritime représente 80% des échanges mondiaux de marchandises et les ports maritimes constituent les principaux nœuds d'échanges. Les activités portuaires génèrent de nombreux emplois directs et indirects représentant une grande diversité de métiers de services aux navires ou aux marchandises. La façade Sud-Atlantique compte sur son territoire deux grands ports maritimes, La Rochelle et Bordeaux, qui se classent respectivement aux 6^e et 7^e places des grands ports maritimes français en termes de trafic global de marchandises. La façade abrite également sur son territoire 2 ports de commerce à Bayonne et à Rochefort Tonnay-Charente.



Les grands ports maritimes de Bordeaux et La Rochelle

Deux grands ports maritimes se situent sur la façade de la région Nouvelle-Aquitaine : Port Atlantique La Rochelle et Bordeaux Port Atlantique. Ils constituent des portes d'entrée pour les grands flux internationaux et sont organisés en une coopération inter-portuaire à l'échelle de la façade atlantique (avec le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire).

Port compact à forte valeur ajoutée, le **grand port maritime de La Rochelle** accueille des navires jusqu'à 150 000 tonnes, à fort tirant d'eau. Il met à disposition des infrastructures maritimes modernes et agit en tant que facilitateur de la logistique routière et ferroviaire, via ses six terminaux reliés au réseau ferré. Port de vracs, La Rochelle est le premier port français pour l'importation de pâte à papier et le second port français pour l'exportation de céréales avec un trafic de 3,72 millions de tonnes traitées en 2020. Le trafic portuaire en 2020 s'élevait à 8 925 015 tonnes. Le repli global des trafics en 2020 par rapport à 2019 est de 8,8 %, avec des variations allant de -20,9 % pour les produits forestiers et papetiers à -4,1 % pour les vracs agricoles.

Situé sur le plus vaste estuaire d'Europe et au cœur de la façade atlantique, le **grand port maritime de Bordeaux** dispose de 7 terminaux portuaires spécialisés : le port de la Lune à Bordeaux (croisières et paquebots), Bassens (marchandises et containers), Blanquefort-Grattequina (granulats), Ambès (hydrocarbures), Blaye (céréales), Pauillac (logistique Airbus) et le Verdon-sur-Mer (containers, actuellement à l'arrêt). Les importations d'hydrocarbures et les exportations de céréales représentaient respectivement 55% et 16% du trafic global en 2020. Avec 6 047 303 tonnes traitées en 2020, le port de Bordeaux enregistre une baisse globale de 11,21% mais contient l'impact de la crise sanitaire grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la place portuaire.

Les ports de commerce décentralisés

Sur le **port de Bayonne**, l'année 2020 s'est achevée sur un tonnage proche de celui de 2019 malgré la crise sanitaire, le port réalisant un trafic de 2 265 508 tonnes. Le port, géré par la CCI Bayonne Pays basque (durée de 15 ans, jusqu'en 2024), se félicite des investissements réalisés depuis cinq ans et de la progression d'activité des infrastructures publiques de la zone portuaire. En 2021, la mise en service du complexe sidérurgique de Celsa devrait accélérer la croissance du port.

En 2020, le **complexe portuaire de Rochefort-Tonnay-Charente** affiche une baisse de 12,7% de ses trafics à 553 494t. Il a subi les effets de la crise économique et d'une campagne céréalière 2020/2021 difficile, impactée par les mauvaises récoltes et les incertitudes liées au Brexit. Rochefort-Tonnay-Charente est un port départemental géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge, dont la gouvernance a été transférée, dans le cadre de la loi NOTRe, à un syndicat mixte associant le Département de la Charente-Maritime et la communauté d'agglomération Rochefort Océan.

La prise en compte d'enjeux environnementaux majeurs

Le secteur des activités portuaires peut avoir différents types d'impacts sur les milieux marins : dissémination d'espèces non indigènes via les transports de marchandises ou les eaux de ballast, pollution des eaux côtières via le rejet d'eaux grises et noires ou le carénage, émissions aériennes de polluants et de gaz à effet de serre que ce soit au niveau des infrastructures portuaires ou par les navires de transport et de services maritimes, pollution des zones côtières et fluviales émise par les moteurs des navires et bateaux à quai ou en escale. La question de la qualité de l'air et de l'eau dans les ports, souvent situés à proximité de zones urbanisées, est un enjeu de santé publique majeur et ces impacts potentiels, qui pèsent sur les milieux marins, sont autant de signes d'évolution, d'innovation et de mutation pour le secteur.

CHIFFRES-CLÉS

8,93 millions de tonnes traitées au Grand port maritime de La Rochelle en 2020

6,05 millions de tonnes traitées au Grand port maritime de Bordeaux en 2020

FICHE

2.6

**Terminal portuaire de Bassens***Grand port maritime de Bordeaux - Gironde*

Quai destiné au chargement et déchargement céréalier. Bordeaux Port Atlantique a traité plus de 6 millions de tonnes en 2020 dont 55% d'hydrocarbures et 16% de céréales et graines oléagineuses. Malgré la crise sanitaire, il limite la diminution de son trafic annuel à 11,2 % par rapport à 2019. Aux portes de la capitale Aquitaine, métropole qui comptera bientôt un million d'habitants, le Grand Port Maritime de Bordeaux est le point de convergence d'un réseau de communication dense et multimodal, offrant l'opportunité d'atteindre un marché étendu au sein de l'Europe.

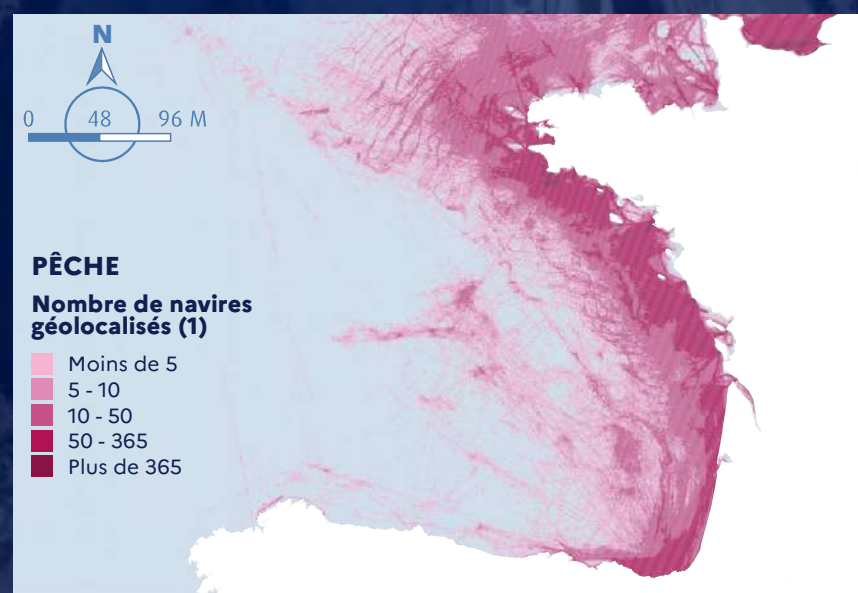
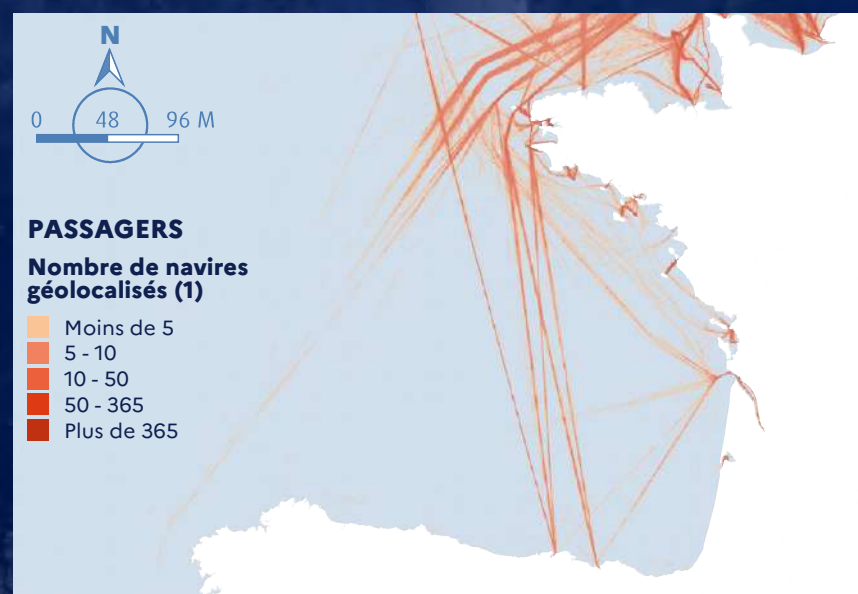
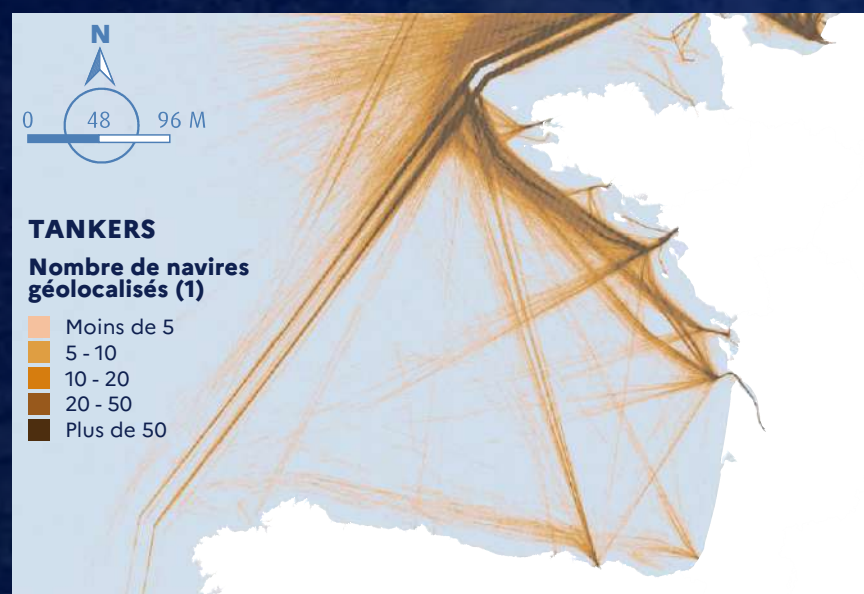
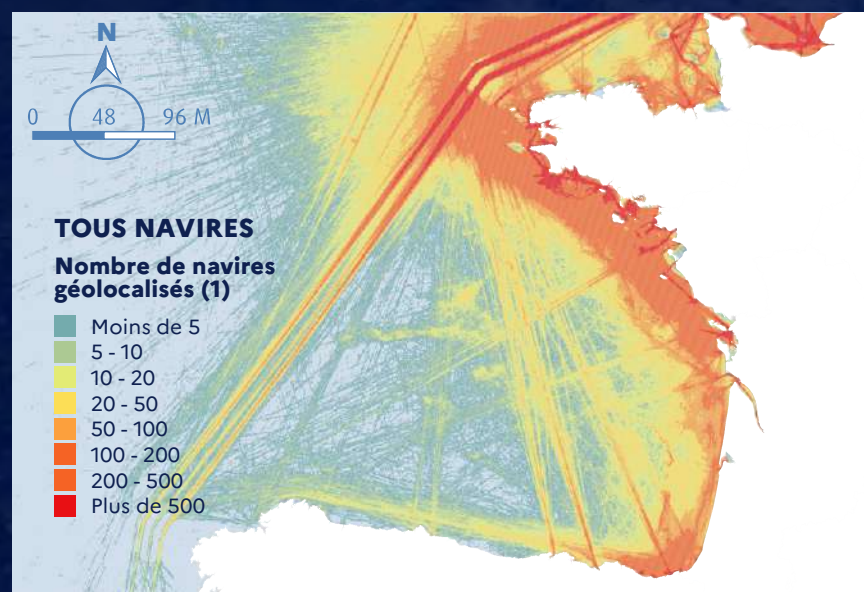
© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

Sources mobilisées :

Ministère de la Transition écologique, GPM Bordeaux, GPM La Rochelle

**Pour aller plus loin :**

-  [Port Atlantique La Rochelle](#)
-  [Bordeaux Port Atlantique](#)
-  [Le port de Bayonne](#)
-  [Les ports de Rochefort et Tonnav-Charente](#)



Cartes de densité du trafic maritime enregistré en 2019 dans le Golfe de Gascogne par catégories de navires (1)

(1) Densités de navires estimées par maille de 1 minutes pendant l'année 2019 d'après le dispositif AIS (système de géolocalisation automatique des navires). Les données AIS transmises par les navires sous forme de points sont ensuite ventilées dans un carroyage de 1 minutes (il s'agit du carroyage régulier en mer produit par le groupe de travail national Géo-Informations pour la Mer et le Littoral - GIMeL). Par agrégation, il est possible d'estimer un nombre de navires par année soit, tous navires confondus soit, par grandes catégories : pêche, tanker, cargo, yacht et passager. Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, sources : © Trafic maritime - Cerema / Ministère en charge de l'environnement - septembre 2020, réalisation : DIRM SA / MCPMPL - Mars 2021

En Nouvelle-Aquitaine, les liaisons maritimes sont nombreuses pour des raisons géographiques (traversée de l'estuaire de la Gironde, desserte des îles charentaises, liaisons intra-bassin à Arcachon) mais aussi d'attractivité touristique. En matière de transport maritime, on distingue d'une part les liaisons maritimes et d'autre part les routes maritimes. Les liaisons maritimes assurent le transport de passagers entre localités, quant aux routes maritimes elles permettent le transport de marchandises.

■ Vers des modes de transport plus écologiques

En Charente-Maritime, l'agglomération de La Rochelle dispose d'un service public régulier de transport de personnes par bateau comprenant 2 navires à propulsion électrique qui proposent en alternance, la traversée du chenal du port de La Rochelle et 2 navires électro-solaires reliant le Vieux Port au port de plaisance des Minimes. En 2017, Galilée, un des deux catamarans électro-solaires reliant les Minimes au Vieux Port, a servi de plate-forme de test en conditions réelles pour un système de propulsion à l'hydrogène. Dans les pertuis charentais, une navette à passagers assure toute l'année une traversée entre Fouras et l'Île d'Aix. Depuis 2012, la communauté de commune de l'île d'Oléron a passé une convention de service public avec la société Trans-Pertuis, pour la desserte de l'île (Boyardville) depuis La Rochelle (Médiathèque).

À Bordeaux, le service « BATCUB » a été lancé le 2 mai 2013. Il est exploité avec 2 catamarans hybrides (45 places assises, 2 emplacements fauteuils roulants et 6 pour les vélos)

En Gironde, deux lignes de bacs gérées par le Conseil Départemental permettent de traverser l'estuaire de la Gironde. Les navires permettent de transporter tout type de véhicules : deux roues, voitures, cars, camping cars, camions, conteneurs, engins agricoles et des convois exceptionnels. 1 100 000 passagers et 350 000 véhicules sont transportés chaque année.

– La liaison Le Verdon-Royan située à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde est une liaison maritime assurée par 2 bacs qui relient Le Verdon (Pointe Nord du Médoc) à Royan. La distance est de 3 milles (environ 5,5 kilomètres) et la traversée dure 20 minutes environ. Ces deux ferrys répondent au développement du trafic sur la ligne Le Verdon- Royan qui s'élève à 950 000 passagers et 300 000 véhicules par an.

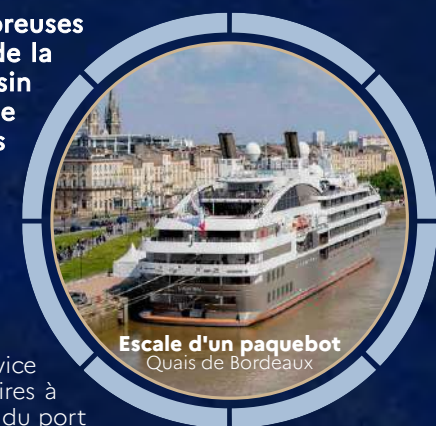
– Une seconde liaison relie Blaye (rive droite) au port de Lamarque (rive gauche) et permet de se retrouver en plein cœur du Médoc à partir de la Haute-Gironde. La traversée dure 20 minutes environ pour une distance de 4,5 km.

■ Bordeaux, première escale de la façade atlantique pour les paquebots de croisière

Le port de Bordeaux, classé à l'UNESCO est devenu une escale quasi incontournable des paquebots de croisière. Bordeaux est ainsi devenu le premier port de la façade atlantique avec 43 escales de paquebots (26100 passagers) enregistrées en 2019. Bordeaux est également le port d'attache de 6 compagnies de croisières fluviales qui proposent des séjours itinérants sur la Garonne, la Dordogne et l'estuaire de la Gironde. Le port de la Rochelle, autre escale incontournable de la façade atlantique, a enregistré en 2019, 27 escales de paquebots sur le quai de la Pallice.

Sur le Bassin d'Arcachon, l'Union des Bateliers Arcachonnais est un groupement d'indépendants proposant un service de navettes régulières entre les ports du Bassin (flottille de 35 bateaux). Une nouvelle navette maritime « Le Passe-Marée » dessert Arcachon, Bélisaire (Cap-Ferret) au départ d'Andernos-les-Bains.

Dans les Landes, à Capbreton le bateau passeur « Lou Bacarot » propose d'effectuer la traversée du canal durant la saison estivale. Dans les Pyrénées-Atlantiques, à Saint-Jean-de-Luz, la navette maritime « Le Passeur » permet de traverser la baie de mai à septembre, tandis que la navette maritime « Marie Louise » relie les villes d'Hendaye et Hondarribia depuis 1994. ■



CHIFFRES-CLÉS

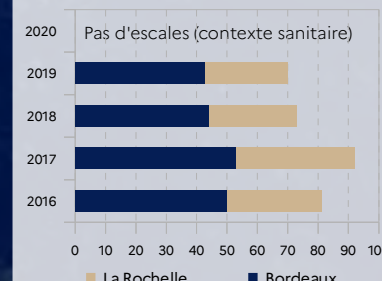
Une **quarantaine d'escales** de paquebots pour le port de Bordeaux et une **trentaine d'escales** pour le port de La Rochelle environ prévues en moyenne chaque année.

400 000 à 500 000 personnes embarquent chaque année à bord des navires de l'Union des bateliers arcachonnais (UBA) en 2019.



TENDANCES

Nombre d'escales de paquebots de croisière à Bordeaux et La Rochelle



ACTUALITÉS

Une nouvelle navette maritime qui desservira Arcachon, Bélisaire (Cap-Ferret) au départ d'Andernos-les-Bains construite par le chantier naval gujanais CAI a été mise à l'eau le 23 février 2021, sur le port de Larros à Gujan-Mestras. Elle s'appelle « Le Passe-marée » et son port d'attache sera Andernos-les-Bains. Ce navire conçu pour 48 passagers et 10 vélos a été construit par le chantier naval CAI installé à Gujan-Mestras. Fabriqué en aluminium, ce bateau est conçu pour faire les liaisons Andernos-Arcachon trois fois par marée et une fois par jour Andernos-Bélisaire (Cap-Ferret)

FICHE

2.7



Une série de vedette à passagers sur le Bassin d'Arcachon

Bassin d'Arcachon – Vedette « Belharra »

Cinq vedettes monocoques de 14 mètres construites par CNB Pro, armées par l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA), offrent aux passagers plus de confort et d'espace tout en restant adaptées au Bassin. A cette occasion, le chantier naval bordelais, filiale de Bénéteau, a renouvelé avec la construction de navires en matériaux composites. D'une capacité de 49 passagers, ces vedettes sont propulsées par deux moteurs Cummins de 280 CV. « À 12 nœuds, à pleine charge, elles consomment seulement 6 litres à l'heure », souligne Pierre Lompech, le directeur de CNB Pro. Les vedettes ont bénéficié d'un passage en bassin de carène virtuel pour en optimiser les lignes.

© Crédit photo : Vedette BELHARRA / Union des Bateliers Arcachonnais (UBA)

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, CEREMA (Géolittoral)



Pour aller plus loin :

 [Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer](#)



Essentiels au maintien et à la vitalité de l'activité économique, les travaux maritimes entrepris sur la façade doivent prendre en compte des enjeux considérables en matière d'environnement

CHIFFRES-CLÉS

5 concessions pour l'exploitation des granulats marins (Platin de Grave, Chassiron B, C, D, E)

30% des besoins en béton couverts par les granulats marins en Charente-Maritime

300 km de liaison sous-marine – interconnexion électrique France / Espagne – à l'exception d'une courte section en souterrain pour le contournement du canyon de Capbreton

77 km longueur du chenal de navigation du Port de Bordeaux nécessitant un dragage régulier pour permettre l'accès des navires

ACTUALITÉS

À l'issue d'une concertation avec le public, les élus, les associations et les services de l'État, un fuseau de moindre impact pour la **liaison électrique « Golfe de Gascogne »** a été validé par le Ministre de la transition écologique et solidaire le 30 mai 2018. Le passage de la liaison au niveau de Capbreton était prévu en mer grâce à un forage dirigé sous le Gouf de Capbreton, ce canyon sous-marin s'ouvrant à quelques encablures du port de Capbreton. En mai 2019, dans le cadre d'études géologiques des fonds marins autour du Gouf de Capbreton, RTE a détecté un glissement du fond marin récent et inattendu. Cet événement a conduit RTE (Réseau de transport d'électricité) à lancer des investigations complémentaires sur la géologie autour du Gouf et à se réinterroger sur les différents tracés possibles pour le projet au niveau de Capbreton.

Dans ce contexte et toujours sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, RTE reprend jusqu'à mi-janvier 2021 la concertation avec le public sur la zone concernée par cette modification, qui représente environ 5 % du tracé initial. Cette concertation permettra de faire ressortir des fuseaux envisageables et leurs impacts. Elle servira de donnée d'entrée aux discussions entre les élus, les services de l'État, les collectivités et les associations qui auront pour but de déterminer le fuseau de moindre impact du projet dans lequel sera recherché le tracé final de la liaison. RTE s'engagera ensuite dans une phase de demandes d'autorisations administratives pour l'ensemble du projet.

Un réseau électrique européen pleinement interconnecté constitue l'une des conditions clés pour stimuler la transition énergétique et garantir la disponibilité d'une énergie sûre, accessible et durable au sein de l'Union européenne. L'objectif reste de doubler au plus vite les capacités d'échange d'électricité entre la France et l'Espagne.

(source DREAL Nouvelle-Aquitaine)

1. CHASSIRON



2. PLATIN DE GRAVE



Sites d'extraction de granulats marins

- Concession validée : extraction
- Permis Exclusif de Recherche validé

Périmètres des sites d'extraction et nature des matériaux extraits

- Sables et graviers siliceux
- Sables siliceux

Flux et ports de déchargement des granulats marins

- Flux et acheminement des granulats marins
- Ports de déchargement des granulats

Principaux sites de dragage et d'immersion des sédiments de dragage

- Sites d'immersion des sédiments de dragage
- Dragage du chenal de navigation du Grand port maritime de Bordeaux

Cables sous-marins

- Cables sous-marins (télécommunications...)
- Tracé du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne

- Postes de raccordement



1. CHASSIRON

Vers Saint-Nazaire et ports bretons

Les Sables d'Olonne

La Rochelle

Rochefort

Les Monards (Barzan)

Cubnezais (France)

Grattequina (Bordeaux)

Bayonne

Gatika (Espagne)

SUD-ATLANTIQUE

INTERCONNEXION ELECTRIQUE GOLFE DE GASCogne

La liaison sous-marine

5

4

3

2

1

1 Conducteur en cuivre ou aluminium

2 Enveloppe isolante

3 Ecran métallique

4 Armure

5 Gaine de protection extérieure

Ø 10-20 cm

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM

Sources : DIRM SA, Ministère de la Transition écologique et solidaire

Projection: RGF 93 / Lambert 93

Réalisation DIRM SA MCPMM / Mars 2021

Parmi les principaux travaux maritimes et portuaires en cours sur la façade Sud-Atlantique figurent l'extraction des matériaux et des ressources marines (extraction de granulats marins, forages d'hydrocarbures), le dragage des ports et de leurs chenaux d'accès ou encore la pose des câbles sous-marins.

● L'extraction des granulats marins

La gestion des gisements et des principaux flux de granulats marins est opérée, non à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, mais à celle du Golfe de Gascogne. Sur la façade régionale, les granulats marins sont essentiellement représentés par des sables et sont principalement utilisés pour le secteur du BTP. Deux concessions sont actuellement exploitées (Platin de Grave et Chassiron) et un permis exclusif de recherche a été délivré au large de l'embouchure de la Gironde. Alors que les potentialités de gisements sont importantes (3000 millions de m³ en sables et graviers siliceux au large de la Gironde et de l'Adour) et que la demande est forte l'enjeu principal tient à la conciliation des besoins d'extraction et de la protection de l'environnement ainsi que leur impact sur le trait de côte.

● Les opérations de dragage

La problématique des sédiments recouvre aussi les opérations de dragages réalisées dans le cadre des travaux portuaires. Celles-ci sont encadrées et leur processus intègre de manière précise leurs impacts environnementaux. Sur la façade Sud-Atlantique, cette filière est fortement influencée par le dragage des ports d'estuaire de la Gironde, notamment celui de Bordeaux. Le chenal de navigation est un élément essentiel pour le port car la diminution des hauteurs d'eau liée aux apports sédimentaires nécessite des interventions de dragage pour garantir l'accès en toute sécurité des navires aux installations portuaires. Ceci constitue une des missions principales que l'État confie aux ports. Sans ces opérations quotidiennes, le port de Bordeaux perdrait 70% de son trafic (source : GPM Bordeaux).

● La pose des câbles sous-marins

De nombreux câbles sous-marins sont présents dans le Golfe de Gascogne, même s'ils sont davantage concentrés en façade Nord-Atlantique-Manche Ouest. Le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne est un projet de liaison en courant continu, en grande partie sous-marine, d'une capacité de transport de 2000 MW. Cette liaison sera longue de 400 km dont 300 km en sous-marins à l'exception d'une courte section en souterrain pour le contournement du canyon de Capbreton, entre le poste de Cubnezais en Gironde et le poste de Gatika en Espagne. Il est porté par Réseau de transport d'électricité (RTE) pour la partie française et par Red Eléctrica de España (REE) pour la partie espagnole. Il devra à échéance 2025 permettre d'augmenter la capacité d'échange de 2.800 à 5.000 mégawatts (MW), augmentant ainsi la sécurité, la stabilité et la qualité de l'approvisionnement électrique dans les deux pays mais aussi dans le reste de l'Europe. Le choix du tracé et les modalités de pose devront minimiser l'impact sur l'environnement et les usages maritimes et notamment la pêche.

● Les forages d'hydrocarbures

D'importants champs de pétrole se trouvent enfouis sous les eaux de certains lacs côtiers aquitains, comme celui de Cazaux/Sanguinet ou celui de Parentis. Ce dernier est le plus gros champ pétrolier français ; au milieu des années 2000, sa production totale s'élevait à près de 30 Mt (millions de tonnes). Le bassin d'Arcachon est également le siège de forages de pétrole avec plusieurs gisements exploités (plus de 150.000 tonnes par an).

● Des enjeux environnementaux intégrés aux travaux maritimes et portuaires

Par leur nature les opérations liées aux travaux maritimes et portuaires s'exercent la plupart du temps sur des sites ou à proximité de sites ou les problématiques environnementales sont fortes et font l'objet d'une évaluation environnementale de façon systématique ou après examen au cas par cas. L'évaluation environnementale est notamment constituée d'un rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement (en fonction de leur nature les projets seront soumis à une étude d'impact, un dossier d'évaluation au regard de la conservation des sites Natura 2000, un document d'incidence sur l'eau), de la consultation de l'autorité environnementale, qui rend un avis sur le projet et sur le rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement, et la consultation du public.

L'étude d'impact appréciera les conséquences de toutes natures, notamment environnementales, d'un projet pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les effets négatifs. Concernant les sites Natura 2000, les projets sont soumis à une évaluation de leurs incidences portant sur leurs périmètres, c'est à dire une analyse de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels les sites concernés ont été désignés et des objectifs de conservation identifiés. ■



Travaux de dragage
Grand port maritime de La Rochelle

FICHE
2.8**Drague « L'OSTREA »***Grand port maritime de Bordeaux - Gironde*

L'Ostrea est la première drague française dotée d'une propulsion fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL). Elle a été livrée au port de Bordeaux le 23 juillet 2020. Le GNL permet de réduire les émissions de CO₂ de 25% et d'oxyde d'azote (Nox) de 80% et élimine presque totalement les rejets d'oxyde de soufre et de particules fines. Pour accueillir, en toute sécurité, les 1300 navires qui touchent chaque année les sept terminaux spécialisés du Grand Port Maritime de Bordeaux, il convient d'entretenir environ 88 km d'un chenal de navigation long de 130 km.

© Crédit photo : LoMarenam

Sources mobilisées :

Ministère de la Transition écologique, CEREMA / Géolittoral, IFREMER, RTE, UNICEM, Grand Port Maritime de Bordeaux

**Pour aller plus loin :**

-  [Les extractions marines \(Union Nationale des Producteurs de Granulats - UNPG\)](#)
-  [Projet d'interconnexion France-Espagne Golfe de Gascogne \(RTE\)](#)

72 ports de plaisance
sur la façade Sud-Atlantique

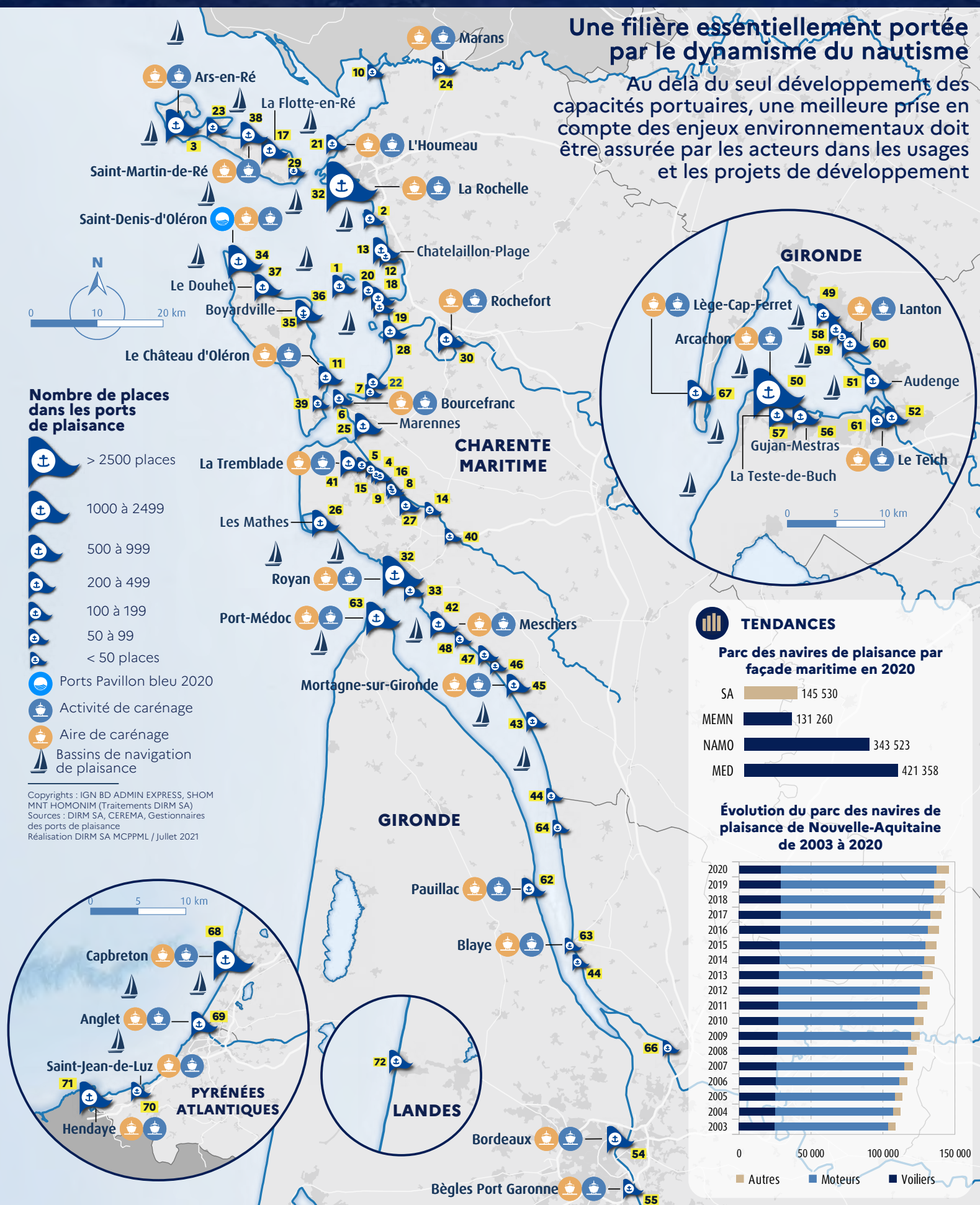
N°	Port	Places
1	Ile d'Aix	104
2	Angoulins, Loiron	93
3	Ars en Ré	531
4	Arvert, l'Eguillate	6
5	Arvert, Coux	23
6	Le Chapus	100
7	Mérignac	22
8	Chaillevette, Chatressac	28
9	Chaillevette	9
10	Port du Pavé	30
11	Le Château d'Oléron	112
12	Les Boucholeurs	54
13	Chatellailon-Plage	212
14	L'Eguille	22
15	Etaules, Orivol	38
16	Etaules, Grandes Roches	30
17	La Flotte-en-Ré	338
18	Fouras Nord	169
19	Fouras Sud	98
20	Fouras, La Fumée	61
21	L'Houmeau, le Plomb	59
22	Brouage	70
23	Loix-en-Ré	51
24	Marans	180
25	Marennes, La Cayenne	243
26	Les Mathes, Bonne-Anse	323
27	Mornac	71
28	Port des Barques	148
29	Rivedoux	25
30	Rochefort, La Pérouse	300
31	La Rochelle, les Minimes	5100
32	Royan	1000
33	Saint-Georges-de-Didonne	70
34	Saint-Denis-d'Oléron	745
35	La Perrotine	43
36	Boyardville	250
37	Le Douhet	330
38	Saint-Martin-de-Ré	210
39	Saint-Trojan	17
40	Saujon, Ribéou	22
41	La Tremblade, l'Atelier	210
42	Meschers	281
43	Saint-Fort-sur-Gironde	70
44	Saint-Sorlin-de-Conac	40
45	Mortagne-sur-Gironde	200
46	Saint-Seurin d'Uzet	42
47	Barzan	75
48	Talmont-sur-Gironde	12
49	Andernos, le Bety	151
50	Arcachon	2700
51	Audenge	242
52	Biganos	127
53	Blaye	30
54	Bordeaux	268
55	Port-Garonne	56
56	La Hume	300
57	La Teste-de-Buch	225
58	Lanton, Fontainevieille	180
59	Lanton, Taussat	9
60	Lanton, Cassy	270
61	Le Teich	178
62	Pauillac	150
63	Port-Médoc	800
64	Saint-Ciers-sur-Gironde	20
65	Plassac	44
66	Plagne	20
67	La Vigne	300
68	Capbreton	1020
69	Anglet	425
70	Saint-Jean-de-Luz	81
71	Hendaye	850
72	Courant de Mimizan	80

Nombre de places
dans les ports
de plaisance

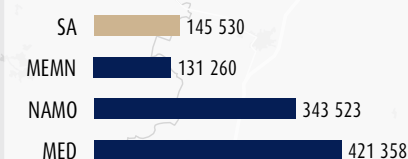
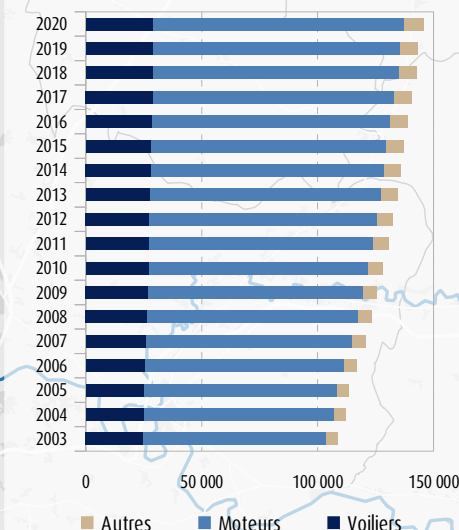
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM
MNT HOMONIM (Traitements DIRM SA)
Sources : DIRM SA, CEREMA, Gestionnaires
des ports de plaisance
Réalisation DIRM SA MCPMPL / Juillet 2021

Une filière essentiellement portée
par le dynamisme du nautisme

Au delà du seul développement des capacités portuaires, une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux doit être assurée par les acteurs dans les usages et les projets de développement



TENDANCES

Parc des navires de plaisance par
façade maritime en 2020Évolution du parc des navires de
plaisance de Nouvelle-Aquitaine
de 2003 à 2020

La plaisance représente une part importante de l'activité économique et touristique en Nouvelle-Aquitaine. La façade Sud-Atlantique présente des caractéristiques physiques assez peu favorables à la navigation de plaisance. Les côtes charentaises sont généralement peu profondes et souvent constituées de marais tandis que la côte aquitaine offre un littoral sableux et rectiligne exposé à de fortes houles avec peu d'abris pour la navigation. Néanmoins, plusieurs joyaux naturels sont très prisés des plaisanciers (Bassin d'Arcachon, îles charentaises, estuaire de la Gironde, Côte basque), et la façade Sud-Atlantique abrite deux bassins majeurs et emblématiques pour la pratique de la navigation de plaisance en France : celui de La Rochelle avec la mer des Pertuis et celui du Bassin d'Arcachon.

La Rochelle, premier port de plaisance atlantique européen

En 2020, 72 ports de plaisance maritimes ont été recensés pour l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine (incluant les ports mixtes) et 48 ports ont été recensés pour le seul département de la Charente-Maritime. Le plus grand port de plaisance de la région, et le second port métropolitain est celui des Minimes situé à la Rochelle, juste derrière Port-Camargue. Le Bassin d'Arcachon est également un haut lieu de la plaisance et du nautisme, avec 2 700 anneaux pour le seul port d'Arcachon. Hormis ces 2 grands ports, on citera les autres ports de plus de 500 places de la façade : Royan, Capbreton, Hendaye, Port-Médoc, Saint-Denis-d'Oléron et Ars-en-Ré.

En parallèle de cette offre classique de places au port (anneaux, places à quai...), l'offre de places en ports à sec connaît actuellement une phase de développement, notamment sur le littoral charentais (La Rochelle, Rochefort, La Tremblade, Port-des-barques, Meschers...) et sur le Bassin d'Arcachon (Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras...). En complément des anneaux dans les ports, des stationnements peuvent aussi être autorisés au mouillage, soit sous forme d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) individuelle, soit sous forme de Zones de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL).

La Charente-Maritime présente le plus faible taux de mouillages qui sont gérés très majoritairement sous forme de ZMEL. La Gironde présente 4 fois plus de ZMEL que la Charente-Maritime. Ce chiffre s'explique par la configuration très abritée du Bassin d'Arcachon et du très grand nombre de bateaux au mouillage pour pallier à l'insuffisance de places dans les ports. L'État a délégué la quasi-totalité de la gestion des ZMEL aux collectivités sur le bassin. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les mouillages individuels sont tous situés dans des zones relevant du Domaine Public Fluvial (DPF) : La Bidassoa et la Nivelle qui sont des zones abritées de la forte houle.

La gestion des places de plaisance et l'enjeu environnemental

Pour faire face à une demande en constante augmentation, la gestion organisationnelle et dynamique des places est une préoccupation permanente des gestionnaires de ports et de ZMEL pour rationaliser au plus juste l'espace maritime. C'est aussi un enjeu économique et environnemental pour les communes littorales qui doivent repenser le modèle économique de leur gestion pour conserver leur image de marque et de promotion touristique. Parallèlement, le développement des capacités portuaires concomitamment avec la préservation des milieux marins et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux est un de ses principaux enjeux pour répondre au développement durable du nautisme.

Les activités de plaisance constituent un vecteur potentiel de transition écologique, énergétique et numérique à saisir par des changements de pratiques et/ou des équipements plus durables. ■

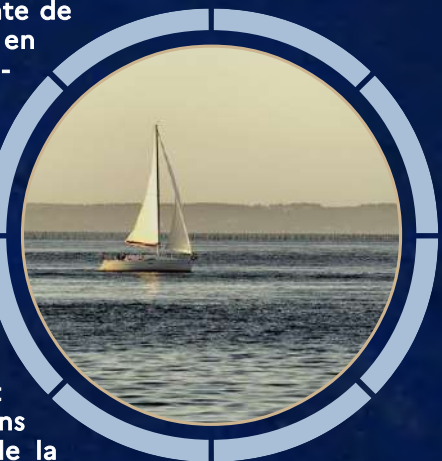
CHIFFRES-CLÉS

72 ports de plaisance en Nouvelle-Aquitaine

5 100 anneaux au port des Minimes à La Rochelle, premier port atlantique européen

2 700 anneaux au port d'Arcachon, premier port de plaisance aquitain

145 530 le nombre de navires de plaisance constituant le parc néo-aquitain en 2020



FICHE

2.9

**L'édition 2021 du Grand Pavois***La Rochelle - Charente-Maritime*

Le port des Minimes à La Rochelle accueille chaque année le « Grand Pavois », premier salon nautique français à flot et deuxième salon en nombre de visiteurs et d'exposants après celui de Paris. Après l'annulation de 2020 due à la pandémie mondiale, la 49ème édition qui s'est déroulée du 28 septembre au 3 octobre 2021 a vu 79 916 visiteurs arpenter les pontons et visiter les allées du salon, soit une augmentation de 5% par rapport à l'édition 2019. Avec 800 marques internationales et 750 bateaux exposés, le salon rochelais a conforté sa place dans le cercle fermé des cinq premiers salons nautiques mondiaux. La visite de la ministre de la Mer, Annick Girardin, qui a échangé avec les professionnels du secteur a été appréciée par les organisateurs et les visiteurs, de même que l'exposition et la visite du bateau Imoca du vainqueur du dernier Vendée Globe, Yannick Bestaven, marin ayant grandi à Arcachon et dont le port d'attache est depuis plusieurs années celui de La Rochelle.

© Crédit photo : Salon Nautique International à Flot Grand Pavois La Rochelle

**Sources mobilisées :**

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Mer
CEREMA / Géolittoral, Gestionnaires de ports de plaisance, Grand Pavois La Rochelle

Pour aller plus loin :

-  [La plaisance et les loisirs nautiques \(Site du MTE\)](#)
-  [Le site du Grand Pavois de La Rochelle](#)



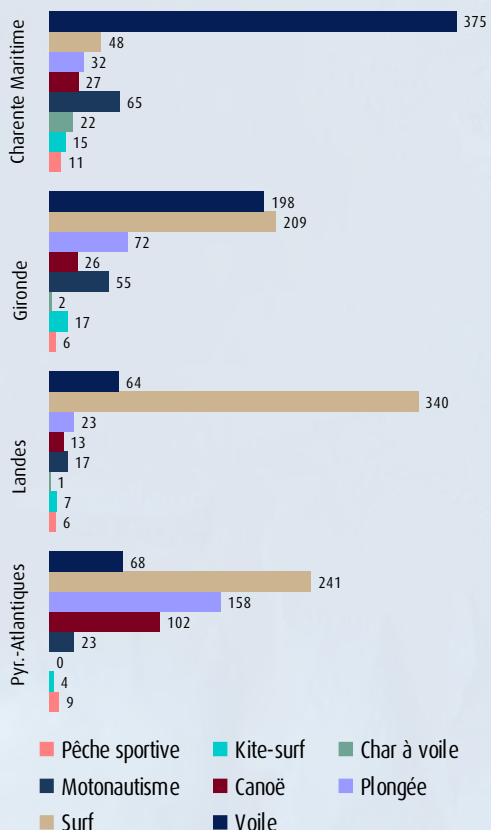


Le littoral aquitain, un "hot spot" pour les activités nautiques

De la pointe de l'Ile de Ré à Hendaye, la côte néo-aquitaine offre ses 723 kilomètres de littoral aux sports et aux loisirs nautiques. Ils constituent un enjeu économique majeur et une composante essentielle du rayonnement et de l'attractivité de la façade Sud-Atlantique

TENDANCES

Nombre d'éducateurs sportifs en 2020 en Nouvelle-Aquitaine



ACTUALITÉS

Le navigateur et skipper professionnel rochelais **Yannick Bestaven**, membre du Cercle Nautique de La Rochelle et vainqueur de l'édition 2020 du **Vendée-Globe**, s'est vu remettre la médaille de la ville de La Rochelle. Il devient ainsi un fleuron du sport local et régional. Vainqueur sur Maître CoQ IV, catégorie IMOCA il remporte la course avec un temps de 80 j 03 h 44 min 46 s, après décompte du temps de compensation de 10 h 15 min accordé par le jury suite à son détournement pour rechercher le naufragé Kevin Escoffier sur PRB dans la nuit du 30 novembre 2020.

Zones de pratiques sportives

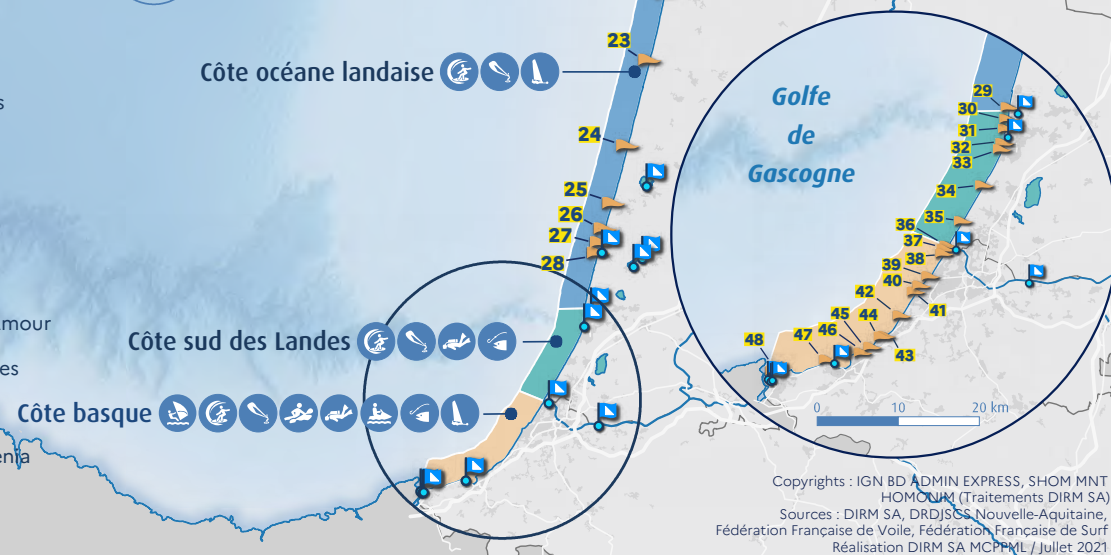
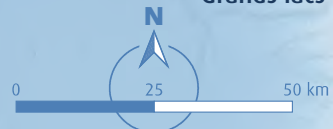
- Identification des pôles de pratiques des sports nautiques
- Spots de surfs
- 🚣 Clubs et écoles de voile

Types d'activités sportives

- 🚣 Voile
- 🏄 Kite-surf
- 🏄 Surf
- 🏄 Char à voile
- 🤿 Plongée
- 🏄 Motonautisme
- 🚣 Canoë kayak
- 🐟 Pêche sportive

Les spots de surf

- 1 Pointe du Lizay
- 2 Le Ptit bec
- 3 La Couarde
- 4 Les Grenettes
- 5 Chassiron
- 6 Les Huttes
- 7 Vert Bois
- 8 Côte sauvage
- 9 Royan Pontalliac
- 10 Le Verdon sur Mer
- 11 Soulac
- 12 Le Gurg
- 13 Montalivet
- 14 Hourtin
- 15 Carcans-plage
- 16 Lacanau-Océan
- 17 Le Porge
- 18 Le Grand Crohot
- 19 Le Truc Vert
- 20 Cap Ferret
- 21 Biscarosse
- 22 Mimizan-Plage
- 23 Contis Plage
- 24 Saint-Girons
- 25 Moliets
- 26 Messanges
- 27 Vieux Boucau
- 28 Soustons
- 29 Seignosse Les Estagnots
- 30 Hossegor La Gravière
- 31 Hossegor La Nord
- 32 Capbreton La Piste
- 33 Capbreton VVF
- 34 Labenne-Océan
- 35 Tarnos Le Metro
- 36 Boucau Tarnos
- 37 Anglet La Barre
- 38 Anglet Les Cavaliers
- 39 Anglet La Chambre d'Amour
- 40 Biarritz Grande Plage
- 41 Biarritz Cote des Basques
- 42 Bidart Centre
- 43 Bidart Parlementia
- 44 Guethary Les Alcyons
- 45 Saint-Jean-de-Luz Lafitena
- 46 Erromardie
- 47 Belharra
- 48 Hendaye



Par la qualité paysagère de ses grands espaces naturels et le patrimoine de ses nombreuses stations balnéaires, le littoral Sud-Atlantique est un « hot spot » pour les activités nautiques. En plus du nautisme, bien d'autres activités se sont développées et sont pratiquées, en particulier le surf qui a vu sa naissance sur la côte basque. Les activités sportives et nautiques telles que le surf, la plongée sous marine, le kite-surf, le stand-up-paddle, le moto-nautisme, la planche à voile, sont en plein développement sur le littoral sud-atlantique, et génèrent des retombées économiques fortes, tant pour les emplois que pour les fabricants de matériels ou le tourisme.



● La première région européenne pour la pratique du surf

Le surf est une activité particulièrement emblématique de la façade Sud-Atlantique. Dotée d'une richesse et d'une pluralité de vagues incomparables en France métropolitaine, voire en Europe, la Nouvelle-Aquitaine compte, avec 10 000 licenciés, plus de la moitié des licences sportives de France. Une enquête réalisée par le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine pendant la saison estivale de 2012 avait dénombré plus d'un million de journées de surf. Quant au nombre de pratiquants il était estimé à 700 000 en avril 2019 par la Fédération Française de Surf. Le surf - dont les écoles et clubs se sont fortement structurés sur la côte néo-aquitaine ces 15 dernières années pour répondre à une demande croissante de débutants et de pratiquants - représente aussi désormais un enjeu touristique et économique important pour le territoire régional. Le surf a été reconnu comme sport universel par le Comité International Olympique en 2016, et fait son apparition aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

● Une grande diversité de pratiques et de formations

La voile légère (dériveurs, catamarans de loisir) est également largement pratiquée sur tout le littoral, à l'exception du littoral sableux landais et sud girondin. Les grandes plages sableuses d'Oléron, à proximité de Royan ou à Soulac-sur-Mer, sont des lieux privilégiés pour la pratique du char à voile.

La plongée sous-marine est également développée sur les îles du littoral charentais, au sud du plateau de Cordouan (banc des Olives), dans le bassin d'Arcachon et son ouvert (blockhaus sous marins et « chariot »), sur les récifs artificiels landais, et également sur les platiers et tombants rocheux de la côte basque. Il faut signaler la présence à Hendaye de la base fédérale de la FFESSM. L'apnée est également pratiquée sur ces espaces.

Globalement, il reste assez difficile d'estimer le nombre réel de pratiquants des sports et loisirs nautiques. Les véritables sportifs ou les pratiquants réguliers sont le plus souvent adhérents d'une fédération sportive (matériel onéreux, dangerosité importante...).

En matière de formation, le CREPS de Bordeaux-Aquitaine avec ses partenaires (UCPA, Fédération Française de Surf) forme chaque année une soixantaine d'éducateurs sportifs. Les formations voiles sont organisées à La Rochelle par la Fédération Française de Voile. Plus de 2 200 éducateurs de la filière des sports nautiques exercent actuellement sur la façade Sud-Atlantique.

Le premier Pôle Universitaire de Surf (PUS) sera fonctionnel au sein de l'Université de Bordeaux à la rentrée universitaire de 2021. Cette structure collaborative, entre l'Université de Bordeaux, la Fédération Française de Surf et la Ligue de surf de Nouvelle-Aquitaine se donne pour objectif de soutenir et d'aider les étudiantes et étudiants à poursuivre le double projet d'une réussite à la fois académique et sportive. La mise en place de formations professionnelles visant à certifier des compétences dans le domaine du surf (diplômes fédéraux notamment) viendra étayer les éventuelles ré-orientations des étudiants de cette structure sportive et universitaire.

● De forts enjeux de sensibilisation au respect de l'environnement

S'adressant à un public large, les activités nautiques sont un important levier de sensibilisation au milieu marin pour tous les âges. En effet, la pratique des sports nautiques peut générer des impacts négatifs sur les écosystèmes littoraux et marins, qu'il s'agisse de pollutions (déchets, contaminants) ou de perturbation de la faune et des habitats (retournement de blocs, surféquentation des sites...). Ces impacts peuvent être liés à la fois à des mauvaises pratiques à terre comme en mer ou au nombre de pratiquants toujours plus important dans des espaces réduits.

Les sports et les loisirs nautiques sont aussi sources de pression foncière de part la surface des équipements qui leur sont dédiés. L'enjeu pour la façade sera de concilier l'accès de ces activités au littoral, générateur d'attractivité pour la façade, et leur équilibre avec les autres activités littorales et maritimes, tout en s'assurant de leur durabilité et leur moindre impact sur les milieux marins. La question de la sensibilisation des usagers demeure cruciale. ■

FICHE

2.10



Plongeurs évoluant au niveau des tombants rocheux de la côte basque

Hendaye - Pyrénées-Atlantiques

La base fédérale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous Marins (FFESSM) est située à Hendaye. La FFESSM développe des actions de sauvegarde et des programmes de sciences participatives, et contribue à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique à travers plusieurs outils développés par la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques. Les pratiquants sont ainsi sensibilisés sur les sujets de la richesse et de la fragilité des milieux aquatiques, et sont instruits sur les espèces végétales et animales. Chaque plongeur est aussi encouragé à participer à leur protection et à leur connaissance.

© Crédit photo : FFESSM Hendaye

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DRAJES Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Mer, Ministère chargé des Sports, Fédération Française de Surf, Fédération Française de Voile, Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins



Pour aller plus loin :

-  [La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Nouvelle Aquitaine](#)
-  [L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques](#)
-  [La Fédération Française de Surf](#)
-  [La Fédération Française d'Études et de Sports Sous Marins \(FFESSM\)](#)





LES CHIFFRES-CLÉS DE LA SÉCURITÉ MARITIME EN 2020 POUR LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE



La signalisation maritime

1162 objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral de la région (phares, bouées, tourelles, amers...);

415 établissements sont actifs, c'est-à-dire à optique lumineuse ;

17 phares sont en service soit **14 %** des phares français situés dans la région ;

3 subdivisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à Anglet, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et des moyens nautiques sont mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, pour assurer le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord de la Charente-Maritime ;

1 baliseur océanique « Le Gascogne » et **1** bateau de travaux « le Pointe-de-Grave » sont mis en œuvre par l'armement des Phares et Balises, et ont pour port d'attache Le-Verdon-sur-Mer ;

1 baliseur côtier « Chef de Baie » **1** bateau de travail « Lavagnon » ont pour port d'attache La Rochelle.



Le sauvetage en mer

1184 interventions concernant la recherche et le sauvetage, l'assistance ont été géolocalisées par le CROSS Étel sur le littoral sud-atlantique en 2020 ;

16 stations côtières de la SNSM sont réparties sur le littoral Sud-Atlantique ;

300 à 400 interventions de sauvetage en mer sont opérées par la SNSM chaque année.



La sécurité des navires

2 centres de sécurité des navires (CSN) à La Rochelle et à Bordeaux, et **2** antennes à Anglet et Arcachon relevant de la DIRM Sud-Atlantique sont chargés de vérifier la conformité à la réglementation nationale et internationale des navires français ainsi que des navires étrangers faisant escale dans les ports de la façade Sud-Atlantique ;

1031 visites de sécurité tous types confondus ont été effectuées en 2020 par les centres de sécurité des navires de la région dont **502** navires de pêche, **218** navires aquacoles, **126** navires de charge, **106** navires à passagers, **72** navires de plaisance à utilisation commerciale, et **7** navires spéciaux ;

74 inspections de navires de commerce étrangers ont été menées en 2019 dans le cadre du Mémoire de Paris sur le contrôle des navires par l'État du port, **41** analyses documentaires et **14** prises d'échantillons ont été effectuées dans le cadre du contrôle des émissions de soufre (Sox) par les navires.



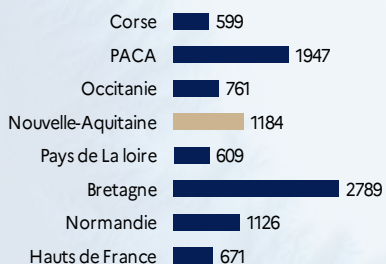
La lutte contre les pollutions marines à terre (POLMAR-TERRE)

La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique gère un des **8** centres métropolitains de stockage de matériels de première urgence destinés à faire face aux pollutions maritimes. Ce centre basé au Verdon-sur-Mer, mobilisable 24h/24h et 7j/7j, constitue sous la coordination du pôle national d'expertise, un pôle de compétences techniques et opérationnelles à disposition du préfet de zone de défense et de sécurité sud-ouest.

Indispensables à la protection des personnes, les métiers de la sécurité et de la sûreté maritimes se diversifient au service de nouveaux enjeux environnementaux

TENDANCES

Répartition par régions du nombre d'interventions de secours et d'assistance géolocalisées par les CROSS en 2020



ACTUALITÉS

Le Projet **Emergent'Sea** a pour objectif d'identifier parmi une liste initiale de substances d'intérêt émergent, des substances pertinentes à rechercher en milieu marin pouvant in fine être proposées en tant que candidates des « Polluants Spécifiques » de l'Etat Ecologique pour le milieu littoral et être suivies dans la Directive Cadre sur l'Eau (Directive 2000/60/CE). Dans le cadre de ce projet impliquant le LER-PC, des échantillonneurs passifs ont été déployés sur les bouées des Phares et Balises aux points « Bouchots de Charente » (estuaire de la Charente), « Mus de Loup » (estuaire de La Seudre) et « Pontallac » (estuaire de La Gironde), les 8, 9 et 10 février 2021.

Les échantillonneurs passifs déployés resteront immergés sur site durant 1 et 3 semaines selon le type de dispositifs (Diffusive Gradient in Thin films et POCIS) et la nature des contaminants accumulés. Cette campagne sera également réalisée en juin et novembre 2021. Elle est accompagnée d'un suivi de bioaccumulation dans les coquillages. Les déploiements des dispositifs n'auraient pas été possibles sans la collaboration des Phares et Balises de La Rochelle et du Verdon notamment les équipages du « Chef de Baie » et de la « Pointe de Grave ».

Catégories d'interventions géolocalisées par le CROSS Atlantique du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 (Eaux territoriales)

- Accidents de navire
- Accidents individuels à personnes
- Autres affaires nécessitant opération
- Avaries non suivies d'accident de navire
- Stations côtières de la SNSM
- Limites de la mer territoriale (12 nq)
- Limites de la zone économique exclusive



La sécurité maritime couvre la sauvegarde de la vie humaine, l'assistance des navires en difficulté, le sauvetage, la signalisation maritime et la réponse de la sécurité civile en mer. La sûreté maritime recouvre la prévention et la lutte contre les actes illicites à l'encontre du navire, des personnes ou des installations portuaires. Ce sont des fonctions régaliennes visant à la protection des personnes et de l'environnement en mer. Elles revêtent plusieurs composante. Le contrôle de la sécurité des navires, la signalisation maritime, le sauvetage en mer, la lutte contre les pollutions marines et la formation (cf. fiche 3.2 La formation professionnelle maritime) sont des prérogatives de la DIRM Sud-Atlantique. L'optimisation des moyens de surveillance maritime constitue un enjeu fort pour la façade.



La signalisation maritime

La signalisation maritime permet aux navigateurs de se positionner mais également d'éviter les dangers, en ce sens, elle est capitale. Le service « phares et balises » veille à ce que cette signalisation soit effective et entretenue dans un souci constant de préserver la sécurité des usagers de la mer, quels qu'ils soient. Ces derniers jouent un rôle déterminant dans le processus d'amélioration de la signalisation maritime mise à leur disposition, en signalant les problèmes nautiques qu'ils rencontrent auprès du point d'accueil des affaires maritimes (DDTM, Délégation à la mer et au littoral), de la capitainerie ou de la subdivision chargée de la signalisation maritime. La signalisation maritime évolue, afin d'offrir le meilleur service possible aux usagers de la mer, en optimisant les moyens nautiques engagés et en plaçant la réduction de l'impact écologique de la flotte au cœur de cette réflexion.

La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA) assure, à partir de ses subdivisions et des moyens nautiques mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, le balisage maritime de sa façade. Dans le cadre de l'information nautique, chaque subdivision des phares et balises assure pour sa zone de compétence une permanence 24h/24h.

Les secours et le sauvetage en mer

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Atlantique (CROSSA Étel) assure 4 types de mission : recherche et sauvetage maritimes, surveillance de la navigation maritime, surveillance des pollutions, surveillance des pêches maritimes. Pour assurer ses missions, le CROSS peut faire appel à tous les moyens de l'État : patrouilleurs et vedettes des affaires maritimes, vedettes, navires, hélicoptères et avions de la Marine nationale des Douanes, de la Gendarmerie et de la Protection civile. Il fait également appel aux canots et vedettes de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), ainsi qu'à tout navire se trouvant à proximité d'une zone de détresse. La SNSM est l'un des principaux acteurs de la recherche et du sauvetage en mer et la seule organisation agréée dédiée au sauvetage en mer en France.

Fruit d'un esprit d'entraide séculaire, le secours inconditionnel et gratuit aux marins en péril est ancré dans les gènes de tous les sauveteurs. Conforme à une longue tradition maritime liant les gens de mer il s'impose à quiconque en mesure de porter secours dans les limites de sa propre sécurité. Sur alerte du CROSS, le patron de l'embarcation des Sauveteurs en Mer la plus proche et la mieux équipée au regard des circonstances, réunit son équipage pour appareiller dans un délai de 20 minutes. La SNSM réalise près de 50 % des interventions maritimes coordonnées par les CROSS.

La sécurité des navires

La mission de contrôle des navires se distingue par sa diversification croissante : au-delà des stricts enjeux inhérents à la sécurité du navire, les inspecteurs exercent également leurs attributions dans les domaines de la sûreté des navires (application du code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) édicté afin de lutter contre les actes malicieux contre les navires et les ports) de l'environnement (application des nombreuses dispositions destinées à minimiser l'impact environnemental des navires - peintures sous-marines, régulation des rejets, etc.) et en matière sociale ; à ce dernier titre, ils appliquent les dispositions de la convention internationale du travail maritime.

La lutte contre les pollutions marines à terre (POLMAR-TERRE)

L'organisation POLMAR se compose de deux volets. Le dispositif POLMAR/Mer, est confié localement au préfet maritime qui dispose des moyens interministériels de l'action de l'État en mer ; le dispositif POLMAR/Terre, également interministériel, est confié localement aux préfets de département et de zone de défense et de sécurité. En cas de pollution de grande ampleur ou lorsque les communes touchées ne sont pas en capacité de faire face, POLMAR/Terre est activé. Les moyens mis à la disposition des préfets relèvent pour une part importante du ministère de la Transition écologique et solidaire et de la Mer. Le préfet de zone de défense et de sécurité s'assure de la cohérence des actions terrestres et maritimes. ■

FICHE

2.11

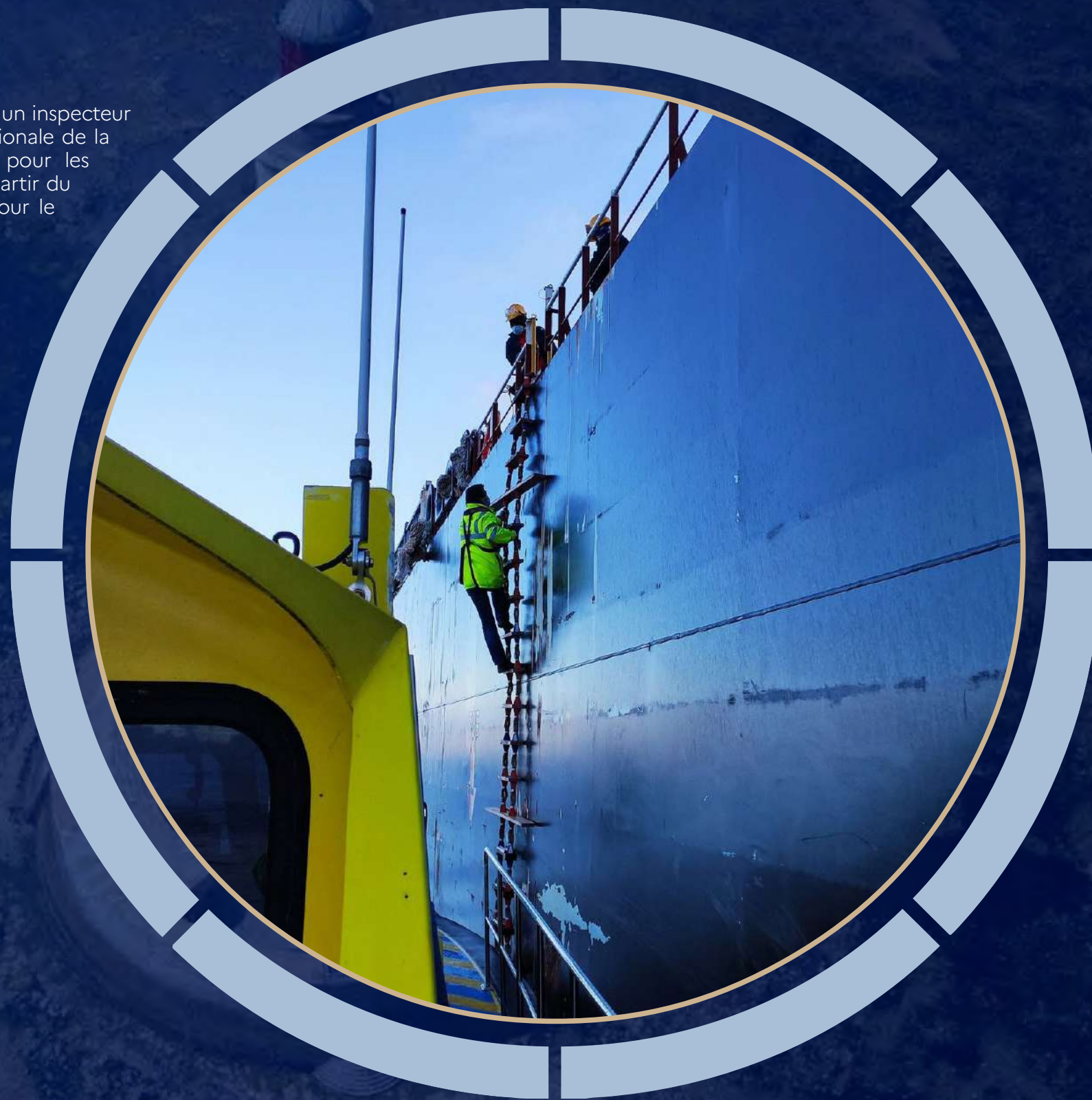
**Visite de sécurité réalisée à bord d'un navire***Grand port maritime de Bordeaux - Gironde*

Visite de sécurité à bord d'un tanker, réalisée dans le cadre du Mémorandum de Paris par un inspecteur du Centre de Sécurité des Navires de Bordeaux (CSN Bordeaux) de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique. Le centre de la sécurité des navires de Bordeaux fonctionne pour les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, pour l'essentiel à partir du siège à Bordeaux, et le centre de la sécurité des navires de La Rochelle fonctionne, pour le département de la Charente-Maritime, à partir de La Rochelle et de Marennes.

© Crédit photo : Richard Tura et Ludovic Peuch / DIRM SA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Mer, Préfecture Maritime de l'Atlantique

**Pour aller plus loin :**

- ☞ [La SNSM - Les sauveteurs en mer](#)
- ☞ [Les phares français et le balisage maritime sur le site du Ministère de la Mer](#)
- ☞ [Sécurité et transition écologique des navires sur le site du Ministère de la Mer](#)
- ☞ [Le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques \(SNOSAN\)](#)



CHAPITRE 3

L'EMPLOI ET LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION, LA PLANIFICATION



3.1 LES GENS DE MER ET L'EMPLOI PROFESSIONNEL MARITIME | P.48



3.2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE MARITIME | P.50



3.3 LA RECHERCHE ET LA CONNAISSANCE | P.52



3.4 L'INNOVATION ET LES INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES | P.54



3.5 L'INNOVATION ET LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | P.56



3.6 LA PLANIFICATION DES ESPACES MARITIMES | P.58



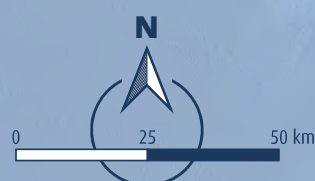
L'emploi maritime sur la façade Sud-Atlantique est lié aux activités de transport, de pêche et conchyliculture et de plaisance professionnelle. En France, la formation maritime des gens de mer est développée au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur au travers des lycées professionnels maritimes et de l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM). Ils proposent un large panel de formations initiales et continues permettant une spécialisation et une évolution de carrière pour les marins. Plusieurs établissements publics de l'enseignement maritime sont implantés sur la façade Sud-Atlantique, notamment, les deux lycées professionnels maritimes de la Rochelle et de Ciboure qui sont placés sous l'autorité académique de la DIRM Sud-Atlantique.

En matière de recherche, de nombreux organismes travaillent sur la façade Sud-Atlantique : les unités mixtes de recherche du CNRS, les universités de Bordeaux et La Rochelle, l'IFREMER, l'Observatoire de la Côte Aquitaine... Ils mènent des programmes de recherche variés et interdisciplinaires. Dans un objectif de travail de recherche collaboratif intégrant les grands enjeux du territoire littoral, un réseau regroupant des partenaires scientifiques, consultatifs, associatifs et financiers, a été créé sur la façade Sud-Atlantique.

Au vu du contexte économique et de compétition internationale, l'innovation navale et particulièrement la construction navale est un défi majeur. De nombreuses entreprises ont leur siège sur la façade Sud-Atlantique. En dehors de l'innovation navale, plusieurs programmes de développement technologique pour l'exploitation des énergies marines renouvelables ont été lancés. La façade disposant de gisements énergétiques considérables en mer, l'exploitation de la puissance de l'océan est devenue un enjeu-clé pour atteindre les objectifs de la transition écologique. C'est dans ce contexte que l'élaboration d'une stratégie maritime a élargi et orienté les réflexions vers une planification de l'espace maritime qui tient compte des spécificités écologiques, économiques et sociales de la façade maritime. ■

Le secteur des métiers de la mer offre de nombreux débouchés sur la façade Sud-Atlantique

La filière conchylicole est le premier secteur professionnel maritime avec plus de 7 000 personnes employées, dont près de 1 800 sous statut de marin professionnel



Les marins professionnels (1)

- Quartiers d'immatriculation des marins professionnels
- Nombre de marins professionnels en activité en 2020 par quartiers d'immatriculation et genre de navigation (1)

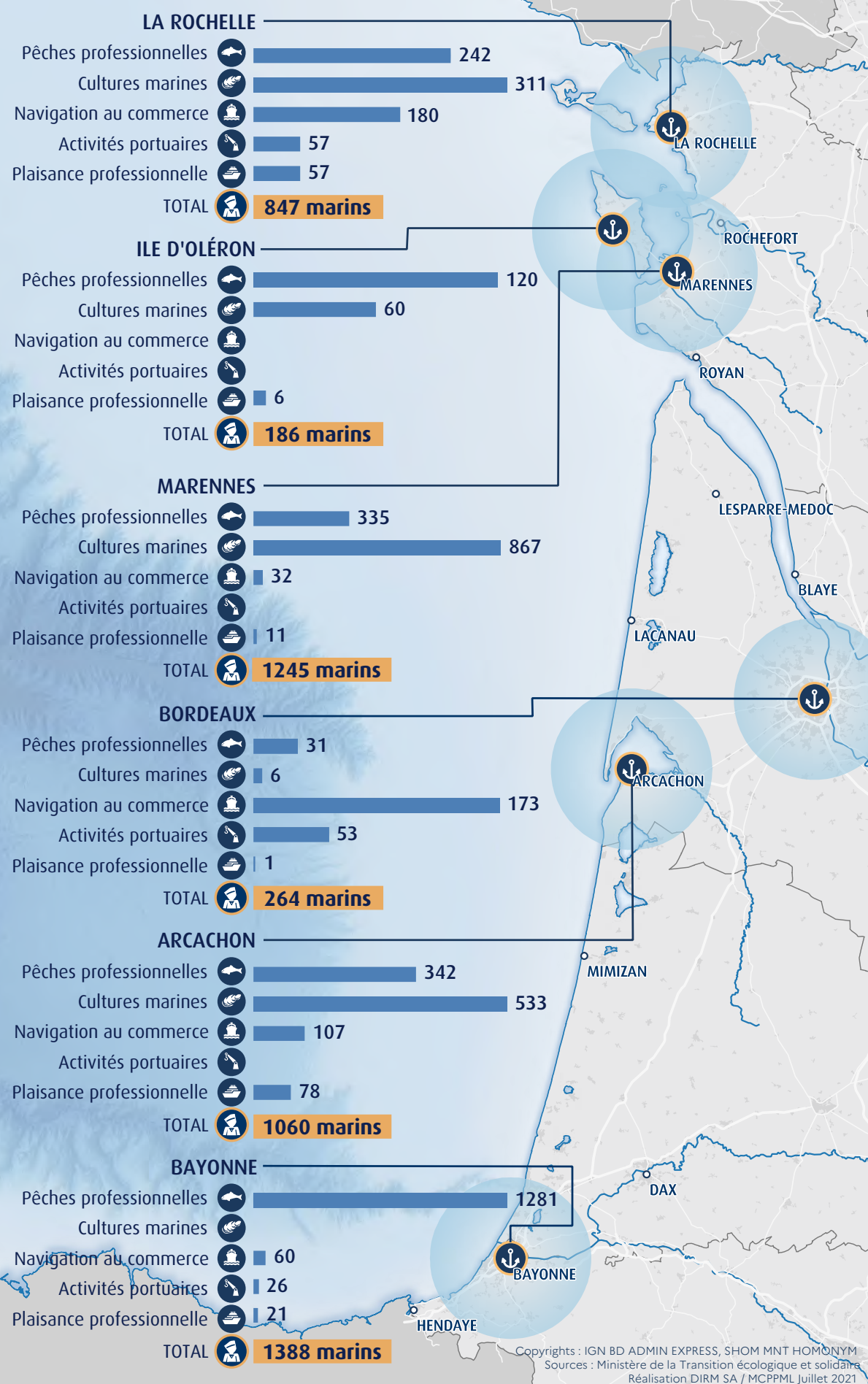
Les genres de navigation

- Pêches professionnelles : marins-pêcheurs professionnels
- Cultures marines : marins professionnels de l'aquaculture affiliés au régime social des marins
- Navigation au commerce : officiers de la marine marchande et les personnels embarqués des navires commerciaux
- Activités portuaires : officiers et marins professionnels des secteurs du pilotage, du remorquage, du lamanage
- Plaisance professionnelle : skippers professionnels, officiers et personnels embarqués de la grande plaisance affiliés au régime social des marins

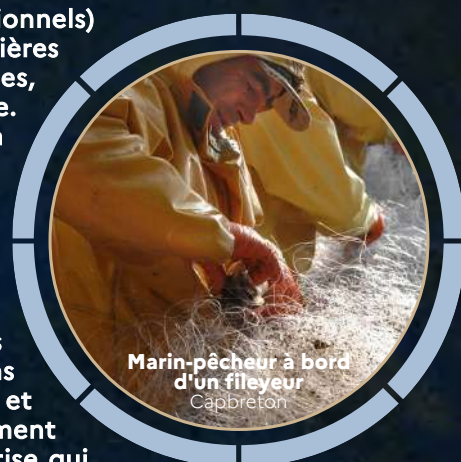
(1) Les données portent sur le nombre de marins professionnels actifs ressortissants de l'Union Européenne classés par grandes catégories d'activités (pêche, cultures marines, navigation au commerce, activités portuaires, plaisance) et par quartier d'immatriculation ayant au moins une ligne de service d'au moins un jour durant l'année 2020.

CHIFFRES-CLÉS

- 4 990 marins professionnels en activité en 2020 sur la façade Sud-Atlantique, français et ressortissants de l'Union Européenne, dont :
- 2 351 marins pêcheurs professionnels
- 1 777 conchyliculteurs affiliés au régime social des marins
- 552 marins professionnels, navigants au commerce
- 136 marins professionnels travaillant dans le secteur des activités portuaires
- 174 marins professionnels travaillant dans le secteur de la plaisance professionnelle



Les gens de mer (ou marins professionnels) exercent leur métier dans quatre filières distinctes : la pêche, les cultures marines, le commerce et la plaisance professionnelle. Les gens de mer assurent la conduite et la gestion commerciale des navires ou des exploitations. Le secteur des métiers de la mer offre de nombreux débouchés, en raison notamment d'une pénurie de marins qualifiés à la pêche et d'officiers au commerce. Au plan national, la situation de l'emploi des marins est caractérisée par des carrières plus courtes et des reconversions réussies, en particulier pour les mécaniciens et les officiers, et un taux de chômage largement inférieur à la moyenne nationale, malgré la crise qui affecte le secteur maritime comme les autres pans de l'activité économique.



Marin-pêcheur à bord d'un fileyeur
Capbreton

Une offre de métiers diversifiée

L'ensemble des professions maritimes sont représentées sur la façade Sud-Atlantique.

La pêche professionnelle maritime s'appuie sur une identité spécifique et des valeurs fortes. Le littoral sud-atlantique présente des situations diverses selon les espèces pêchées, les techniques utilisées, les genres de navigation, les débouchés commerciaux, les types d'armement... Ainsi, il existe une importante activité de pêche hauturière sur le port de Saint-Jean-de-Luz, tandis que les autres ports de la façade concentrent leur activité sur une pêche côtière artisanale ciblée en particulier sur les espèces nobles du Golfe de Gascogne.

Le commerce maritime se concentre essentiellement sur les 4 ports de la façade Sud-Atlantique, dont 2 ont le statut de grand port maritime : Bordeaux et La Rochelle.

La plaisance professionnelle est le secteur d'activité des navires de plaisance conduits par des équipages de marins professionnels. Ce secteur offre des métiers exigeant une grande expérience de la mer et une qualification professionnelle reconnue par la délivrance d'un titre de formation maritime. En Nouvelle-Aquitaine, l'activité se concentre essentiellement sur les deux grands pôles de plaisance du Bassin d'Arcachon et de La Rochelle et des îles charentaises. Ce secteur en croissance emploie actuellement plus de 170 marins professionnels.

La conchyliculture, activité majeure et emblématique de la Nouvelle-Aquitaine

Les cultures marines désignent l'élevage de coquillages marins (ou conchyliculture), de poissons de mer (pisciculture ou aquaculture marine) et d'algues (algoculture) ou de crustacés (carcinoculture). Sur la façade Sud-Atlantique, cette filière emploie plus de 7 000 personnes dont près de 1 800 sous statut de marin professionnel. La façade maritime concentre à elle seule 35 % des emplois conchylicoles en France. La majorité des conchyliculteurs travaillent dans les exploitations de production d'huîtres des deux principaux bassins de production en France : Marennes-Oléron et Arcachon.

Les conchyliculteurs pratiquent leur activité de manière extensive dans les 2 plus importants bassins ostréicoles français : Marennes-Oléron et Arcachon. À Arcachon, ils exercent une activité de production intra-bassin sur l'estran mais également en zone subtidale. À Marennes-Oléron ils peuvent également exercer leur activité de production à terre dans des bassins naturels (claires). De la production à la commercialisation, ce secteur offre sur la façade Sud-Atlantique un large éventail de métiers, de l'employé(e) conchylicole au chef d'exploitation de cultures marines.

Des enjeux de formation et de qualification des marins

Les métiers maritimes souffrent parfois d'un manque de visibilité et d'attractivité qui complexifie les transmissions des savoir-faire et des entreprises, faute de repreneurs (difficultés de recrutement et de renouvellement des équipages et des patrons, évolution de la formation professionnelle, développement socio-économique de la région, viabilité de la filière à long terme). Le principal enjeu réside dans la formation d'une main d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins des filières pour permettre à la fois la création d'emplois pérennes et attractifs et les reconversions professionnelles. La formation maritime constitue aussi un enjeu en termes de valorisation des métiers de la mer et de leur acceptabilité sociale.

Outre l'adéquation offre de formation et demande d'emplois, un autre enjeu important réside dans la mise en place de dispositifs locaux et d'un cadre incitatif pour favoriser l'installation administrative et financière des nouveaux arrivants et des primos accédants et assurer l'avenir de la filière maritime, notamment dans un contexte de crise sanitaire et socio-économique suite au COVID-19.

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONYM
 Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire
 Réalisation DIRM SA / MCPMML Juillet 2021

FICHE
3.1**Ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon***Cap-Ferret - Gironde*

L'ostréiculture est une activité majeure et emblématique de la façade Sud-Atlantique. Les exploitants à la conchyliculture sont soit affiliés au régime de sécurité sociale des marins professionnels (ENIM), soit affiliés au régime de sécurité sociale agricole (MSA). Près de 1 800 conchyliculteurs sont affiliés au régime social des marins professionnels sur la façade Sud-Atlantique. Cela représente 36 % des marins professionnels enregistrés en Nouvelle-Aquitaine.

© Crédit photo : huitres-arcachon-capferret.fr

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Mer



Pour aller plus loin :

 [Métier marin / la formation professionnelle maritime](#)



Valoriser les métiers de la mer, pour renforcer leur attractivité

Les établissements de la façade Sud-Atlantique dispensent un large panel de formations maritimes initiales et continues à destination des professionnels de la mer

CHIFFRES-CLÉS

4 lycées d'enseignement maritime (dont 2 lycées professionnels maritimes à Ciboure et à La Rochelle)

Près de 300 élèves accueillis chaque année en formation initiale dans les 2 lycées professionnels maritimes de Ciboure et La Rochelle

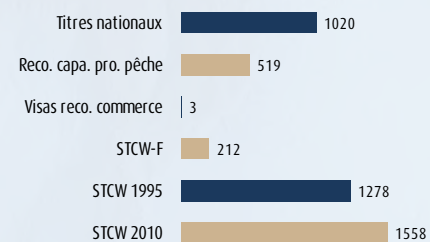
Environ 600 stagiaires accueillis chaque année en formation continue dans les 2 lycées professionnels maritimes de Ciboure et La Rochelle

8 diplômes délivrés en formation initiale par les établissements de la région et 22 diplômes, brevets et certificats délivrés en formation continue

4626 titres délivrés par la DIRM Sud-Atlantique en 2020

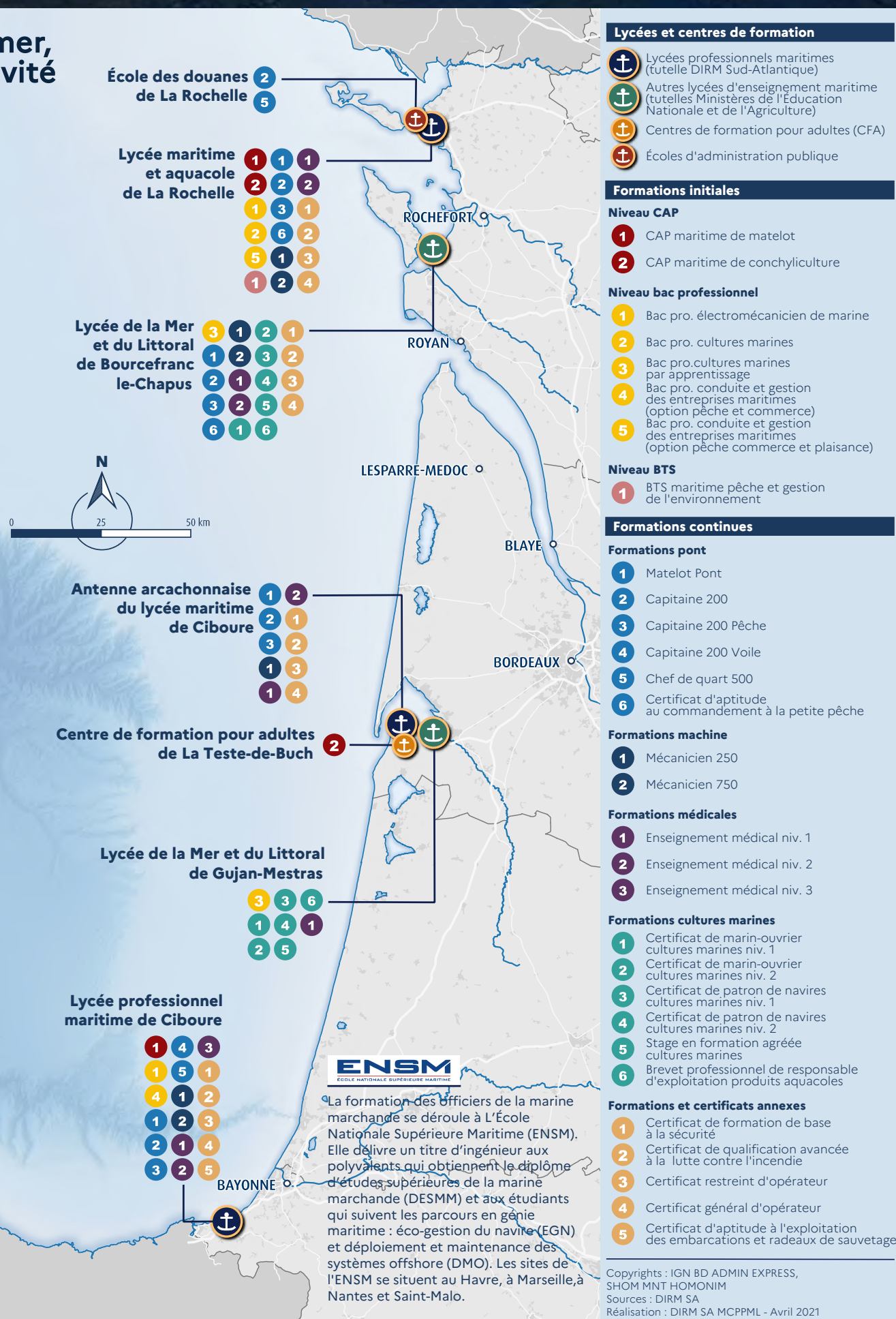
TENDANCES

Nombre de titres délivrés par la DIRM Sud-Atlantique en 2020



ACTUALITÉS

Le **nouveau hall technologique aquacole du lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc le Chapus** a été inauguré le jeudi 25 mars 2021 en présence de M. le Président du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine et des autorités académiques : la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine, le Directeur Interrégional de la Mer (DIRM) Sud-Atlantique M. Jean-Philippe Quitot et le Rectorat.



Les formations maritimes dispensées sur la façade Sud-Atlantique permettent d'exercer des fonctions aussi bien au pont qu'à la machine dans tous les secteurs professionnels (pêche, cultures marines, commerce, plaisance professionnelle) et à plusieurs niveaux de responsabilité, de la fonction d'exécution à la fonction de commandement d'un navire professionnel de la marine marchande. Dispensées par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue, elles permettent aussi bien à des néophytes d'embrasser des carrières maritimes qu'à des marins de progresser.



Des moyens pédagogiques reconnus

Sur la façade, le DIRM, en tant qu'autorité académique, est chargé de veiller à la bonne marche des deux lycées maritimes dotés d'outils pédagogiques et de plateaux techniques performants. À ce titre, la DIRM participe aux différentes instances (conseils d'administration, de perfectionnement, commissions des bourses, des examens...) et effectue les arbitrages nécessaires à leur bon fonctionnement.

Dans le cadre de la formation continue, la DIRM participe à la mise en place des jurys de validation des modules et rémunère les intervenants. Les diplômes, brevets et titres de formation dispensés par les lycées maritimes sont délivrés par le ministère chargé de l'environnement et reconnus pour certains par l'Éducation Nationale. Inscrits dans le schéma général de la formation professionnelle, ils permettent la réorientation vers d'autres filières de formation ou la poursuite d'études à l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) ou dans l'enseignement supérieur (BTS). À cet effet, un BTS PGEM (pêche et gestion de l'environnement marin) a été mis en place en 2018 au lycée maritime de la Rochelle.

Une offre de formation évolutive et modulaire

Les centres de formation maritimes de la façade préparent :

- aux diplômés de l'enseignement maritime secondaire en formation initiale (CAP, BEP et BAC PRO avec 3 options : conduite et gestion des entreprises maritimes, électro-mécanicien et cultures marines) ;

- aux brevets maritimes nécessaires à la navigation côtière en formation continue (Certificat matelot pont, Capitaine 200, Capitaine 200 pêche, Capitaine 200 voile, Capitaine 500, Mécanicien 250 kw, Mécanicien 750 kw) ;

- et à certains métiers para-maritimes (poissonnier, employé de marée).

Au-delà des métiers de navigants, la Nouvelle Aquitaine propose également une offre de formation variée (maintenance nautique, plasturgie et composants au lycée de la mer de Gujan-Mestras ou au lycée professionnel de Rompsay à la Rochelle).

Depuis 2015, la formation professionnelle maritime fait l'objet d'une profonde réforme afin d'adapter et moderniser les référentiels au plus près des métiers. Des réflexions ont ainsi été engagées afin de développer une offre de formation maritime par l'apprentissage.

Par ailleurs, en collaboration avec les branches professionnelles, la DIRM mène des actions pour valoriser les acquis de l'expérience professionnelle ou faciliter l'activité économique des navires par des mesures de dérogation encadrées réglementairement. Ainsi, en 2018, la gestion des dérogations aux titres et brevets a été généralisée à l'ensemble des DDTM de la région afin d'avoir une vision des besoins en main d'œuvre maritime à l'échelle de la façade et pouvoir mieux adapter l'offre de formation.

La formation, un enjeu pour l'avenir

La mer a toujours été indissociable de la vie des hommes et des femmes, pour ses ressources alimentaires comme pour les échanges commerciaux. Les métiers de la mer représentent aujourd'hui un enjeu majeur, par leur poids économique mais aussi par leur place centrale dans l'économie bleue.

Une meilleure connaissance des filières maritimes souvent mal connues constitue un enjeu important qui permettra d'attirer un nouveau public. Des actions de communication sont menées telles que la semaine de l'emploi maritime. Chaque année au mois de mars, l'État, Pôle emploi et le cluster maritime français organisent une semaine, pour découvrir les métiers de la mer, rencontrer des entreprises qui recrutent et des centres de formation.

Les métiers de la mer ont souvent la réputation d'être des métiers difficiles, sources de pénibilité et accidentogènes. La mise en place de conditions de travail plus sûres ainsi que l'amélioration de la sécurité à bord sont des facteurs d'attractivité essentiels. ■

FICHE

3.2



Élèves en simulation de manœuvre dans le vieux port de La Rochelle (simulateur de navigation du lycée professionnel maritime de la Rochelle)

Charente-Maritime

Il existe deux lycées professionnels maritimes sur la façade Sud-Atlantique, à Ciboure et la Rochelle, dont la tutelle est exercée par la DIRM Sud-Atlantique. On compte également deux lycées d'enseignement maritime à Bourcefranc-le-Chapus et Gujan-Mestras. L'ensemble des lycées maritimes dispensent un large panel de formations pour les professionnels de la mer. Les élèves officiers de la marine marchande poursuivent leurs études à l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) qui dispose de 4 sites, au Havre, à Saint-Malo, à Nantes et Marseille.

© Crédit photo : Jacky Grange / LMA La Rochelle

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, LPM La Rochelle, LPM Ciboure



Pour aller plus loin :

-  [Le lycée professionnel maritime de La Rochelle](#)
-  [Le lycée professionnel maritime de Ciboure](#)
-  [Le site « MÉTIER : MARIN - La formation maritime » rénové !](#)



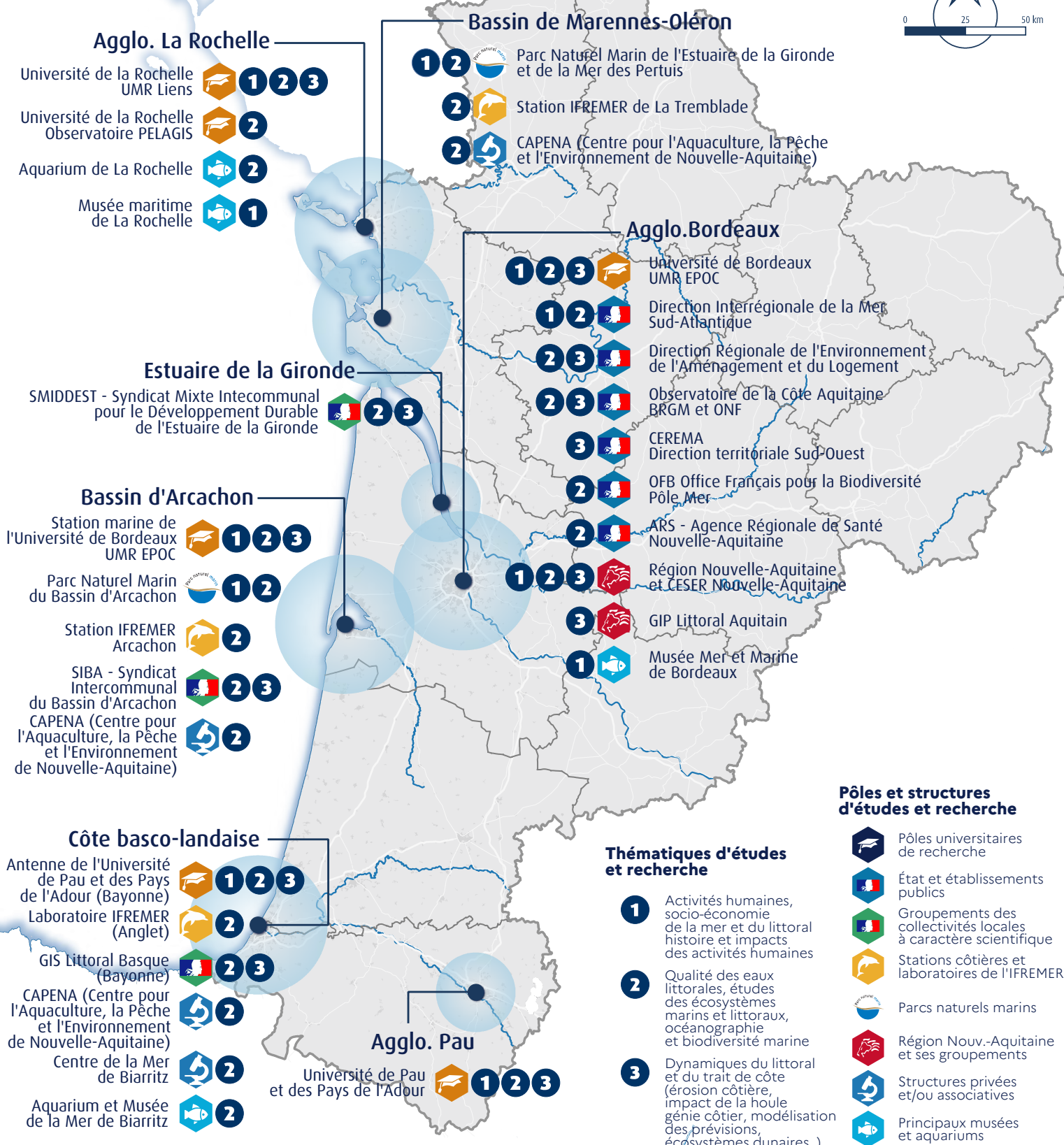
La façade Sud-Atlantique compte 3 grands pôles universitaires consacrés à la recherche sur l'environnement marin et 2 stations côtières spécialisées de l'IFREMER

ACTUALITÉS

Le bilan des échouages de cétacés présenté par observatoire PELAGIS

fait état, entre le 1er janvier et le 17 mars 2020, de 1067 petits cétacés retrouvés échoués sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique, dont un millier sur les côtes du golfe de Gascogne. A partir du 17 mars, l'interdiction de l'accès au littoral pendant 3 mois durant le confinement lié à la COVID-19 n'a pas permis d'assurer le suivi des échouements. Les échouages de l'hiver 2020 concernaient majoritairement les dauphins communs (80%), des delphinidés dont l'identification était impossible (12%), des marsouins communs (4%) et quelques grands dauphins et dauphins bleu et blanc. La plupart des échouages ont été recensés le long des côtes de Vendée (32%), de Charente Maritime (18%) et du Finistère (15%).

La problématique des captures accidentelles de cétacés est un sujet complexe et sensible. Depuis 2017, le groupe de travail national, copiloté par le ministère de la Mer et le ministère de la transition écologique, et composé de toutes les parties prenantes de la façade Atlantique (administrations, scientifiques, ONG, professionnels de la pêche), a pour objectif de mieux comprendre les interactions entre les activités de pêche et ces espèces protégées afin de mettre en place des mesures pour limiter ces phénomènes de manière pérenne, en coconstruction avec les professionnels de la pêche. Bien que les engins potentiellement impliqués dans les captures de dauphins communs soient assez variés, ils partagent encore une fois des caractéristiques communes, comme de grandes ouvertures pour les chaluts ou hauteurs pour les filets, et ciblent surtout des poissons prédateurs. Cette diversité montre une certaine stabilité à travers le temps. (SOURCE : Observatoire PELAGIS, Ministère de la Mer)



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM

Source : DIRM SA

Réalisation DIRM SA MCPMML - Juillet 2021

Sur la façade Sud-Atlantique, les organismes d'études et de recherche sur la mer et littoral sont nombreux et développent une approche pluridisciplinaire. Elle compte des grands pôles universitaires consacrés à la recherche sur l'environnement marin à Bordeaux et à La Rochelle, ainsi que deux stations côtières spécialisées de l'IFREMER.

Deux pôles universitaire de recherche

Sur le plan universitaire, les activités de recherche de l'UMR de Bordeaux (Unité Mixte de Recherche) dans les domaines de l'environnement et paléoenvironnement océaniques et continentaux (EPOC) sont déclinées en trois grands axes thématiques : écotoxicologie et chimie de l'environnement, océanographie côtière et géosciences marines. Au sein de ces activités se repartissent sept équipes thématiques : transferts géochimiques des métaux à l'interface continent-océan, physico et toxico chimie de l'environnement, écotoxicologie aquatique, écologie et biogéochimie des systèmes côtiers, modélisation expérimentale et télédétection en hydrodynamique sédimentaire, paléoclimats, sédimentologie.

Ces pôles regroupaient en février 2014 près d'une centaine de chercheurs, dont une quarantaine spécialisés dans la recherche marine ainsi qu'environ 70 doctorants ou post-doctorants. Leurs études sont ciblées sur les écosystèmes côtiers et littoraux sur trois sites-ateliers régionaux : le Bassin d'Arcachon, l'estuaire de la Gironde et le plateau continental sud-Gascogne.

Deux stations côtières de l'IFREMER

L'IFREMER pilote 2 stations côtières sur la façade Sud-Atlantique, situées à La Tremblade (spécialisée dans les domaines de la conchyliculture, de l'aquaculture et de la surveillance de l'environnement littoral), à Arcachon (surveillance et collecte de données sur la qualité du milieu marin littoral) ainsi qu'un laboratoire « Ressources Halieutiques Aquitaine » (LRHA) situé à Anglet.

Un réseau mobilisé autour des enjeux de développement durable

L'UMR de La Rochelle LIENS « Littoral ENvironnement et Sociétés » met la pluridisciplinarité au service des enjeux du développement durable en lien avec le milieu côtier. Il intègre les compétences de nombreuses disciplines qui vont des sciences de l'environnement aux sciences humaines en passant par la chimie et les biotechnologies et regroupe 86 chercheurs permanents, 53 doctorants et 29 assistants de recherche. Ces recherches se focalisent tout particulièrement sur l'évolution de la zone littorale face aux impacts d'origine humaine, environnementale et climatique. Le département de biologie de l'Université de La Rochelle adossé à l'UMR LIENS est composé de 16 enseignants et chercheurs; il propose des activités d'enseignement dans la filière Master Sciences pour l'environnement parcours Gestion de l'environnement et écologie littorale (GEEL). L'université propose également une licence professionnelle spécialité Aquaculture et gestion durable de son environnement.

L'Observatoire PELAGIS, Systèmes d'Observation pour la Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins, rassemble les programmes d'observation et d'expertise sur la conservation des populations de mammifères et oiseaux marins ainsi que la gestion des bases de données associées. Il constitue l'UMR 3462 du CNRS et de l'Université de La Rochelle en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Les deux UMR de Bordeaux et La Rochelle ne sont pas les seules entités impliquées dans la recherche littorale sur la façade. En effet des instituts nationaux de recherche tels que l'INRA, le CNRS, l'IRSTEA travaillent sur les écosystèmes terrestres et aquatiques. A noter le Laboratoire d'Excellence COTE (LabEx COTE) qui a pour objectifs l'élaboration d'outils permettant de comprendre et prédire l'évolution des écosystèmes continentaux et côtiers et de développer des méthodes de gestion adaptative et de gouvernance pour assurer leur durabilité. En les regroupant le LabEx COTE fait le lien entre les 9 unités mixtes de l'Université de Bordeaux et les principaux instituts nationaux de recherche.

Un centre d'étude spécialisé

Issu de la fusion entre l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA) et le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA), le Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine (CAPENA - Expertise & Application) a pour rôle d'apporter une expertise technique et scientifique aux acteurs des filières pêche, aquaculture et cultures marines, ainsi qu'aux acteurs publics et privés, sur l'environnement et les ressources des milieux aquatiques et les modes de production afin d'en assurer un développement durable.



Aquarium de la Rochelle
Retour à l'océan pour des tortues marines

FICHE
3.3
Protection des cétacés : Bérangère Abba visite l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle
Démonstration de l'activité campagne en mer avec l'équipe de surveillance de l'Observatoire PELAGIS

La Rochelle - Charente-Maritime

Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, s'est rendue à La Rochelle afin de visiter l'Observatoire PELAGIS qui rassemble les programmes d'observation et d'expertise relatifs à la conservation des populations de mammifères et d'oiseaux marins. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions pour la protection des cétacés et fait suite aux dernières annonces de la secrétaire d'État lors de la présidence du Comité France Océan en faveur de la protection de la biodiversité marine, le 22 octobre 2020. Cette visite a été également l'occasion de mesurer, sur le terrain, la portée de l'arrêté signé le 3 septembre 2020 interdisant l'approche volontaire des cétacés à moins de 100 mètres dans les aires marines protégées. A cette occasion, Bérangère Abba a échangé avec les acteurs concernés par le volet marin de la Stratégie Nationale Aires Protégées, qui sera annoncée début janvier 2021.

© Crédit photo : Manuel Bouquet / Terra


Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, IFREMER, Observatoire PELAGIS, Universités de Bordeaux et La Rochelle, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Mer

Pour aller plus loin :

-  [Le site de l'IFREMER, institut français de recherche pour l'exploitation de la mer](#)
-  [PELAGIS : Observatoire des mammifères et oiseaux marins](#)

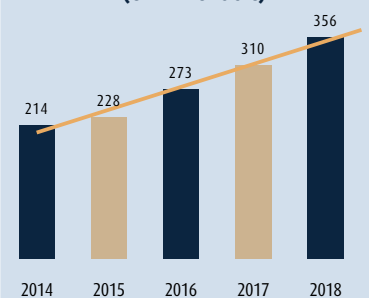


Des entreprises innovantes, portées vers l'exportation

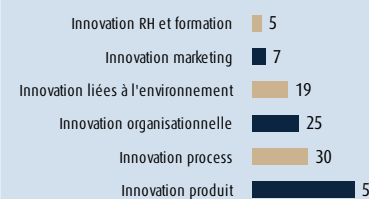
La France est le leader mondial dans les secteurs de la voile et des bateaux pneumatiques, le leader européen dans le secteur de la location maritime et fluviale, le 3ème producteur européen de bateaux de plaisance (derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni) et le 4ème constructeur de yachts à moteur. Pour la construction navale, elle occupe respectivement la 5ème place européenne et la 13ème mondiale. En Nouvelle-Aquitaine, ces industries se caractérisent par des entreprises leaders de dimension mondiales, de marques haut de gamme à forte notoriété en termes de qualité et d'innovation, de savoir-faire complets et reconnus mondialement, de produits innovants (R&D, leadership sur l'électronique marine...)

TENDANCES

Évolution des exportations de bateaux de plaisance de la Nouvelle-Aquitaine (en millions d'€)



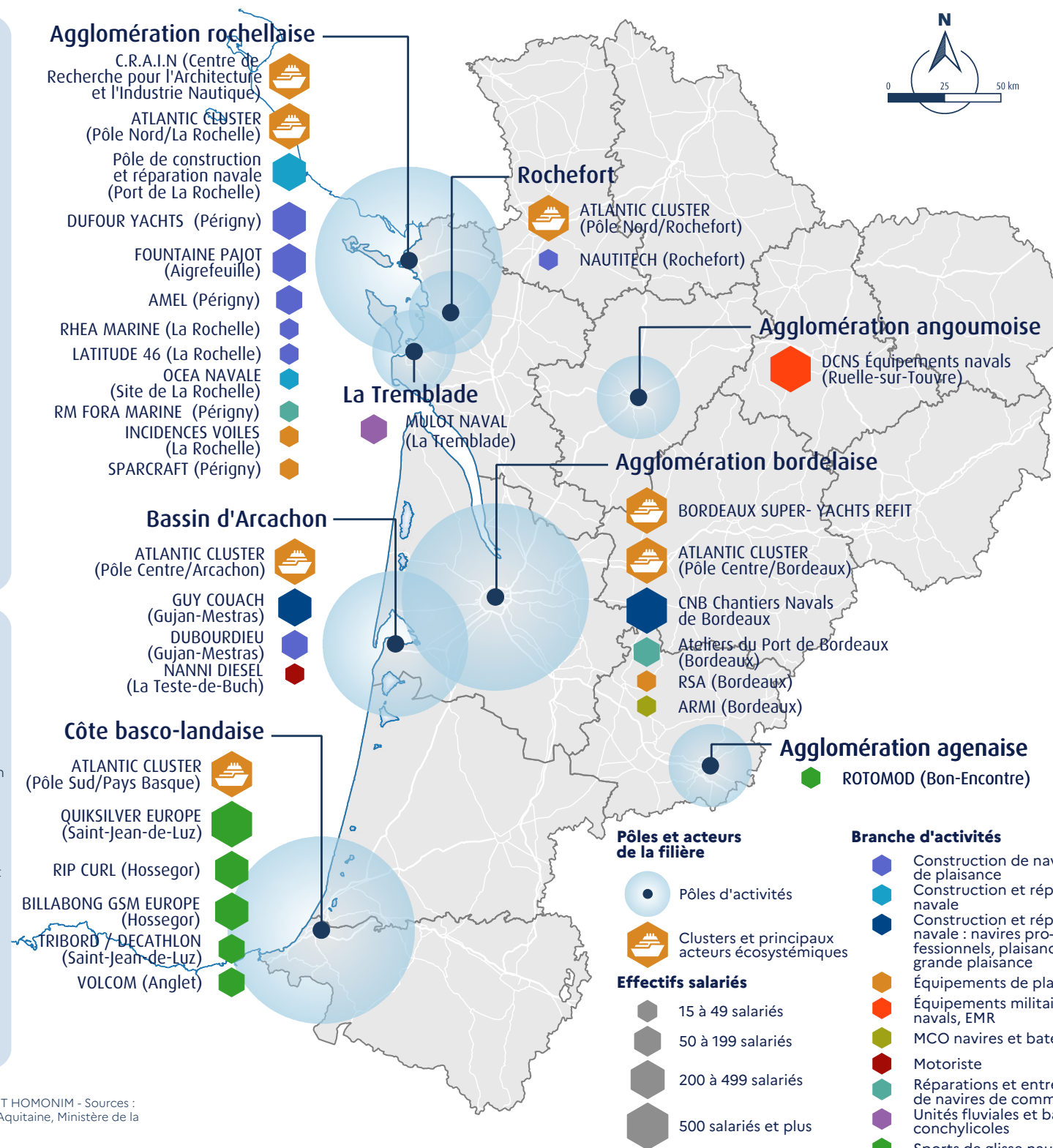
Typologie des innovations réalisées en % du nombre d'entreprises



ACTUALITÉS

L'entreprise Aqualines, spécialisée dans les véhicules à effet de sol, va installer dans les mois qui viennent une usine à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour produire ses premiers modèles de bateaux circulant entre ciel et mer à l'hydrogène, pour une commercialisation prévue en 2024. Essentiellement construits en matériau composite, les véhicules d'Aqualines embarqueront un moteur électrique et un moteur à hydrogène, s'appuyant sur un partenaire français pour le premier et même basque pour le second. « Il y a, dans ce sud de la Nouvelle-Aquitaine un vivier d'entreprises comme Dassault, Safran, des sous-traitants d'Airbus, susceptibles de nous fournir certaines technologies indispensables, comme celles qui permettent d'éviter les collisions », explique Guillaume Catala, cofondateur d'Aqualines, pour justifier l'installation de l'usine à Bayonne.

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM - Sources : DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Transition écologique et solidaire
Réalisation DIRM SA MCPML - Février 2021



Sur la façade Sud-Atlantique, les industries navales et nautiques se concentrent principalement sur trois zones : le littoral charentais d'une part (La Rochelle en particulier), la région de Bordeaux associée au Bassin d'Arcachon, et enfin la côte basco-landaise qui est le premier pôle européen pour l'industrie liée aux sports de glisse nautiques. La part des exportations étant très importante, ce secteur économique reste sensible à la conjoncture internationale.

Les entreprises régionales de la filière nautique sont majoritairement représentées par de très petites entreprises artisanales, des entreprises de taille intermédiaire, des petites et moyennes entreprises et représentent une activité importante pour le littoral Sud-Atlantique. La plaisance est le secteur d'activité le plus « dynamique » de la façade.

L'industrie de la plaisance

Cette filière est positionnée sur des segments variés tels que les voiliers et monocoques (Dufour Yachts, Chantiers Amel, CNB, Latitude 46), les catamarans (Construction Navale Bordeaux, Nautitech Catamarans, Fontaine Pajot), les moteurs (Chantier naval Couach, Rhéa Marine, Chantier naval Dubourdieu, Fontaine Pajot etc.) ainsi que les pièces et matériels composites destinées aux fabricants de bateaux (Strato Compo, JP3, C3 technologies).

Enfin, les grandes multinationales du secteur de la glisse ont établi leurs sièges européens sur les côtes basque et landaise (Quiksilver, Rip Curl.), berceau de la culture et de la pratique du surf en Europe. Cette activité a connu un développement considérable et une diversification vers d'autres pratiques (kite-surf, paddle...). L'activité génère d'importantes retombées économiques, touristiques et sociales pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Une grande polyvalence des métiers

Le secteur de la construction et de la réparation navale représente près de 400 établissements et plus de 1200 emplois. L'activité de construction navale est concentrée en Gironde et Charente-Maritime qui regroupent la quasi-totalité des établissements opérant dans ce secteur ainsi que les emplois. La construction militaire navale en Nouvelle-Aquitaine est centrée sur le segment des navires et équipements militaires (patrouilleurs et intercepteurs d'une longueur de 15 à 30 mètres) pour le compte de l'État français ou à l'export à destination d'États étrangers (Moyen-Orient notamment).

La filière pêche de la construction navale est principalement portée par le secteur de la conchyliculture (Bassins d'Arcachon et de Marennes-Oléron), et principalement sur la construction et la réparation de barges ostréicoles en aluminium de moins de 12 mètres (Mulot Naval) ou de fileyeurs (bois ou plastique).

L'innovation, un enjeu vital

En 2019 plus de la moitié des entreprises de la filière nautique ont réalisé des innovations sur des produits (connectivité, innovation dans les matériaux utilisés, R&D). Ces entreprises ont été 44% à mener un projet d'innovation au cours des 3 dernières années. Cette tendance est encore plus forte pour les entreprises exportatrices qui se doivent de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante. Elles ont été 62% à mener un projet d'exportation au cours des 3 dernières années. ■

CHIFFRES-CLÉS

Filière nautique

📉 **Au plan national** : plus de **5 500** entreprises, regroupant **43 000** salariés dont **8 800** dans la construction seule, pour un chiffre d'affaires de **5,08** milliards d'€

Nouvelle-Aquitaine : **26%** des entreprises nationales, **22,4%** des salariés nationaux, **19,5%** du CA national

Construction et réparation navale

📉 **Au plan national** : plus de **4 350** entreprises, regroupant **15 000** emplois pour la construction et **6 700** salariés dans la réparation, pour un chiffre d'affaires de **6 milliards d'€**

📉 **Nouvelle-Aquitaine** : **9,2%** des entreprises nationales, **5,5%** des emplois nationaux, pour un CA médian de **400 k€** délivrés en formation continue



Un yacht de grande plaisance
proposé par la société COUACH
à Gujan-Mestras

FICHE

3.4



L'entreprise Construction Navale de Bordeaux (CNB), installée sur les bords de la Garonne à Bordeaux

Gironde

Créée en 1987, CNB fait partie depuis 1992 du Groupe Bénéteau. Située sur les bords de la Garonne, à proximité des plus grands vignobles, CNB est installée sur un espace de 105 000 m² dont 44 000 couverts et dispose de 300 mètres linéaire de quai en eau suffisamment profonde pour des mises à l'eau et des premiers tests de bateaux neufs. CNB a choisi le segment des voilier haut de gamme et produit chaque année plus de 60 unités de 20 à 32 mètres.

© Crédit photo : Sébastien Meys / Claris



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Région Nouvelle-Aquitaine, Fédération des Industries Nautiques

Pour aller plus loin :



Le site de la Fédération des Industries Nautiques (FIN)



La façade Sud-Atlantique abrite un projet éolien au large de l'île d'Oléron

CHIFFRES-CLÉS

➡ **1 700 MW** soit le gisement de production identifié et estimé pour la région Nouvelle-Aquitaine, répartis en :

➡ **800 MW** d'éolien offshore,

➡ **100 MW** d'hydrolien estuarien et fluvial,

➡ **800 MW** d'houlomoteur.

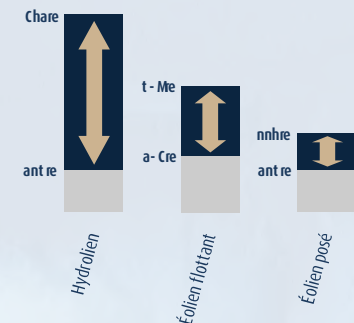
➡ **2,38 M€** de chiffre d'affaires

➡ **1,79 M€** d'investissements

➡ **8** entreprises néo-aquitaines, **8** laboratoires et plateformes technologiques, **2** cellules de transfert de technologie et **4** clusters vitrines des savoir-faire et des filières de production d'énergies marines renouvelables

TENDANCES

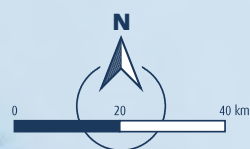
Coût total de production (en €/Mwh) de l'éolien et de l'hydrolien en mer en France et en Europe (1)



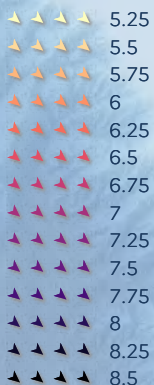
(1) Pour chacune des technologies, la plage de variation reflète une variabilité des coûts d'investissement, de la ressource du site et du productible, suivant différentes hypothèses de taux d'actualisation. Le graphique ci-dessus représente les coûts en fonction de ces variables (source ADEME 2017)

ACTUALITÉS

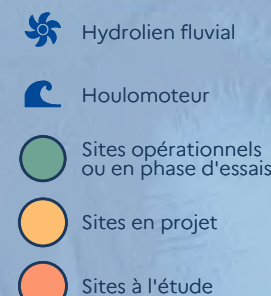
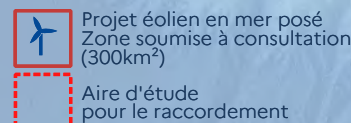
Un projet de **parc éolien posé en mer** est à l'étude au large de l'île d'Oléron. La capacité du parc sera comprise entre 500MW et 1GW (entre 50 et 80 éoliennes). Le projet comporte également les raccordements électriques à terre, ainsi qu'une extension de 1GW (portant la puissance installée du parc jusqu'à 2GW maximum).



Potentiels de vent éolien en mer (isolignes m/s)



Sites et types de technologie EMR



Pôles d'activités et principaux acteurs socio-économiques



Agglomération rochelaise

- 1 COHABYS (La Rochelle)
- 2 CRAIN TECHNOLOGIES (La Rochelle)
- 2 EIGSI (La Rochelle)
- 3 ECOCINETIC (La Rochelle)
- 4 PORT ATLANTIQUE (La Rochelle)

Agglomération bordelaise

- C CLUSTER EOLIEN AQUITAINE (Pessac)
- C CLUSTER ÉNERGIES ET STOCKAGES (Bordeaux)
- C ELASTOPÔLE (Bordeaux)
- C TOPOS (Bordeaux)
- 1 GEOTRANSFERT (Bordeaux)
- 2 AQUITAINE SCIENCE TRANSFERT (Bordeaux)
- 2 CANOE (Pessac)
- 2 CEA TECH NOUVELLE AQUITAINE (Pessac)
- 2 ICMCB (Bordeaux)
- 2 TECHNICALIA (Pessac)
- 3 ÉNERGIES DE LA LUNE (Bordeaux)
- 3 ATMOSKY (Talence)
- 3 CERENIS (Bordeaux)
- 3 HYDRO AIR CONCEPT ENERGY (Martillac)
- 3 SEATURNS (Bordeaux)
- 3 EVIAA MARINE (Saint-André de Cubzac)
- 3 I-SEA (Mérignac)
- 4 BORDEAUX PORT ATLANTIQUE

Agglomération Bayonne Pays Basque

- 2 CENTRE DE LA MER (Biarritz)
- 2 ESTIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY (Bidart)
- 2 COMPOSITADOUR (Bayonne)
- 2 FÉDÉRATION DES MILIEUX ET RESSOURCES AQUATIQUE (UPPA-INRA-IFREMER - Anglet)
- 4 PORT DE BAYONNE

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : CEREMA / METEOFRANCE Modèle AROME, Observ'Er 2016, Région Nouvelle-Aquitaine
Réalisation DIRM SA MCPMML - Mai 2021

La mer et les estuaires sont riches en flux, qui peuvent être exploités sous diverses formes. Des technologies innovantes sont développées afin de capter ces flux : l'éolien en mer, l'hydrolien fluvial qui exploite les courants et le houlomoteur pour capter l'énergie des vagues. En cours de développement sur le territoire, elles s'inscrivent à la fois dans le cadre de la transition énergétique grâce à l'exploitation de ressources durables et dans le cadre du développement d'une filière industrielle.



Un potentiel clairement identifié

En Nouvelle-Aquitaine, le potentiel repéré pour les énergies marines renouvelables (EMR) se situe principalement dans trois zones :

Au nord, au large de l'île d'Oléron, un projet de parc éolien offshore posé pourrait à plus long terme concerner 50 à 80 éoliennes, pour une puissance installée de l'ordre de 500 MW à 1 GW, s'appuyant sur le port industriel de La Rochelle et le tissu de sous-traitance régional.

À noter également le projet d'installation d'une ferme hydrolienne sur la commune de Langoiran, d'une puissance comprise entre 300 et 600 kW permettant l'alimentation de 300 à 500 foyers (sous réserve des résultats de l'étude menée par Énergie de la Lune, financée par l'Ademe et par Engie).

Sur la côte basque, à Bayonne, pour le houlomoteur qui exploite l'énergie des vagues. Les territoires d'Euskadi et de Nouvelle-Aquitaine se sont associés dans le cadre de programmes euro-régionaux pour promouvoir les acteurs des EMR et favoriser les partenariats technologiques, scientifiques et commerciaux entre eux. Différents projets sont portés par le Cluster Basque de l'Énergie en coordination avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Un contexte législatif qui évolue vers plus de flexibilité pour les EMR

Pour favoriser le déploiement de ces parcs offshore, le gouvernement s'est inspiré des procédures en vigueur dans les pays européens leaders en matière d'énergies marines renouvelables, comme l'Angleterre et le Danemark. C'est ainsi qu'est née, dans le cadre de la loi pour un État au Service d'une Société de Confiance, dit **"loi Essoc"**, la notion de **"permis enveloppe"**. Le permis enveloppe est un nouvel outil législatif destiné à faciliter le développement des projets d'énergies marines renouvelables en levant notamment certaines contraintes qui rallongent considérablement le temps de construction d'un projet.

La **loi Essoc** prévoit également d'**améliorer le processus de consultation du public** : celle-ci pourra désormais être réalisée en amont de la procédure de mise en concurrence et de la sélection du lauréat d'un projet de parc offshore. Une fois la consultation du public et le processus d'appel d'offres terminé, le lauréat pourra déposer des demandes de concession d'utilisation du domaine public maritime et d'autorisation environnementale selon les modalités du permis enveloppe. Ces autorisations rendues désormais variables et évolutives permettront aux porteurs de projet de **faire évoluer les technologies** au sein de son parc offshore **sans avoir à procéder à des demandes de modification**.

Emploi, innovation et intégration environnementale, des enjeux vitaux

Le développement de l'éolien en mer constitue pour les entreprises de la façade un relais d'activité et de croissance, conditionnant le gisement des emplois futurs et permettra de répondre à deux urgences. D'une part, une urgence environnementale nous oblige à décarboner notre économie, et d'autre part, une urgence industrielle nous pousse à la reconversion de nos emplois.

Des laboratoires et plateformes technologiques collaborent avec l'ensemble des acteurs de la filière à des transferts de technologies (cf. carte ci-contre). Aujourd'hui, ces technologies émergentes sont au stade d'expérimentation. C'est donc de leur capacité à faire baisser les coûts que dépendra leur compétitivité. Ces dernières années le coût de production de l'électricité issue de l'éolien offshore a considérablement baissé, les dernières enchères ont vu des prix divisés par quatre, coût de raccordement au réseau compris.

Seuls une stratégie territoriale ainsi que des efforts en matière d'innovation permettront de répondre à ces défis et de faire de la façade Sud-Atlantique une locomotive de la croissance bleue et de la transition énergétique. ■

FICHE

3.5



Essai en mer pour le dispositif houlomoteur de Hydro Air Concept Energy (HACE)

Pont de l'Île de Ré - Charente-Maritime

La technologie brevetée du houlomoteur Hace est unique et utilise le principe des colonnes d'eau oscillantes multiples. Il fonctionne en quasi-permanence, avec un large spectre de vagues. Il est conçu pour réduire les coûts d'exploitation grâce à sa légèreté et à une maintenance simple. L'énergie produite est quasi non intermittente. Le dispositif génère une énergie propre, renouvelable, et compétitive.

© Crédit photo : Port Atlantique La Rochelle



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, Région Nouvelle-Aquitaine

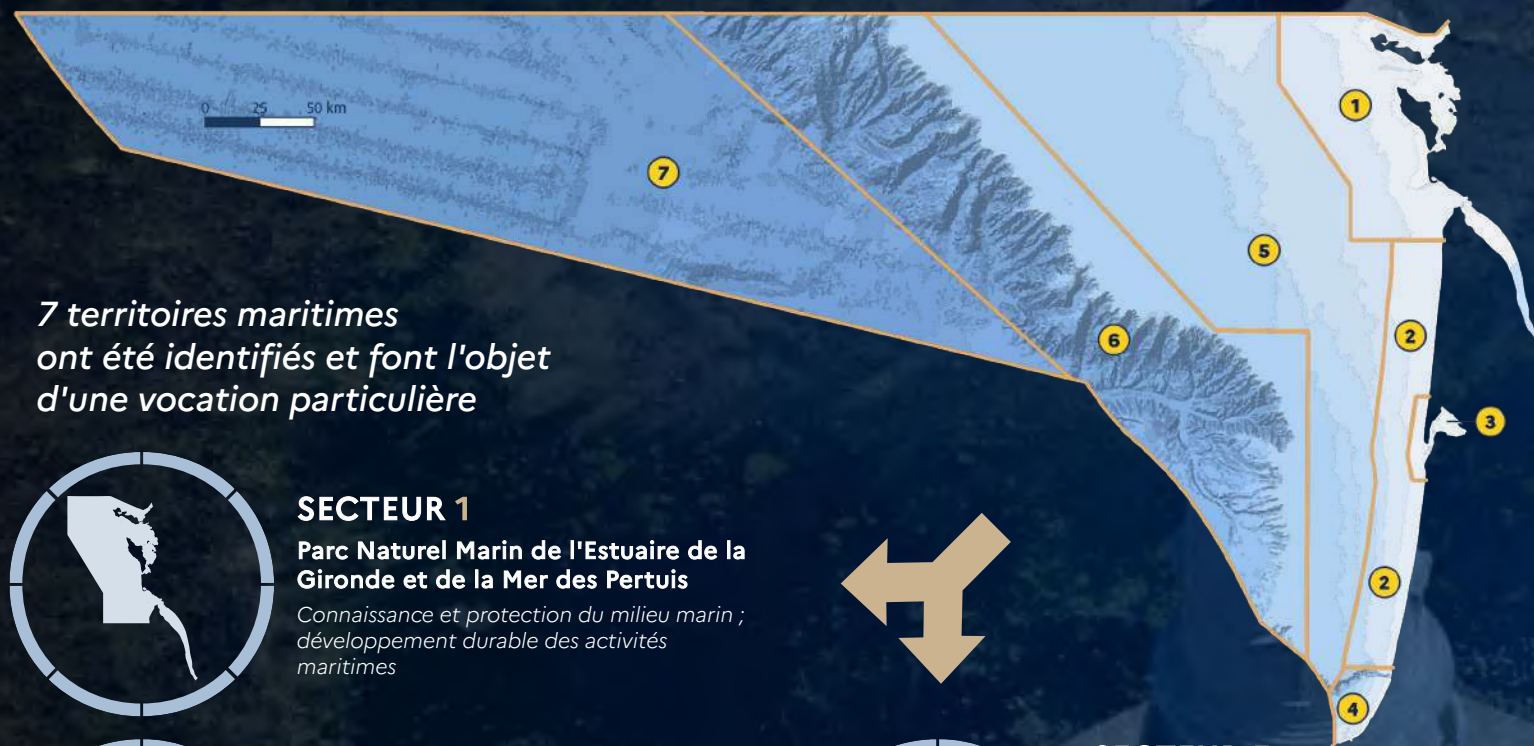
Pour aller plus loin :

 [Eoliennes en mer en France](#)



Un plan d'action pour la croissance bleue et la préservation des milieux marins

CARTE DES VOCATIONS DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE



7 territoires maritimes ont été identifiés et font l'objet d'une vocation particulière



SECTEUR 1

Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

Connaissance et protection du milieu marin ; développement durable des activités maritimes



SECTEUR 2

Côte sableuse aquitaine

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnées à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte



SECTEUR 3

Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

Connaissance et protection du milieu marin ; développement durable des activités maritimes



SECTEUR 4

Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées pour l'atteinte du bon état écologique, la prise en compte de l'évolution du trait de côte, privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques)



SECTEUR 5

Le plateau continental

Priorité aux pêches professionnelles durables, en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins



SECTEUR 6

Le talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques



SECTEUR 7

La plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone



Porteurs d'enjeux socio-économiques et environnementaux, les espaces maritimes constituent un atout dans des domaines aussi variés que les activités nautiques, le transport maritime, le tourisme, l'aquaculture, la construction navale, les énergies marines... Dans un contexte d'essor des activités maritimes et littorales, il s'agit de concilier le développement durable et la bonne cohabitation de ces usages avec la préservation des milieux marins. Ces orientations sont déclinées à travers un document stratégique de façade révisé tous les 6 ans et composé d'un volet stratégique adopté en octobre 2019 par les préfets coordonnateurs de la façade Sud-Atlantique, et d'un volet opérationnel qui comporte un dispositif de suivi de l'état du milieu et un plan d'action.

● Un volet stratégique structuré autour d'une vision à horizon 2030

La stratégie de façade Sud-Atlantique définit les orientations de la politique maritime et littorale à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'articule autour d'une vision à horizon 2030 pour la façade axée sur :

- L'exigence du maintien d'un patrimoine littoral et marin d'exception qui implique une bonne qualité de l'eau et une résilience des territoires littoraux ;
- Un projet commun pour une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques qui sous-entend des filières professionnelles performantes et pourvoyeuses d'emploi qui ont réussi leur transition écologique et énergétique et une coexistence des différents usages économiques des ressources et des espaces ;
- Un levier, celui de l'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation.

Cette vision s'est illustrée par l'adoption de 14 objectifs stratégiques environnementaux et 26 objectifs stratégiques socio-économiques qui visent à concilier la préservation des milieux marins et le développement durable des principaux secteurs d'activités liés à la mer et au littoral de la façade.

● Un plan d'action qui mobilise l'ensemble des acteurs et services en façade

Conçu à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, l'élaboration du plan d'action a démarré avant la finalisation des travaux sur la stratégie maritime de façade et ce, afin d'assurer un lien étroit entre les grandes orientations et objectifs stratégiques, et les réponses concrètes, opérationnelles et adaptées aux territoires qui en découleraient. Ce plan d'action se conçoit comme une feuille de route opérationnelle pour répondre aux objectifs fixés dans le volet stratégique du DSF et atteindre la vision à horizon 2030. Il se matérialise par un ensemble de « fiches » qui précisent notamment la nature des actions, leurs pilotes et partenaires associés, le calendrier de mise en oeuvre ou encore les sources de financement potentielles. Fruit d'une construction itérative entre les services de l'État et les acteurs locaux de la mer et du littoral (collectivités, associations, organisations professionnelles), il reflète le niveau d'engagement de tous les partenaires locaux de la façade pour les 6 prochaines années.

● Un plan d'action qui s'appuie sur une analyse des politiques de la mer et du littoral

Pour assurer une cohérence et une continuité entre les politiques publiques de la mer et du littoral, il s'est révélé primordial de tisser un lien entre les actions déjà menées et les actions nouvelles et ce, en allant au-delà des politiques sectorielles existantes (pêche, transport, énergie...). Cette étape a permis d'identifier des actions complémentaires à mettre en oeuvre. Ainsi, le plan d'action propose à la fois des mesures existantes qui méritent d'être poursuivies et des mesures nouvelles complémentaires pour répondre aux objectifs stratégiques. De portée nationale ou locale, les actions mobilisent non seulement les services de l'État à tous les échelons territoriaux et les collectivités territoriales, mais aussi les acteurs de la mer, du littoral et les scientifiques. Ces actions concernent soit directement la protection des milieux littoraux et marins en visant l'atteinte ou le maintien de leur bon état écologique ; soit l'utilisation durable des ressources marines ; soit la gestion intégrée et concertée des activités qui s'y déploient (pêche, cultures marines, transport maritime, énergies marine, plaisance, tourisme...) ; mais également la formation et l'attractivité des métiers de la mer ou encore la sécurité et la sûreté de la navigation maritime.

● Une déclinaison opérationnelle proche des territoires

Lors de l'adoption du volet stratégique, les préfets coordonnateurs ont insisté pour que le plan d'action opérationnel qui en découlerait valorise les initiatives locales et les besoins des acteurs de la mer et du littoral. Partant de cette orientation, la manière de construire le plan d'action s'est structurée pour favoriser la concertation locale.

C'est ainsi qu'une concertation préalable a été engagée sur la base :

- d'une enquête envoyée dès 2019 à 89 structures pour identifier les actions à poursuivre ou celles envisagées par les acteurs locaux,
- de quatre ateliers participatifs territoriaux en 2020 accueillant entre 16 à 24 participants (membres des filières professionnelles, des collectivités, des services de l'État ou des usagers/association de protection de l'environnement). Ces échanges ont permis de tisser des liens, d'identifier les acteurs moteurs par territoire et de cerner les enjeux et questionnements locaux.

Filière par filière, les pistes d'actions ont ensuite été examinées, complétées et ajustées en les confrontant aux projets connus et portés dans les territoires. Certaines initiatives des acteurs de la mer et du littoral ont ainsi pu être valorisées comme déclinaisons locales d'actions inscrites au plan d'action.

L'ensemble de ces travaux a permis d'aboutir à un plan d'action suffisamment large pour que des actions ciblées soient identifiées et des actions non encore définies puissent s'y intégrer par la suite. Enrichi par cette consultation continue des acteurs locaux, un projet de plan d'action intégrateur des ambitions de préservation de l'environnement et de développement durable des activités, a été soumis à l'autorité environnementale qui a rendu son avis en mai 2021. La consultation du public et des instances a débuté le 20 mai 2021 pour une durée réglementaire de 3 mois.

Fort de ces retours et remarques, le plan d'action est en cours d'ajustement et sera adopté au printemps 2022. ■

FICHE
3.6**Réunion du Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique (CMF SA)***Bordeaux - Gironde*

La dix-huitième réunion du conseil maritime de la façade (CMF) Sud-Atlantique s'est tenue en visio-conférence depuis la salle "Esprit des lois" de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine le 8 juin 2021 après-midi, sous la coprésidence de Mme Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et de M. Olivier Lebas, préfet maritime de l'Atlantique. Au cours de cette réunion, l'avis du CMF sur le volet opérationnel du document stratégique de façade (DSF) et l'addendum à la stratégie maritime a été adopté par les membres du conseil, après avoir été soumis au vote à « main levée ». L'adoption du plan d'action du DSF, en cours d'élaboration, est prévue au début de l'année 2022.

© Crédit photo : DIRM Sud-Atlantique

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Mer

**Pour aller plus loin :**

-  [Le projet de plan d'action sur le site de la DIRM Sud-Atlantique](#)
-  [Consulter les projets de documents stratégiques de façade sur le site \[merlittoral2030.gouv.fr\]\(https://merlittoral2030.gouv.fr\)](#)



CHAPITRE 4

L'ENVIRONNEMENT MARIN ET LITTORAL

-  **4.1 LES MILIEUX MARINS ET LITTORAUX | P.62**
-  **4.2 LES FONCTIONNALITÉS ET LES SERVICES DES ÉCOSYSTÈMES | P.64**
-  **4.3 LES ZONES FONCTIONNELLES HALIEUTIQUES | P.66**
-  **4.4 LES PARCS NATURELS MARINS ET LES AIRES MARINES PROTÉGÉES | P.68**
-  **4.5 LA PROTECTION DES SITES DU LARGE | P.70**
-  **4.6 LE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN | P.72**
-  **4.7 LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES EAUX LITTORALES | P.74**
-  **4.8 LES PLAGES ET LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE | P.76**
-  **4.9 LES CLASSEMENTS SANITAIRES CONCHYLICOLES | P.78**
-  **4.10 LE SUIVI ZOOSANITAIRE DES COQUILLAGES | P.80**
-  **4.11 LES DÉCHETS MARINS ET LES POLLUTIONS MARINES | P.82**
-  **4.12 L'ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE | P.84**
-  **4.13 LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES LITTORAUX | P.86**



Interface entre milieux marins et milieux terrestres, le littoral est un territoire très riche écologiquement : oiseaux nicheurs ou hivernants, habitats spécifiques, flore endémique, etc. Les espaces marins présentent également un patrimoine naturel important.

Au nord de l'estuaire de la Gironde, le littoral picto-charentais est marqué par la présence de prairies et de zones humides côté terrestre, et de pertuis et îles sur la partie maritime. Au sud de l'estuaire de la Gironde, la côte est marquée par la forêt dunaire littorale et les estrans sableux, par des zones humides intérieures (lacs médocains et landais) ainsi que le Bassin d'Arcachon. La côte basque présente des particularités fortes avec des habitats rocheux spécifiques.

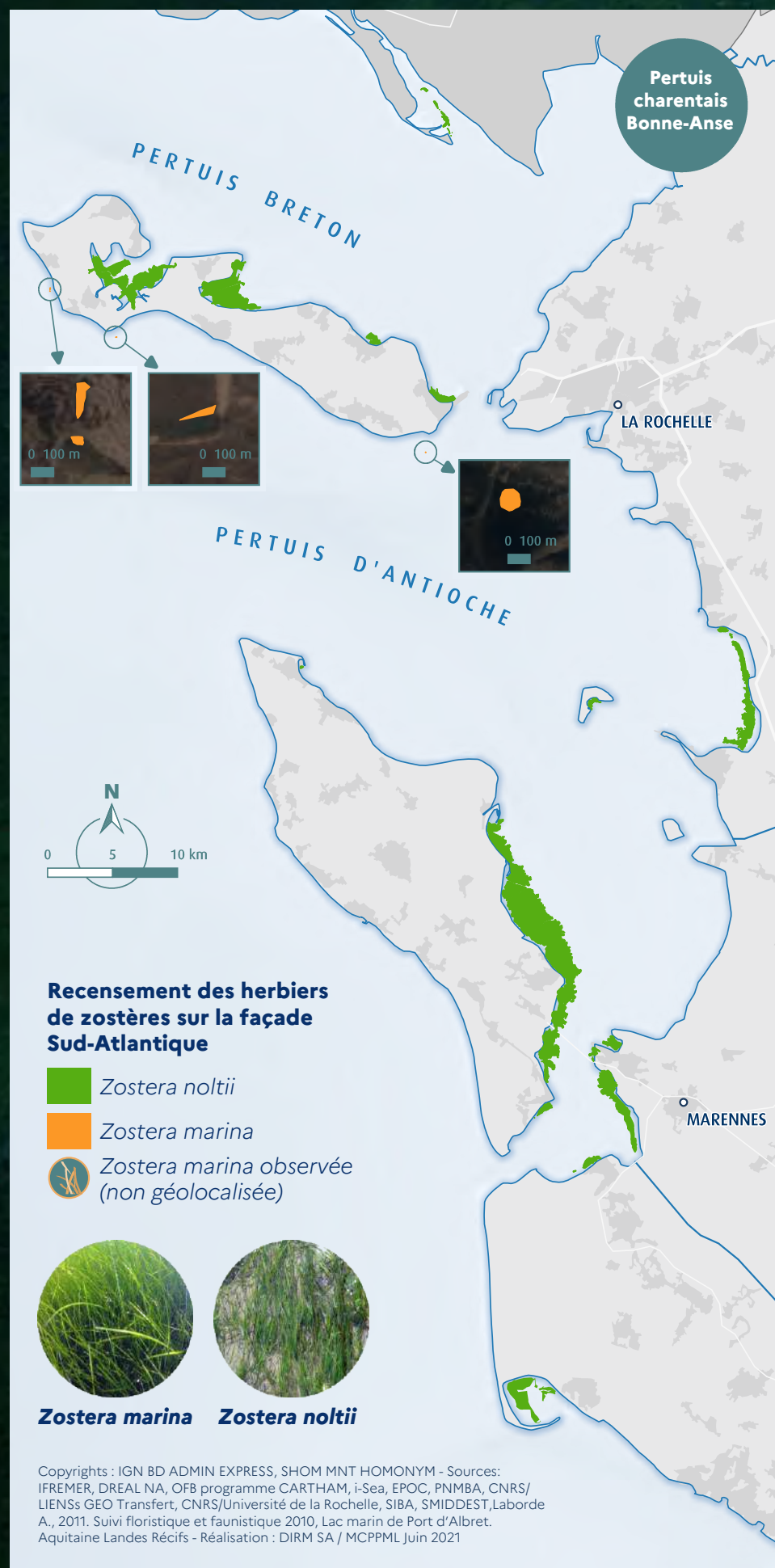
La diversité d'habitats côtiers assure à la façade Sud-Atlantique une diversité importante de paysages. Les falaises et côtes rocheuses alternent avec le cordon dunaire aquitain, et les îles de la Charente-Maritime ajoutent à la richesse paysagère régionale.

De par sa richesse naturelle et patrimoniale, le littoral Sud-Atlantique est naturellement attractif, et exposé à de fortes pressions anthropiques, tant sur le milieu marin (dragages, clapages, extraction de granulats, apports de déchets et polluants à la mer, travaux maritimes, plaisance) qu'à terre (érosion des surfaces agricoles, surfréquentation de la bande littorale, urbanisation, sports et loisirs de pleine nature etc.).

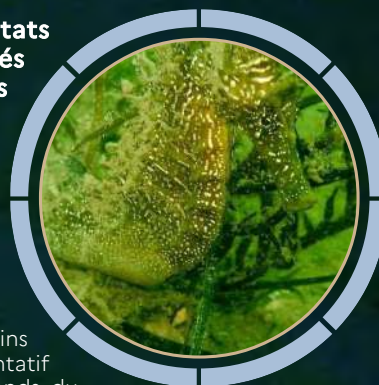
Dès lors, l'enjeu à l'échelle de la façade est de développer des politiques et démarches de restauration du bon état écologique des milieux marins et littoraux et d'assurer une gestion raisonnée de la fréquentation de ces milieux.

Enfin, dans un contexte de changement climatique, et en particulier d'élévation du niveau de la mer, le recul du trait de côte s'accélère et les phénomènes de tempêtes et de submersions marines s'intensifient. L'adaptation à ces changements est essentielle si nous voulons continuer à profiter durablement de notre océan et de notre littoral. ■

Vol de Bernaches cravant, Crédit photos : Franck Jouandoudet / LPO



La façade Sud-Atlantique comporte des habitats marins et littoraux variés, des communautés biologiques diverses, avec de nombreuses espèces endémiques. En raison de sa latitude, elle possède aussi bien des espèces septentrionales, à la limite sud de leur aire de distribution, que des espèces méridionales ou méditerranéennes à la limite nord de leur aire de distribution.



Des fonds marins à dominante sableuse

La façade Sud-Atlantique comporte une richesse d'habitats marins et littoraux. Le Golfe de Gascogne est particulièrement représentatif des habitats sédimentaires qui occupent plus de 95 % des fonds du plateau continental (qui peut lui-même être sous-divisé du nord au sud par le plateau du Golfe de Gascogne, le plateau armoricain méridional et plateau aquitain). La nature des fonds sous-marins se répartit entre roches et cailloutis/graviers, sables et vases. Le plateau continental est marqué par la présence de fonds sableux, plus souvent à proximité des côtes, et de cailloutis. On retrouve, par ailleurs, des fonds sableux dans les grands canyons. Enfin, les vasières se retrouvent dans les espaces côtiers confinés, comme les pertuis charentais et l'estuaire de la Gironde, mais aussi plus au large, dans les grands fonds, avec l'importante vasière du golfe de Gascogne. Les fonds rocheux sont peu importants dans les eaux de Sud Atlantique. Ils se cantonnent surtout au sud du massif Armoricaïn.

Les zones plus abritées (pertuis, baies et estuaires), sont des milieux plus ou moins envasés, où se développe une diversité d'habitats propice au développement de la vie aquatique : les plus grands herbiers français de zostères (le bassin d'Arcachon abrite 48 % des herbiers de zostère naine de France, plus de 1 300 ha dans la mer des Pertuis), des récifs d'hermelles, des prés salés (3 300 ha au sein de la mer des Pertuis et Estuaire de la Gironde) et d'autres habitats de surfaces plus limitées : bancs de maërl, huîtres plates.

La côte basque, par ses falaises plongeant dans l'océan contraste également avec le littoral sableux des Landes et de la Gironde. On y retrouve de nombreux récifs et l'imposant Gouf de Capbreton, dont la particularité est sa proximité avec la côte. En effet, seuls 30 canyons côtiers sont répertoriés dans le monde.

Des habitats patrimoniaux et bio-diversifiés

Ces habitats côtiers sont enrichis par les panaches fluviaux, dont celui du plus grand estuaire d'Europe qu'est la Gironde. Ces zones d'interface terre-mer constituent des secteurs de nourriceries et de frayères privilégiés pour les espèces halieutiques. Plus au large, on retrouve plusieurs particularités géomorphologiques. Le plateau de Rochebonne, constitué de pics rocheux au sein du plateau continental présente une diversité exceptionnelle d'habitats. Au large, des structures de roches carbonatées sont formées par des émissions de méthane froid (unique en France). À la rupture du plateau continental (talus), les canyons de la façade Sud-Atlantique, à morphologie complexe (ravines, chenaux, effondrements, crêtes etc.) sont des « hot spots » de biodiversité, particulièrement riches en gorgones, crinoïdes, éponges et huîtres. La faune se raréfie avec la profondeur, surtout pour les espèces de grande taille.

Des enjeux fort pour l'avifaune et les mammifères marins

La façade Sud-Atlantique, joue un rôle particulier pour l'avifaune marine et côtière grâce à sa situation géographique mais aussi grâce à la configuration particulière du plateau continental et aux couloirs de migration. Elle compte d'importants sites d'hivernage : le Bassin d'Arcachon avec 52 600 oiseaux (site d'importance patrimoniale pour 6 espèces d'importance internationale et 30 espèces d'importance nationale), la Baie de l'Aiguillon et la Pointe d'Arcay (98 000 oiseaux) et la réserve naturelle de Moëze (86 000 oiseaux). Les limicoles sont près de 200 000 sur la façade Sud-Atlantique et on dénombre plus de 50 espèces d'oiseaux qui ne se reproduisent pas sur la façade mais utilisent le Golfe de Gascogne pour s'alimenter.

Enfin, il existe des enjeux forts de biodiversité pour les cétacés (zone côtière, plateau continental et talus) et les poissons amphihalins avec l'estuaire de la Gironde qui constitue la dernière zone de reproduction de l'esturgeon européen. ■

ACTUALITÉS

La ministre de la Mer, Annick Girardin, a annoncé le 26 avril 2021, la création par arrêté d'une **zone de cantonnement sur le plateau de Rochebonne**, situé à 35 milles nautiques au large de l'île de Ré dans le golfe de Gascogne. Le futur arrêté devrait réglementer l'exercice de la pêche, professionnelle comme de loisir sur ce site, classé en zone spéciale de conservation (ZSC) pour assurer la conservation et la fonctionnalité des habitats, habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire en lien avec le réseau Natura 2000. Le Document stratégique de façade a identifié sept enjeux forts assurés par le plateau de Rochebonne et définit un objectif transversal partagé de préservation de sa structure géomorphologique et de ses fonctionnalités particulières. Il prévoit au travers de son plan d'action que le secteur de Rochebonne soit proposé comme future « Zone de protection forte » (ZPF – cf. 4.3 Les aires marines protégées). Le cantonnement de pêche, outil modulable, capable de répondre à cet objectif, permettra la proposition de labellisation « Zone de protection forte » du secteur « Plateau de Rochebonne ».

FICHE
4.1**Habitats des hauts fonds marins du plateau de Rochebonne***Golfe de Gascogne*

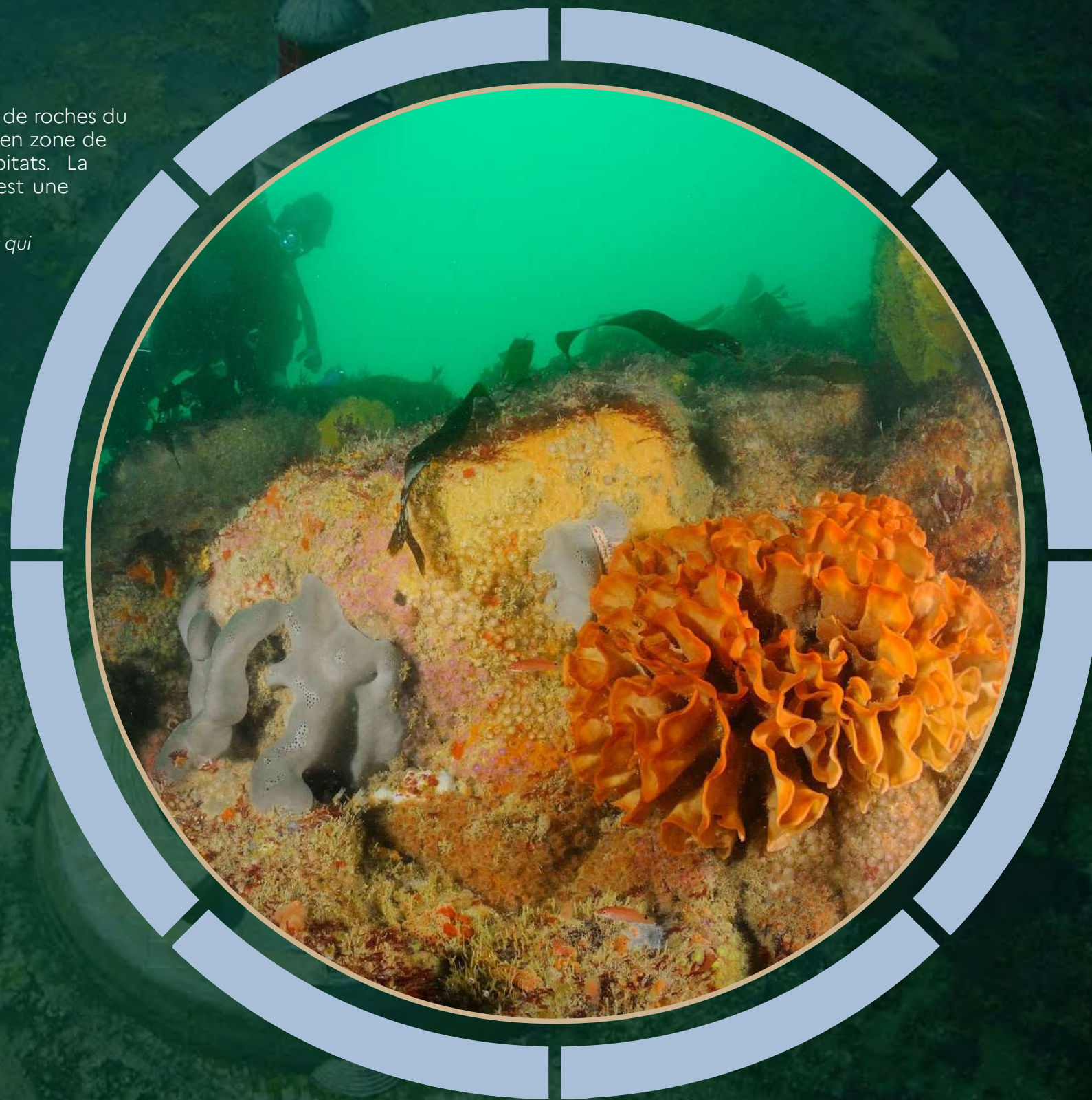
Campagnes de plongées réalisées fin avril 2011 sur les sites profonds aux abords des têtes de roches du Plateau de Rochebonne. Le plateau est classé en zone spéciale de conservation (ZSC) et en zone de protection spéciale (ZPS) pour assurer la conservation et la fonctionnalité des habitats. La constitution d'une protection forte sur cet espace naturel particulièrement sensible est une action portée par l'État et les comités régionaux de pêche concernés.

Au premier plan une Rose de mer (Pentapora Foliacea) à l'aspect foliacé en forme de lamelles ondulées qui peut faire penser aux pétales de roses de couleur orange à jaune orangé.

@ crédit photo : Yves Gladu / OFB

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DDTM 17, DDTM 33, Office Français de la Biodiversité, IFREMER, Université de La Rochelle, SIBA, SMIDDEST

**Pour aller plus loin :**

 [Le programme régional Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains \(ERMMA\)](#)



De par leurs fonctionnalités, les écosystèmes procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques

À ce titre les écosystèmes marins et côtiers de la façade Sud-Atlantique doivent être préservés et restaurés car ils soutiennent des processus essentiels et fournissent de nombreux services qui contribuent au bien-être humain ainsi qu'à l'ensemble de nos activités économiques

CHIFFRES-CLÉS

Services supports (habitats, biodiversité)

↳ 4 600 marsouins sont estimés en hiver le long des côtes du Golfe de Gascogne

Services de régulation

↳ 8,9 à 12,7 tonnes de carbone de production primaire produites annuellement par les herbiers de zostères dans le Bassin d'Arcachon

Services d'approvisionnement

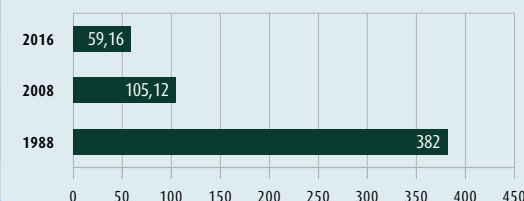
↳ 1 000 à 1 500 tonnes d'algues rouges débarquées annuellement avec de multiples applications commerciales (poudre d'agar-agar)

Services culturels

↳ 6 stations d'interprétation sur les thèmes de l'histoire maritime, de la géologie, de la pêche, du surf... implantées le long du sentier littoral entre Bidart et Biarritz

DONNÉES / TENDANCES

Évolution temporelle de l'emprise en hectares des herbiers de *Zostera marina* entre 1988 et 2016 pour le Bassin d'Arcachon



ACTUALITÉS

Le projet **RETROSCOPE** (2020 -2022) principalement coordonné par l'Ifremer a comme principal objectif de comparer les trajectoires socio-écosystémiques des trois bassins (Baie des Veys en Normandie, Pertuis Charentais, Lagune de Thau) à vocation conchylicole depuis plusieurs décennies (1970-2018). Il vise une analyse interdisciplinaire associant sciences du vivant et sciences humaines et sociales permettant de mieux comprendre les processus en jeu et les choix de gestion des sociétés littorales. Les objectifs seront donc de réaliser des analyses rétrospectives des processus en jeu dans l'évolution des relations entre société et écosystèmes marins et de tirer de ces analyses des enseignements concernant les capacités d'adaptation et de résilience face aux changements.

Zones fonctionnelles pour l'avifaune

↔ axe principal de migration avec halte migratoire

○ Principaux secteurs de repos et d'alimentation

Principaux sites de nidification

- Cormorran huppé
- Grèbe huppé
- Spatule blanche
- Sterne caugek
- Oiseaux d'eau et oiseaux marins

- Baie de l'Aiguillon
- Ile de Ré (Fier d'Ars)
- Ile de Ré (pointe Sud est)
- Baie d'Aytré
- Côte nord et ouest d'Oléron
- Baie d'Yves-Anse de Fouras
- Marais de Rochefort et de Brouage
- Estuaire de la Charente
- Baie de Moëze-Oléron
- Pointe de espagnole
- Bonne Anse
- Marais de la Seudre
- Pointe du Verdon
- Estuaire Gironde
- Estuaire Gironde
- Réserve naturelle des prés salés d'Arès
- Réservoirs de Saint-Brice
- Domaine de Certes Graveyron
- Ile de Malprat
- Prairies du delta de la Leyre, domaine de Fleury
- Réserve ornithologique du Teich
- Prés salés de Gujan-Mestras
- Prés salés de la Teste
- Jetée du Moulleau
- Dune du Pilat
- Plages du Petit Nice et de la Lagune
- Banc d'Arguin
- Pointe du Ferret
- Conche du Mimbeau
- Ile aux Oiseaux
- Ports ostréicoles de la presqu'île
- Réservoirs de Pirailan
- Anse du Sangla
- Courant du Chenal
- Courant de Contis
- Courant d'Huchet Moliets
- Lac marin de Port d'Albret
- Étang d'Hossegor
- Biarritz
- Corniche Basque

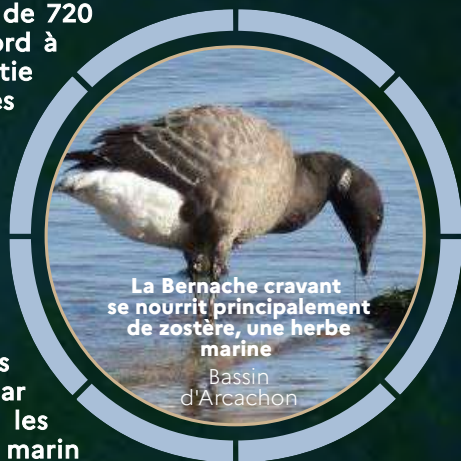


175
T
1692743

* Cette représentation, à vocation communicante, ne constitue pas un état des lieux exhaustif

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONYM
Sources : OFB, Centre de la Mer de Biarritz
Réalisation DIRM SA MCPML juin 2021

Le littoral néo-aquitain s'étend sur près de 720 kilomètres, de la Sèvre Niortaise au nord à la frontière espagnole au sud. La partie nord se distingue par les eaux côtières constituées de la mer des Pertuis et du panache de la Gironde. La partie sud (ex-région Aquitaine) est divisée en 2 entités principales : la côte sableuse au nord représente la majeure partie du littoral et la côte rocheuse au sud est composée de falaises et ouverte dans sa partie amont par l'estuaire de l'Adour. La côte sableuse est un immense cordon dunaire mêlant forêts, dunes et zones humides, interrompu par l'embouchure du Bassin d'Arcachon. Enfin, les eaux côtières constituent un écosystème marin spécifique, délimité au Nord par le panache de l'estuaire de la Gironde et au Sud, par un canyon sous-marin.



La Bernache cravant se nourrit principalement de zostère, une herbe marine
Bassin d'Arcachon

Les fonctionnalités écosystémiques

Les grands ensembles écosystémiques composant le littoral néo-aquitain sont au nombre de quatre : les estuaires et les zones humides associées, le Bassin d'Arcachon, le littoral rocheux de la côte basque, ainsi que le cordon dunaire constitué de plages, de massifs forestiers et plans d'eau littoraux.

Les fonctionnalités et services fournis par ces grands ensembles écosystémiques étant extrêmement diversifiés, nous ne décrivons que les plus caractéristiques en nous concentrant sur les services écologiques rendus par le vivant (faune et flore). Ces 4 grands ensembles écosystémiques composant le littoral néo-aquitain sont une composante essentielle du cycle de l'eau. Notamment, les eaux côtières restituent à l'atmosphère par évaporation, une partie des eaux douces reçues. Ils jouent également un rôle essentiel de production de biomasse ainsi que dans le cycle des éléments nutritifs. Pour le Bassin d'Arcachon, les trois principaux contributeurs à la production primaire sont le phytoplancton, le microphytobenthos et les herbiers de zostères.

Enfin, ces grands ensembles assurent la formation et le maintien du sol. La forêt dunaire participe à la formation du sol depuis son implantation sur les dunes modernes au XIXème siècle. Dans les pertuis charentais et le Bassin d'Arcachon, les herbiers de zostères réduisent la force érosive des courants, participent au maintien des vasières intertidales ainsi qu'à l'accroissement de leur habitat. Pour l'estuaire de la Gironde, les apports importants en alluvions fluviales ont permis progressivement le développement et la progression des îles et des marais, caractéristiques de la Gironde.

Les services écosystémiques

Les écosystèmes côtiers constituent une offre d'habitats pour la biodiversité et notamment de lieux d'hivernage et de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux (cf. carte ci-jointe). Le marsouin est le seul mammifère marin hivernant dans les eaux côtières de la façade Sud-Atlantique. Les zones humides (marais du Fiers d'Ars et delta de la Leyre pour la mer des Pertuis et le Bassin d'Arcachon) sont des terres de transition entre les systèmes terrestres et aquatiques et rendent des services de régulation concernant la qualité de l'eau (dépôts des sédiments et piégeage des métaux lourds), la régulation du climat et le stockage du carbone (captage du CO2 par photosynthèse des macroalgues et des herbiers) ainsi que la lutte contre l'érosion et la prévention des risques naturels (absorption des excès d'eau et atténuation des crues).

Parties intégrantes de nos écosystèmes, l'huître et les structures destinées à sa culture favorisent, en réduisant les forçages hydrodynamiques, la création d'habitats favorables à certaines espèces d'intérêt (zostères sur le Banc d'Arguin, faune invertébrée diversifiée dans les récifs), ainsi que la défense du trait de côte et des bordures d'estran. En synthétisant d'importantes quantités de carbonate de calcium dans leur coquille, les huîtres participent également à séquestrer le carbone.

Des activités telles que le tourisme, les loisirs, le développement éducatif et scientifique, la découverte du patrimoine sont fortement reliées au cadre naturel et font de nos écosystèmes des fournisseurs de services culturels (ex. projet d'aire marine éducative). Beaucoup de menaces impactent aujourd'hui les écosystèmes marins et côtiers néo-aquitains et ont des conséquences sur les services qu'ils fournissent. Citons notamment l'artificialisation du littoral qui est une des causes de diminution de la biodiversité, de fragmentation et de dégradation des écosystèmes. ■

FICHE

4.2

**Bassin d'Arcachon - sur la piste du Gravelot...**

Le Bassin d'Arcachon est une enclave naturelle indispensable pour les oiseaux migrateurs. Chaque année le Parc naturel Marin avec l'Office national des forêts et l'Observatoire de la côte Aquitaine conduit un suivi de la reproduction des oiseaux limicoles côtiers. Le suivi du Gravelot à collier interrompu est mené depuis 2019. La population française de Gravelot à collier interrompu est estimée à 1 400 couples, dont moins de 100 en Gironde. Il niche à même le sable sur une période s'étalant de mai à juin ce qui le rend vulnérable au piétinement. Pour sensibiliser les populations, le parc naturel lance une campagne avec un message : « Attention, on marche sur des œufs ».

© Crédit photo : TVBA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Office Français de la Biodiversité, Centre de la Mer de Biarritz



Pour aller plus loin :



[L'Union internationale pour la Conservation de la Nature \(IUCN\)](https://www.iucn.org/)



La préservation de la ressource halieutique

Dans un contexte de changement global, mieux connaître la ressource pour une pêche durable.

Cartographie descriptive des zones fonctionnelles halieutiques identifiées à partir de la littérature scientifique (1) et à dire d'expert

Nourriceries potentielles

- Pertuis charentais (2) : bar (dont Sèvre niortaise), crevettes merlan, merlu, rouget barbet, seiche/casseron, sole, tacaud
- Estuaire de la Gironde (2) : Aloses, anchois, anguille, bar, crevettes, griset, hareng, maigre, merlan, rouget barbet, sar, seiche/casseron, tacaud, sole, turbot
- Zone de concentration connue de juvéniles d'esturgeon (4)
- Bassin d'Arcachon (2) : Anguille, bar, barbue, dorade royale, griset, raie brunette, rouget barbet, sar, seiche/casseron, sole
- Crevette (2)
- Anchois, chinchard (2)

Frayères potentielles

- Maigre (2)
- Bar (6)
- Anchois (2)
- Sardine (2)
- Raie brunette (2)
- Seiche (2)
- Sole (3)

(1) Sources bibliographiques :

- (2) REGIMBART Amélie, GUITTON Jérôme, LE PAPE Olivier. 2017.

Inventaire des zones fonctionnelles pour les ressources halieutiques dans les eaux sous souveraineté française. Rapport d'étude. Les publications du pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°46. Indice de densité : nombre d'individus par ha, densité relative corrélée à la capturabilité des engins de pêche dans le cadre de l'étude.

- (3) Abbès 1991

- Secteur de métamorphose et d'alimentation des amphihalins, axe de migration : OFB. 05/2017 à dire d'expert IRSTEA et CREEA

- (4) Zone de concentration connue de juvénile d'Esturgeon : IRSTEA - Brosse, L. 2003

- (5) L'abondance de juvéniles de langoustine est exprimée en nombre d'individus par km² et observée lors de la campagne halieutique de l'Ifremer utilisant un engin de pêche "trainant de fond" : LANGOLF (2006-2009). Données utilisées dans le cadre d'une étude visant à l'identification de zones de moindres contraintes pour l'exploitation de granulats marins (étude confiée par le Ministère chargé de l'écologie).

- (6) Dambrine, C., Woillez, M., Huret, M., & De Pontual, H. (2021). Characterising Essential Fish Habitat using spatio-temporal analysis of fishery data: A case study of the European seabass spawning areas. Fisheries Oceanography. <https://doi.org/10.1111/fog.12527>

- (7) Moreau, E., Archambault, B., Brind'Amour, A., Lepage, M., Guitton, J., Le Pape, O., (2013). A quantitative estimate of the function of soft-bottom sheltered coastal areas as essential flatfish nursery habitat. Estuar. Coast. Shelf Sci. 133, 193-205. Indice de densité : nombre d'individus par ha, densité relative corrélée à la capturabilité des engins de pêche dans le cadre de l'étude.

Sources des données : synthèse multisource OFB, AGROCAMPUS OUEST, Ifremer et "dire d'expert", Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM

Projection : Lambert 93

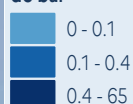
Réalisation : DIRM SA MCPML / Août 2021

Bar

0 20 km

Localisation des nurseries (2) à partir de données quantitatives (Indice de densité de juvéniles) :

Habitat préférentiel de juvéniles de bar

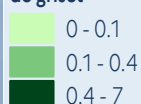


Griset

0 20 km

Localisation des nurseries (2) à partir de données quantitatives (Indice de densité de juvéniles) :

Habitat préférentiel de juvéniles de griset



Poissons plats

0 20 km

Localisation des nurseries (7) à partir de données quantitatives (Indice de densité de juvéniles) :

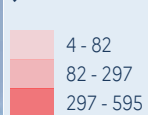
Habitat préférentiel de juvéniles de poissons plats (cétéau, plie commune, sole commune)



Langoustines

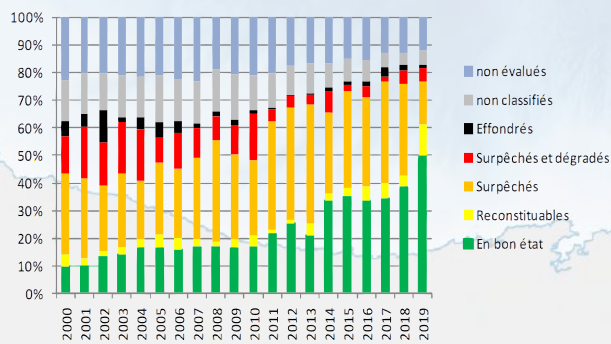
0 50 km

Localisation de l'habitat préférentiel des langoustines juvéniles et adultes à partir de données quantitatives (5) (Indice de densité de juvéniles) :



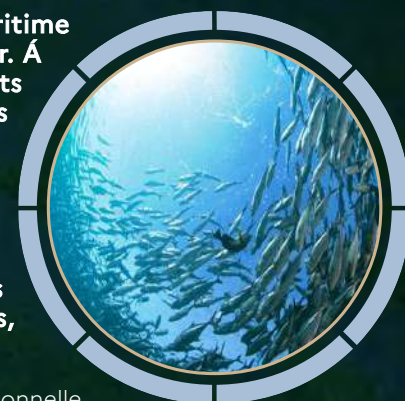
TENDANCES

Évolution 2000-2019 (en%) de l'importance relative des différentes catégories de statut des stocks pour le Golfe de Gascogne :



Sources : Ifremer – Diagnostic 2020 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française (métropolitaine)

La pêche est au cœur de la politique maritime ambitieuse portée par le Ministère de la mer. À travers elle, nous préserverons ses intérêts tout en l'articulant intelligemment avec les défis de demain, ceux de la planification maritime, de la formation, de la croissance bleue et de la préservation de l'environnement marin. D'autant mieux que le littoral concentre les principales zones de nurseries, maillon essentiel du développement de la ressource halieutique, mais également les enjeux humains, économiques, patrimoniaux et culturels.



Un espace est considéré comme une zone fonctionnelle halieutique à partir du moment où il est le siège d'au moins une phase du cycle de vie d'une ressource halieutique. Dans le cadre de cette définition générale, on considère comme phase du cycle de vie, la naissance, les phases de croissance et d'alimentation (séparées en croissance juvénile et phase adulte), les migrations et le processus de reproduction.

● Une stratégie de façade pour la protection des ressources halieutiques

Le Document stratégique de façade élaboré par la DIRM SA place la protection halieutique au cœur de ses enjeux. L'enjeu prioritaire de cette stratégie est de concilier les activités nouvelles (énergies marines renouvelables, éolien en mer), le maintien des activités séculaires (pêche, conchyliculture) tout en préservant des zones à fort enjeu de protection du milieu marin dont notamment les ZFH. L'identification de zones d'importance au sein des ZFH permettra une priorisation de secteurs permettant d'établir des zones conservation halieutiques (ZCH). Pour répondre à cet enjeu de protection, le plan d'action du DSF Sud-Atlantique comporte l'action environnementale D01-PC-OE05-AN1 : Renforcer la protection des Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFH), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade.

● Le dispositif de contrôle

Dans le cadre de la mise en œuvre du régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (PCP), la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) est chargée de son exécution en déterminant les orientations du contrôle des pêches au niveau national. À l'échelle de chaque façade, les DIRM sont responsables de la mise en œuvre du régime de contrôle des pêches maritimes, et produisent annuellement un plan interrégional de contrôle des pêches. La DIRM SA présente au travers de son plan de contrôle des pêches le cadre général, la gouvernance ainsi qu'une évaluation des risques sur certaines pêcheries sensibles. Véritable diagnostic halieutique de la façade, cette revue générale des risques régionaux menée par la DIRM SA identifie les risques majeurs par segments de flotte et les classe par niveau, avec pour objectif l'optimisation de l'effort de contrôle.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite le concours de nombreux services dont les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), la Préfecture Maritime et le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR). Elle s'appuie également sur le Centre national de surveillance des pêches et notamment pour le contrôle opérationnel des moyens nautiques et aériens des administrations engagées dans une mission de surveillance des pêches maritimes. Validé et adopté par le préfet de Région (après avis du Comité de l'Administration Régionale), le plan régional de contrôle des pêches fixe les orientations générales à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, le processus d'animation et le volet opérationnel.

● Mieux connaître la ressource pour assurer et valoriser une pêche durable

Afin d'appréhender le système pêche dans toutes ses composantes et sur l'ensemble des façades, un Système d'Informations Halieutiques (SIH), véritable observatoire national des ressources halieutiques et des usages, a été mis en place au début des années 2000. Il mobilise des compétences de biologistes, économistes, statisticiens et informaticiens. Pour mener à bien ce projet, l'Ifremer bénéficie d'un important partenariat institutionnel et d'un réseau d'observateurs.

Depuis toujours, les partenariats entre scientifiques et pêcheurs existent. Ils ont été formalisés par la signature, le 28 octobre 2003, d'une charte entre chercheurs, pêcheurs et le ministère de la pêche. Cette charte, véritable "code de bonne conduite" des signataires, s'inscrit dans une perspective de développement durable de la pêche française. Pêcheurs et scientifiques, au côté de l'administration, ont convenus de coordonner leurs actions, en développant des mécanismes de concertation et l'échange d'informations, notamment dans la collecte et l'analyse des données de base se rapportant au suivi des ressources vivantes et des activités halieutiques. ■

FICHE

4.3



Partenariat scientifique-pêcheur

Obsmer est un programme d'observation de la mer de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), cofinancé par l'Union européenne. Le programme Obsmer, c'est une collaboration étroite entre les observateurs, les pêcheurs professionnels et leurs représentants (comités des pêches, organisations de producteurs...), l'Ifremer et l'administration. Des observateurs scientifiques sont embarqués à bord de navires de pêche professionnelle pour observer les captures et les conditions de pêche. L'observation des captures, qu'elles soient débarquées ou rejetées, a pour objectif de mieux connaître les interactions entre l'activité de pêche et les ressources et écosystèmes marins.

© Crédit photo : ToB Ae Le Roux / Le MariA

(*) à dire d'expert, en l'absence de campagne dédiée et donc sans éléments quantitatifs (localisation précise, surface, contribution aux populations...), des zones de frayères sont indiquées, au sud du Golfe de Gascogne. Ainsi plusieurs espèces halieutiques importantes viennent s'y reproduire comme le merlu (*Merluccius merluccius*) dans le gouf de Capbreton, la sole (*Telus solea*), le maquereau commun (*Scomber scombrus*) au nord du gouf de Capbreton, la dorade royale (*Scorpaenopsis diabolus*) et des céphalopodes (*Teuthididae spp* et *Loligo spp*). Dans la zone maritime en face de la côte basque, on peut aussi signaler une zone de frayère et de nurserie pour d'autres sparidés comme les sars et le marbré commun (*Lithognathus mormyrus*), mais aussi le rouget barbet de roche (*Mullus surmuletus*). Cette zone maritime est aussi une zone importante d'hivernage pour le maigre commun (*Argyrosomus regius*). Par ailleurs, le sud du golfe de Gascogne est une zone importante de migration pour les grands thonidés (le thon blanc et le thon rouge) mais aussi pour des espèces amphihalines qui viennent se reproduire dans les fleuves du Pays Basque (saumon, truite de mer, aloses, anguille).

(source : LERAR)



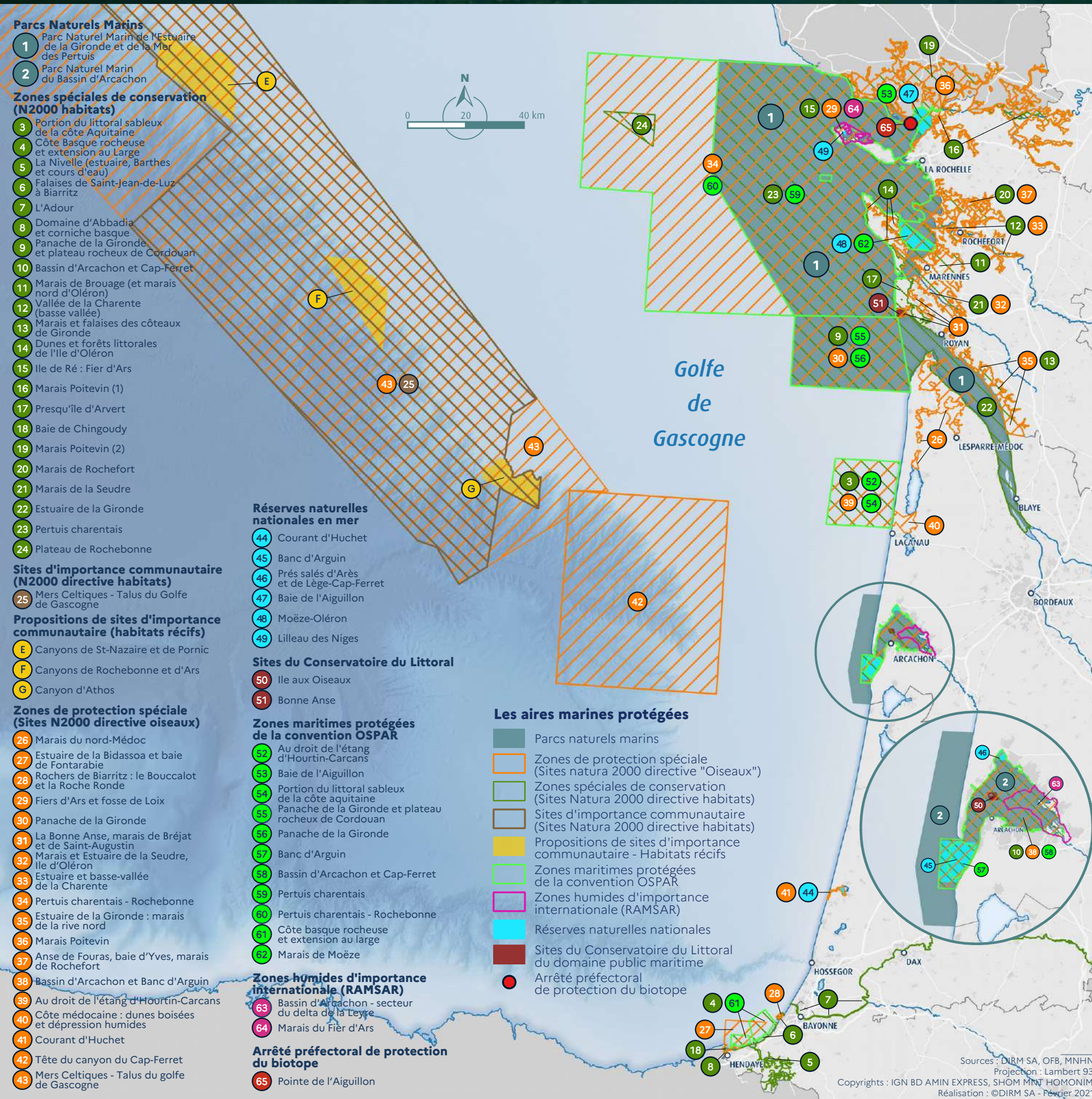
Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, IFREMER, Office Français de la Biodiversité, Agrocampus Ouest, IRSTEA, CAPENA

Pour aller plus loin :

 [Ifremer : bilan de l'état des populations de poissons pêchées en France](#)





En 2020, 65 aires marines protégées sont recensées à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, dont 2 parcs naturels marins, le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon créé en 2014 et le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis créé en 2015. Ce dernier est devenu le plus vaste parc marin de métropole. Les aires marines protégées sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. Le code de l'environnement reconnaît différentes catégories d'aires marines protégées.



La plupart des aires marines protégées permettent de concilier les enjeux de protection et le développement durable d'activités. Les aires marines permettent non seulement aux territoires concernés de bénéficier de mesures de gestion favorables au maintien ou à l'amélioration de l'état écologique des milieux et des espèces, mais elles permettent également d'enrichir la connaissance scientifique sur le fonctionnement des écosystèmes marins, par la mise en place de réseaux de suivis et d'observations adaptés.

Une pluralité d'outils au service de la conservation de la biodiversité

Il existe en France trois modalités juridiques de protection d'espaces naturels : la maîtrise foncière qui consiste à acquérir des terrains afin d'assurer la protection définitive d'un espace naturel remarquable (terrains du Conservatoire du Littoral) ; la protection réglementaire qui consiste à encadrer voire à interdire des activités humaines qui peuvent perturber les milieux naturels (Réserve naturelle nationale, arrêté préfectoral de protection du biotope ...) ; la protection contractuelle qui consiste à déléguer à un tiers, pour une durée déterminée, la gestion d'un espace naturel dans le cadre d'une convention de maîtrise d'usage (site Natura 2000, parc naturel marin). À ces systèmes de protection peuvent s'ajouter des labellisations internationales, qui ont pour objectif de protéger et de valoriser des espèces, des milieux et des paysages exceptionnels au regard de critères définis à l'échelle mondiale.

En 2015, l'observatoire national de la biodiversité faisait état de 81 % des surfaces d'aires marines protégées pourvues d'un plan de gestion, au niveau national. En revanche, seules 40% des aires marines sont pourvues d'un document de gestion (188 sur 392 aires marines protégées françaises). Pour la façade Sud-Atlantique, 45 % de la surface des eaux territoriales sont situées dans l'emprise d'au moins une aire marine protégée, soit 3 461 km² de zone maritime protégée et 31,5 % de la surface située au-delà des eaux territoriales, soit 28.671,5 km² de zone maritime protégée. Au total 32,6 % des eaux de la façade Sud-Atlantique sont situées dans l'emprise d'au moins une aire marine protégée.

Une extension du réseau Natura 2000 au large, pour le talus continental

Depuis 2018, deux nouveaux sites « Natura 2000 au large » concernent directement la façade Sud-Atlantique au titre des directives Oiseaux et Habitats. Ces nouveaux sites longent le talus continental qui est une zone fréquentée par l'avifaune et les mammifères marins (grand dauphin, marsouin commun). En particulier le site au titre de la directive Habitats concerne la protection des mammifères marins et inclut 7 sous-zones (dont 3 en Sud-Atlantique) d'importance écologique pour les récifs et les habitats profonds. La création de ces sites constitue une avancée majeure dans la protection de zones hauturières en particulier pour les oiseaux marins (tels que le pétrel, le puffin ou la sterne), le grand dauphin, le marsouin commun et les récifs profonds.

Vers le développement du réseau des zones de protection forte

Les plans d'action pour le milieu marin du premier cycle visaient à « compléter le réseau d'aires marines protégées par la mise en place de protections fortes sur les secteurs de biodiversité marine remarquable ». Cette mesure, intégrée au plan d'action du Document Stratégique de Façade (DSF) a fait l'objet d'un cadrage national et détaillera les étapes de mise en œuvre de cette mesure. Selon ce cadrage, une zone de protection forte doit répondre aux cinq critères suivants : porter sur les enjeux écologiques prioritaires définis dans les DSF, se situer prioritairement dans une aire marine protégée, disposer d'une réglementation des activités afin de diminuer significativement ou supprimer les principales pressions, s'appuyer sur un document de gestion, et bénéficier d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités.

Cette action transversale doit participer à l'ambition portée par le gouvernement de 30 % d'aires protégées, sur l'ensemble du territoire national (en métropole et en outre-mer) dont un tiers en protection forte, ambition qui sous-tend la stratégie nationale des aires protégées 2020-2030. ■

CHIFFRES-CLÉS

- 2 parcs naturels marins
- 23 sites Natura 2000 « Directive habitats »
- 18 sites Natura 2000 « Directive oiseaux »
- 6 réserves naturelles nationales en mer

FICHE

4.4



Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon - Gironde

L'extension en 2017 du périmètre de la réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin, au cœur du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, répond à de forts enjeux de préservation de la faune et de la flore, et doit permettre de mieux préserver certaines pratiques professionnelles ou de loisirs. La protection réglementaire des aires marines protégées est une des modalités juridiques qui consiste à encadrer voire à interdire des activités humaines qui peuvent perturber les milieux naturels.

© Crédit photo : SIBA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique,
Office Français de la Biodiversité



Pour aller plus loin :



[L'Office Français de la Biodiversité \(OFB\) sur la façade Sud-Atlantique](#)



Agir pour la préservation de fragiles réservoirs de biodiversité marine

3. Canyons de Pornic et Saint-Nazaire

Statut : site d'importance communautaire (habitats récifs)

Zones de roches profondes abritant une multitude d'espèces : éponges, gorgones, coraux d'eau froide..., « hotspot » de biodiversité

4. Canyon d'Ars

Statut : site d'importance communautaire (habitats récifs)

Zones de roches profondes abritant une multitude d'espèces : éponges, gorgones, coraux d'eau froide..., « hotspot » de biodiversité

5. Canyon d'Athos

Statut : site d'importance Communautaire (habitats récifs)

Zones de roches profondes abritant une multitude d'espèces : éponges, gorgones, coraux d'eau froide..., « hotspot » de biodiversité

2. Mers celtiques - Talus du Golfe de Gascogne

Statut : site d'importance communautaire (oiseaux et mammifères marins)

Les mammifères marins, comme le grand dauphin ou le marsouin commun, sont très inféodés au talus, zone extrêmement favorable à ces espèces

1. Plateau de Rochebonne

Statut : zone spéciale de conservation (extension en cours)

Hauts fonds marins, habitats constitués de récifs, zone de frayères pour de nombreuses espèces (zone de nourricerie et de reproduction du bar), présence du grand dauphin et du marsouin

6. Mers celtiques Talus du Golfe de Gascogne

7. Tête de canyon du Cap-Ferret

Statut : zone de protection Spéciale (directive oiseaux)

Importante zone d'hivernage de l'avifaune marine en lien avec sa richesse en ressources alimentaires. Le périmètre représente une zone sensible pour ces espèces et se caractérise par la présence de jeunes adultes qui font partie des futures générations. Les plus fortes concentrations ont été enregistrées entre janvier et mars

8. Gouf de Capbreton

Statut : zone de protection forte à l'étude

Canyon côtier sous-marin au large de Capbreton. Zone riche en poissons de roche et crustacés, les grands fonds attirent aussi des espèces pélagiques et des céphalopodes

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, opérationnel depuis 2004, qui rassemble une biodiversité ayant une grande valeur patrimoniale. L'Union européenne vise l'objectif de maintenir la diversité biologique des milieux dans une logique de protection et de développement durable. Ce réseau répond à deux directives européennes qui visent à la protection des habitats, de la faune et de la flore d'une part, et à la protection des oiseaux d'autre part. L'élargissement d'un ensemble de sites marins au large (Natura 2000 au large), a été initié à partir de 2016, en particulier le long du talus continental

Globicéphale noir
Golfe de Gascogne

● Une avancée majeure dans la préservation de la biodiversité

En 2018, le réseau Natura 2000 en mer s'est étendu au large avec la désignation de plusieurs nouveaux sites, dont 5 concernent la façade Sud-Atlantique, à l'issue d'un important travail de concertation, réunissant les services de l'État dont la DIRM Sud-Atlantique, les scientifiques ainsi que les acteurs socio-économiques. En particulier, le site habitats « Mers Celtiques - Talus du Golfe de Gascogne » concerne la protection des mammifères marins et inclut 7 sous zones d'importance écologique pour les récifs et les habitats profonds, dont 3 situés sur la façade Sud-Atlantique : les canyons d'Ars, d'Athos, et de Pornic / Saint-Nazaire.

La hiérarchisation des enjeux écologiques à l'échelle de chaque façade maritime et à celle de chaque site a servi de guide. C'est une avancée majeure dans la protection de zones hauturières en particulier pour les oiseaux marins (tels que le pétrel, le puffin ou la sterne), le grand dauphin, le marsouin commun et les récifs profonds.

L'objectif à atteindre est double. Il faut à la fois atteindre l'objectif de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et considérer la viabilité de l'activité économique. Pour cela sera créé, pour chaque site, un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés. Il a la charge de proposer à l'État les mesures de gestion pour assurer la conservation de ces sites qui constituent un des réseaux les plus importants d'Europe.

● Une extension du réseau Natura 2000 au large ciblée sur le talus continental

Les nouvelles zones Natura 2000 au large longent le talus continental. Les mammifères marins, comme le grand dauphin ou le marsouin commun, sont très inféodés au talus et à ses canyons. Afin de prendre en compte la très forte mobilité de ces espèces, des secteurs étendus à une grande échelle ont été proposés et désignés.

Encore relativement peu impactées par les activités humaines, les zones du large ont vu le retour des marsouins, ceux-ci ayant quitté la mer du Nord du fait de l'exploitation et du suraménagement des eaux. Ces nouvelles zones Natura 2000 au large, au travers des objectifs de préservation qu'elles fixeront, devraient favoriser un retour pérenne du Marsouin dans les eaux de la façade Sud-Atlantique.

● Vers un arrêt de la pêche profonde sur les sites récifs et habitats

Les zones de roches profondes abritent une multitude d'espèces : éponges, gorgones, coraux d'eaux froides... Ces roches dans les canyons, sont de véritables « hotspots » de biodiversité. Selon les scientifiques, les roches peuvent être interconnectées entre elles et les canyons s'alimenter entre-eux. Par exemple, grâce aux courants, les coraux blancs peuvent envoyer des jeunes coraux sur des roches éloignées. Détruire ces roches reviendrait à détruire les liens qui les unissent.

Face à un enjeu majeur de préservation des zones de récifs identifiées en mer, l'arrêt de la pêche profonde pendant la désignation des sites Natura 2000 au large, a été annoncé. Il s'agit selon l'OFB d'une nécessité, compte tenu de la très grande sensibilité de ces zones et du temps de leur remise en état.

En Atlantique et dans le Golfe de Gascogne, les pêches en interaction avec les écosystèmes profonds font d'ailleurs l'objet d'une interdiction par un règlement européen depuis janvier 2017 au-delà de 400 mètres de profondeur au niveau des écosystèmes marins vulnérables. La mise en place de vastes zones de protection de la biodiversité marine dans les eaux européennes est essentielle pour garantir une protection cohérente aux différentes espèces. ■

CHIFFRES-CLÉS

3 nouveaux sites d'importance communautaire pour les récifs et les habitats profonds

1 nouveau site d'importance communautaire le long du talus continental pour les oiseaux et les mammifères marins

FICHE

4.5

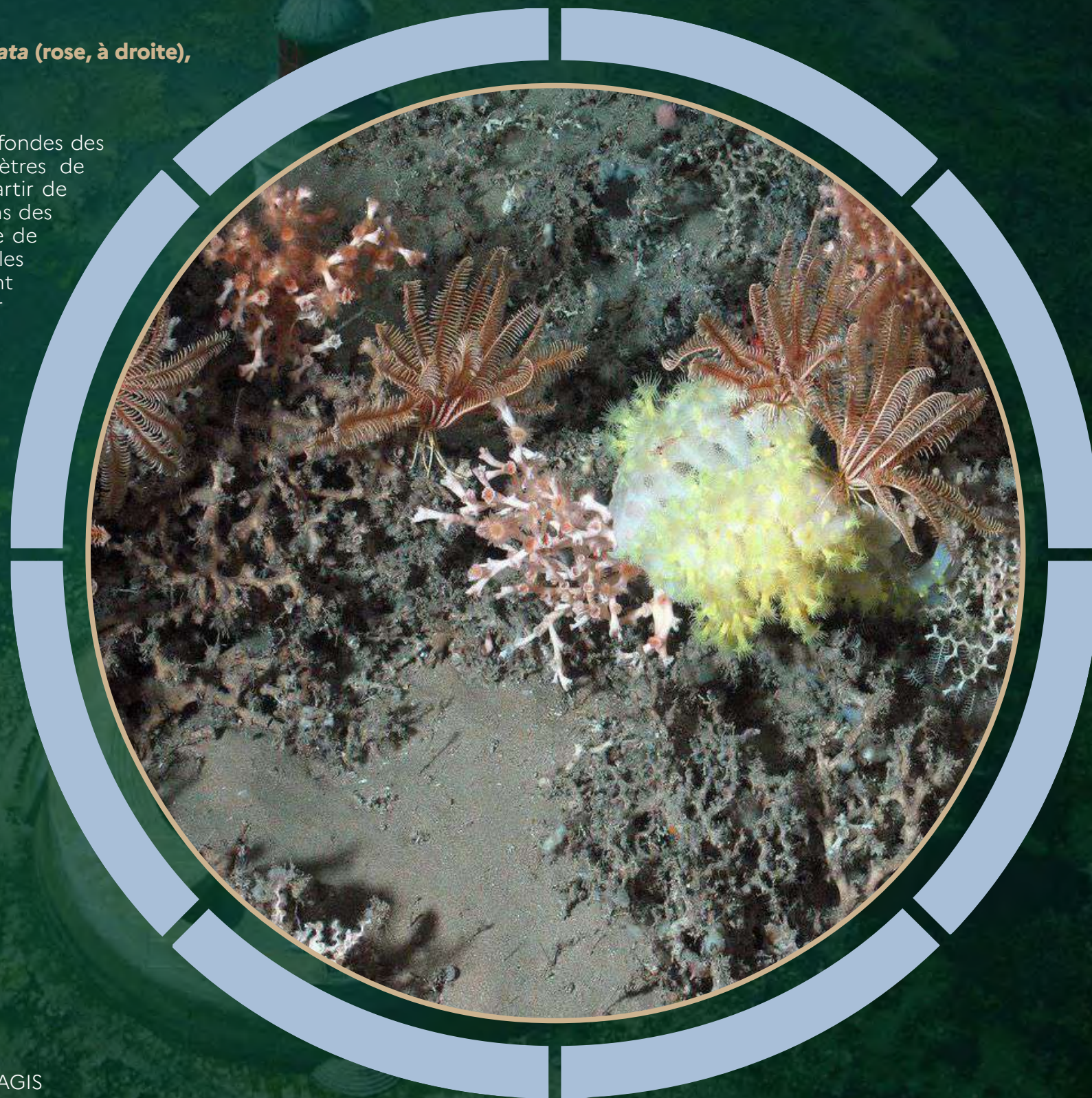


Coraux d'eaux froides : *Desmophyllum pertusum* (rose, à gauche), *Madrepora oculata* (rose, à droite), *Zoantharia sp.* (jaune), *Bryozoa* (blanc) et *Koehlermetra porrecta* (Comatulida)

Golfe de Gascogne

Les récifs coralliens ne se trouvent pas uniquement dans les eaux chaudes et peu profondes des îles tropicales. Ils peuvent également se développer à plusieurs centaines de mètres de profondeur (généralement entre 200 et 2000 mètres, mais on peut les retrouver à partir de 40 mètres de profondeur), dans des températures allant de 4 °C à 13 °C, ainsi que dans des zones de courants forts et à turbidité élevée. Dans le golfe de Gascogne, la centaine de canyons sous-marins qui entaillent la pente continentale de cette zone offrent les conditions propices au développement des coraux d'eau froide. Ces coraux présentent un fort intérêt écologique en créant des habitats complexes qui offrent un refuge pour de nombreuses autres espèces. Ces écosystèmes représenteraient également des zones d'abri, de reproduction, de nurserie et de nutrition pour de nombreux poissons.

© Ifremer, Bobeco 2011, ROV Victor 6000

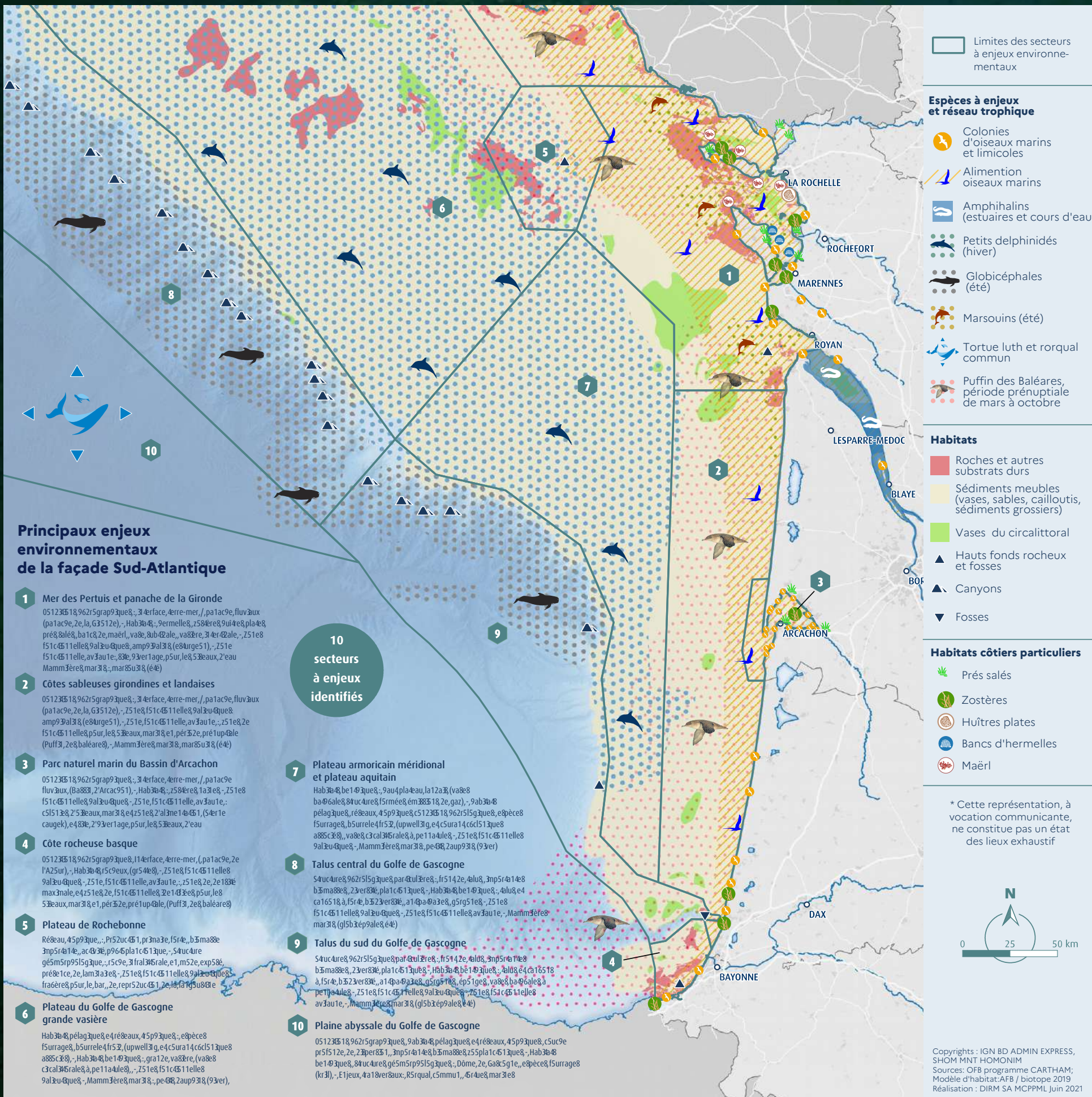


Sources mobilisées :

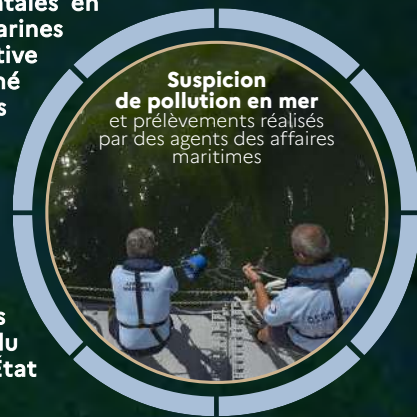
DIRM Sud-Atlantique, IFREMER, Office Français de la Biodiversité, MNHN, Observatoire PELAGIS

Pour aller plus loin :

 [IFREMER : à la découverte des coraux profonds du Golfe de Gascogne](#)



Le développement des politiques environnementales en mer, notamment par la création d'aires marines protégées (AMP), et la mise en œuvre de la directive cadre stratégie pour le milieu marin, s'est accompagné d'un renforcement de la surveillance et des contrôles des activités maritimes, pour l'atteinte des objectifs de conservation et du bon état des milieux. À la suite du comité interministériel de la mer de novembre 2016, il a été décidé par le Gouvernement d'organiser l'action opérationnelle de ses administrations pour renforcer la protection de l'environnement marin. Dans ce cadre, un plan de surveillance et de contrôle de la façade est adopté annuellement depuis 2017 par les préfets coordon-nateurs qui mobilise sous l'autorité du préfet maritime les moyens concourant à l'action de l'État en mer.



Un plan pour la surveillance et la protection de l'environnement marin

La DIRM SA présente au travers de son plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin (PSCM) le cadre général, la gouvernance ainsi que le diagnostic environnemental de la façade (carte des aires marines protégées, fiches descriptives des enjeux écologique etc.). Élaboré par la Direction interrégionale de la Mer (DIRM), ce plan nécessite le concours de nombreux services dans la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTMs), la Préfecture Maritime et le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR). Il s'appuie sur les orientations générales fixées par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité. Validé par le Préfet Maritime et le Préfet de Région (après avis de commission administrative de façade), le plan fixe les orientations générales à l'échelle de la façade Sud-Atlantique, le processus d'animation et le volet opérationnel.

L'animation du dispositif

Le champ d'application du PSCM comprend l'estran et l'ensemble des eaux sous souveraineté et juridiction française de la façade Sud-Atlantique : il s'étend de la frontière franco-espagnole à la Vendée et se prolonge en mer jusqu'aux limites de la zone économique exclusive française. Il comprend les quatre départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine, soit respectivement la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Ce plan se structure avec :

- un volet côtier, concentrant la majorité des besoins de surveillance et de contrôle, par superposition des activités et usages (tourisme, sports, plaisance,...) et des aires marines protégées ;
- un volet hauturier, permettant la mobilisation des moyens plus au large de l'Action de l'État en Mer, sous coordination du Préfet Maritime.

Il est retenu comme limites géographiques pour le volet côtier, la limite du rivage de la mer (art L2111- 4 du CGPPP) et la limite transversale de la mer pour les fleuves, jusqu'à 5 milles nautiques (correspondant à la limite de capacité d'action des moyens nautiques légers).

Une des caractéristiques majeures de ce plan est la grande diversité des unités intervenantes: en interministériel (Unités Littorales des Affaires Maritimes dites en DDTM), du Ministère de la Mer (Patrouilleurs des affaires maritimes, Centres de sécurité des navires de la DIRM SA), du Ministère des Armées (Moyens nautiques et aériens de la Marine Nationale, Vedettes côtières de surveillance maritime et Brigades de Surveillance du Littoral de la gendarmerie maritime), du Ministère de l'Intérieur (Brigades nautiques de la gendarmerie nationale), du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (Moyens nautiques et aériens des Douanes) et de différents établissements ou opérateurs tels que l'OFB, agents des réserves naturelles, gardes du littoral...En 2019 un renforcement de la coordination opérationnelle des moyens de contrôle de l'État a été mis en place en Sud-Atlantique par la création d'un COPIL de façade, animé par la DIRM, associant l'ensemble des services de l'État, ses opérateurs et le Parquet de Bordeaux, soit près de 40 services ou unités et dans chaque département, par un comité opérationnel départemental pêches élargi à l'environnement marin (CODEP) ou équivalent, animé par les DDTM selon les modalités qu'elles ont spécifiquement retenues.

Le volet opérationnel et la formalisation des enjeux

Au sein du plan de contrôle, le volet opérationnel, par le biais d'un tableau de répartition, précise le cadre d'emploi des unités de contrôle sur les 13 thématiques identifiées et priorités de contrôle. ■



CHIFFRES-CLÉS

802 contrôles comptabilisés en 2020 selon le bilan du Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM), répartis principalement par nature de la manière suivante : **74,5%** concernant la police des aires marines protégées, **7,6%** concernant les cultures marines, **6,7%** concernant la police des mouillages, **5,7%** concernant la domanialité publique dont circulation, **3%** concernant les espèces protégées et **2,2%** les rejets illicites.



ACTUALITÉS

Le puffin des Baléares bénéficie d'un **plan national d'actions 2021 – 2025 (PNA)** à la demande de la Commission européenne. Ce plan a identifié la France comme l'un des pays devant mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur de cette espèce. La France accueille une fraction très importante de la population mondiale de puffins des Baléares en période inter-nuptiale (cf. carte ci-contre). Mathieu Enraygues, chargé de mission Oiseaux marins au sein de l'Office français de la biodiversité (OFB), basé à la DIRM SA, est opérateur du PNA au niveau national.

FICHE

4.6



Mission de sensibilisation de pêcheurs à pieds sur l'estran

Pointe de la Fumée - Fouras - Charente-Maritime

Mission conjointe de sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir réalisée par les agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime (DDTM 17) et les agents du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, au respect des règles (taille, quantité, outils, etc.) et aux bons gestes. Le plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin est piloté par la DIRM Sud-Atlantique à l'échelle de la façade maritime.

© Crédit photo : Anavel Ravaut / OFB

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, DDTM 17, DDTM 33, DDTM/DML 64-40, Office Français de la Biodiversité



Pour aller plus loin :

 [La stratégie de surveillance et de contrôle de l'environnement marin sur le site de la DIRM SA](#)



Situées à l'interface de la terre et de la mer, au croisement des rivières et des courants océaniques, les eaux littorales correspondent à des milieux d'un grand intérêt écologique et d'une importante biodiversité

L'eau douce et les nutriments charriés jusqu'à la mer permettent de faire prospérer de nombreuses espèces marines

Masses d'eau côtières (1)

N°	Code européen	Nom	État chimique	État écologique
4C	FRFC01	Côte Nord-Est de l'Île d'Oléron	Bon	Bon
6C	FRFC02	Pertuis Charentais	Bon	Bon
5C	FRFC03	Côte Ouest de l'Île d'Oléron	Bon	Bon
7C	FRFC05	Côte Gironde	Bon	Bon
8C	FRFC06	Arcachon amont	Bon	Moyen
9C	FRFC07	Arcachon aval	Bon	Bon
10C	FRFC08	Côte Landaise	Bon	Bon
11C	FRFC09	Lac d'Hossegor	Mauvais	Moyen
12C	FRFC10	Panache de l'Adour	Bon	Bon
13C	FRFC11	Côte Basque	Bon	Moyen
2C	FRGC52	Île de Ré (large)	Bon	très bon
1C	FRGC53	Pertuis Breton	Bon	Bon
3C	FRGC54	La Rochelle	Bon	Bon

Masses d'eau de transition (1)

N°	Code européen	Nom masse d'eau	État chimique	État écologique
10T	FRFT31	Estuaire Fluvial Isle	Non suivi	Non suivi
11T	FRFT07	Estuaire Adour Aval	Mauvais	Médiocre
12T	FRFT06	Estuaire Adour Amont	Non suivi	Médiocre
13T	FRFT08	Estuaire Bidassoa	Mauvais	Bon
1T	FRGT30	Le Lay	Non suivi	Bon
2T	FRGT31	La Sèvre Niortaise	Bon	Moyen
3T	FRFT01	Estuaire Charente	Mauvais	Moyen
4T	FRFT02	Estuaire Seudre	Bon	Moyen
5T	FRFT09	Estuaire Gironde aval	Mauvais	mauvais
6T	FRFT35	Gironde amont	Non suivi	Mauvais
7T	FRFT34	Estuaire Fluvial Garonne Aval	Non suivi	Non suivi
8T	FRFT33	Estuaire Fluvial Garonne Amont	Non suivi	Médiocre
9T	FRFT32	Estuaire Fluvial Dordogne	Non suivi	Moyen

(1) (2) : références bibliographiques voir page infra



CHIFFRES-CLÉS

↳ **56** points de surveillance dans les masses d'eau de transition et **57** points de surveillance dans les masses d'eau côtières au titre de la DCE pour les deux bassins hydrographiques de la façade Sud-Atlantique

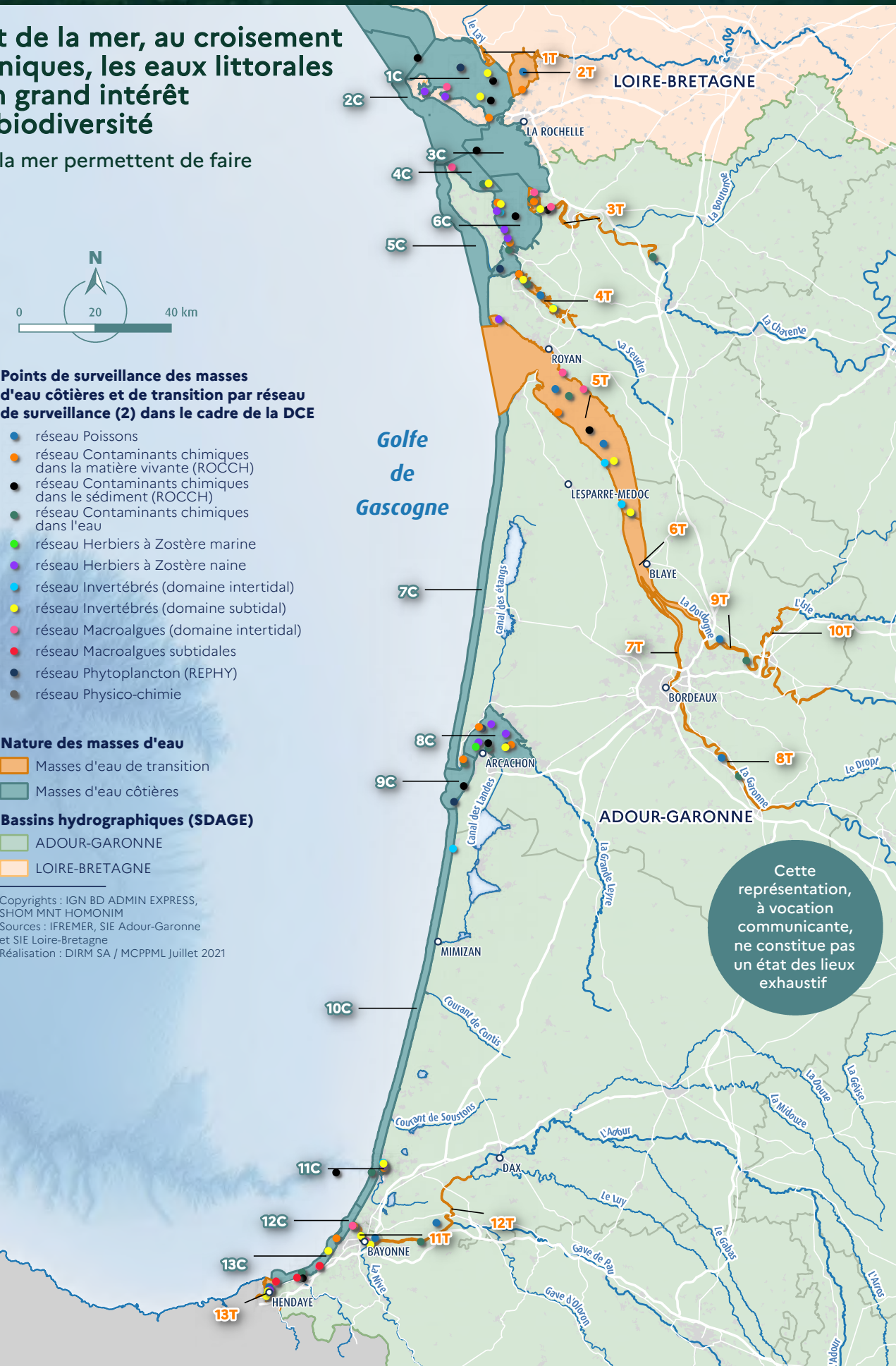
↳ Le bassin Adour-Garonne s'étend des Pertuis charentais à l'estuaire franco-espagnol de la Bidassoa et comporte **10** masses d'eau côtières et **11** masses d'eau de transition

↳ **2** masses d'eau de transition et **2** masses d'eau côtières concernent la façade Sud-Atlantique pour le bassin Loire-Bretagne



ACTUALITÉS

Une nouvelle étape structurante de la politique de l'eau pour les 6 années à venir s'est ouverte le 1er mars 2021, avec la consultation sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Programme De Mesures (PDM) 2022-2027. Ces documents posent un cadre et des actions concrètes à mettre en œuvre au regard de notre objectif de reconquête du bon état des eaux dans le contexte actuels de changements majeurs. Les objectifs fixés sont organisés autour de principes fondamentaux, de thématiques transversales et de 4 grandes orientations : créer les conditions de gouvernance favorables au bon état, réduire les pollutions pour les milieux et les usagers, agir pour assurer l'équilibre quantitatif, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides.



Points de surveillance des masses d'eau côtières et de transition par réseau de surveillance (2) dans le cadre de la DCE

- réseau Poissons
- réseau Contaminants chimiques dans la matière vivante (ROCCH)
- réseau Contaminants chimiques dans le sédiment (ROCCH)
- réseau Contaminants chimiques dans l'eau
- réseau Herbiers à Zostère marine
- réseau Herbiers à Zostère naine
- réseau Invertébrés (domaine intertidal)
- réseau Invertébrés (domaine subtidal)
- réseau Macroalgues (domaine intertidal)
- réseau Macroalgues subtidales
- réseau Phytoplancton (REPHY)
- réseau Physico-chimie

Nature des masses d'eau

- Masses d'eau de transition
- Masses d'eau côtières

Bassins hydrographiques (SDAGE)

- ADOUR-GARONNE
- LOIRE-BRETAGNE

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : IFREMER, SIE Adour-Garonne et SIE Loire-Bretagne
Réalisation : DIRM SA / MCPML Juillet 2021

Le lien terre-mer est une composante essentielle de la façade Sud-Atlantique caractérisée par une dimension estuarienne très forte, la présence des pertuis et d'enjeux importants sur l'estran et les marais arrière-littoraux. Présentant une forte productivité, les Pertuis sont des espaces fragiles où une bonne qualité d'eau est garante à la fois du maintien de la biodiversité marine et des activités primaires fortement liées à la qualité du milieu, la conchyliculture en particulier. Tisser ce lien pour une compréhension mutuelle des différents enjeux, est une action menée par la DIRM SA dans le cadre de l'élaboration du Document Stratégique de Façade (DSF). Elle s'appuie sur l'expertise technique, sociale, environnementale d'une pluralité d'acteurs pour définir les actions à mener. Dans ce cadre elle travaille étroitement avec les Agences de l'Eau (AE) et les DREAL de bassin en charge de la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau (DCE) et son articulation avec la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM).



Deux directives pour espérer atteindre le bon état des eaux littorales

En 2027 au plus tard, le « bon état » (ou le bon état potentiel) devra être atteint pour l'ensemble des masses d'eau de l'Union européenne : l'objectif volontariste de la DCE vaut pour les eaux continentales, mais aussi pour les eaux côtières. En France, le volet « littoral » de la directive, depuis le lancement des programmes de surveillance en 2007, se penche sur l'évaluation de l'état écologique et de l'état chimique de 120 masses d'eau côtières et de 93 masses d'eau de « transition » (estuaires et lagunes).

Le Schéma directeur d'aménagement et des gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures (PDM) sont conçus pour répondre à l'obligation de résultat de la DCE. Celle-ci vise l'atteinte du bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, **des estuaires et du littoral** en cycles de gestion de 6 ans (2016-2021, 2022-2027...). Le SDAGE est le document qui planifie les priorités de la politique de l'eau pour chaque bassin. C'est le principal outil de mise en œuvre de la politique européenne dans le domaine de l'eau à cette échelle. Pour chaque bassin, le comité de bassin (CB) adopte les grandes orientations dans le cadre des politiques nationales et européennes de l'eau. Cette assemblée composée d'une représentation large de toutes les catégories d'acteurs de l'eau, pilote l'élaboration du SDAGE du bassin. A différents stades de son élaboration, le public ainsi qu'une partie des collectivités et des assemblées professionnelles sont consultés.

Le PDM accompagne le SDAGE et regroupe des actions techniques, réglementaires et organisationnelles à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Il évalue le coût de ces actions.

En parallèle, la mise en application de la DCSMM se superpose à la DCE dans la bande côtière. La DCSMM vise à maintenir ou restaurer un bon fonctionnement des écosystèmes marins tout en permettant l'exercice des usages en mer pour les générations futures dans une perspective de développement durable. Le plan d'action pour le milieu marin (PAMM), outil de mise en œuvre de la DCSMM, constitue le volet environnemental du document stratégique de façade (DSF - cf. fiche 3.6).

Les agences de l'eau, acteurs incontournables de la mise en œuvre des politiques publiques nationales et européennes de l'eau

Créées par la loi sur l'eau de 1964, les Agences de l'Eau (AE) sont des établissements publics de l'État, placées sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique. Elles assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Les agences de l'eau, principaux organes de financement de la politique de l'eau dans les bassins, assurent avec les services déconcentrés de l'État (DREAL de bassin) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le secrétariat technique pour l'élaboration du SDAGE. Elles agissent dans chaque bassin pour concilier la gestion de l'eau avec le développement économique et le respect de l'environnement.

Le bassin Adour-Garonne couvre l'essentiel de la façade Sud-Atlantique et rassemble une multitude de cours d'eau, estuaires et fleuves côtiers, de tailles variables dont la Charente, la Seudre, la Leyre, les courants landais, l'Adour, la Nivelle, ainsi que la Gironde. Le bassin Loire-Bretagne couvre une petite partie au nord de la façade Sud-Atlantique correspondant au fleuve côtier de la Sèvre Niortaise.

Un lien terre-mer renforcé

La bonne articulation entre les surveillances au titre de la DCE et de la DCSMM conditionne l'efficacité des politiques publiques pour le milieu marin. La Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a instauré un principe de compatibilité réciproque des dispositions du SDAGE avec les objectifs environnementaux du document stratégique de façade (DSF).

Pour répondre à ce principe de compatibilité, le SDAGE 2022-2027 du bassin Adour-Garonne identifie la disposition B36 pour veiller à assurer sa compatibilité avec le DSF Sud-Atlantique. De même, le plan d'action du DSF Sud-Atlantique comporte l'action transversale 15-ATA01 « Favoriser la mise en œuvre des mesures SDAGE et SAGE qui visent à améliorer la qualité des eaux littorales » pour veiller également à respecter ce principe de compatibilité réciproque. Il est à noter que près de 50% des dispositions du SDAGE sont associées très directement à des objectifs environnementaux stratégiques du DSF. ■

FICHE

4.7



Rives de l'estuaire de la Gironde (Saint Seurin d'Uzet - Charente-Maritime)

Références et sources bibliographiques : 1) Ifremer Atlas DCE Adour-Garonne et à dire d'expert de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : Ce bilan, basé sur les critères DCE 2000/60/CE, correspond à l'état des masses d'eaux réalisé à partir des derniers résultats validés (données 2013-2018). Il ne se substitue pas à l'état des lieux officiel 2019 qui figure dans le SDAGE Adour-Garonne. Conformément à cet état des lieux, les substances chimiques persistantes, bioaccumulables, toxiques et ubiquistes ne sont pas prises en compte dans le tableau page supra.

Ifremer Atlas DCE Loire-Bretagne et à dire d'expert de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : Ce bilan, basé sur les critères DCE 2000/60/CE, correspond à l'état des masses d'eaux réalisé à partir des derniers résultats validés (données 2012-2017). Il ne se substitue pas à l'état des lieux officiel 2019 du bassin Loire-Bretagne. Conformément à cet état des lieux, les substances chimiques persistantes, bioaccumulables, toxiques et ubiquistes ne sont pas prises en compte dans le tableau page supra.

(2) Trois principaux réseaux d'observation et de surveillance de la qualité du milieu marin littoral opérés par l'Ifremer participent à la DCE. Il s'agit des réseaux tels que le réseau d'observation et de surveillance du phytoplancton et de l'hydrologie dans les eaux littorales (REPHY), le réseau d'observation des contaminants chimiques de la qualité du milieu marin (ROCCH), le réseau benthique concernant les données sur le benthos (invertébrés et végétation autre que phytoplancton) dont les suivis des récifs coralliens (DCE-BENTHOS). Les données sont bancarisées dans Quadrigé.

Le REPHY s'inscrit dans un axe scientifique prioritaire de l'Ifremer en assurant le suivi de la dynamique des populations phytoplanctoniques et des conditions hydrologiques afférentes. Il contribue à la connaissance de l'impact des évolutions climatiques sur la biodiversité marine et participe à la surveillance de l'état écologique du milieu marin pour la DCE et la DCSMM. Il s'agit du principal observatoire français du phytoplancton marin.

Le ROCCH est le principal outil de connaissance des niveaux de contamination chimique du littoral. Il vise à décrire l'évolution temporelle de la contamination chimique sur les côtes françaises et à contrôler la qualité chimique des coquillages d'intérêt commercial. Il repose sur la réalisation de prélèvements et d'analyses dans les sédiments et la matière vivante.

Le DCE-BENTHOS recueille et met en forme les données relatives à la distribution des habitats côtiers et au suivi de leur biodiversité faunistique et floristique, afin de mettre à disposition des scientifiques, des gestionnaires et du public un état des lieux pertinent et cohérent et d'en détecter les évolutions spatio-temporelle.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, IFREMER, Agence de l'Eau Adour-Garonne

Pour aller plus loin :

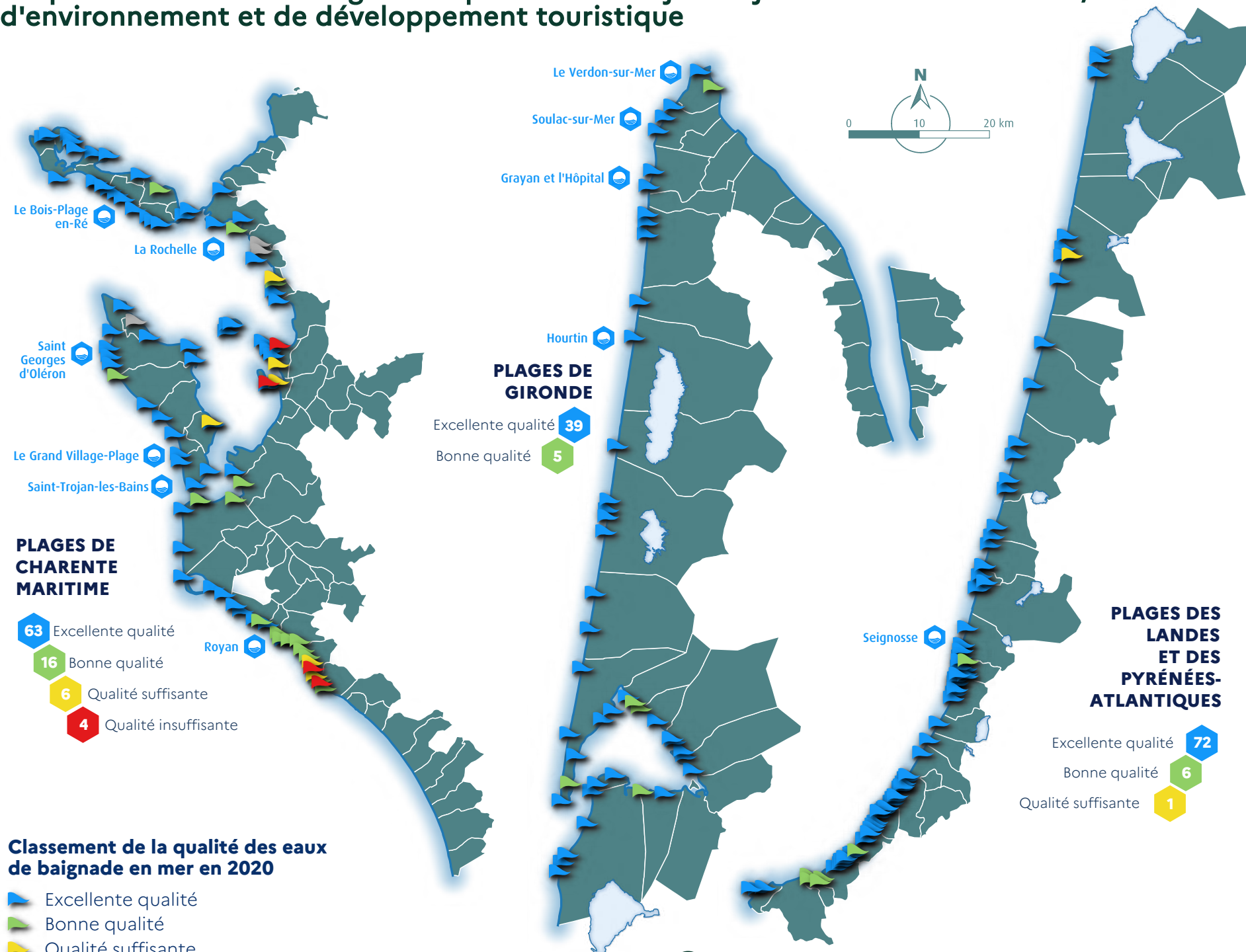
 [Les Agences de l'Eau \(AE\)](#)

 [Ifremer – Atlas de la Directive Cadre sur l'Eau \(DCE\)](#)



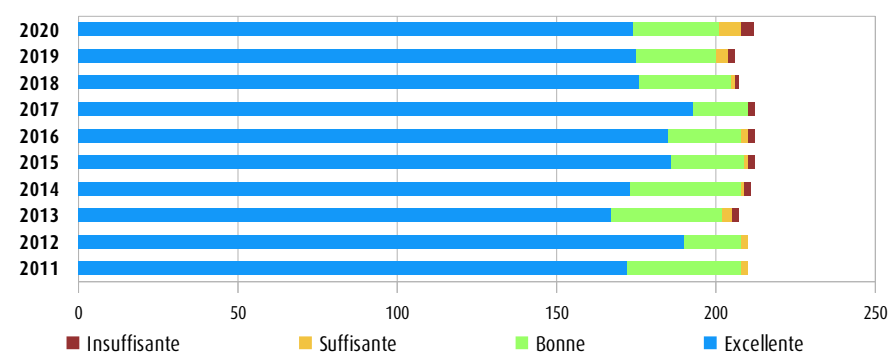


La qualité des eaux de baignade représente un enjeu majeur en matière de santé, d'environnement et de développement touristique

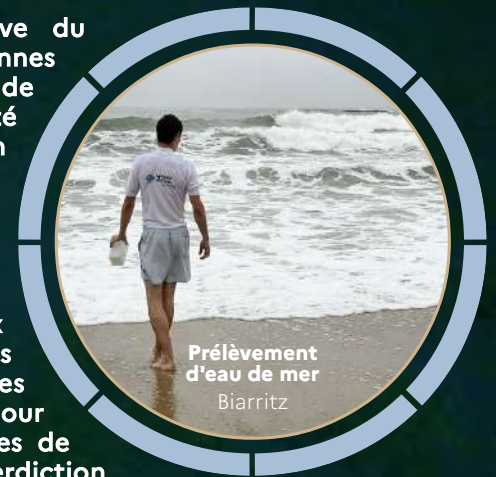


le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.17
Sources : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, DIRM SA
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS
Projection : Lambert 93
Réalisation DIRM SA - Avril 2021

Qualité des eaux de baignade en mer de 2011 à 2020 sur la façade Sud-Atlantique (en nombre de mesures par plages)



Depuis la publication de la directive du Conseil des Communautés Européennes du 8 décembre 1975, la mission de contrôle sanitaire des eaux de baignade a été développée, en France, par le ministère en charge de la Santé Publique. Cette action à caractère préventif, renouvelée chaque saison estivale, est organisée localement par l'Agence Régionale de Santé. Les résultats de ce contrôle et les classements qui en découlent permettent aux responsables locaux de renseigner les vacanciers sur la qualité des eaux et les risques pour la santé. Ils sont des éléments pour définir les procédures de gestion des zones de baignades y compris dans certains cas, l'interdiction de baignade, temporaire ou permanente.



La qualité de l'eau de baignade représente un enjeu en matière de santé mais est devenue également un élément important de développement touristique. Le classement de la qualité des eaux de baignade en mer est effectué en application de la directive européenne n°2006/7/CE. La qualité micro-biologique des eaux de baignade en mer est suivie annuellement par les agences régionales de santé (ARS)

Une qualité globalement satisfaisante des eaux maritimes de baignade

En partenariat avec les collectivités, l'ARS Nouvelle Aquitaine assure chaque année la surveillance sanitaire de l'ensemble des zones de baignade recensées sur le littoral Sud-Atlantique et sur les plans d'eau intérieurs de la région. Ce suivi permet de prévenir et d'éviter l'exposition des baigneurs à une eau pouvant présenter des risques sanitaires. Près de 400 lieux de baignades sont ainsi contrôlés chaque année dans la région.

Toutes ces observations concourent aussi à l'inventaire et au diagnostic des paramètres pouvant avoir une influence directe sur la qualité et l'environnement sanitaires des eaux utilisées pour la baignade et les loisirs. Elles sont une contribution aux réflexions et aux études menées par les collectivités territoriales pour une bonne prise en compte de la protection sanitaire des usagers de ces eaux, notamment dans les priorités des programmes d'assainissement et dans les politiques d'aménagement local.

En Nouvelle-Aquitaine, la qualité des eaux de baignade s'est globalement améliorée ces dernières années et les fluctuations annuelles sont essentiellement le reflet de variations climatiques estivales d'une année sur l'autre. Les quelques mauvais résultats résiduels observés, principalement en Charente-Maritime, sont dus à des phénomènes plus difficiles à identifier et à maîtriser, comme les pollutions diffuses, les dysfonctionnements ponctuels de réseaux d'assainissement liés à certains phénomènes météorologiques.

Le pavillon bleu, un label pour un développement touristique durable

Le label « Pavillon Bleu » récompense et valorise chaque année les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable, par leur bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau. Pour les plages, l'obtention du label suppose de répondre à une série de critères stricts : une qualité excellente des eaux de baignade, un point d'eau potable, des poubelles sur la plage, la collecte sélective d'au moins trois types de déchets, une politique de recyclage et la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement. En 2020, sur la façade Sud-Atlantique, 11 communes se sont vues décerner le label « Pavillon Bleu ».

CHIFFRES-CLÉS

174 plages du littoral de Nouvelle-Aquitaine disposent d'eaux de baignade maritimes d'excellente qualité, 27 plages d'eaux de bonne qualité, 7 plages d'eaux de qualité suffisante et 4 plages d'eaux de qualité insuffisante

11 communes littorales se sont vues décerner le label « Pavillon Bleu » pour leurs plages en 2020 en Nouvelle-Aquitaine

ACTUALITÉS

Dans un contexte de recrudescence des déchets plastiques liée à la crise du Covid-19 et alors que 80 % des pollutions plastiques en mer trouvent leur source sur terre, Barbara Pompili s'est rendue à Biarritz en août 2020 pour le **lancement national de la Charte pour des plages sans déchet plastique**. Expérimentée en 2019, cette charte contribue à l'atteinte de l'objectif fixé par le Plan biodiversité de « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ». Avec 15 gestes concrets, axés autour de trois grandes thématiques (Prévention, Sensibilisation, Nettoyage), les collectivités signataires contribuent à la préservation de leurs plages et à la réduction des déchets plastiques au quotidien.

FICHE

4.8

**Conche des Cadets, Meschers-sur-Gironde***Charente-Maritime*

La qualité des eaux de baignade en mer s'est globalement améliorée ces dernières années en Nouvelle-Aquitaine. 91% des plages disposent d'eaux de baignade d'excellente qualité. Les fluctuations annuelles sont essentiellement le reflet de variations climatiques estivales d'une année sur l'autre. Les quelques mauvais résultats résiduels observés, principalement en Charente-Maritime, sont dus à des phénomènes plus difficiles à identifier et à maîtriser, comme les pollutions diffuses, les dysfonctionnements ponctuels de réseaux d'assainissement liés à certains phénomènes météorologiques.

© Crédit photo : Yannick Dumeau / DIRM SA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Teragir Pavillon Bleu

**Pour aller plus loin :**

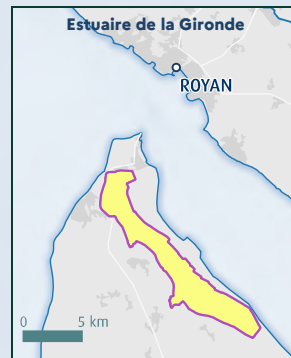
 baignades.sante.gouv.fr

 [Les plages labellisées Pavillon Bleu](#)

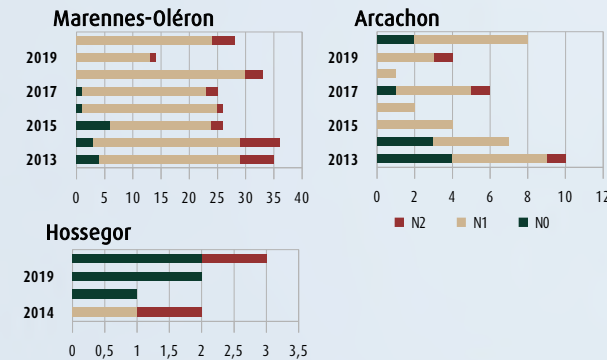


L'ensemble des zones professionnelles de production et de reparcage de coquillages vivants (zones d'élevage et de pêche professionnelle) fait l'objet d'un classement sanitaire, défini par arrêté préfectoral

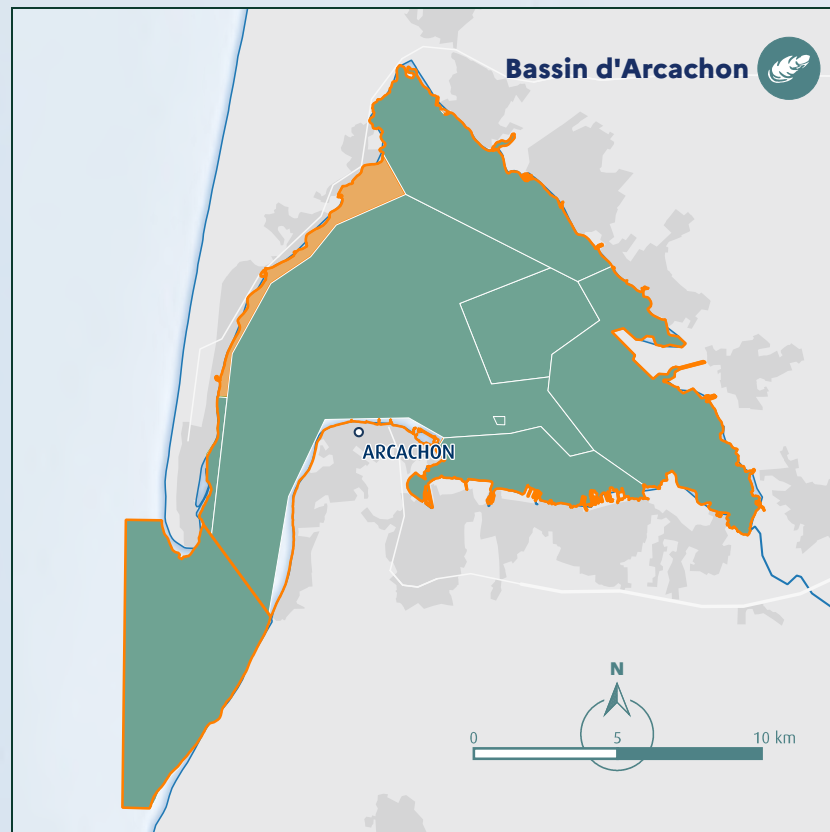
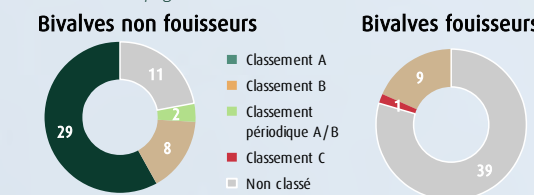
Celui-ci est établi sur la base d'analyses microbiologiques et chimiques des coquillages issus de ces zones. Ce classement déterminera le caractère propre ou impropre des coquillages à la consommation



Évolution du nombre d'alertes du réseau de surveillance sanitaire microbiologique des bassins de production de 2013 à 2020



Nombre de zones de production conchylicoles (du domaine public maritime) en Nouvelle-Aquitaine par type de classement sanitaire et groupe de coquillages en 2021



1. Classements sanitaires DPM

Groupe 3 : bivalves non filtreurs (huîtres, moules...)



Groupe 2 : bivalves filtreurs (palourdes, coques...)



2. Classements sanitaires CLAIRES

Groupe 3 : bivalves non filtreurs (huîtres, moules...)



Groupe 2 : bivalves filtreurs (palourdes, coques...)



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM (Traitements DIRM SA)
Sources : DDTM 17, DDTM 33
Projection : Lambert 93; Réalisation DIRM SA MCPML / Septembre 2021

Les classements sanitaires se basent sur les analyses coordonnées par l'Ifremer. Les contaminations peuvent avoir une origine microbiologique (bactéries, virus) ou chimique (plomb, mercure, cadmium). En fonction de seuils de contamination, les parcs conchylicoles sont classés en zones A (consommation directe), B (mesures de purification ou reparcage) et C (reparcage de longue durée ou traitement thermique) ou non classés (mesures d'interdiction).



● Une activité concentrée dans des zones protégées

Pour la Nouvelle-Aquitaine, la production conchylicole se développe essentiellement dans des zones protégées : estuaires (Seudre, Gironde), mer des Pertuis, Bassin d'Arcachon. Deux types de coquillages y sont exploités : les bivalves fouisseurs qui vivent dans les sédiments (palourdes) et les bivalves non fouisseurs (moules et huîtres) qui vivent dans la colonne d'eau.

Les zones nécessitant des mesures de purification ou reparcage ou non classées se situent principalement dans certaines parties aval des principaux cours d'eaux côtiers (Seudre, Sèvre Niortaise, Leyre). Pour le reste, le classement sanitaire des zones de production varie dans l'espace et le temps, selon les capacités des organismes à se purifier ou les alertes ponctuelles de pollution émises par l'Ifremer.

La mer est le réceptacle de nombreux contaminants d'origine anthropique et animale, assimilés par les coquillages. Environ 80 % des pollutions du littoral néo-aquitain proviennent d'activités terrestres (eaux usées, produits chimiques...). La contamination bactériologique des coquillages est liée à la contamination des eaux littorales par des bactéries d'origine humaine ou animale.

● Une sensibilité forte aux contaminations bactériologiques

Les principales sources d'apports des bactéries au milieu naturel sont le lessivage des sols agricoles sur lesquels des épandages de lisiers ou fumiers ont été pratiqués, les rejets directs d'eaux usées sans traitement, les rejets d'assainissements autonomes défectueux, les rejets des stations d'épuration des eaux usées après traitement, les by-pass préventifs des stations d'épuration dans le cas de crues ou d'orages, la surverse des déversoirs d'orage ayant pour conséquence de surcharger le réseau d'eaux usées et de diminuer le rendement du traitement, les dysfonctionnements éventuels des réseaux d'assainissements, le ruissellement à partir des zones contaminées, la pâture des animaux d'élevage.

La plupart de ces apports bactériens sont liés aux conditions hydrologiques. La réponse en terme de contamination du milieu est d'ailleurs souvent plus forte à l'occasion d'épisodes pluvieux marqués (lessivage rapide des sols lors des orages). Les coquillages, en filtrant l'eau de mer pour se nourrir du phytoplancton qu'elle contient, accumulent et concentrent les bactéries et peuvent ainsi devenir impropres à la consommation humaine, d'autant plus que ceux-ci sont souvent consommés crus.

L'introduction de pathogènes d'origine fécale (humaine ou animale) est principalement due aux dysfonctionnements dans les dispositifs d'assainissement, accentués lors d'épisodes de forte pluviométrie ou d'afflux touristique de la période estivale, ainsi qu'à la gestion des effluents d'origine agricole. L'amélioration de la qualité des eaux côtières passe par la gestion intégrée* de la ressource en eau, élaborée au sein de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Les SAGE de la Leyre, de la Seudre et de la Sèvre Niortaise ont retenu, parmi leurs enjeux principaux, la pérennisation des activités conchylicoles par le maintien de la bonne qualité chimique et microbiologique des eaux. ■

CHIFFRES-CLÉS

49 zones de production classées en Nouvelle-Aquitaine sur le domaine public maritime

29 zones de production classées « A » pour les bivalves non filtreurs (huîtres et moules)

ACTUALITÉS

De 2019 à 2021, la qualité sanitaire des zones de production s'est améliorée pour les huîtres et les moules, ainsi que pour les palourdes et les coques.

FICHE

4.9



Prélèvement d'huîtres pour le Réseau de contrôle microbiologique (REMI)

Le REMI effectue un suivi de la qualité microbiologique des coquillages dans les zones exploitées par les professionnels et classées annuellement par l'administration. Sur la base du dénombrement des bactéries appartenant à l'espèce *Escherichia coli* dans les coquillages vivants, le REMI évalue les niveaux de contamination microbiologique, suit leurs évolutions, et détecte les épisodes de contamination. Pour répondre à ces objectifs, le réseau de surveillance est organisé en deux volets : la surveillance régulière et la surveillance en alerte.

© Crédit photo : remer / Jean-Côme Piquete

(1) Le dispositif d'alerte est organisé en niveaux successifs (N0 : risque de contamination; N1 : contamination détectée; N2 : contamination persistante ou avérée) et se traduit par l'émission immédiate d'un bulletin d'alerte principalement vers les administrations de façon à ce que l'autorité compétente puisse prendre les mesures adaptées en terme de protection de la santé des consommateurs. Les modalités de déclenchement et de levée d'alerte sont fonction du classement de la zone en A, B ou C.

(2) Zones A : Zones dans lesquelles les coquillages peuvent être récoltés pour la consommation humaine directe.

Zones B : Zones dans lesquelles les coquillages peuvent être récoltés mais ne peuvent être mis sur le marché pour la consommation humaine qu'après avoir subi un traitement dans un centre de purification ou après reparcage en vue de satisfaire aux normes sanitaires requises pour des coquillages destinés à la consommation humaine directe.

Zones C : Zones dans lesquelles les coquillages peuvent être récoltés, mais ne peuvent être mis sur le marché qu'après un reparcage de longue durée ou un traitement thermique adapté en vue de satisfaire aux normes sanitaires requises pour des coquillages destinés à la consommation humaine directe.

Groupe 2 : les bivalves fouisseurs, c'est-à-dire les mollusques bivalves filtreurs dont l'habitat est constitué par les sédiments. Ce groupe comprend notamment les palourdes, coques, tellines et myes.

Groupe 3 : les bivalves non fouisseurs, c'est-à-dire les autres mollusques bivalves filtreurs. Ce groupe comprend notamment les huîtres et les moules.



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DDTM 17, DDTM 33, IFREMER

Pour aller plus loin :

 [Atlas des zones de production et de reparcage des coquillages](#)

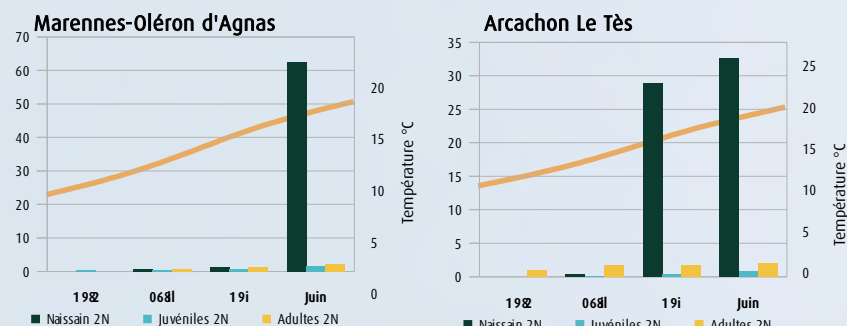




Les maladies des coquillages peuvent avoir d'importantes conséquences économiques

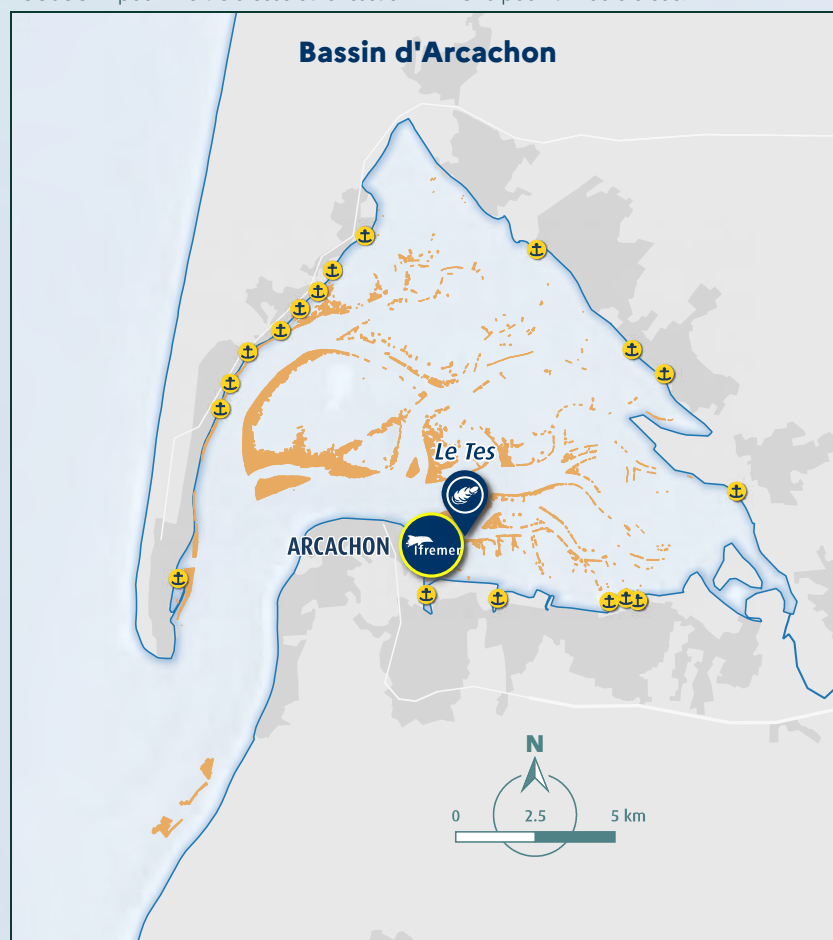
Les épizooties qui ont touché l'huître plates, *Ostrea edulis*, puis l'huître portugaise, *Crassostrea angulata*, par exemple, ont rendu difficile une production durable. Pour y remédier, il est nécessaire d'améliorer la connaissance en matière de santé des mollusques, d'identifier les causes et les facteurs d'influence, mais également de développer des réponses adaptées en matière de lutte et de prévention

Mortalité des huîtres par classe d'âge (taux cumulé en % - 2019)



Depuis 2018, la surveillance de la santé de tous les mollusques marins sauvages et d'élevage est mise en œuvre au travers du réseau REPAMO (Réseau de Pathologies des Mollusques). Il s'agit d'une approche d'épidémiologie événementielle s'appuyant sur la déclaration obligatoire des hausses de mortalité de mollusques par les conchyliculteurs/pêcheurs auprès des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM). Des prélèvements de coquillages sont réalisés et font l'objet d'analyses diagnostiques par deux réseaux de laboratoires d'analyses agréés ou par le laboratoire National de Référence, afin de rechercher la présence d'agents pathogènes.

En complément du dispositif de surveillance, les réseaux d'observation IFREMER effectuent un suivi régulier de la croissance et de la mortalité d'individus sentinelles déployés sur des sites ateliers et comprennent le réseau ECOSCOPA pour l'huître creuse et le réseau MYTILOBS pour la moule bleue.



Cadastre et ports conchycoliques

Cadastre ostréicole

Cadastre mytilicole

Ports ostréicoles

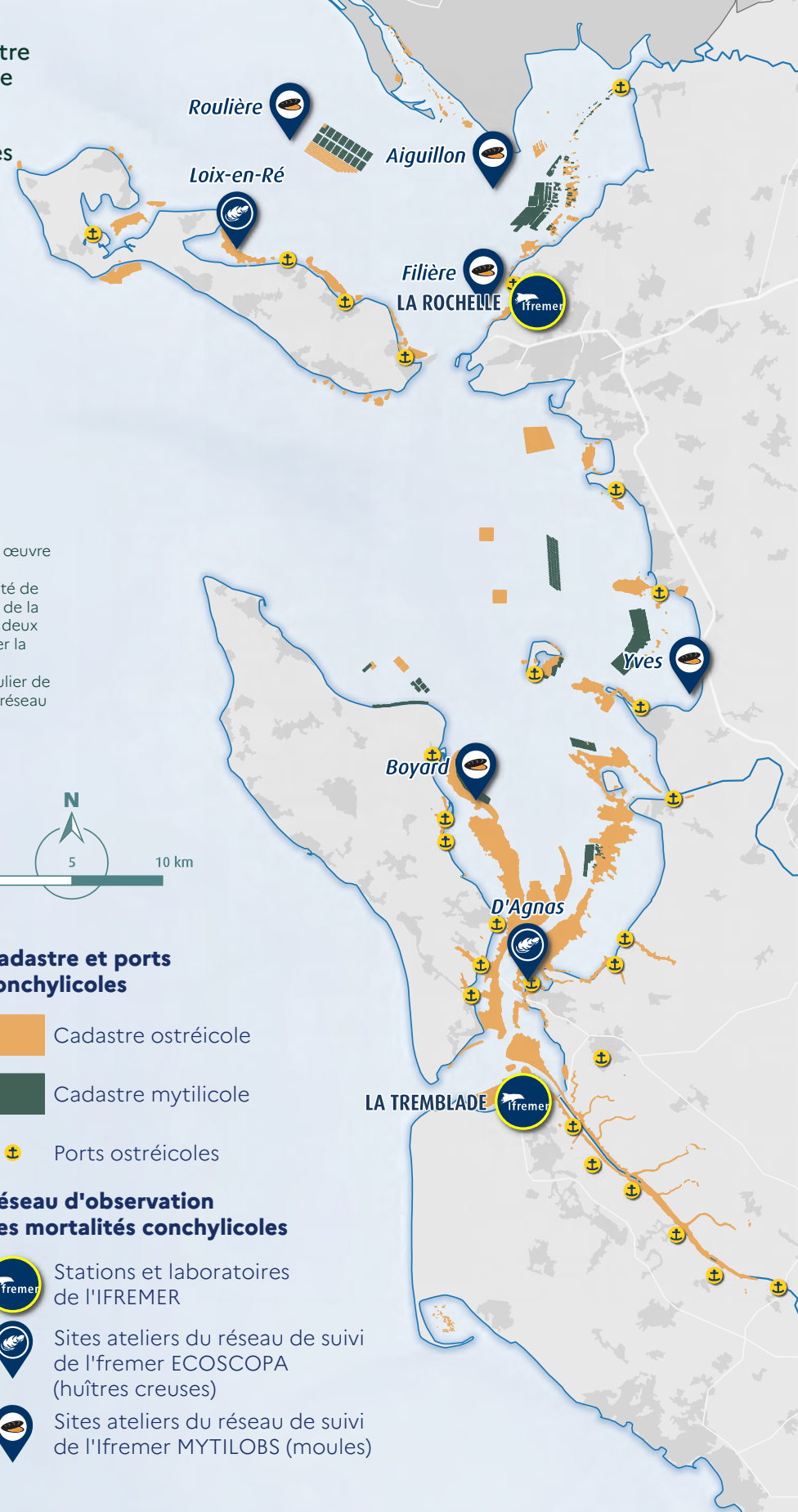
Réseau d'observation des mortalités conchycoliques

Stations et laboratoires de l'IFREMER

Sites ateliers du réseau de suivi de l'Ifremer ECOSCOPA (huîtres creuses)

Sites ateliers du réseau de suivi de l'Ifremer MYTILOBS (moules)

Marennes-Oléron et Pertuis Charentais



Le suivi zoosanitaire des coquillages est un suivi des maladies infectieuses des coquillages. Il a un rôle de surveillance, d'alerte et permet de limiter la propagation des infections. Sans danger pour l'homme, les agents pathogènes des coquillages peuvent être de natures très différentes comme par exemple des virus (Herpès virus) ou des bactéries (vibrio). Dans les bassins ostréicoles, deux agents infectieux sont particulièrement présents : le virus OsHV1 considéré comme l'organisme patho-gène prépondérant à l'origine des mortalités des jeunes huîtres, ainsi que la bactérie *Vibrio aestuarius* qui touche les huîtres creuses adultes.

Des facteurs d'influence divers

Les épisodes de surmortalité de l'huître creuse interviennent particulièrement en période estivale (période de reproduction) et sont corrélés aux variations de température de l'eau de mer (cf. cartographie ci-contre).

Il est communément admis que certaines pratiques et conditions favorisent l'apparition des maladies chez les mollusques. Des techniques d'élevage pratiquant une trop forte densité de coquillages provoquent leur amaigrissement, amoindrissent leur résistance et favorisent donc le développement des maladies. Un mauvais entretien des parcs peut favoriser le développement de foyers infectieux.

Les transferts de coquillages vivants entre établissements sont facteurs de stress, affaiblissent les coquillages et augmentent les risques d'introduction d'une maladie dans un secteur indemne. La physiologie propre aux mollusques conditionne leur capacité de résistance, ces derniers étant plus vulnérables durant la période de reproduction. Enfin des modifications brutales de leur milieu (température, salinité) sont également des facteurs de stress et peuvent contribuer à diminuer leur résistance aux maladies.

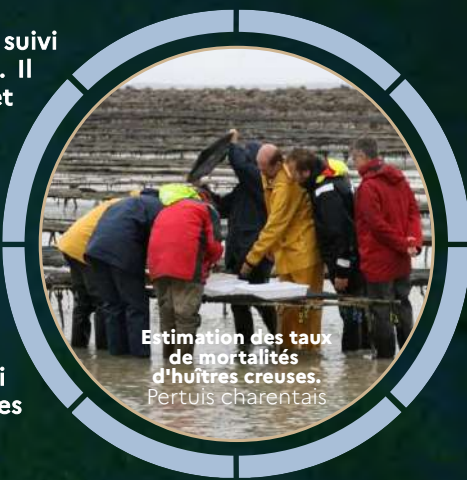
Les effets du changement climatique

Les études scientifiques récentes pointent également les impacts de la hausse des températures sur les huîtres et les moules et font le lien entre les conditions météorologiques durant l'hiver et les mortalités du printemps. Ces études précisent qu'un hiver aux températures élevées, humide, avec des tempêtes nombreuses et fortes favorise le développement des agents pathogènes, les blooms phytoplanctoniques et perturbe le repos biologique des coquillages.

De multiples enjeux

En travaillant sur le croisement des huîtres, la recherche améliore leur résistance mais également les méthodes de prévention et de traitement, avec l'aide et l'appui des conchyliculteurs et des différentes administrations.

Les transferts constituent l'une des causes majeures de la propagation des épizooties. Devant la rapidité de propagation de ces maladies marines, les pays membres de la Communauté européenne se sont réunis pour établir une législation commune. Cette réglementation zoosanitaire en cadre les échanges français et européens et s'adresse aux professionnels et administrations compétentes. Des dispositions générales sont mises en place pour permettre la traçabilité des échanges des mollusques en Europe. Le réseau vétérinaire sanitaire de certification et de notification TRACES (Trade Control and Expert System) basé sur internet sous la responsabilité de la Commission européenne, assure la traçabilité et le contrôle de l'ensemble des produits d'origine animale et des animaux vivants lors de leurs mouvements et importations en Europe. ■



CHIFFRES-CLÉS

Pour la Charente-Maritime en 2020 :

3 secteurs ont fait l'objet d'une saisine du réseau de surveillance des mortalités (5 déclarations recensées) au cours du mois de juillet 2020

Pour la Gironde en 2020 :

478 déclarations de mortalité (99 déclarants) relevées

ACTUALITÉS

En 2020, une contamination suspectée des lots d'huîtres par *haplosporidium* a interrompu le suivi des coquillages dans le cadre du réseau ECOSCOPA, notamment sur les sites du bassin de Marennes-Oléron, d'Agnas 03 et du Bassin d'Arcachon-Le Tès. **Aucun suivi de croissance et de mortalité n'a pu être réalisé.** Les données environnementales de température et de salinité restent accessibles pour l'année 2020.

FICHE

4.10

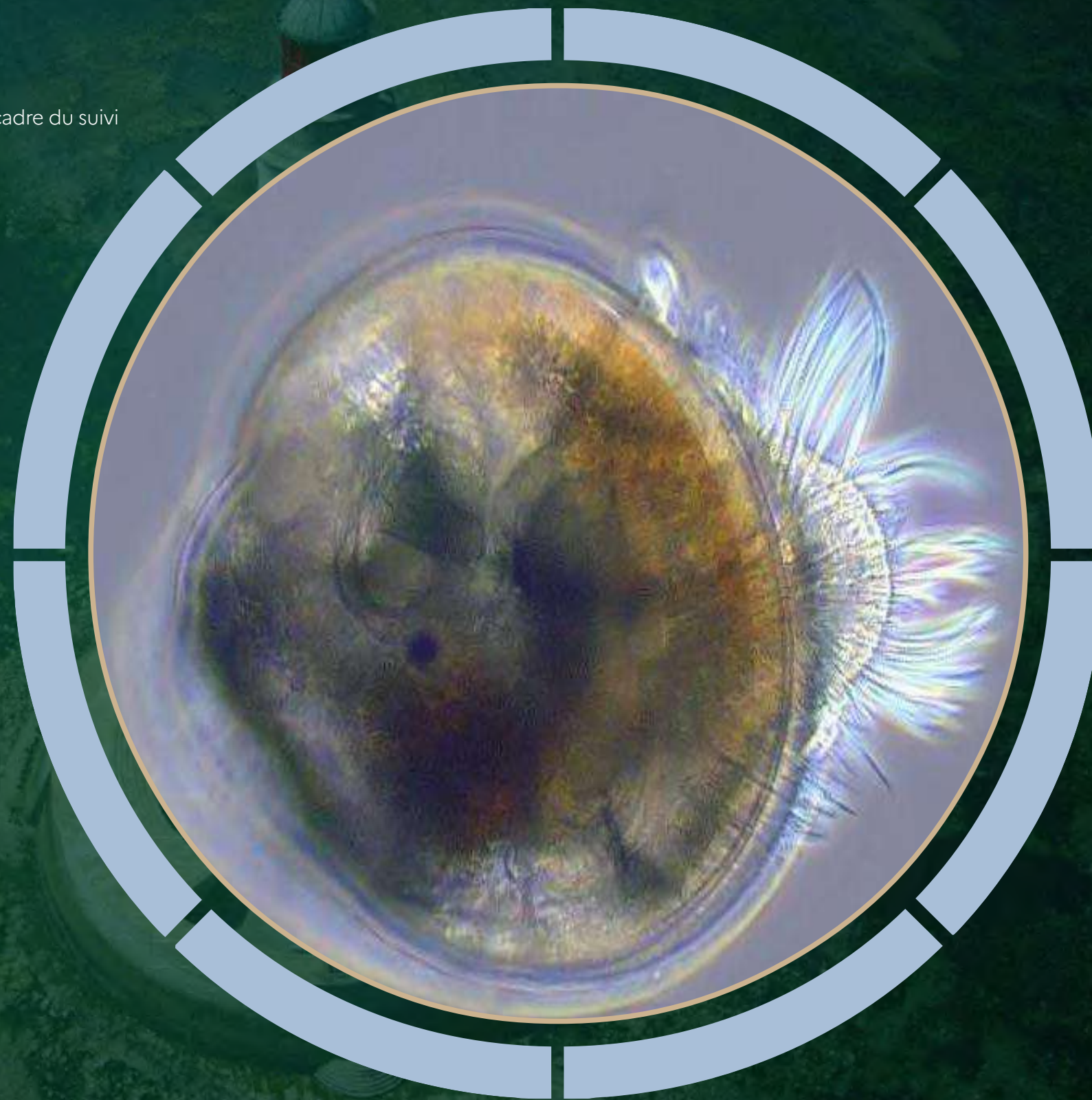
**Larve d'huître creuse (*Crassostrea gigas*)***Bassin d'Arcachon*

Pêches de larves d'huîtres creuses analysées par le laboratoire Ifremer d'Arcachon dans le cadre du suivi de la reproduction des huîtres.

© Crédit photo : Naud-Masson Nadine Carles / Ifremer

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DDTM 17, DDTM 33, IFREMER

**Pour aller plus loin :**

 [Réseau d'Observations Conchylicoles ECOSCOPA](#)



Un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels engagé et mobilisé dans la lutte contre les déchets et les pollutions marines

L'immense plage de sable aquitaine constitue un réceptacle naturel de débris mélangés dans la laisse de mer à toutes sortes de déchets, déposés par les courants, les marées et les tempêtes

CHIFFRES-CLÉS

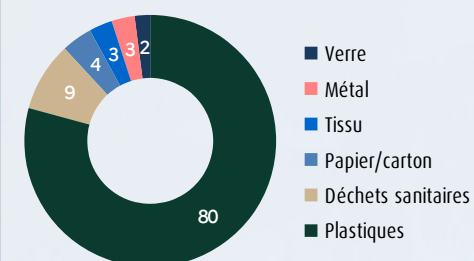
10 millions de tonnes de macrodéchets sont rejetés chaque année dans l'environnement marin. L'essentiel, 80 %, provient de la terre et le reste, 20 %, des activités maritimes : transport, pêche, aquaculture. Ces déchets affectent tous les compartiments du milieu marin. On estime que 15 % ont été rejetés sur la plage, le signe le plus évident de cette pollution, 15 % flottent en surface ou dans la colonne d'eau et la majorité, 70 %, a coulé et s'est déposée sur les fonds marins.

Source : Ministère de la Transition écologique

TENDANCES

Répartition (%) du type de déchets dénombrés sur le littoral français

(source Ifremer)



ACTUALITÉS

Les Initiatives Océanes, est un programme de SURFRIDER FOUNDATION EUROPE, pour réfléchir sur la problématique des déchets aquatiques au travers de l'éducation, de la science participative et du lobby. Chaque seconde, 412 kilos de déchets sont déversés dans les océans. 100% de ces déchets sont d'origine humaine. Face à de tels chiffres, Surfrider Foundation Europe a décidé d'agir. Depuis plus de 20 ans, l'ONG lutte contre la pollution massive des océans au travers de son programme phare, les Initiatives Océanes. Chaque année, plus de 50 000 personnes participent à ces collectes de déchets en Europe. Toutes ont leur raison d'agir et ensemble elles partagent un même objectif : ne plus laisser les déchets envahir les océans.

Apports en déchets des principaux fleuves et courants marins

- Principaux courants marins du Golfe de Gascogne
- Littoral très exposé à l'échouage de macrodéchets
- Principaux fleuves
- Débit < à 50 m³/sec
- Débit de 50 à 100 m³/sec
- Débit > à 100 m³/sec

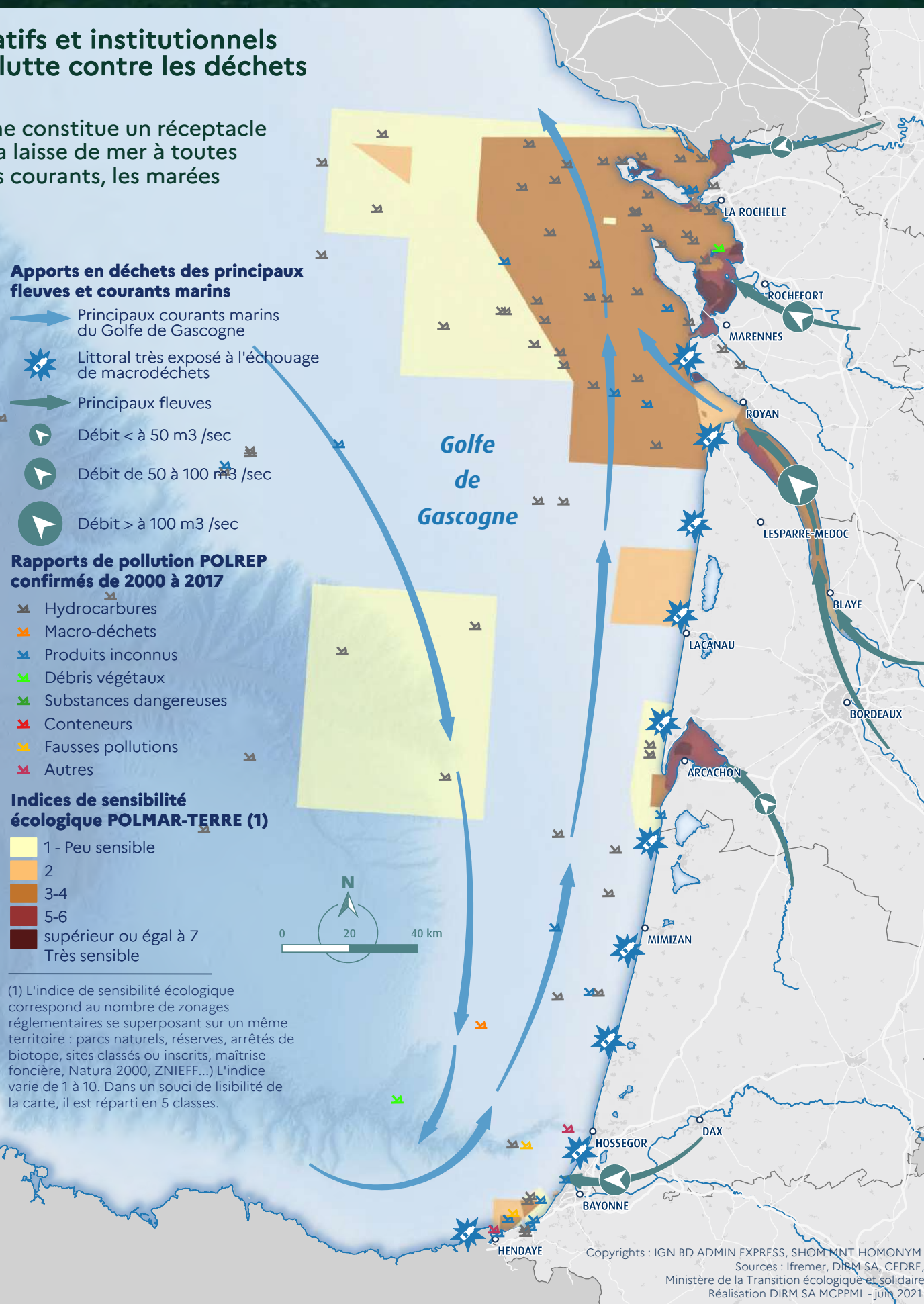
Rapports de pollution POLREP confirmés de 2000 à 2017

- Hydrocarbures
- Macro-déchets
- Produits inconnus
- Débris végétaux
- Substances dangereuses
- Conteneurs
- Fausses pollutions
- Autres

Indices de sensibilité écologique POLMAR-TERRE (1)

- 1 - Peu sensible
- 2
- 3-4
- 5-6
- supérieur ou égal à 7 Très sensible

(1) L'indice de sensibilité écologique correspond au nombre de zonages réglementaires se superposant sur un même territoire : parcs naturels, réserves, arrêtés de biotope, sites classés ou inscrits, maîtrise foncière, Natura 2000, ZNIEFF... L'indice varie de 1 à 10. Dans un souci de lisibilité de la carte, il est réparti en 5 classes.



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONYM
Sources : Ifremer, DIRM SA, CEDRE,
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Réalisation DIRM SA MCPMML - juin 2021

La quantité totale de macrodéchets rejetée chaque année dans l'environnement marin est estimée à 10 millions de tonnes, dont 80 % proviennent de la terre et 20 % d'activités maritimes. Entre 60 et 80 % des déchets marins sont constitués de produits à usage unique, le plus souvent en plastique. Or les débris plastiques posent particulièrement problème, dans la mesure où la dégradation des polymères dont ils sont constitués conduit à leur fragmentation en microparticules. Les pollutions d'origine telluriques (pollutions agricoles, rejets de nutriments et pesticides, eaux usées non traitées et plastiques) représentent l'essentiel des pollutions marines. Les services de l'État sont mobilisés dans une surveillance régulière des pollutions accidentelles des eaux maritimes.



Un littoral et des plages très exposés aux macrodéchets

Plusieurs grands fleuves se déversent dans le sud du Golfe de Gascogne : la Garonne, la Dordogne, la Charente et l'Adour. Les vents dominants sont de secteur ouest. Le transport maritime est limité au transit vers les grands ports (La Rochelle, Bordeaux et Bayonne). Le courant du Portugal (Nord Espagne) est responsable d'apport de déchets, principalement au Pays Basque et dans les Landes. Le tourisme et la plaisance sont développés sur l'ensemble de la façade et l'activité de pêche localisée sur le plateau et le haut du talus continental. Enfin, la conchyliculture est développée dans les secteurs d'Arcachon et de Marennes-Oléron.

La façade présente une forte variabilité de la répartition des déchets sur le littoral. Certains types de déchets sont largement représentés (médias biofiltrants provenant de stations d'épuration, cotons tiges). Les côtes aquitaines sont fortement concernées par les macrodéchets notamment dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (52 m³/km de plage/an de déchets non naturels collectés).

Les données de chalutage révèlent des concentrations plus fortes de déchets en mer au niveau de la vasière au large de la Gironde, du fait des houles d'ouest et des forts débits de la Garonne en période hivernale, ainsi que les deux canyons de Sud Atlantique, et particulièrement celui de Capbreton, où les déchets ont tendance à s'accumuler (Galgani et al., 2000). En ce qui concerne les microplastiques dans le Golfe de Gascogne, une campagne opérée en mai 2013 révélait une moyenne de 318 particules/ha sur 25 prélèvements effectués. Les données sur les plages sont partielles et portent essentiellement sur les granulés industriels (polymères plastiques de synthèse avant leur formage et leur utilisation dans l'industrie) et révèlent des quantités très importantes sur les plages de la côte aquitaine.

Des acteurs mobilisés sur le terrain

En Gironde et dans les Landes, les collectivités locales conduisent depuis plusieurs années des opérations de nettoyage des plages désormais adaptées à la protection des systèmes dunaires. Dans les Landes, un service de nettoyage de la côte mené par le Département fonctionne toute l'année, en partenariat technique et financier avec quinze collectivités et le Centre d'Essais des Landes (bases de Biscarosse et de Cazaux). Entre la Bidassoa et l'Adour, le syndicat mixte Kosta Garbia mène des programmes destinés à limiter le dépôt de déchets sur les plages (pose de barrages flottants, chalutage des déchets en mer de 300 mètres à 3 milles nautiques du rivage).

Plusieurs associations dont Surfrider Foundation Europe, agissent pour la protection des océans. Elles mènent des actions de sensibilisation et de collectes de déchets sur le littoral. En 2013, Surfrider a lancé le projet « Riverine Input Adour » sur le bassin versant de l'Adour. Ce projet vise à améliorer la connaissance sur les déchets aquatiques continentaux, pour réduire à la source la quantité de déchets atteignant le milieu marin.

La lutte et la prévention des pollutions marines

Les catastrophes successives de l'Erika (1999), du Prestige (2002), et plus récemment le naufrage du Grande America (2019) sont venus rappeler que le trafic maritime et le transport de substances polluantes peuvent représenter un risque pour l'environnement. La prévention et la lutte contre les pollutions marines constituent une priorité de la DIRM Sud-Atlantique. À ce titre elle participe à la rédaction et la mise en place des dispositions spécifiques ORSEC relatives aux champs d'actions liés au domaine maritime. De plus, elle gère un des 8 centres métropolitains de stockage de matériels de première urgence destinés à faire face aux pollutions maritimes. Elle participe à l'organisation d'exercices et déploie dans ce cadre le matériel du centre de stockage du Verdon-sur-Mer. Chaque année, des formations à l'utilisation de ces matériels sont dispensées en priorité aux acteurs potentiels de lutte contre les pollutions maritimes (agents des collectivités territoriales, des DDTM, des formations militaires de sécurité civile, pompiers...).

Au plan national, le CEDRE est l'établissement qui fournit l'expertise en matière de pollutions accidentelles des eaux. Il fournit conseil et expertise aux autorités en charge de la réponse anti-pollution. Il est également mandaté par le ministère en charge de l'écologie pour l'animation du réseau de surveillance des macro-déchets et micro-plastiques dans les sédiments littoraux.

FICHE

4.11



Déplacement de la Ministre de la Transition écologique et solidaire Barbara Pompili en août 2020 à Biarritz - Démonstration de ramassage des déchets sur la Grande Plage

Biarritz - Pyrénées-Atlantiques

Expérimentée depuis un an, la « Charte pour des plages sans déchet plastique » contribue à l'atteinte de l'objectif fixé par le Plan biodiversité de « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ». La ministre de la Transition écologique est venue observer les bonnes pratiques mises en place par la commune de Biarritz, qui a adopté la charte en septembre 2019. Mise en place pour préserver les écosystèmes marins et littoraux, le ministère de la Transition écologique et solidaire propose aux communes littorales de signer la charte qui comprend 15 engagements concrets pour réduire les déchets plastiques au quotidien. La charte doit permettre de préserver l'environnement et protéger la biodiversité ; améliorer le recyclage du plastique et limiter son rejet et son impact dans la nature ; valoriser l'image des communes soucieuses de préserver l'environnement ; sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de la mer sur les impacts des déchets plastiques ; améliorer l'accueil touristique et l'attractivité des plages.

© Crédit photo : Damien Carles / Terra



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Pour aller plus loin :

notre-environnement.gouv.fr : les déchets solides en mer et sur le littoral

Le Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles



L'érosion côtière, un enjeu régional majeur

L'érosion côtière est responsable du recul du trait de côte (déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental). Celui-ci est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion naturelle induite par les forces marines combinée parfois à des actions continentales, ou d'une érosion générée par l'homme



CHIFFRES-CLÉS

📍 **-1,7 à -2,5m/° E** : le taux de recul annuel moyen sur la côte sableuse dans les Landes et en Gironde

📍 **-25 Vm/° E** : le taux de recul annuel moyen sur la côte rocheuse dans les Pyrénées-Atlantiques

📍 **-50 m NE 2050** : le recul moyen sur la côte sableuse du littoral aquitain prévu d'ici 2050

📍 **Jl sqi 'à -25 m BALS 4NmAI HmNETs 4Nf° P RNs** : les reculs brutaux pouvant intervenir à tout moment

📍 **Jl sqi 'à -25 m NE I E hRN** : les reculs brutaux lors de tempêtes pouvant intervenir à tout moment et s'additionner aux projections établies

Sources : Observatoire de la Côte aquitaine – caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur le littoral de la côte aquitaine aux horizons 2025 et 2050



TENDANCES

MN&I LN4I T I x 4NREÉ RLVOTRL NE LMI P
(période de 50 ans)

Charente Mar.	55%
Gironde	75%
Landes	15%
Pyrénées Atl.	45%



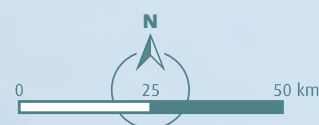
ACTUALITÉS

Confrontée à l'**éLAsAE 4NsAE RTIAL P**, la Nouvelle-Aquitaine pourrait perdre 50 mètres de sa côte sableuse et 27 mètres de sa côte rocheuse d'ici 2050, d'après l'Observatoire de la Côte aquitaine. Dans cette bande côtière, le **GIP LITTAL P** (groupe d'intérêt public fédérant 16 collectivités de l'ex région Aquitaine, présidé par l'élu régional Renaud Lagrave) estime que 5 800 logements et 600 activités économiques sont menacés, pour une valeur totale estimée à 2,4 mds d'euros.

Deux mesures sont déjà en vigueur dans la région : l'obligation d'informer les futurs acquéreurs ou locataires dans les zones soumises au recul du trait de côte, et la prise en compte de l'érosion côtière dans les outils de prévention existants. Selon le GIP, une seule nouvelle mesure viendrait « compléter le cadre réglementaire actuel » et permettrait « des avancées » : la création d'un nouveau permis de construire pour les espaces menacés autorisant seulement les constructions non pérennes et démontables.

Le GIP regrette que l'érosion côtière ne soit toujours pas considérée comme un **LRqI NE° TI LNP**, un sujet pourtant clé dans l'indemnisation des victimes, comme les copropriétaires du Signal à Soulac. Il regrette que certaines propositions de mesures figurant dans plusieurs rapport ne soit adoptées : un fonds national d'aménagement du littoral, et des aménagements techniques réglementaires pour la réimplantation des enjeux relocalisés, outils facilitant l'acquisition préventive des biens menacés.

Le GIP Littoral alerte depuis plusieurs années sur la nécessité de prévoir des financements importants notamment en vue de la relocalisation à l'intérieur des terres d'activités et logements en front de mer, comme à Lacanau.



CHAR TRAE 4I TL' R° 4NVOTRLM)

- Recul sup. à 3 m/an
- Recul entre 1,5 et 3 m/an
- Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- Recul entre 0 et 0,5 m/an
- Non perceptible
- Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- Avancée sup. à 3 m/an
- Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent)
- Pas de calcul (ouvrage au niveau du profil de calcul)

STL' TégrNs PAV RNs 4NgNtRE 4NP b° E4NVOTRLN° H EVNmNET 'I 1NLI RE 2021 M)

- Stratégie examinée par le comité régional de suivi, phase opérationnelle en cours
- Stratégie en phase d'étude
- Stratégie en phase de réflexion pour lancement

(1) L'indicateur national de l'érosion côtière, produit dans le cadre de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, représente l'évolution de la position du trait de côte sur le littoral français sur une durée d'au moins 50 ans. Les données couvrent actuellement la métropole (hors Corse).
SOURCE : CEREMA

(2) La stratégie régionale de gestion de la bande côtière, validée par l'Etat et les collectivités territoriales du littoral aquitain en 2012, a défini des grandes orientations pour la gestion durable de la bande côtière. Elle a prévu l'élaboration de stratégies locales pour permettre d'affiner ces orientations et les adapter aux projets des territoires.

Le premier objectif d'une stratégie locale est de réduire durablement et efficacement la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités à l'érosion côtière. Les stratégies locales sont mises en place prioritairement là où les risques d'érosion marine et de mouvements de falaises sont importants. Elles doivent être menées sur un territoire cohérent du point de vue du fonctionnement des systèmes, des aléas et des enjeux.

Une stratégie locale doit être portée par une collectivité territoriale, avec une volonté politique de partager un diagnostic et de conduire un projet avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la bande côtière. Elle débouche sur la coordination et la planification des actions locales de gestion de la bande côtière dans un programme d'actions unique, articulé avec les documents réglementaires (PPR, PLU et SCOT) et ce dans une vision stratégique.

SOURCE : GIP LITTORAL AQUITAIN

1. ÎLE D'OLCRON

2. AGGLOMCRATION DE ROYAN

3. NORD-MÉDOC

4. ANSE DU GURP

5.1 Dépé à Montalivet

5.2 Montalivet à Hourtin

5.3 Carcans et Lacanau

5.4 Le Porge

5.5 Lège

6. PASSES DU BASSIN

7.1 Nord-Landes

7.2 Centre-Landes

7.3 Marensin

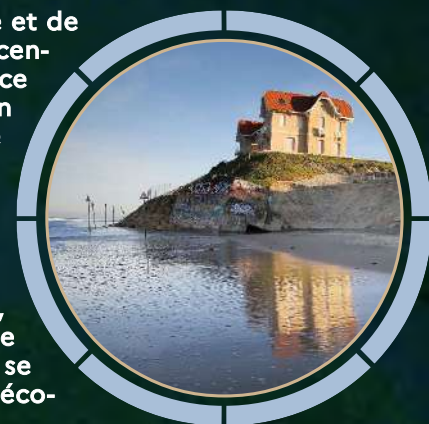
8. NORD ADOUR

9. SUD ADOUR

Communauté d'agglomération Pays Basque

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM (Traitements DIRM SA)
Sources : CEREMA, Observatoire de la Côte Aquitaine (BRGM/ONF), GIP Littoral Aquitaine
Projection : Lambert 93; Réalisation DIRM SA MCPPLM / Avril 2021

Dans le contexte du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers, qui accentueront les phénomènes d'érosion, la France s'est dotée d'une Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et d'un programme d'actions sur la période 2017/2019. Selon l'indicateur national de l'érosion côtière du Ministère de l'écologie, le linéaire côtier de la façade Sud-Atlantique est tout particulièrement soumis à l'érosion selon les départements (75 % du linéaire en recul en Gironde, seulement 15 % dans les Landes sur une période de plus de 50 ans). Or, sur le linéaire côtier se concentrent beaucoup d'enjeux humains et économiques, patrimoniaux et culturels.



● Un enjeu régional fort

Les côtes de la Charente-Maritime sont d'abord des côtes basses, conformes aux plateaux qu'elles recoupent en falaises. Les plateaux d'Aunis et de Saintonge s'abaissent progressivement jusqu'à moins de 20 m vers l'ouest. Les côtes de la Charente-Maritime sont ensuite des côtes découpées, marquées par une alternance de pointes et de rentrants en proportions comparables. Les côtes à falaises calcaires sont précédées d'estrans rocheux où subsistent des récifs. Les marais maritimes, à remplissage essentiellement vaseux, occupent des dépressions d'origine structurale, traversées par des estuaires (marais Poitevin, marais de la Seudre).

Les constructions sableuses forment des cordons littoraux en avant des marais maritimes (Fier d'Ars, marais de Rochefort), des flèches à pointe libre et à crochets (pertuis de Maumusson, pointe de la Coubre) et des plages adossées à des falaises (conches du pays royannais). Les cordons et massifs dunaires, essentiellement issus du remaniement par le vent de sables marins, surmontent les estrans en position d'abri ou, au contraire, sont situés sur les « côtes sauvages », exposées vers l'ouest ou le sud-ouest (Ré, Oléron). La Charente-Maritime comprend surtout des calcaires, dont les contrastes de résistance, bien que réduits, autorisent le dégagement de reliefs d'érosion différentielle exemplaires. Par exemple Talmont-sur-Gironde et son village médiéval construit sur une falaise calcaire est directement menacé par l'érosion.

● Une grande diversité du linéaire côtier

De la Pointe de Grave au nord à la Pointe Saint-Martin au sud, la **côte sableuse aquitaine** se distingue des autres littoraux français par la présence d'un massif dunaire exceptionnel, long de 230 km. Quasiment rectiligne et très peu urbanisée, elle est formée d'un système de plages et de dunes dont les caractéristiques varient du nord au sud. Les seules interruptions du cordon dunaire correspondent aux embouchures (Gironde, Arcachon, Adour).

Les plages subissent des variations morphologiques naturelles saisonnières. On distingue en période de forte énergie (i.e. hiver) des phases d'érosion durant lesquelles le sable migre depuis la plage vers les petits fonds. Le système dunaire apporte alors un stock supplémentaire de sable pour recharger la plage. À l'inverse, en période calme, des phases d'équilibre sédimentaire (ou d'accrétion) permettent un transport de sable depuis le large vers la plage. Il peut alors être repris par le vent pour alimenter de nouveau la dune.

La **côte basque française**, qui s'étend sur près d'une trentaine de kilomètres entre l'estuaire de l'Adour au nord et Hendaye, est remarquable à bien des égards, et notamment par la diversité de sa géologie et de ses paysages. Le littoral basque est par ailleurs soumis à une pression anthropique et à un développement urbain important, contrariés par les processus érosifs et les instabilités de terrain affectant le trait de côte. La gestion de la frange côtière est ainsi aujourd'hui une problématique essentielle dans le développement du territoire, et elle est à ce titre une des priorités des différents acteurs locaux impliqués.

● Des phénomènes d'érosion marqués sur le littoral girondin

L'érosion côtière **menace directement 13 communes de la façade atlantique de la Gironde**. Une actualisation des vitesses d'évolution du trait de côte réalisée par le GIP Littoral montre que le recul moyen de la cote sableuse aquitaine est compris entre 1 et 3 mètres par an avec un maximum de 6 mètres par an. Des reculs ponctuellement plus importants peuvent être localement observés lors de certaines tempêtes. Du fait de la proximité d'enjeux importants, la pointe du Médoc fait partie des territoires les plus vulnérables du département.

L'avancée dunaire est également très présente sur le littoral girondin, notamment la fameuse dune du Pilat. L'avancée dunaire peut être estimée en moyenne entre 1 à 2 mètres par an mais peut atteindre localement jusqu'à 3 à 4 mètres par an, voire plus.

Ces dernières années, la côte girondine a connu plusieurs cas d'érosion brutale, notamment sur la commune de Lège Cap-Ferret (plusieurs villas effondrées en mer ou ensablées par l'avancée dunaire), de Lacanau (le Front de mer est particulièrement menacé), et Soulac-sur-Mer (qui a subi par le passé de nombreux ensablements). ■

FICHE

4.12

**CLASSEMENT N° 1 VALERIE N° 1 sq 1 N***Bidart - Pyrénées-Atlantiques*

La côte basque, connue pour ses falaises rocheuses, est soumise à une importante érosion marine. Cette "usure" du littoral y est accélérée par les mouvements de terrain liés à la proximité de la chaîne des Pyrénées. La gestion de la frange côtière est aujourd'hui une problématique essentielle dans le développement du territoire, et elle est à ce titre une des priorités des différents acteurs locaux impliqués.

© Crédit photo : Ville de Saint-Jean-de-Luz

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, BRGM, CEREMA Géolittoral, CEREMA Direction territoriale Sud-Ouest, Observatoire de la Côte Aquitaine, GIP Littoral Aquitain

**Pour aller plus loin :**

-  [L'érosion côtière sur le site du CEREMA](#)
-  [L'Observatoire de la Côte Aquitaine : les risques côtiers](#)



La façade Sud-Atlantique, un territoire d'exception, confronté aux phénomènes d'érosion et de submersion marine

Dans le contexte de changement climatique, les phénomènes naturels s'accroissent et peuvent parfois revêtir un caractère exceptionnel, comme ce fut le cas de la tempête Xynthia en 2010 et des fortes tempêtes de l'hiver 2013-2014

CHIFFRES-CLÉS

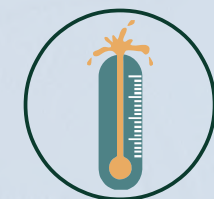
↳ **1,4 million d'habitants** sont exposés aux submersions marines en France (source : ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017)

↳ **2 600 logements** menacés à l'horizon 2050 si aucun ouvrage de protection n'était mis en place sur la côte sableuse dans les Landes et la Gironde (source : GIP Littoral Aquitain)

↳ **2 800 logements** menacés d'ici à 2050 sur la côte rocheuse s'il n'y avait aucun ouvrage de protection en tenant compte de la probabilité de survenance de mouvements de falaises (source : GIP Littoral Aquitain)

TENDANCES

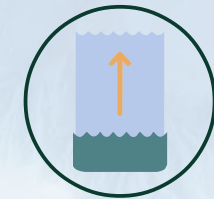
Les facteurs d'élévation du niveau des mers et des océans



LA TEMPÉRATURE AUGMENTE



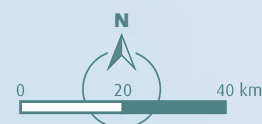
LES GLACIERS FONDENT



LES EAUX SE DILATENT



HAUSSE DU NIVEAU DES OCÉANS



Vulnérabilité du littoral à l'aléa submersion marine

Zones basses (1)

- 1 - Fort
- 2 - Moyen
- 3 - Faible

Nombre de bâtiments dans les zones basses des communes situées sous les niveaux marins de référence

- 0 - 20
- 20 - 100
- 100 - 300
- 300 - 700
- 700 - 2000
- 2000 - 5939

■ Territoires littoraux à risque important d'inondation (TRI)

(1) L'expression "zones basses" correspond aux zones topographiques situées sous le niveau centennal de la mer (niveau de référence retenu pour la France métropolitaine). Sa représentation cartographique est discrétisée en 3 catégories de valeurs :
Zone sous le niveau marin centennal - 1 mètre = FORT
Zone sous le niveau marin centennal = MOYEN
Zone sous le niveau marin centennal + 1 mètre = FAIBLE

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : CEREMA Geolittoral, DREAL Nouvelle-Aquitaine
Réalisation DIRM SA MCPML - Juillet 2021

Infographie DIRM SA d'après visuel Surfrider

Territoires littoraux à risque important d'inondation (TRI)

Baie de l'Aiguillon

La Rochelle
Île de Ré

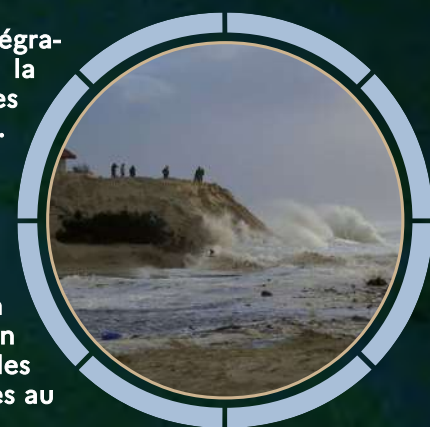
Littoral charentais

Bordeaux
Libourne

Bassin d'Arcachon

Côte basque

Le changement climatique, accentue la dégradation des littoraux. Il est responsable de la hausse du niveau des mers et cause des tempêtes de plus en plus fréquentes et sévères. Or les populations et les activités se concentrent en bord de mer et sont plus exposées aux phénomènes de tempêtes et d'intempéries. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 31 % des côtes sableuses en métropole sont vulnérables à l'érosion côtière et à la submersion marine. En Nouvelle-Aquitaine, les zones estuariennes et les côtes charentaises sont particulièrement exposées au risque de submersion marine.



● Changement climatique et hausse du niveau des mers

Au cours du XXe siècle, le niveau de la mer s'est élevé de 18 cm (entre 1870 et 2000) à l'échelle mondiale. Cette élévation s'accroît sous l'effet du réchauffement planétaire : on observe une hausse de 6 cm au cours des 20 dernières années. En France, d'ici 2100, le niveau de la mer pourrait monter en moyenne de 20 à 43 cm (scénario optimiste du GIEC) ou de 23 à 51 cm (scénario pessimiste du GIEC). Cette augmentation du niveau des océans est due à deux phénomènes causés par le changement climatique :

La fonte des glaces : la hausse des températures entraîne la fonte des glaces terrestres (calottes polaires et glaciers). Cela constitue un apport d'eau supplémentaire pour l'océan, ce qui fait augmenter son volume et par conséquent son niveau.

La dilatation thermique : plus l'eau est chaude, plus elle occupe un volume important à quantité égale, car les molécules soumises à la chaleur ont tendance à s'éloigner les unes des autres.

● Une accélération des phénomènes de submersion marine

Le niveau marin à la côte peut monter sous l'effet de la marée, du vent, de la pression atmosphérique, et des vagues. La mer peut alors pénétrer dans les terres. Ce phénomène qui peut durer de quelques heures à quelques jours s'appelle la submersion marine. Le changement climatique - par l'augmentation du niveau de la mer et des tempêtes plus fréquentes et plus sévères - accélère ce phénomène. La submersion marine se produit sur les zones basses (cf carte) et selon trois mécanismes différents :

- via le **franchissement par paquets de mer** : les vagues déferlent et se brisent sur les défenses côtières projetant des gerbes d'eau par dessus qui inondent les zones arrières ;

- par **débordement** : le niveau marin s'élève au-dessus de l'altitude du terrain naturel ou de la crête des ouvrages de protection et entraîne un déversement d'importantes quantités d'eau à terre ;

- par **rupture progressive ou brutale d'ouvrages de protection ou de cordon dunaire** qui est causée par l'action répétée des vagues.

Un épisode de submersion peut résulter de la combinaison de ces différents processus en des endroits différents du littoral.

● La gestion des risques côtiers, un défi pour la façade Sud-Atlantique

En Nouvelle-Aquitaine, la submersion marine concerne essentiellement les zones basses estuariennes, les baies, les plages de poches, les marais maritimes et les polders. Les phénomènes de submersion sont d'autant plus à prendre en compte qu'ils concernent de vastes étendues urbanisées du littoral Sud-Atlantique situées en zones basses, englobant tout ou partie d'agglomérations, comme celle de Rochefort par exemple.

Toute la façade Sud-Atlantique est dotée de Plans de Prévention de Risques Littoraux : il en existe 31 en Charente-Maritime, 13 en Gironde, 3 dans les Landes et 5 dans les Pyrénées Atlantiques. Il existe également un cadre national et régional de gestion des submersions marines. Des plans de gestion du Risque d'Inondation sont définis à l'échelle des bassins hydrographiques (Adour-Garonne) et des Territoires à risques importants d'inondation (TRI) ont été identifiés (Baie de l'Aiguillon, La Rochelle - Île de Ré, Littoral charentais maritime, Bassin d'Arcachon, Côtier basque).

En Charente-Maritime, 3 stratégies locales de gestion du risque inondation s'appuient sur 8 programmes d'actions de prévention des inondations en lien avec le Plan Dignes du Département. Ce plan Dignes est sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime, et s'inscrit notamment dans les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations et les travaux labellisés « Plans Submersions Rapides » mis en œuvre après la tempête Xynthia.

En l'absence d'adaptation, le changement climatique, et en particulier l'élévation du niveau de la mer entraînera inévitablement des submersions marines plus fréquentes et plus intenses lors des tempêtes. L'adaptation à ces changements est essentielle si nous voulons continuer à profiter durablement de notre littoral. ■

FICHE

4.13



La tempête Xynthia en 2010 vue du ciel de Charente-Maritime Hôtel inondé sur l'île de Ré

Sainte-Marie-de-Ré - Charente-Maritime

Photographie aérienne prise sur le littoral de la Charente-Maritime quelques heures après le début de la tempête Xynthia. La tempête Xynthia est une dépression météorologique majeure ayant frappé plusieurs pays européens entre le 26 février et le 1er mars 2010, causant un épisode de vents violents. Le système, en provenance des régions subtropicales mais de type frontal, a principalement touché l'Espagne (îles Canaries, Galice, Asturies et Pays basque), le Portugal, la France (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne et Normandie), la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et dans une moindre mesure, le Royaume-Uni, la Scandinavie et les pays bordant la mer Baltique. Cette tempête n'est pas considérée comme particulièrement exceptionnelle du point de vue de l'intensité du vent, mais la conjonction locale de divers facteurs (orientation des vents, orientation de la houle, une marée à fort coefficient dans le contexte d'un habitat particulièrement vulnérable) a provoqué le désastre. La capacité d'adaptation de nos littoraux au changement climatique constitue un défi majeur à l'échelle de la façade Sud-Atlantique.

© Crédit photo : Bruno Landreau / Terra



Sources mobilisées :

CEREMA / Géolittoral, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Observatoire de la Côte Aquitaine, GIP Littoral Aquitain, ACCLIMATERRA Région Nouvelle-Aquitaine, GIEC, Surfrider

Pour aller plus loin :

-  [L'Observatoire de la Côte Aquitaine : les risques côtiers](#)
-  [Les risques littoraux sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine](#)





CHAPITRE 5

LE PATRIMOINE MARITIME ET LITTORAL



5.1 LES PHARES | P.90



5.2 LE PATRIMOINE MARITIME FLOTTANT | P.92



5.3 LA PROTECTION DES SITES LITTORAUX | P.94



5.4 LE SENTIER DU LITTORAL | P.96



5.5 LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL | P.98



5.6 LE PATRIMONE BALNÉAIRE ET LE TOURISME LITTORAL | P.100



Phare de Cordouan. Crédit photo : SMIDDEST



Les espaces maritimes et littoraux de la façade Sud-Atlantique comportent un patrimoine culturel diversifié (phares, stations balnéaires, villages ostréicoles, navires historiques, etc.). Afin de comprendre le passé et d'anticiper le devenir de ce patrimoine culturel littoral et maritime, des études scientifiques et des actions de protection et de restauration du patrimoine sont menées par l'État, les collectivités locales et différents organismes. L'inventaire général est un outil indispensable pour permettre de mieux connaître et de mettre en valeur le patrimoine et pourrait être complété par des opérations d'inventaire général spécifique au patrimoine culturel littoral maritime de la façade, s'appuyant sur la nouvelle organisation régionale.

La façade Sud-Atlantique est composée d'une grande variété de paysages littoraux découlant de l'histoire géologique de ce territoire. Ces paysages ont été transformés par les éléments naturels puis par l'apparition du tourisme, modifiant l'occupation du littoral et engendrant une pression de l'urbanisation. Le littoral possède de grandes valeurs paysagères qu'il est nécessaire de protéger notamment dans sa composante naturelle très riche, tout en prenant en compte les usages et dynamiques de ces paysages. Les politiques d'aménagement du territoire contribuent à leur gestion notamment par la mise en place de nombreuses réglementations et de dispositions visant l'interface terre-mer.

Les sites classés et les sites inscrits sont les deux niveaux majeurs de protection des espaces et paysages naturels ainsi que des paysages bâtis remarquables. Ces sites, ayant un fort intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, peuvent être menacés, notamment par la fréquentation touristique. Une bonne gestion de l'accueil des visiteurs, de la restauration et de la mise en valeur de ces sites, ainsi que la poursuite du classement de ces sites remarquables, est donc indispensable pour assurer leur protection. ■



Les phares de la façade Sud-Atlantique constituent un patrimoine maritime et architectural unique, témoins du développement des routes maritimes



Phare des Baleines

Charente-Maritime
Hauteur : 57 mètres
Portée : 26 milles
Classé MH en 2012



Phare de Chassiron

Charente-Maritime
Hauteur : 46 mètres
Portée : 27 milles
Classé MH en 2012



Phare de l'Île d'Aix

Charente-Maritime
Hauteur : 25,3 mètres
Portée : 24 milles
Inscrit MH en 2011



Phare de la Coubre

Charente-Maritime
Hauteur : 64,5 mètres
Portée : 26 milles
Inscrit MH en 2011



Phare de Cordouan

Gironde
Hauteur : 68 mètres
Portée : 19 milles
Classé MH en 1862



Phare de Grave

Gironde
Hauteur : 27 mètres
Portée : 17 milles
Inscrit MH en 2009



Phare du Cap-Ferret

Gironde
Hauteur : 52,1 mètres
Portée : 22 milles
Inscrit MH en 2012



Phare de Contis

Landes
Hauteur : 52,1 mètres
Portée : 22 milles
Inscrit MH en 2012



Phare de Biarritz

Pyrénées-Atlantiques
Hauteur : 75,8 mètres
Portée : 26 milles
Inscrit MH en 2009

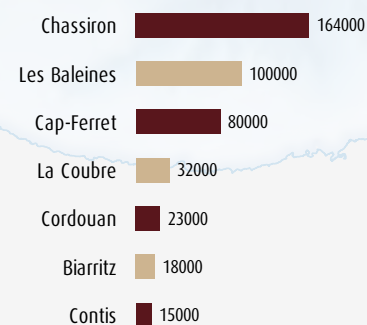


Phare de Socoa

Pyrénées-Atlantiques
Hauteur : 12 mètres
Portée : 12 milles

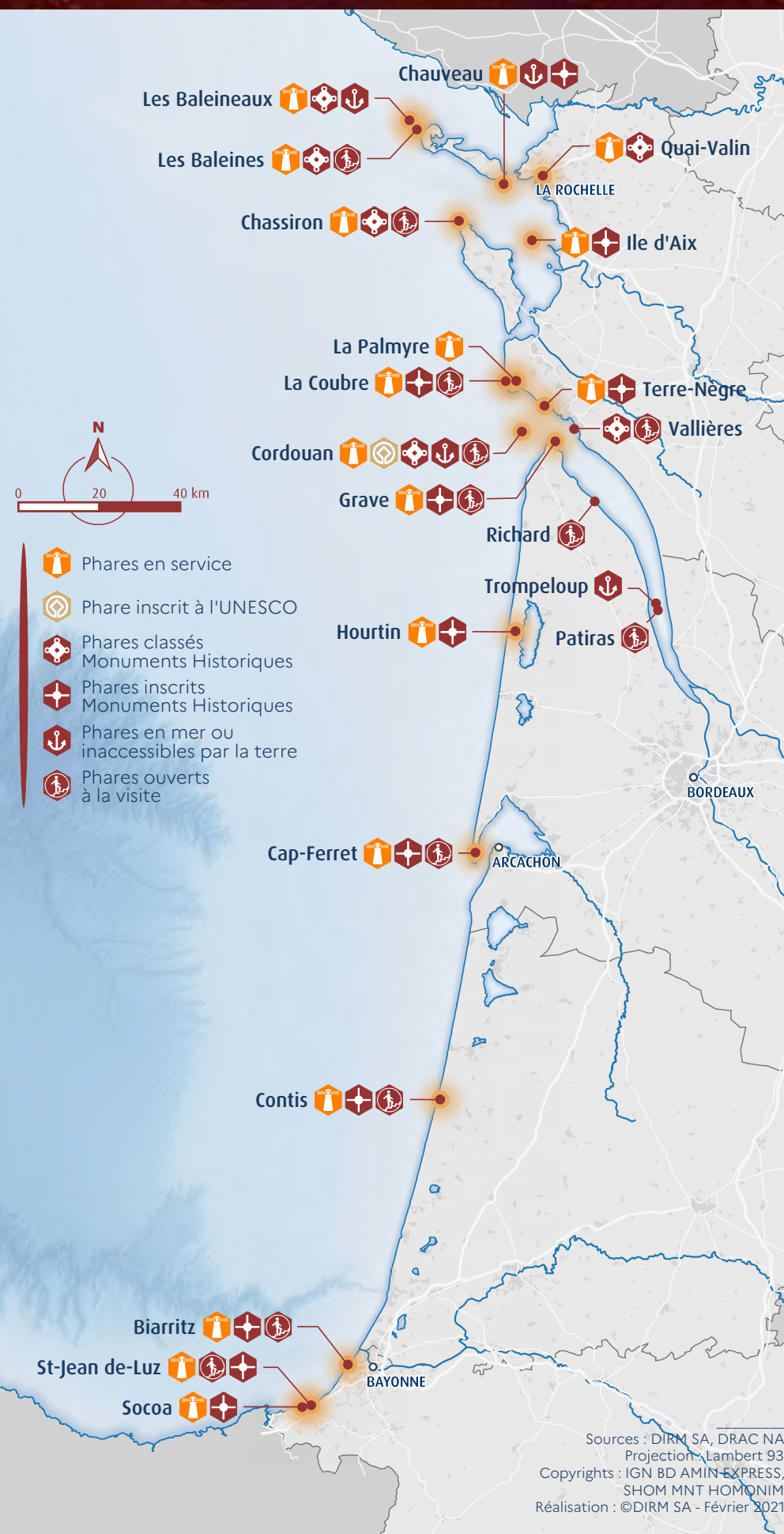
TENDANCES

Nombre de visites annuelles des phares de la façade Sud-Atlantique



ACTUALITÉS

Le **phare de Cordouan**, s'est doté d'une "signature", c'est-à-dire d'un logo, d'une marque déposée et d'une charte graphique. Le logo a été dévoilé le 12 mars 2021. Il symbolise le rayonnement de Cordouan tourné vers le monde et l'avenir. Le design volontairement épuré incarne à la fois Universalité et Intemporalité. La couleur minérale, sable, dorée évoque les monuments royaux, la pierre et les bancs de sable alentours. À leur époque, François Soleil et Augustin Fresnel ont révolutionné le monde de l'optique monumentale et de l'éclairage des côtes du monde entier. En leur hommage et en référence aux deux périodes de construction du phare, la dynamique des traits fait scintiller l'ensemble.



Les phares de la région Nouvelle-Aquitaine constituent un patrimoine architectural majeur. De nombreuses actions de connaissance, de protection et de mise en valeur de ce patrimoine sont mises en œuvre par l'État et ses collectivités locales, et au travers de nombreuses associations. Ces ouvrages demeurent des marqueurs essentiels du paysage maritime et sont le témoin du développement des routes maritimes. La plupart des phares de la région Nouvelle-Aquitaine présentent un intérêt patrimonial incontesté, qui a conduit à leur classement ou inscription au titre des Monuments Historiques. La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique, dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine de signalisation maritime, s'attache à permettre la visite de ces ouvrages.



Phare de Biarritz

Cordouan au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Si l'on ne devait retenir qu'un phare en Nouvelle-Aquitaine, voire en France, ce serait sans aucun doute celui de Cordouan, véritable chef-d'œuvre universel d'exception. Le « phare des rois » est à la fois une prouesse technique et architecturale mais aussi un symbole politique fort en avant du port de Bordeaux et de l'Aquitaine. C'est l'un des plus anciens et plus remarquables phare isolé en mer.

Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde à 7 kilomètres à l'ouest de la Pointe de Grave, Cordouan est le plus ancien des phares français encore en activité. Construit sur un plateau rocheux immergé à marée haute, il est entré en service en 1611, et depuis cette date des générations de gardiens se succèdent. Le phare continue à guider, comme il le fait depuis plus de 400 ans, les marins à l'entrée du port de Bordeaux. Il marque l'embouchure de la Gironde en arrivant du large et matérialise les dangers potentiels pour les navigateurs. Aujourd'hui encore, il demeure le dernier phare français en mer sur lequel vivent et travaillent des gardiens qui ont su s'adapter au cours des temps aux besoins et techniques de chaque époque. Actuellement, les agents de la direction interrégionale de la mer (DIRM) veillent à distance au fonctionnement du phare et assurent des opérations de maintenance de la subdivision des Phares et Balises du Verdon-sur-Mer.

Cordouan est le premier phare classé au titre des monuments historiques en 1862. Candidat depuis 2016 à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Cordouan a été choisi en janvier 2019 par le Président de la République au titre de la France. Cette candidature a mobilisé les ministères de la Transition écologique et solidaire puis de la Mer, de la Culture, les acteurs locaux rassemblés au sein du syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (SMIDDEST, gestionnaire du phare) et l'ensemble des élus. Cette candidature a fait l'objet d'une importante mobilisation citoyenne. Proposée par la France au titre des biens culturels, la candidature de Cordouan a été instruite par les experts du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) qui ont procédé à une évaluation de la valeur universelle exceptionnelle du phare selon les critères de l'UNESCO.

C'est le samedi 24 juillet 2021 que le Comité du patrimoine mondial a validé l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de ce lieu emblématique. La candidature de Cordouan a été validée par le Comité national des biens français du patrimoine mondial, sur la base de deux critères : un chef-d'œuvre du génie créateur humain et un symbole des grandes phases de l'histoire des phares du monde. Le phare de Cordouan rejoint ainsi la liste du patrimoine mondial au même titre que la Grande Muraille de Chine ou les pyramides d'Égypte.

Un patrimoine architectural majeur à préserver

Outre Cordouan, sont classés Monuments Historiques en Nouvelle-Aquitaine : le phare des Baleineaux (phare en mer) ; le phare des Baleines, à la pointe nord de l'Île de Ré ; le phare de Chassiron, à la pointe nord de l'Île d'Oléron ; le phare du Quai-Valin à La Rochelle ; l'ancien phare de Vallières à Saint-Georges de Didonne.

Les autres phares de la région ont été inscrits aux Monuments Historiques en 2011 pour les phares Charentais et en 2009 pour les phares de l'ancienne Aquitaine. Les phares de La Coubre, Grave, Cap-Ferret, Contis et Biarritz sont ouverts à la visite. Ce sont environ 540 000 visiteurs qui gravissent chaque année les marches des phares de la région. ■

CHIFFRES-CLÉS

17 phares en service en Nouvelle-Aquitaine

68 mètres soit la hauteur du phare de Cordouan, deuxième plus haut phare de France

540 000 visiteurs enregistrés chaque année en Nouvelle-Aquitaine

6 phares classés et 11 phares inscrits au titre des monuments historiques



Visite d'Annick Girardin, ministre de la Mer au phare de Cordouan, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO le 24 juillet 2021

Commune du Verdon-sur-Mer - Gironde

Depuis plus de quatre siècles, le phare de Cordouan veille sur l'estuaire de la Gironde et guide les navigateurs qui se rendent dans les ports girondins. Prouesse architecturale située à 7 km des côtes, il est la propriété de l'État. Le samedi 24 juillet 2021, le Comité du patrimoine mondial a inscrit au titre de bien culturel sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco ce lieu emblématique. Portée par le Smiddest et l'État, ministères de la Transition écologique et solidaire puis Mer et de la Culture depuis 2016, la candidature de Cordouan a mobilisé les acteurs locaux et nationaux mais aussi les citoyens, qui ont été plus de 13 000 à rejoindre le comité de soutien en ligne et à suivre l'avancement du dossier. L'inscription repose sur les 2 critères suivants : un chef-d'œuvre du génie créateur humain et un symbole des grandes phases de l'histoire des phares du monde. Le phare de Cordouan rejoint ainsi la liste du patrimoine mondial au même titre que la Grande Muraille de Chine ou les pyramides d'Égypte. Les différents acteurs impliqués tout au long du projet de candidature continueront à avancer main dans la main afin de poursuivre une gestion durable du monument, assurer sa préservation et son rayonnement, mais aussi transmettre aux futures générations, au-delà du monument-phare lui-même, les valeurs associées à ce précieux héritage.

© Crédit photo : Ministère de la Mer, Arnaud Buissou / Terra



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Mer, SMIDDEST

Pour aller plus loin :

-  [Les phares de la façade Sud-Atlantique \(site de la DIRM SA\)](#)
-  [Suivre l'actualité du phare de Cordouan sur son site officiel](#)
-  [Les données historiques de Cordouan \(Ministère de la Culture\)](#)





Plus de la moitié des bateaux protégés au titre des monuments historiques amarrés, conservés et restaurés en Nouvelle-Aquitaine



13 Général-Leclerc

Type : bateau de pêche
Construction : 1949
Port : la Flotte-en-Ré



31 France 1

Type : bateau météorologique
Construction : 1958-59
Port : La Rochelle



45 Manuel-Joël

Type : bateau de pêche
Construction : 1954
Port : La Rochelle



65 Le Saint-Gilles

Type : bateau de services
Construction : 1958
Port : La Rochelle



86 Always

Type : pinasse arcachonnaise
Construction : 1950
Port : Arcachon



89 Danaseyre

Type : pinasse sardinière
Construction : 1968-69
Port : La Teste-de-Buch



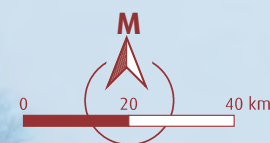
96 Estelle de la Ma II

Type : pinasse de pêche
Construction : 1955
Port : Contis



99 Airosa

Type : thonier ligueur
Construction : 1953
Port : Saint-jean-de-Luz



Les 104 navires protégés sur la façade Sud-Atlantique

1 Angoumois	36 Joshua	71 Thiflo
2 Brise Marine	37 Josy	72 sans nom type "Flying Dutchman"
3 Piluche	38 Khayyam	73 sans nom type "Moth Haag"
4 Talion	39 La Josette	74 Viken
5 Vagaluna	40 La Sémillante	75 Viola
6 Argo	41 Le Pingouin	76 Will You still Be Mine
7 Clapotis	42 Léo Vent	77 Youyou
8 Impossible	43 Lili Marlène	78 Drague TD6
9 Notre-Dame de la Clarté	44 Madcap	79 La Flèche
10 Capetown / Kré	45 Manuel-José	80 Salicorne
11 Amphitrite	46 Marie-Christine III	81 Collecteur II
12 Aurore	47 Marmoth	82 Robin des Mers
13 Général Leclerc	48 Miche	83 Lénine
14 Laisses-les-Dire	49 Mitaphy	84 Palangrin
15 Père Gabriel	50 Mitrandir	85 Bac à Rateau
16 Petit Normandie	51 Mothquito	86 Always
17 Fleur des Eaux	52 Nelly	87 Danaé
18 Bambino	53 Noroit	88 Myrtil
19 Bikini	54 Notre-Dame des Flots	89 Dansaneyre
20 Blue Dog	55 N'oublie Jamais	90 Mary-Ann
21 Boucanier	56 Ole Moe	91 Sans nom type canot résinier
22 Chantalaube	57 Panocis	92 Juanita II
23 Charlo	58 Patouche	93 Matelier
24 Christina II	59 PenTouffen	94 L'Inconstant
25 Colomba	60 Petit Salé	95 Deux Frères
26 Damien	61 Pétrus	96 Estelle de la Ma II
27 Dauphin Vert	62 Pibole	97 Patchiku
28 Dreamboat	63 Prototype n°1	98 Ago Lo
29 Duperré	64 P'tite Folie	99 Airosa
30 Exocet	65 Saint-Gilles	100 Guilherme
31 France I	66 Sainte-Anne III	101 Cupidon Fou (Cognac)
32 Grincheux	67 Sans nom, type "Snipe"	102 Espoir
33 Haël	68 Sigrid	103 Maris-Stella (détruit)
34 Hastan Buan	69 Simplet	104 Suzette II (Les Ormes)
35 Hinti Huatana	70 Sinbad	



Copyrights : IGN, BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : DRAC Nouvelle-Aquitaine
Réalisation DIRM SA / MCPPL - juillet 2021

En France, plus de 200 bateaux sont aujourd'hui protégés au titre des monuments historiques. Les bateaux du patrimoine transmettent la mémoire et le savoir-faire des générations passées en matière de navigation et de construction navale. Deux catégories de reconnaissance officielle coexistent : les bateaux protégés au titre des monuments historiques (MH) par le ministère de la culture et les bateaux labellisés d'intérêt patrimonial (BIP) par l'association nationale « Patrimoine Maritime et Fluvial ».



Pinasse arcachonnaise
Île aux Oiseaux

La richesse du patrimoine flottant régional

Près de la moitié des bateaux protégés au titre des monuments historiques ont leur port d'attache en Nouvelle-Aquitaine. De pêche ou de plaisance, de service ou scientifiques, ces navires sont les témoins de l'histoire maritime et nautique de la grande façade atlantique que constituent les côtes de Charente-Maritime, de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Pinasses, bacs ostréicoles, lasses, chalutiers, gabarres, bateaux-pilotes, dragues à vapeur, remorqueurs, baliseurs, vedettes, canots à moteur, bateaux de la petite plaisance et yachts classiques composent cette flottille régionale exceptionnelle.

La Rochelle, haut-lieu du patrimoine maritime en France

Pour les départements littoraux de la façade Sud-Atlantique, 104 navires sont officiellement protégés au titre des monuments historiques : 89 en Charente-Maritime, 10 en Gironde, 1 dans les Landes et 4 pour les Pyrénées-Atlantiques. Le port de La Rochelle concentre une part importante des bateaux patrimoniaux de la région Sud-Atlantique. La ville est devenue un haut lieu de ce patrimoine, avec la création du musée maritime de La Rochelle en 1986.

En complément l'association Patrimoine Maritime et Fluvial a pour vocation d'inventorier, de sauvegarder, de préserver et de promouvoir le patrimoine maritime et fluvial national non protégé par l'État et décerne le label BIP aux bateaux considérés comme bateaux d'intérêt patrimonial. Pour les départements littoraux de la façade Sud-Atlantique, 71 navires sont officiellement labellisés : 37 en Charente-Maritime, 24 en Gironde, 3 dans les Landes et 7 pour les Pyrénées-Atlantiques.

Des enjeux en terme de protection et de restauration

La Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a ainsi développé une politique de proximité, destinée notamment à préserver la mémoire immatérielle que constituent les pratiques et les savoir-faire liés à la construction navale et à la navigation. Elle consiste à faire un inventaire des bateaux protégés ainsi qu'une programmation de visites régulières effectuées par des charpentiers professionnels locaux et reconnus pour leurs compétences dans un objectif de conservation. Un accompagnement scientifique, technique et financier est également apporté aux propriétaires, de ces navires. Forte du constat qu'un bateau est mieux conservé quand il navigue et quand il est entretenu, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a décidé de maintenir les bateaux protégés en état de naviguer.



CHIFFRES-CLÉS

104 navires maritimes protégés au titre des Monuments Historiques

89 navires maritimes protégés au titre des Monuments Historiques dont le port d'attache est situé en Charente-Maritime (dont 61 à La Rochelle)



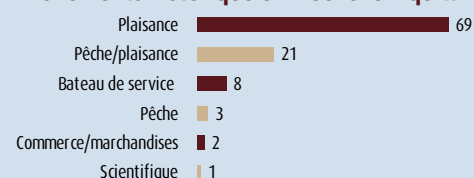
ACTUALITÉS

Grâce l'association du Vieux Tape-cul, la réplique d'un dériveur mytilicole en bois des années 50 baptisé **le Boucholeur** navigue dans les Pertuis. Depuis sa mise à l'eau, chaque été, **le Boucholeur** et son équipage de passionnés, emmènent pour une poignée d'euros, les touristes à la découverte de l'élevage des moules dans la Baie de l'Aiguillon.

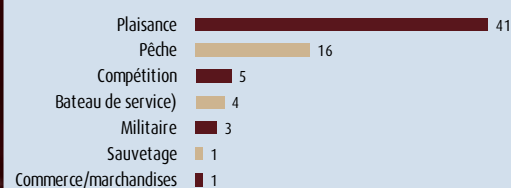


TENDANCES

Type de navires protégés au titre des monuments historique en Nouvelle-Aquitaine



Type de navires labellisés d'intérêt patrimonial en Nouvelle-Aquitaine



FICHE

5.2



La réplique de « l'Hermione » toutes voiles dehors

Rochefort (port d'attache) - Charente-Maritime

L'Hermione était un navire de guerre français en service de 1779 à l'arsenal de Rochefort. C'était une frégate de 12 de la classe Concorde portant 26 canons de 12 livres et 8 canons supplémentaires de 6 livres. Elle est connue pour avoir conduit pour sa deuxième traversée le marquis de La Fayette aux États-Unis en 1780, lui permettant de rejoindre les insurgés américains en lutte pour leur indépendance.

En 1992, l'association Hermione-Lafayette naît à l'initiative d'un groupe de passionnés d'histoire maritime avec comme objectif la reconstruction à l'identique de la frégate au cœur de l'arsenal historique de Rochefort. Le Centre de Recherche et d'Architecture pour l'Industrie Navale (CRAIN) est le premier maître d'œuvre. Il réalise les plans et est en charge du suivi des travaux. Différents comités d'experts réunissant des ingénieurs, techniciens, historiens appuient ce travail de recherche. L'entreprise Asselin des Deux-Sèvres est retenue pour la fabrication de la charpente du navire. Le budget de construction s'élève à environ 25 millions d'euros et le chantier est lancé le 4 juillet 1997.

La reconstruction de ce navire emblématique du XVIII^e siècle s'intègre dans une reconquête d'un patrimoine maritime qui a façonné et marqué l'identité de tout un territoire pendant plus de deux siècles. L'Hermione illustre cette histoire collective qu'elle partage désormais avec son public et témoigne de l'histoire navale française. Elle deviendra, en effet, l'unique témoin de la grande époque de la marine à voiles.

© Crédit photo : fregate-hermione.com



Sources mobilisées :

DRAC Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine

Pour aller plus loin :

 [Les bateaux monuments historiques en Nouvelle-Aquitaine](#)





Plusieurs niveaux de protection et de préservation d'un patrimoine et de paysages littoraux exceptionnels



1. Franges côtières et marais du nord-ouest de l'île de Ré

Charente-Maritime

L'ensemble de l'île a été protégé progressivement de 1952 à 2000, sur 13 000 ha



2. Île d'Oléron

Charente-Maritime

Site de 21 800 hectares dont 7 100 en mer
Classé depuis 2011



3. Île aux Oiseaux

Bassin d'Arcachon - Gironde

Site de 1 643 hectares
Classé depuis 2008



4. Étangs girondins et landais

Gironde et Landes

160 000 ha de protection dont 10 étangs et leurs abords classés sur 9 350 ha
Classés depuis 1968



5. Courant d'Huchet et ses rives

Landes

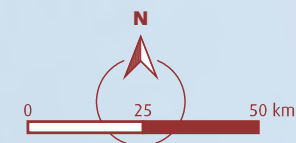
Site de 33 hectares
Classé depuis 1934



6. Corniche basque

Pyrénées-Atlantiques

Site protégé sur 445 ha depuis 1944, dont 409 ha classé depuis 1984



Sites naturels inscrits et classés

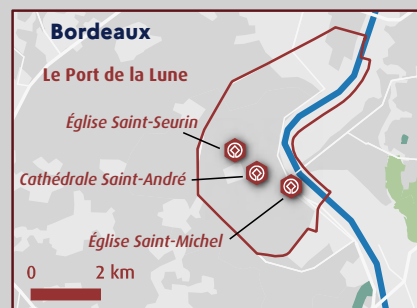
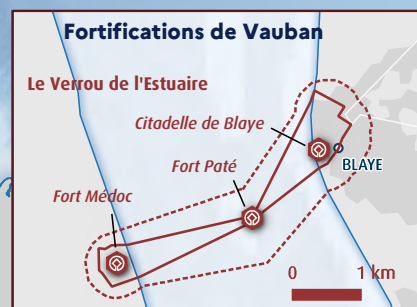
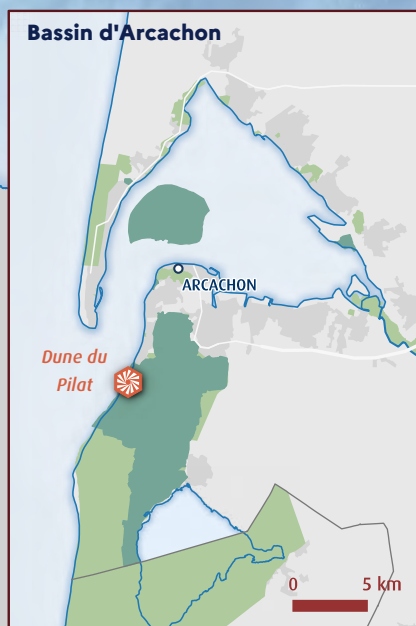
- Sites naturels classés
- Sites naturels inscrits

Grands sites de France

- Grands Sites de France labellisés
- Opérations Grands Sites de France en cours

Sites UNESCO

- Biens inscrits à l'UNESCO
- Périmètres inscrits à l'UNESCO
- Zones tampons des périmètres inscrits à l'UNESCO



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONM
Sources : DIRM SA, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DRAC Nouvelle-Aquitaine
Réalisation DIRM SA MCPMML Juin 2021

La législation a mis en place deux niveaux de protection des « sites et monuments naturels » : le classement et l'inscription. Leur mise en œuvre et leur suivi sont de la responsabilité de l'État et font partie des missions du ministère en charge de l'écologie. Les Grands Sites de France labellisés ou en projet sont issus de démarches volontaires de collectivités concernées par un site classé majeur. Les biens UNESCO représentent un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'Humanité.

De forts enjeux de préservation

Les sites classés sont les sites et monuments naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque est exceptionnel et qui méritent une forte protection.

Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de strict maintien en l'état du site, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation. La gestion des sites classés est définie pour chaque site en fonction de ses caractéristiques, prenant en compte la volonté de concilier progrès, activités traditionnelles et préservation du patrimoine par une politique de concertation avec les acteurs concernés.

Les sites inscrits sont ceux qui ne présentent pas une valeur ou une fragilité nécessitant un classement, mais dont l'évolution doit être suivie. L'objectif principal est la conservation de milieux et de paysages dans leurs qualités actuelles. Les départements littoraux de la Nouvelle-Aquitaine comportent de vastes espaces naturels encore bien préservés. La frange littorale en particulier offre des paysages exceptionnels par leur taille, leur qualité et leur diversité : îles (Ré, Oléron), marais (Brouage), paysage dunaire (dune du Pilat), lagunes (Arcachon), estuaires (Charente, Gironde), étangs (girondins, landais), corniches rocheuses (basque).

Le réseau des « Grands Sites de France » du littoral

Créé en 2000, le Réseau des Grands Sites de France compte aujourd'hui 47 Grands Sites membres. Il rassemble des sites ayant reçu le label « Grand Site de France » et d'autres engagés dans des démarches de développement durable pour l'obtenir. La façade Sud-Atlantique compte sur son littoral 4 grands sites membres labellisés ou en projet :

Le Marais Poitevin, offre un paysage pittoresque façonné par l'homme depuis le XIXe siècle. Site classé de grande dimension (18 620 ha), il accueille environ 700 000 visiteurs par an qui y viennent pour la beauté de ses paysages qu'ils découvrent essentiellement en barque. Son label Grand Site de France a été renouvelé en 2018.

Le Grand Site de France Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort témoigne d'un grand intérêt pittoresque par l'immensité et la monumentalité des paysages de son embouchure qui contrastent avec la sérénité du fleuve dans sa partie amont. Il témoigne aussi d'un intérêt historique hors du commun avec la présence des nombreux édifices et aménagements de l'Arsenal de Rochefort créé par la volonté de Louis XIV. Le label a été accordé en 2020.

Couvrant près de 16 000 hectares répartis sur une dizaine de communes, **le marais de Brouage**, en Charente-Maritime, est formé d'un ensemble de canaux se déployant au milieu des prés salés. Véritable paradis des hérons, cigognes, aigrettes, et d'une centaine d'autres espèces d'oiseaux, le marais a conservé à peu de choses près son aspect hérité de l'exploitation salicole, qui a définitivement disparu depuis les années 1950. Ces prairies naturelles du golfe de Saintonge appartiennent aux « marais de l'ouest », vaste ensemble de marais arrière-littoraux situé entre les estuaires de la Loire et de la Gironde.

La dune du Pilat, avec 103 mètres de haut, 500 mètres de large, 2 700 mètres de long et 60 millions de m³ de grains de sable est la plus haute d'Europe. Elle doit sa renommée à ses dimensions hors normes et au panorama exceptionnel qu'elle offre à son sommet sur le triptyque forêt, dune et océan. Symbole de la richesse du patrimoine naturel du Bassin d'Arcachon, ce monument naturel menacé par l'urbanisation du littoral a fait l'objet dès 1943 de la protection de l'État. Aujourd'hui, plus de 6 000 hectares intégrant la dune mais aussi le massif forestier attenant sont classés au titre de la loi du 2 mai 1930. ■



TENDANCES

Nombre de sites inscrits et classés dans les communes littorales de la façade Sud-Atlantique

Charente-Mar.	22
Gironde	27
Landes	14
Pyrénées-Atl.	27



FICHE

5.3

**Lac de Carcans et d'Hourtin***Gironde*

Le lac de Carcans et d'Hourtin est le plus grand lac naturel d'eau douce de France avec une superficie de 5 800 hectares. Il s'étend en parallèle à la côte de l'Océan Atlantique sur une longueur de 18 kilomètres. Son plan d'eau et une grande partie de ses rives sont en site classé depuis 1968 et 1983. Les sites inscrits et les sites classés sont les deux niveaux majeurs de protection des espaces et paysages naturels ainsi que des paysages bâtis remarquables.

© Crédit photo : Conseil départemental de la Gironde

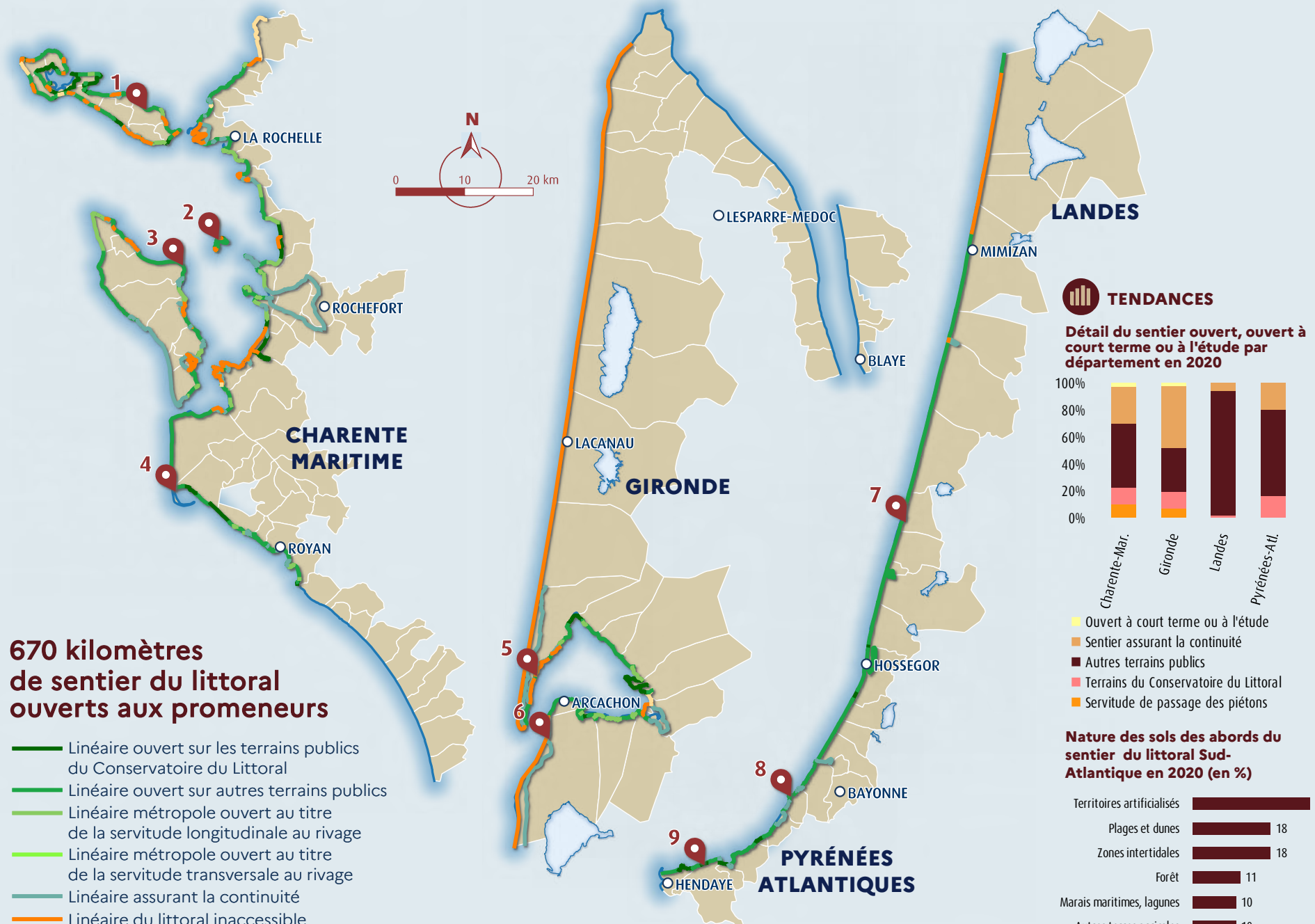
Sources mobilisées :

DREAL Nouvelle-Aquitaine, DRAC Nouvelle-Aquitaine,
CEREMA Direction Territoriale Sud-Ouest

**Pour aller plus loin :**

 [Les sites inscrits et classés sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine](#)

 [Le réseau des Grands Sites de France](#)



1. Port de La Flotte-en-Ré
Charente-Maritime
Île de Ré



2. Île d'Aix
Charente-Maritime



3. Vue sur le Fort Boyard
Charente-Maritime
Commune de l'Île d'Aix



4. Bonne-Anse
Charente-Maritime
Commune des Mathes



5. Chapelle de la Villa Algérienne
Gironde
Commune de Lège-Cap-Ferret



6. Vue sur le Bassin d'Arcachon
Gironde
Commune de La-Teste-de-Buch



7. Courant d'Huchet
Landes
Commune de Moliets et Maï



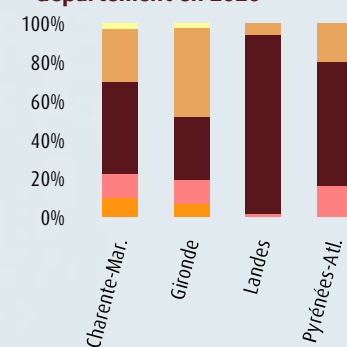
8. Villa Belza
Pyrénées-Atlantiques
Commune de Biarritz



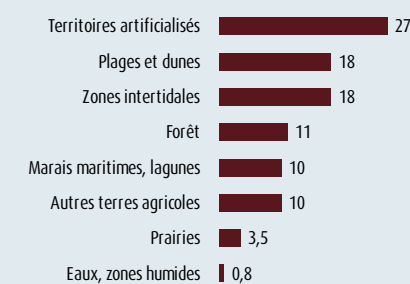
9. Corniche basque
Pyrénées-Atlantiques
Commune d'Hendaye

TENDANCES

Détail du sentier ouvert, ouvert à court terme ou à l'étude par département en 2020



Nature des sols des abords du sentier du littoral Sud-Atlantique en 2020 (en %)



Traditionnellement présenté comme la résurgence du « sentier des douaniers », créé sous la Révolution par l'administration des douanes pour surveiller les côtes, le sentier du littoral a pour vocation d'assurer le libre accès de tous à la mer. Il représente un atout considérable pour les communes littorales, d'un point de vue touristique et économique. Néanmoins, l'aménagement et la préservation de ces espaces littoraux est un enjeu grandissant pour les collectivités, qui se doivent de garantir à tous un accès sécurisé au sentier du littoral.

Un sentier réglementé d'utilité publique

Au XXe siècle, l'attractivité du littoral et son utilisation privative grandissante ont eu raison, pour une grande partie, de son libre accès, générant par la suite une multiplication des conflits d'usage. Face à ce constat, le gouvernement a décidé de réglementer le droit de passage sur les propriétés privées riveraines du rivage et d'accorder à ces espaces littoraux une légitimité juridique et territoriale en leur octroyant le statut de servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL), servitude d'utilité publique.

Cette servitude est encadrée par les lois du 31 décembre 1976, pour la servitude de passage longitudinale (parallèle au rivage) et du 3 janvier 1986, dite loi littoral, pour la servitude de passage transversal. Aujourd'hui, le circuit pédestre appelé sentier du littoral emprunte autant de voies publiques que de terrains privés et ne constitue pas une entité juridique en soi. La notion de sentier côtier désigne la totalité du tracé ouvert le long du littoral.

Le libre accès du littoral Sud-Atlantique, un atout de développement économique

Le littoral de la façade Sud Atlantique se caractérise par des rivages océaniques majoritairement ouverts. Le sentier du littoral ouvert, ou à ouvrir, en Nouvelle-Aquitaine représente 14 % du linéaire métropolitain. Sur cette façade, le sentier du littoral traverse sur 27 % de son linéaire des territoires artificialisés, et 47 % de milieux naturels marins (plage et dunes, marais maritimes et lagunes, zones intertidales et estuaires). Enfin, par rapport à l'ensemble des territoires métropolitains traversés, les sentiers au sein des forêts sont plus importants. Le linéaire de sentier du littoral ouvert, ouvert à court terme ou à l'étude est conséquent sur le littoral de la Charente Maritime (384 km). Les terrains publics hors Conservatoire du littoral sont importants sur les côtes basses, où les plages permettent le libre passage des piétons. C'est le cas des Landes et de la Gironde.

De nombreuses communes littorales ont fait du libre accès au rivage un atout de qualité pour développer le tourisme dans le respect de l'environnement. La réussite de cette politique repose sur une démarche partenariale avec les acteurs des territoires, tout particulièrement le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, et sur l'engagement des collectivités territoriales en faveur d'un accueil sécurisé et facilité sur le sentier du littoral.

Associer sécurité et préservation du littoral

Le sentier du littoral est naturellement exposé aux conséquences des aléas climatiques (tempêtes, précipitations, etc.), lesquels provoquent des effondrements, des reculs de falaise et de dunes, des submersions, etc. Si un danger est avéré, il est du rôle de la police du maire de fermer les parties dangereuses du sentier, par un arrêté municipal. Ainsi, il est courant que des portions de sentier soient fermées afin de garantir la sécurité des piétons et des déviations sont mises en place lorsque c'est possible.

Par la suite, une expertise est en général diligentée pour réouvrir le sentier en toute sécurité et des établissements publics comme le Centre d'étude et d'expertise sur les risques l'environnement la mobilité et l'aménagement (Cerema) ou le Bureau de recherche géologiques et minières (BRGM) sont mis à contribution. Le diagnostic réalisé permet ainsi un éclairage sur les différentes options à envisager.

Dans les secteurs non urbanisés, si la topographie le permet, un recul du sentier peut être privilégié afin d'éviter les zones dangereuses. Dans les secteurs urbanisés, la solution du recul du sentier est souvent complexe au niveau juridique. Dans le cas où le recul est impossible, une solution qui passe par des aménagements ou du confortement de falaise est recherchée. Sur ces secteurs, tous les acteurs du sentier sont mobilisés afin de pouvoir rétablir la continuité du sentier dans le cadre juridique imparti et la direction départementale des territoires et de la mer joue un rôle important d'accompagnement des collectivités.

CHIFFRES-CLÉS

670 km de sentier ouvert (dont 15 km à court terme ou à l'étude)

384 km de sentier du littoral ouvert, ouvert à court terme ou à l'étude sur le littoral de la Charente-Maritime, 139 km sur le littoral de la Gironde, 105 km sur le littoral des Landes, 44 km sur le littoral des Pyrénées-Atlantiques.



FICHE

5.4



Déplacement d'Annick Girardin en Charente-Maritime

Sentier du littoral, Fouras - Charente-Maritime

Annick Girardin, ministre de la mer, s'est rendue le jeudi 8 juillet 2021 en Charente-Maritime pour un déplacement officiel portant sur l'opération « France vue sur mer ». Dans le cadre du plan de relance, trois ministères (Mer, Transition écologique, Cohésion des territoires), ont lancé en 2021 une campagne d'investissement et de communication autour du sentier du littoral. L'objectif de l'initiative est d'augmenter les moyens financiers de l'État pour ouvrir de nouvelles portions de sentier et assurer une continuité de parcours, restaurer celles qui le nécessitent et enfin améliorer la qualité et l'attractivité du cheminement par le financement de quelques projets de nature patrimoniale, culturelle ou touristique en lien avec l'environnement maritime. Proposer une communication nationale autour de ce cheminement côtier fait partie de l'ambition de valoriser ce projet. Cette initiative doit permettre l'ouverture à terme de 1 200 km supplémentaires de sentier et de réduire les discontinuités. Une première enveloppe de 5 millions d'euros a été débloquée dans le cadre du plan de relance. Ces fonds sont essentiellement fléchés pour initier des études préalables à des travaux visant à assurer la continuité du parcours pour le public qui s'y promène, ouvrir de nouveaux tronçons ou chemins de contournement, adapter les tracés en cas d'érosion, dégradation ou disparition d'une portion en prenant en compte les enjeux de biodiversité, faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, ou encore de valoriser le patrimoine culturel et, par la réalisation de boucles, permettre une découverte des sites et/ou maisons de sites, en profondeur.

© Crédit photo : Préfecture La Rochelle
Photothèque Terra



Sources mobilisées :

Ministère de la Mer, Ministère de la Transition écologique, CEREMA / Géolittoral

Pour aller plus loin :

-  [Chiffres-clés et cartographies du sentier du littoral sur Géolittoral](#)
-  [L'initiative "France vue sur mer" sur le site du Ministère de la Mer](#)





Le Conservatoire du littoral a pour mission de prévenir la banalisation et la disparition des espaces naturels du littoral, qui sont des zones à la fois sensibles et très convoitées. Il porte également l'ambition de rendre le littoral accessible à chacun



**ELNMRP 5P IM
ChMPnNP**
Charente-Maritime
148 hectares,
Site protégé depuis
1993



**MMML 5P MOëzP-
BIOHMGp**
Charente-Maritime
448 hectares,
Site protégé depuis
1977



BQnnP-AnLP
Charente-Maritime
800 hectares
Site protégé depuis
2015



MMML 5P TMmOnN
Charente-Maritime
123 hectares
Site protégé depuis
2018



IIP 5P PMRM
Gironde
0,2 hectares
Site protégé depuis
2007



ÉNMhg 5P COHLLPMH
Gironde
185 hectares
Site protégé depuis
1996



ÎIP M-k ORPM-k
Gironde
218 hectares
Site protégé depuis
2004



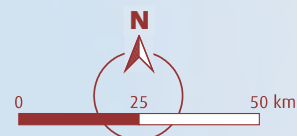
DHhp 5HPRMN
Gironde
280 hectares
Site protégé depuis
1977



LMCônP CM-vMgP
Landes
34,5 hectares
Site protégé depuis
1996

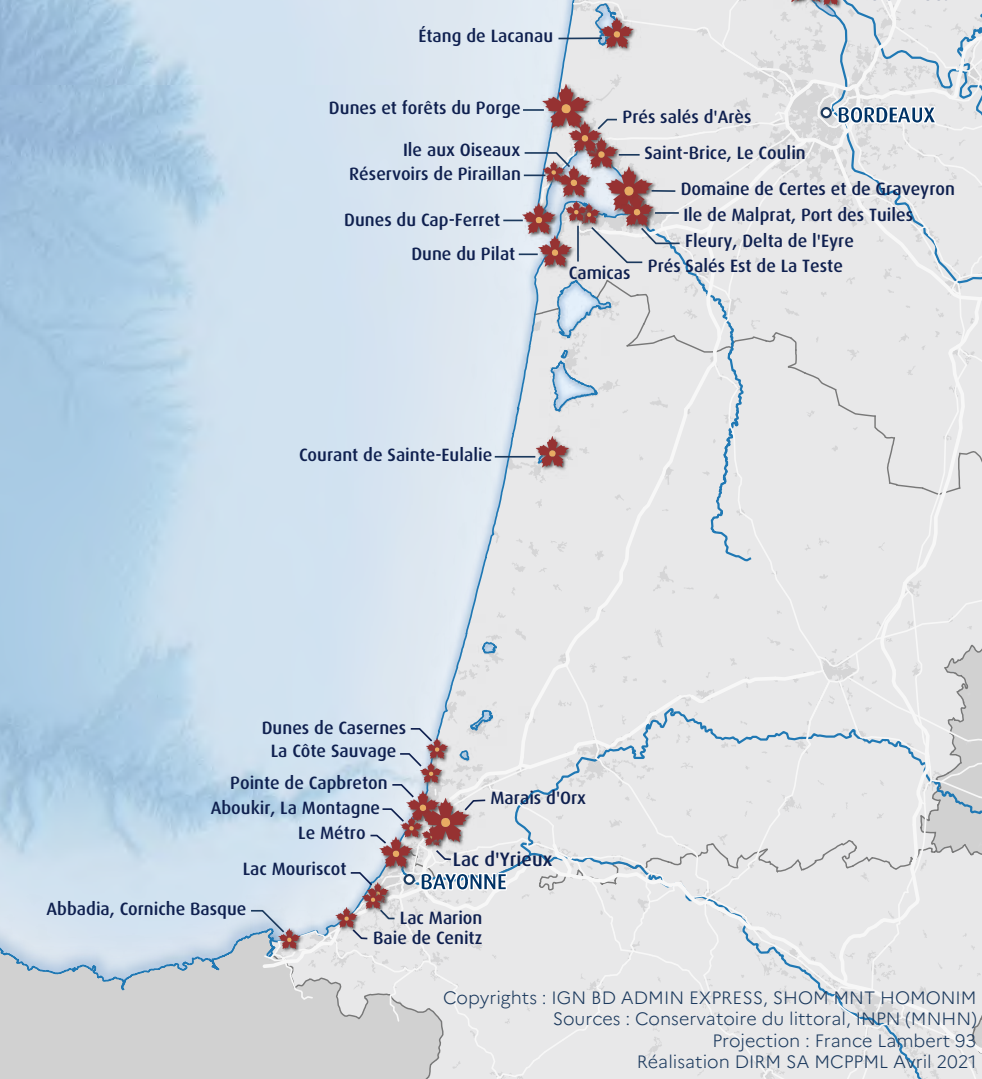


BMP 5P CPnRt
Pyrénées-Atlantiques
2 hectares
Site protégé depuis
2003



CHAPITRE 5 PL PLAMEPL AIONégéL AM IP COnLPivMORP 5HIRNQM

- ✿ Moins de 100 hectares
- ✿ De 100 à 500 hectares
- ✿ Plus de 500 hectares



AbbMRCOnEhP BMQtP
Pyrénées-Atlantiques
89,5 hectares
Site protégé
depuis 1979

Créé en 1975, le Conservatoire du littoral est un opérateur foncier au service de la sauvegarde de l'espace littoral et lacustre. Établissement public de l'État, placé sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire, son intervention porte sur les espaces littoraux remarquables ou menacés afin qu'ils bénéficient d'une protection définitive. Ces lieux se distinguent par leur faune, leur flore, leur histoire, leur paysage ou leurs activités. Ces terrains singuliers acquis par le Conservatoire sont protégés, restaurés et aménagés pour permettre une ouverture au public. Les terrains acquis par le Conservatoire du littoral sont d'une grande diversité et ils ont différentes vocations qui nécessitent la mise en place de projets spécifiques, en lien avec les acteurs locaux. Les enjeux sont multiples : écologiques, patrimoniaux, agricoles, touristiques et culturels.

● La côte aquitaine, une grande diversité de paysages et de milieux

La délégation de rivages Aquitaine, basée à Bordeaux, intervient sur le littoral des trois départements de la Gironde, des Landes, et des Pyrénées-Atlantiques. L'immense côte aquitaine offre une grande diversité de paysages et de milieux. Les sites du Conservatoire préservent ce patrimoine sans le déconnecter des activités humaines.

Au nord, le Conservatoire préserve les îles de l'Estuaire de la Gironde, qui sont en perpétuel mouvement et s'observent depuis le sommet du phare de Patiras.

Sur 244 kilomètres, le long cordon dunaire borde l'immense plage de sable et protège le plus grand massif forestier d'Europe, composé d'une forêt exploitée de pins et d'une forêt naturelle. La lagune du bassin d'Arcachon abrite les domaines endigués façonnés par l'homme et des prés-salés jouant un rôle majeur par leurs services écosystémiques. Au cœur du Bassin, l'île aux oiseaux est un site emblématique protégé par le Conservatoire. Sentinelle du littoral, la dune du Pilat est le site le plus fréquenté du littoral néo-aquitain, et la plus haute dune d'Europe (103 mètres).

Des zones humides retro-littorales ponctuées d'étangs et de courants forment un système hydraulique d'arrière dune, avec le plus grand lac naturel de France (Carcans-Hourtin). Elles sont précieuses pour la biodiversité et la qualité de l'eau. Particularité locale, les courants landais rattachés aux étangs offrent des paysages inattendus comparés à de petites « Amazonies ».

Passée l'Adour, le cordon dunaire laisse place aux falaises. La Corniche Basque et son paysage de bocage et de landes constitue une coupure verte au milieu d'une urbanisation littorale dense. C'est également un trésor géologique protégé par le Conservatoire.

● Les côtes charentaises, une multitude de sites entre îles et continent

La délégation de rivages Centre-Atlantique, basée à Rochefort, intervient en Charente-Maritime, Vendée et Loire-Atlantique.

En Charente-Maritime, le Conservatoire contribue à la préservation de vastes zones estuariennes : la Sèvre Niortaise et la Baie de l'Aiguillon, la Charente et la Seudre, et la rive nord de l'estuaire de la Gironde. Zones d'interface entre les eaux marines et douces, elles offrent une diversité d'habitats exceptionnelle. Vasières et roselières sont des éléments paysagers majeurs qui jouent un rôle considérable pour les oiseaux et les poissons. Le Conservatoire intervient notamment au sein des grandes zones humides estuariennes, permettant ainsi par son action de conforter l'élevage en marais.

Le Conservatoire intervient également sur les 4 îles du département, dont les très renommées Île de Ré et Île d'Oléron. Il assure aussi la protection des deux petites îles, l'Île d'Aix et l'Île Madame, qui sont accessibles à pied ou en bateau. Chacune de ces îles détient une identité et offre à chaque fois un écosystème riche et unique dans des paysages remarquables.

On peut citer enfin l'action du Conservatoire pour la préservation de grands marais rétro-littoraux, comme le marais de Brouage, à vocation herbagère, ou encore de marais salants sur les îles, ou ostréicoles, notamment au sein du bassin de Marennes-Oléron. Son action est également importante sur d'autres types de milieux : dunes et domaine public maritime comme sur la Baie de Bonne Anse à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, ou forêt littorale des Combôts d'Ansoine. ■

CHIFFRE-CLÉ

✿ **8 006 hPEMPL** d'espaces naturels protégés sur 39 sites soit 232 km de côtes préservées en Gironde, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, gérés par la délégation de rivages Aquitaine du Conservatoire du littoral

✿ **7 600 hPEMPL** d'espaces naturels protégés sur 36 sites soit 103 km de côtes préservées en Charente-Maritime, gérée par la délégation de rivages Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral

✿ **2 LRPL** du domaine public maritime naturel attribués au Conservatoire du littoral : Bonne-Anse (Charente-Maritime) et l'Île aux Oiseaux (Gironde)

ACTUALITÉ

Le Conservatoire du littoral est devenu propriétaire de **123 hPEMPL à TMmOnNLH-GROn5P**. Situés au cœur du marais, ces terres étaient valorisées en grande culture depuis le début des années 80, mais en déprise ou en jachère depuis plusieurs années. Grâce à l'appui de nombreux partenaires, et en partenariat étroit avec la SAFER Nouvelle-Aquitaine, le Conservatoire du littoral a permis de redonner à cet espace sa vocation prairiale, contribuant ainsi à restaurer la biodiversité et le paysage du marais, et à redynamiser l'élevage local en installant un jeune éleveur.

FICHE
5.5**TMmOnNLH-GROn5P***Charente-Maritime*

En arrière-plan les marais et prairies, site protégé depuis 2012 par le Conservatoire du littoral. La rive droite de l'estuaire de la Gironde est particulièrement remarquable pour ses paysages contrastés : alors que vers le nord, les falaises rocheuses sont dominées par une urbanisation balnéaire dense autour de l'agglomération de Royan, le sud est resté très authentique avec un rivage qui supporte un vaste marais endigué et poldérisé, surmonté de falaises et de coteaux viticoles ou agricoles.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

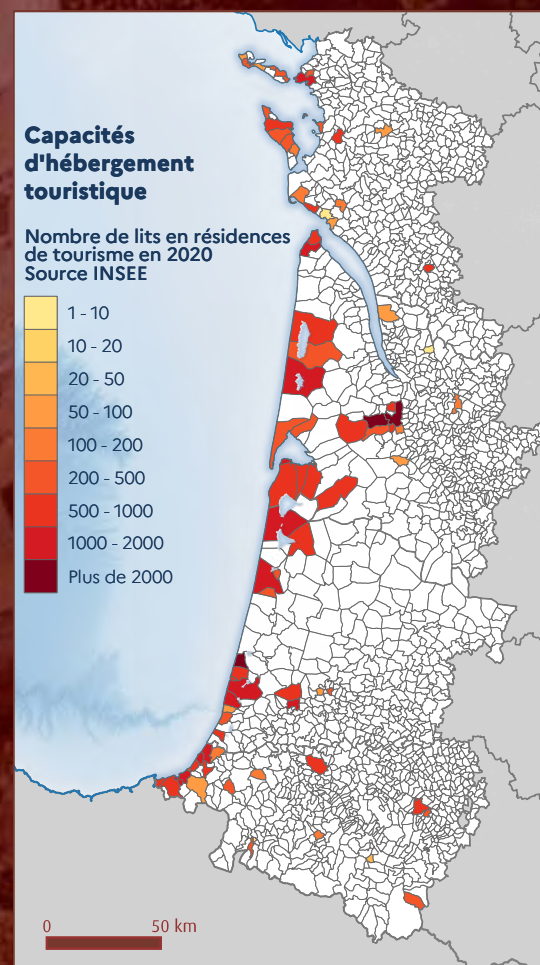
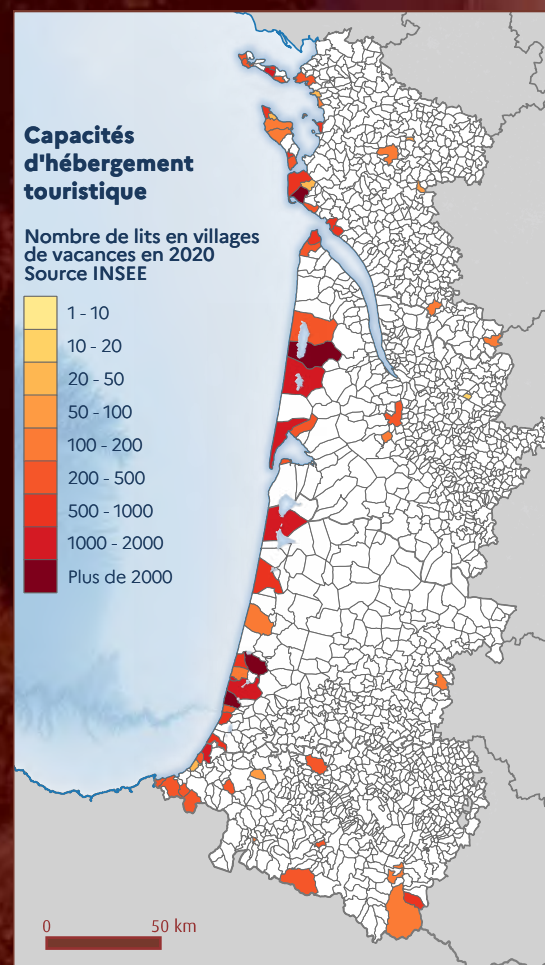
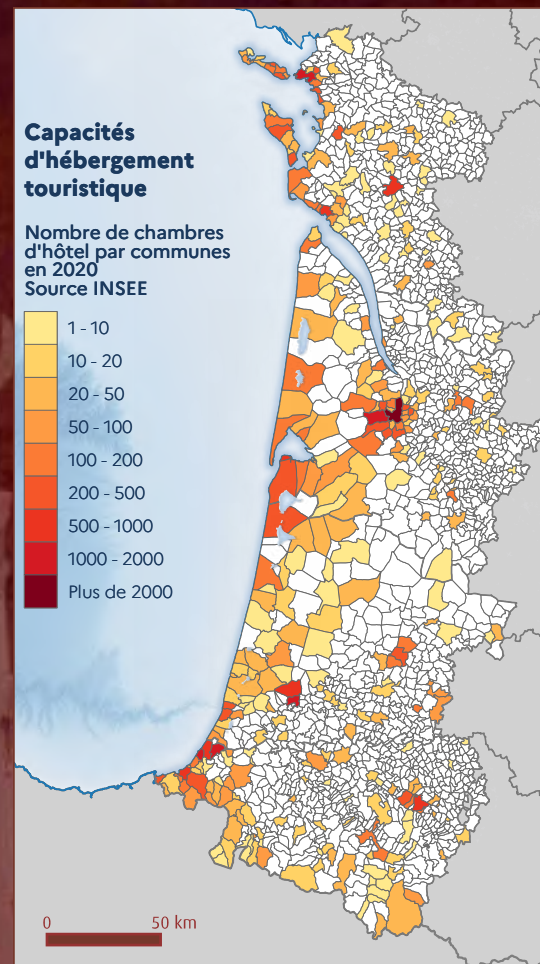
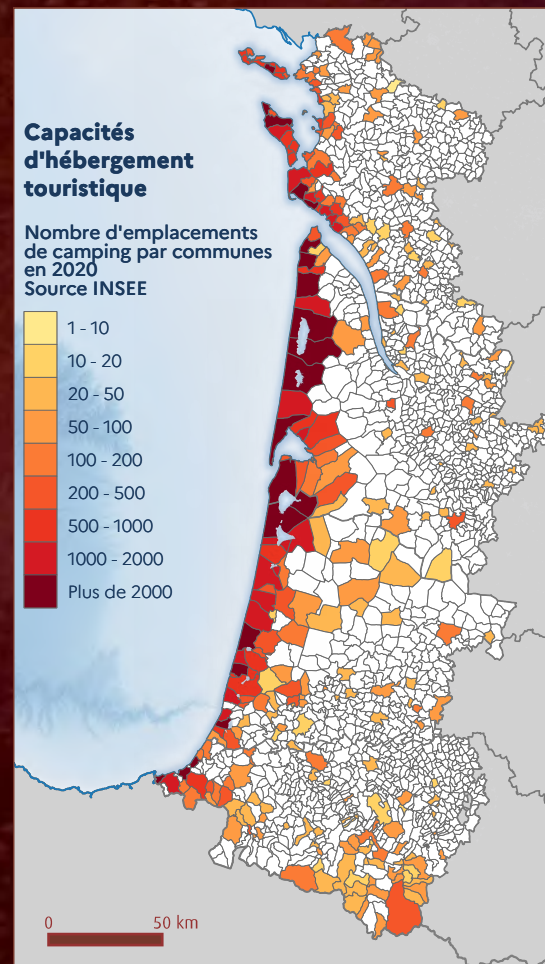
Sources mobilisées :

Délégations Aquitaine et Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral



Pour aller plus loin :

 [Le site du Conservatoire du littoral](#)



La façade Sud-Atlantique, comme l'ensemble des façades littorales métropolitaines, a vu se créer de nombreuses stations balnéaires, depuis le XVIII^e siècle et la naissance du tourisme des « bains de mer », jusqu'à l'avènement du tourisme de masse après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, le tourisme littoral est une ressource économique majeure pour la façade Sud-Atlantique, puisqu'il représente plus de la moitié des emplois de l'économie maritime de la région. Les hébergements touristiques y sont particulièrement nombreux, en particulier l'hôtellerie de plein-air.

● Royan, Arcachon et Biarritz, joyaux balnéaires de la côte atlantique

Royan possède une situation privilégiée, sur la presqu'île d'Arvert, à l'embouchure de la Gironde. Royan a une histoire urbaine riche, faite de sièges et de déconstructions. Sa vocation balnéaire est apparue au XIX^e siècle : Royan est une ville moderne, fréquentée par le monde de la culture, et la haute bourgeoisie bordelaise et parisienne. Le chemin de fer qui arrive en 1875, son tramway en 1890, et son casino, la placent parmi les plus belles et inspirantes destinations de la côte Atlantique. Détruite en quasi totalité après la libération, les plus éminents architectes et urbanistes de l'époque entament sa reconstruction en s'inspirant du style « Art déco » des années 30 (Le Corbusier et « L'Ecole de Royan »). La ville reprend très vite son attrait touristique, et reste une destination prisée aujourd'hui. Elle est classée ville d'art et d'histoire en 2010.

Arcachon possède une trajectoire différente. Alors qu'elle n'est qu'un quartier littoral sableux et inhabité de la ville de La Teste, l'empereur Napoléon III commande la construction de la commune d'Arcachon en 1857. De 1862 à 1865, la « ville d'hiver » est construite sous l'impulsion des frères Pereire, hommes d'affaires parisiens et bordelais, propriétaires des terrains et du chemin de fer. De somptueuses villas, d'apparence très différentes et de styles architecturaux très variés, sont construites. Elles permettent aux malades de venir se soigner dans les sanatoriums en famille, en restant près des leurs. L'influence exotique et coloniale est également présente dans l'architecture de la ville. La station est inaugurée par l'empereur et l'impératrice Eugénie. La renommée de la ville grandit, et elle se développe jusqu'aux années 1930. L'attrait touristique de la ville renaît dans les années 60, en intégrant une offre pour le tourisme de masse. Le front de mer s'urbanise, et le port de plaisance est construit.

Biarritz est la plus ancienne station balnéaire, développée sous le règne de Napoléon III, en l'honneur de l'impératrice Eugénie qui lui donna sa période de splendeurs. Au XI^e siècle, Biarritz n'était encore qu'un petit village de pêcheurs de baleines. Dès la fin du XVIII^e siècle, les bains de mer sont à la mode. L'impératrice Eugénie décide de faire de Biarritz sa villégiature après y avoir séjourné deux mois en 1854. Dès lors, la ville et ses plages sont devenues le rendez-vous des têtes couronnées de toute l'Europe. Depuis les années 1950, la ville est devenue l'un des pôles européens et mondiaux du surf grâce aux puissantes vagues de la côte Atlantique.

● Le tourisme littoral, une activité majeure et vitale pour l'économie régionale

Le tourisme est une ressource économique majeure pour la façade Sud-Atlantique. Il représente en effet plus de la moitié des emplois de l'économie maritime de la région. Les résidences secondaires et les différents types d'hébergements touristiques, en particulier l'hôtellerie de plein-air, y sont particulièrement nombreux. Cette affluence touristique est liée non seulement à la présence de plages, de stations balnéaires et d'activités nautiques mais également à l'aménagement de sites attractifs au sein d'un environnement et d'espaces naturels préservés de l'urbanisation massive : l'île de Ré face à La Rochelle, l'île d'Oléron, le Médoc, le Bassin d'Arcachon, les Landes et la Côte Basque sont des destinations balnéaires prisées et renommées internationalement.

● Une pression anthropique forte sur les milieux marins, littoraux et paysagers

Une pression anthropique forte liée au tourisme s'exerce sur le littoral et peut avoir des impacts sur le milieu. La protection des littoraux étant nécessaire au maintien du tourisme, une démarche de développement durable est indispensable pour concilier préservation des espaces naturels et fréquentation touristique, et développer qualitativement l'offre touristique et pérenniser la profession et l'emploi. La conjonction d'une grande affluence touristique, d'enjeux écologiques forts et de risques liés en partie à l'érosion côtière oblige cependant à considérer l'importance de préserver et valoriser le patrimoine et les paysages du littoral. L'aménagement y est par conséquent un sujet crucial à la fois dans la gestion de l'espace et dans celle des risques, amplifiés par les effets du changement climatique.

Face à ce constat, plusieurs dispositions stratégiques et réglementaires ont été prises pour renforcer la résilience des espaces littoraux en s'appuyant notamment sur le rôle des milieux naturels côtiers et en repensant l'aménagement du littoral et l'organisation territoriale des zones côtières. ■

FICHE

5.6

**Grande plage de Biarritz en été***Pyrénées-Atlantiques*

Secteur majeur de l'économie régionale, le tourisme littoral est une filière prioritaire de la façade Sud-Atlantique, en tête des régions françaises les plus attractives pour l'hôtellerie de plein-air. La Région ambitionne de devenir leader dans le tourisme durable, avec la volonté de concilier développement économique, qualité de vie des habitants et préservation des espaces fragiles. Face à une pression anthropique forte sur le littoral, plusieurs dispositions réglementaires sont mises en œuvre par l'État et les collectivités locales pour renforcer la résilience des milieux littoraux.

© Crédit photo : Sud-Ouest

**Sources mobilisées :**

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, INSEE, Région Nouvelle-Aquitaine

Pour aller plus loin :
 [Le tourisme littoral en Nouvelle-Aquitaine](#)

ACRONYMES



AE : Agence de l'Eau
AMP : Aire marine protégée
AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire
ARS : Agence Régionale de Santé

BRGM : Bureau de Recherche Géologiques et Minières

CA : Chiffre d'Affaires
CACEM : Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin
CAPENA : Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CEDRE : Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles
CESER : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
CIEM : Conseil International pour l'Exploration de la Mer
CNC : Comité National de la Conchyliculture
CRC : Comité Régional de la Conchyliculture
CREAA : Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole
CROSS : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage
CRPMEM : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
CSN : Centre de la Sécurité des Navires

DPM : Domaine Public Maritime
DPF : Domaine Public Fluvial
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DCS : Dispositif de Contrôle et de Surveillance
DCSMM : Directive Cadre Stratégie Pour le Milieu Marin
DPMA : Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRAJES : Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (ex DRDJSCS)
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Littoral
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DSF : Document Stratégique de Façade

EMR : Énergies Marines Renouvelables
ECOSCOPA : Réseau d'Observations de la Croissance des Huîtres Creuses
ESSOC (loi) : Loi pour un État au Service d'une Société de Confiance

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (en anglais : Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC)
GPM : Grand Port Maritime
GW : Gigawatt

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
IGN : Institut Géographique National
IMA : Institut des Milieux Aquatiques
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRSTEA : Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
ISPS : International Ship and Port Facility Security (Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires)

KW : Kilowatt

LPM : Lycée Professionnel Maritime



M : Mille marin (« mille » ou « nautique » parfois improprement « mille nautique » ; en anglais : « nautical mile », abréviation NM ou M)

MCPPL : Mission de Coordination des Politiques Publiques Maritimes et Littorales

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

MTE : Ministère de la Transition écologique

MT : Million de tonnes

MW : Mégawatt

MYTILOBS : Réseau National d'Observation de la Moule Bleue

NA : Nouvelle-Aquitaine

Nq : Mille marin (utilisé pour le nautique par la Marine nationale en France dans les documents opérationnels et journaux de navigation)

OCA : Observatoire de la Côte Aquitaine

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OFB : Office Français pour la Biodiversité

OMI : Organisation Maritime Internationale

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

ONML : Observatoire National de la Mer et du Littoral

ONU : Organisation des Nations Unies

PAMM : Plan d'Action pour le Milieu Marin

PCP : Politique Commune des Pêches

PDA : Plan d'Action

PDM : Programme de Mesures

PEM (directive-cadre) : Directive-cadre pour la Planification des Espaces Maritimes

PNM : Parc Naturel Marin

POLMAR : POLLution MARitime

PREMAR : Préfecture Maritime

REMI : Réseau de Contrôle Microbiologique

REPAMO : Réseau de PATHologies des Mollusques

RTE : Réseau de Transport d'Électricité

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAR : Search And Rescue

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales

SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

SIBA : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon

SIH : Système d'Informations Halieutiques

SMIDDEST : Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde

SNML : Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral

SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer

SOLAS : Safety Of Life At Sea (Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer)

TRI : Territoire à Risque d'Inondation

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UMR : Unité Mixte de Recherche

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

ZEE : Zone Économique Exclusive

ZFH : Zone Fonctionnelle Halieutique

ZCH : Zone de Conservation Halieutique

ZMEL : Zone de Mouillage et d'Équipements Légers



Des remerciements sont adressés aux équipes de la DIRM Sud-Atlantique ayant travaillé à la rédaction ou à la relecture attentive de l'atlas 2021 de la Mer et du Littoral Sud-Atlantique. Des remerciements particuliers sont adressés à tous les organismes et toutes les structures pour leurs précieuses contributions et expertises, indispensables à la réalisation de cette édition.





ATLAS DE LA MER ET DU LITTORAL ÉDITION 2021



FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

**Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique**

1-3, rue Fondaudège
CS 2227
33081 BORDEAUX CEDEX

Contact :

Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00 / Fax : 33 (0) 5 56 00 83 47
dirm-sud-atlantique@developpement-durable.gouv.fr

Site internet :

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

© DIRM Sud-Atlantique
Dépôt légal :



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*